

Réjean Olivier éditeur

L'intendant fidèle

Histoire de la cure de Sainte-Élisabeth de 1798 à 1911

par Alphonse-Charles Dugas alors qu'il était vicaire à Sainte-Élisabeth
(1882-1889) et par J.-Hector Geoffroy, prêtre

Précédé de :

LE CHANOINE ALPHONSE-CHARLES DUGAS
HISTORIEN DE LA PAROISSE DE SAINTE-ÉLISABETH par l'abbé Élie-J. Auclair



Maître-autel sculpté par Amable Gauthier en 1833

4^e édition revue, annotée et corrigée par Louis-Guy Gauthier

Livre électronique

Joliette
Édition privée
2013

« Et le Seigneur dit : « Quel est donc l'intendant fidèle, avisé, que le maître établira sur ses gens pour leur donner en temps voulu leur ration de blé ? »
Luc, 12, 42

L'intendant fidèle

Histoire de la cure de Sainte-Élisabeth de 1798 à 1911

Réjean Olivier éditeur

L'intendant fidèle

Histoire de la cure de Sainte-Élisabeth de 1798 à 1911

par Alphonse-Charles Dugas alors qu'il était vicaire à Sainte-Élisabeth
(1882-1889) et par J.-Hector Geoffroy, prêtre

Précédé de :

LE CHANOINE ALPHONSE-CHARLES DUGAS

HISTORIEN DE LA PAROISSE DE SAINTE-ÉLISABETH par l'abbé Élie-J. Auclair



Maître-autel sculpté par Amable Gauthier en 1833

4^e édition revue, annotée et corrigée par Louis-Guy Gauthier

Livre électronique

Joliette
Édition privée
2013

Quatrième édition : livre électronique

Dépôt légal : 2013

Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives nationales du Canada

Isbn : 978-920904-49-1

Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 101

Première édition :

Dugas, Alphonse-Charles, 1858-1924,

Geoffroy, J.-Hector, 1908-2004

Notre belle paroisse de Sainte-Élisabeth (Co. Joliette). 1^{re} édition. Sainte-Élisabeth:

Éditions de la Bayonne, 1971-1972, en 2 vol.

Comprend un index.

Exemplaire d'utilisation numérotée : 59

Édition limitée à 100 exemplaires numérotés.

Deuxième édition :

Dugas, Alphonse-Charles, 1858-1924,

Geoffroy, J.-Hector, 1908-

Histoire de Sainte-Élisabeth. 2^e édition. Joliette, Édition privée, 1984. (16), 220 p., ill., fac-sim., portr. (Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 11)

Troisième édition :

ISBN : 978-2-920904-85-9

Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière, no 77

Dépôt légal : 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec,

Bibliothèque et Archives Canada

Sauf indication contraire, les portraits des curés sont extraits de la mosaïque suivante :

Prêtres enfants de Sainte-Élisabeth, 1798-1925

Photo originale : Richer & Lavergne, 1750 rue Saint-Denis, Montréal

(Mosaïque 1925 conservée dans la sacristie de l'église de Sainte-Élisabeth.

Photo : Jean Chevette, le 29 juillet 2009)



Première église de Sainte-Élisabeth bénite le jour de la Toussaint 1814 et démolie en 1903. Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900

Dédicace

Aux paroissiens de Sainte-Élisabeth.

Je me présente devant vous pour vous offrir cet humble bouquet préparé avec les fleurs éparses de vos documents, de vos traditions et de vos souvenirs.

Ce n'est pas la main d'un étranger qui l'a cueilli qui vous l'offre, ni un cœur qui vous est indifférent qui l'a entrepris, mais c'est un prêtre qui a vécu parmi vous, qui vous a aimés et desservis pendant sept années (1882-1889), sous la direction d'un pasteur justement aimé, vénéré durant les vingt-neuf années qu'il a passées à la tête de votre paroisse, comme curé; ce travail est l'ouvrage de l'un de vos vicaires qui a été témoin de la mort soudaine de monsieur Alfred Dupuis, le soir de Pâques 1889, qui a gémi sur son cadavre à peine refroidi, qui a pleuré avec vous, comme vous le lui avez dit dans une occasion mémorable, sur cette tombe qui s'était ouverte tout à coup pour se refermer sur le meilleur des pères.

C'est donc avec confiance que je vous l'offre, puisque c'est avec un souvenir touchant et pieux qu'il a été entrepris et qu'il est comme embaumé des parfums des vertus de vos devanciers. Je ne me dissimule pas la difficulté de l'entreprise, car comment faire revivre un siècle, comment ramener sur la scène du monde des personnages qui depuis longtemps reposent au sein de la mort et leur faire jouer un rôle, comment rappeler tous les faits et gestes et les offrir en spectacle à leurs héritiers. Voilà qui n'est pas facile et qui demande une longue préparation.

C'est pourquoi j'ai examiné les archives de la paroisse et du couvent, consulté celles de l'archevêché de Montréal, fouillé les statuts du parlement, interrogé les vieillards et surtout les anciens curés, demandé des informations aux communautés religieuses, puis j'ai réuni toutes ces données pour en former ce petit ouvrage que je vous dédie. Il n'a d'autre titre à votre bienveillance que son exactitude.

Inutile d'y chercher un style fleuri, des épisodes entraînants, des faits extraordinaires, non rien de tout cela, mais en retour, des citations exactes, des traditions fidèles et des narrations vraies.

J'ai travaillé pour vous et pour vous seuls, car je n'ai pas la prétention d'être lu par les étrangers à la paroisse et comme le disait le bon père Zacharie Lacasse, o.m.i. (1845-1921), natif de Saint-Jacques-de-l'Achigan, que vous connaissez tous, « J'ai lieu de croire que ce livre ne verra d'autres rayons que ceux de votre armoire. »

D'ailleurs ces milles détails que je donne, ces récits intimes dans lesquels je me délecte, ne peuvent intéresser que vous, paroissiens de Sainte-Élisabeth¹. Nous causerons donc ensemble et en famille de ceux que nous avons aimés, des établissements que vous avez fondés et qui sont votre gloire et des travaux que vous avez exécutés au prix des plus grands sacrifices. Parmi les personnes que j'ai consultées, je dois mentionner : révérends Thomas-Léandre Brassard², Joseph Quevillon³, Louis-Ignace Guyon⁴, Alfred Dupuis⁵, Hildège Dupuis; Messieurs Charles Lévesque⁶, Jean-Baptiste Forget, Louison Forget, Jean Bacon, Hyacinthe Geoffroy⁷, François Forget, Charles Lefebvre, Jean-Baptiste Robillard, Antoine Savoie⁸, Narcisse Lacasse⁹, et Ant. Lafond; Mesdames Brissette¹⁰, Lacasse¹¹ et mademoiselle Élisabeth Goulet¹²

¹ À remarquer qu'en 1850 et 1851, la déposition des registres au district fut signée par Dubois, protonotaire à Montréal, pour la paroisse de Sainte-Élisabeth de Bayonne. Le nom de cette municipalité de devrait-il pas avoir pour appellation Bayonne ? Ce serait un très beau nom de la vieille France et il serait unique au Canada, je crois bien. Ce nom éviterait bien des erreurs et des confusions avec toutes ces localités qui ont pour nom Sainte-Élisabeth dans la province de Québec. Note de J.-Hector Geoffroy. Les notes subséquentes seront indiquées JHG

² Thomas-Léandre Brassard, 4^e curé, décédé à Saint-Michel-des-Saints le 27 novembre 1891 et inhumation dans cette paroisse le 1^{er} décembre de la même année. Il était âgé de 86 ans, 61 ans de prêtrise. J.H.G.

³ Joseph Quevillon, 5^e curé, décédé à Pittsfield, Mass., E.-U., le 6 août 1891, inhumé à Saint-Vincent-de-Paul de l'Île-Jésus le 8 août 1891. Ce prêtre vint faire une visite à Sainte-Élisabeth sur l'invitation de monsieur Alfred Dupuis. Il monta en chaire, monsieur Dugas étant vicaire à ce moment, a pu longuement converser avec lui. C'était en 1886. À sa mort, il était âgé de 86 ans, 62 ans de prêtrise. JHG

⁴ Louis-Ignace Guyon, 6^e curé, décédé à Saint-Eustache, étant chanoine-curé de cette paroisse, le 21 août 1894, inhumé le 25 du courant. Il était âgé de 78 ans, 51 ans de prêtrise. JHG

⁵ Alfred Dupuis était le 7^e curé et le compagnon de monsieur Dugas (1882-1889), Hildège Dupuis (1838-1907), son frère, était vicaire de 1860 à 1867. JHG

⁶ Charles Lévesque, époux de Théotiste Goulet, père et mère du révérend père Léon Lévesque, clerc de Saint-Viateur, décédé trappiste à Tracadie, N.B. JHG

⁷ Hyacinthe Geoffroy, frère de Jean-Baptiste, était le grand-père de Daniel Geoffroy, de Marie et Clara, ses sœurs. JHG

⁸ Antoine Savoie, sacristain au-delà de 50 ans, décédé le 8 mai 1897 âgé de 87 ans environ. JHG

⁹ Narcisse Lacasse, notaire, décédé le 27 décembre 1892 à 72 ans, dont l'épouse était Mathilde Brissette, décédée à Montréal, le 29 août 1911, âgée de 91 ans. Elle était la sœur de Prosper Brissette, marchand. JHG

¹⁰ Madame Prosper Brissette, née Anastasie Lévesque, fille de Joseph Lévesque et de Judith Bonin, était la sœur des abbés Élie et Prosper Lévesque. JHG

Tous ces témoins, à l'exception de trois sont descendus dans la tombe, de sorte qu'aujourd'hui, ce serait en vain qu'on voudrait appeler des témoins oculaires de ces premiers temps de la paroisse. Je n'en ai moi-même rencontré que deux ou trois, contemporains de l'établissement de Sainte-Élisabeth.¹³

J'ai la confiance que ce petit ouvrage aura sa place dans chaque famille, ainsi vous ramènerez par là vos ancêtres au foyer et vous aurez toujours présents à la mémoire des faits que le temps aurait bien effacés. Vous n'aurez ensuite qu'à le mettre entre les mains de vos enfants pour leur faire connaître les temps anciens de votre belle paroisse, car la gloire de vos ancêtres est un bien familial, c'est comme un vêtement brillant que nous aimerons toujours à porter : « Gloria patrum, gloria filiorum » (Traduction : La gloire du père, la gloire du fils).

N'allons jamais oublier le souvenir de leurs vertus et de leurs dévouements : plus d'un siècle s'est écoulé depuis la fondation (1798) de votre paroisse, mais à mesure qu'on s'éloigne du berceau, notre amour, notre reconnaissance et nos généreux sentiments doivent augmenter en proportion et devenir de plus en plus vivaces.

Alphonse-Charles Dugas, prêtre

¹¹ Madame Lacasse, née Mathilde Brissette. JHG

¹² Voir note 50.

¹³ Monsieur l'abbé Alphonse-Charles Dugas a rédigé cette dernière phrase probablement entre 1891 et 1895 alors qu'il était curé à Sainte-Barbe, paroisse que j'ai visitée le 8 août 1956. Durant son stage à Sainte-Barbe (Montérégie, mrc Haut-Saint-Laurent), il a aussi écrit l'histoire de cette paroisse, m'a dit monsieur le curé. (Je n'ai jamais vu ni le manuscrit, ni le livre imprimé sur l'histoire de Sainte-Barbe. RO)

Monsieur Dugas écrivait donc : « Avant de risquer tout l'ouvrage projeté, j'ai voulu vous en soumettre, au moins les grandes lignes, dans un premier chapitre; à vous de décider si cet ouvrage peut vous intéresser ! » Qui fut ce « vous » qui nous laisse supposer que ce fut le responsable de la non publication de cette histoire ? JHG

« Sur la fin, le rôle du seigneur, pour ne parler que de celui-là, a pu sembler décroître. Seigneurs et censitaires commencent à donner l'impression de deux classes juxtaposées plutôt que coordonnées ou hiérarchisées. C'est que des organes de remplacement, la paroisse, le curé, le capitaine de milice, l'intendant se sont glissés entre habitants et seigneurs, ont absorbé une partie du rôle de ces derniers. »

GROULX, Lionel, 1952: Histoire du Canada français depuis la découverte, 2e éd., Tome 2. Montréal, L'Action nationale, 1952. P. 143 (Document cité, sans date, mais probablement des années 1720; extrait d'un document signé par Vaudreuil et Bégon.)



Manuscrits de la troisième boîte (sur sept) du fonds A.-C. Dugas conservés chez les Clercs de Saint-Viateur (4700 boulevard Saint-Laurent, Montréal)

Rangée du haut, de gauche à droite :

- 1) 1^{er} cahier de notes - Sainte-Élisabeth, 1889. 297 pages. Le cahier se termine par : « C'était bien le type de... »
- 2) 2^e cahier de notes sur la paroisse de Sainte-Élisabeth : 1798-1889 (rédaction définitive d'après les notes du 1^{er} cahier) JHG
- 3) 3^e cahier de notes (suite) Chapitre V : administration de Thomas-Léandre Brassard, 1836-1844 (rédaction définitive d'après les notes du 1^{er} cahier) La suite et fin est perdue.
- 4) Autre cahier de notes sur la paroisse de Sainte-Élisabeth.
- 5) Les origines de la providence. 12 p.
- 6) Décès de l'abbé Alfred Dupuis, curé de Sainte-Élisabeth. – lettres de condoléance.

Deuxième rangée :

- 7) Journal A.-C. Dugas alors vicaire à Sainte-Élisabeth : 1882-1889. Le journal commence en 1884.
- 8) Notes sur la paroisse de Saint-Clet.
- 9) Correspondance en rapport avec l'histoire de Saint-Liguori. 99 pages
- 10) Nouvelle-Acadie.

Troisième rangée.

- 11) Messire Jean Bro.
- 12) Lettres et papiers divers concernant l'histoire de Sainte-Élisabeth (une enveloppe)

EN GUISE D'AVANT-PROPOS

LE CHANOINE ALPHONSE-CHARLES DUGAS HISTORIEN DE LA PAROISSE DE SAINTE-ÉLISABETH



Le chanoine Alphonse-Charles Dugas (1858-1924)

Notice biographique par l'abbé Élie-J. Auclair¹⁴:

Nous avons inhumé hier (24 octobre 1924) à Saint-Polycarpe de Soulanges, dans le sous-sol de l'église, dont il était le curé depuis huit ans, les restes mortels de monsieur le chanoine Alphonse-Charles Dugas, un fils de Joliette et de son "collège", qui était resté attaché par toutes les fibres de son cœur à son Alma Mater et à sa région.

Joliette, qu'on me permette de le dire tout de suite, a magnifiquement fait les choses pour reconnaître l'affection de ce fils aimant qui vivait loin. On est venu nombreux, de là-bas, à ses funérailles. L'évêque, mgr Guillaume Forbes (1865-1940, évêque de Joliette, 1913-1928) lui-même, le père Louis-Joseph Morin (1869-1931), vice-supérieur du séminaire, le père Émile Foucher (1861-1937), maître des novices chez les Viateurs, le maire de la ville, monsieur l'avocat Joseph-Émery Ladouceur (1878-1941), l'ancien maire (1921-1928), monsieur l'avocat Édouard Guibault (1875-1891), et beaucoup d'autres que je ne nomme pas, car ils sont trop nombreux, ont fait

¹⁴ Élie-J. AUCLAIR, Saint-Polycarpe de Soulanges, 25 octobre 1924, in Gerbes de souvenirs ou mémoires, épisodes, anecdotes et réminiscences du Collège Joliette, par l'abbé Alphonse-Charles Dugas, édité et présenté par Léo-Paul Hébert, clerc de Saint-Viateur, tome troisième, Joliette, 1994, p.438-446

l'assez long voyage du pays de Joliette à celui de Soulanges, pour venir rendre les derniers hommages à cet ami si sincère et si vrai. Quatre-vingts prêtres d'ailleurs, de Joliette, de Montréal et surtout de Valleyfield, faisaient couronne à l'évêque mgr Raymond-Marie Rouleau (1866-1931, évêque 1923-1926), qui présidait et a chanté le service funèbre, et toute la paroisse de Saint-Polycarpe, comme aussi celle de Saint-Clet, dont monsieur Dugas fut curé pendant vingt et un ans (1895-1916), composaient une assistance des plus imposantes. Mais, j'insiste, la délégation de Joliette, à elle seule, était plus significative que la plus éloquente des oraisons funèbres.

Du sein de l'éternel séjour, où j'aime à le voir déjà heureux, le bon Joliettain qu'était mon vénéré et très cher curé a dû être bien content. Le champ des hypothèses étant à ce sujet très vaste, j'imagine qu'il aura invité, de là-haut, le père Pascal Drogue-Lajoie (1826-1919), le père Cyrille Beaudry (1835-1904), le père Charles Ducharme (1886-1913), le père Olympe Joly (1831-1918) à regarder, en ce 24 octobre, vers Saint-Polycarpe, où affluaient leurs fils, ecclésiastiques et civils. L'auteur estimé des Gerbes de souvenirs (1914, tome 3, 1994¹⁵) le méritait, mais aussi on ne pouvait plus et mieux faire pour honorer sa mémoire.

Monsieur Dugas avait eu 66 ans le 8 août 1924, étant né à Saint-Liguori de Montcalm le 8 août 1858. Il avait 42 ans de sacerdoce, ayant été ordonné, à Montréal, par feu mgr Édouard-Charles Fabre (1827-1896), le 16 avril 1882¹⁶. Il séjourna jusqu'en septembre 1882 au presbytère de Saint-Jean-de-Matha. Il fut neuf ans vicaire, dont sept à Sainte-Élisabeth de Joliette (1882-1889) et deux à Berthier (1889-1891). Nommé curé à Sainte-Barbe, près de Valleyfield, en 1891, il se trouva, en 1892, à la création du diocèse, à faire partie du clergé de mgr Joseph-Médard Émard (1853-1927, évêque, 1892-1922). Après quatre ans de cure à Sainte-Barbe (1891-1895), il fut nommé à Saint-Clet qu'il administra vingt-et-un ans (1895-1916). En mai 1916, il succédait au curé Zéphirin Auclair (1850-), à Saint-Polycarpe-de-Soulanges, où il vint de mourir après huit ans d'administration (1916-1924). À l'installation du chapitre diocésain de Valleyfield, le 7 avril 1920, monsieur Dugas prenait rang, avec le titre de doyen, parmi les nouveaux chanoines. Il était vicaire forain¹⁷ depuis une dizaine d'années.

¹⁵ Édité par le père Léo-Paul Hébert, clerc de Saint-Viateur.

¹⁶ À l'invitation de l'évêque, A.-C. Dugas se rend à Saint-Jean-de-Matha pour aider le curé Philippe Bérard curé du lieu de 1878 à 1882. Il demeura à cet endroit du 10 mars 1882 jusqu'à la mi-juillet (?) de la même année. Cf. Journal manuscrit tenu par A.-C. Dugas de mars à juillet 1882 (Maison provinciale des clercs de Saint-Viateur, Montréal).

¹⁷ Vicaire nommé par l'évêque diocésain, pour un temps fixé par le droit particulier, mais il n'est pas lié à celui d'une paroisse déterminée. Il est chargé de promouvoir et de

Monsieur Dugas, ai-je écrit dans La Presse (22 octobre 1924) au lendemain de sa mort, était un excellent curé, simple et sans prétention, hospitalier et affable à la manière des anciens, éclairé et instruit, fidèle au poste et ponctuel, réservé et distant, mais tout dévoué aux âmes. Il avait à cœur de bien enseigner à son peuple. Il parlait plutôt d'abondance, ne se privait pas de répéter les mêmes choses et insistait surtout sur la direction pratique. Ce serait exagéré de dire qu'il était très éloquent. Ses sermons et ses prêches pourtant respiraient la plus entière conviction. On sentait qu'il s'oubliait lui-même et parlait uniquement pour le bon Dieu. Au confessionnal, il avait la charité d'une mère. Les gens qui défilent aujourd'hui devant ses restes mortels répètent tout naturellement que monsieur Dugas était un saint prêtre. Ce digne curé était aussi un bon ouvrier de la plume. Jeune encore (44 ans), il écrivit (1902) l'histoire de sa paroisse natale, Saint-Liguori. Dans la suite, il a publié nombre d'opuscules. Son oeuvre principale, c'est ou ce sont, sans doute, ses deux volumes de Gerbes de souvenirs sur le Collège Joliette, aujourd'hui séminaire diocésain. Il y a là une mine précieuse de renseignements et de faits, concernant Joliette, son collège et sa région, où les historiens de l'avenir auront plaisir à s'alimenter. S'il n'avait aucune prétention au grand style, ni même au style soutenu, monsieur Dugas avait le constant souci de l'exactitude et de la précision. Ses livres peuvent être moins élégamment écrits que d'autres, bien qu'ils le soient correctement, mais, à cause de leur documentation très sûre, ils resteront.

Descendant d'Acadiens et élève de Joliette, monsieur le chanoine Dugas avait dans l'âme, plus que personne, l'amour du pays de ses ancêtres et celui de son cher collège. Les nouveautés lui paraissaient étranges, et il ne comprenait pas qu'on n'aimât point les traditions et les anciens.

Ce jugement peut-être un peu sommaire, sur l'homme et sur son oeuvre, exprime toujours bien ma pensée. Je voudrais cependant le développer encore et y ajouter, surtout pour les Joliettains, à qui ces lignes sont destinées, quelques réflexions.

Canadien de naissance et Acadien d'origine, monsieur Dugas savait unir, en des proportions nuancées et délicates, ces deux affections, au pays qui l'avait vu naître et à celui de ses ancêtres, dans un culte unique aussi profond que son cœur. Passionné d'histoire, très versé dans la connaissance des faits et des œuvres de celle du Canada et de celle de l'Acadie, il suivait au jour le

coordonner l'action pastorale commune dans le vicariat forain, de veiller à ce que les clercs de son district remplissent leur office avec soin. Il a l'obligation de visiter les paroisses de son district selon les directives portées par l'évêque diocésain. Code de droit canonique. Wikipédia

jour les événements avec un sens d'observation très aigu et une pointe d'émotion qui perçait souvent. Le voyage en Acadie, organisé par Le Devoir l'été dernier (1924), et qui a remporté un si complet succès, a été sûrement l'une des grandes joies de sa vie. Je déjeunais chez lui tous les matins et nous en parlions tous les jours. Comme il a regretté que sa santé délabrée ne lui permette pas de se compter au nombre des chers pèlerins au pays d'Évangéline. «C'est bien, disait-il, c'est très bien ! Mais c'est, ce voyage, un acte de justice. Le Canada reconnaît enfin l'Acadie. L'Acadie ne l'oubliera jamais.»

Et puis, il y eut ces fêtes de Verdun, à Montréal, en septembre 1924, que, sur l'invitation de mgr Joseph-Arsène Richard (1859-1945), son ami d'enfance et de toujours, le premier évêque acadien, mgr Édouard-Alfred LeBlanc¹⁸, vint présider. Monsieur Dugas put y assister. Cette fois, ce fut sa dernière joie. Quel compte rendu enthousiaste il m'en faisait le lendemain et quelle excursion pittoresque et animée nous fîmes de nouveau ensemble, en une heure trop courte, ce matin-là, en Acadie toujours. Le Verdun de mgr Richard, selon lui, c'était, dans Montréal, comme une petite Acadie. Il n'était pourtant pas envieux, mais, franchement, il était bien un peu jaloux de son ami, d'une jalousie pieuse et sainte, par exemple ! «Mgr Richard est bien heureux», faisait-il, et sa physionomie en disait plus long encore.

Et Joliette ! Je l'ai dit déjà, il n'avait rien au cœur de plus cher avec l'Acadie. Les progrès constants de la ville et du diocèse lui étaient une cause d'indicible jouissance. Aucun événement ne lui était étranger de ce qui se passait là. Mgr Joseph-Alfred Archambault (1859-1913, évêque, 1909-

¹⁸ Né à Saint-Bernard (NÉ), Édouard LeBlanc entreprend à l'âge de 19 ans ses études au Collège Saint-Joseph de Memramcook. En 1891, il joint les rangs du tout nouveau Collège Sainte-Anne, puis, en 1895, lorsqu'est fondé le Séminaire du Sacré-Cœur à Halifax, il s'inscrit aux études théologiques.

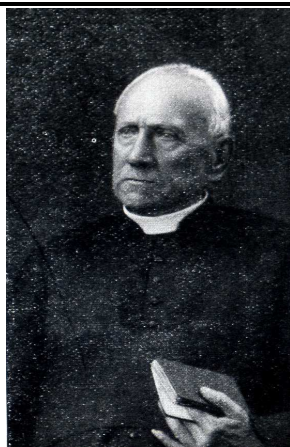
Le 29 juin 1898, à l'âge de 27 ans, il reçoit l'onction sacerdotale des mains de Mgr Cornelius O'Brien, archevêque d'Halifax. Il devient un des deux premiers Acadiens de la Baie Sainte-Marie à être ordonnés prêtre. Après trois ans comme vicaire à Meteghan, le père LeBlanc devient curé de plusieurs paroisses du diocèse d'Halifax, dont celle de Saint-Bernard, son village natal. C'est à cet endroit qu'il entreprend la construction d'une imposante église en pierre.

En 1912, le Vatican nomme Édouard-Alfred LeBlanc évêque du diocèse de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. C'est une grande victoire pour les leaders acadiens puisque LeBlanc est le premier Acadien à se voir confier un épiscopat. Il contribuera d'ailleurs grandement au développement de l'Acadie, participant à la fondation de la paroisse l'Assomption à Moncton, de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, en plus d'être un acteur important pour la nomination du deuxième évêque acadien, Mgr Patrice-Alexandre Chiasson. Source : Wikipédia

1913), il me le confiait il n'y a pas quinze jours, l'avait naguère pressenti, l'invitant à aller travailler aux archives et aux annales du nouveau diocèse. Il ne crut pas pouvoir accepter, son devoir lui paraissant être de rester au poste que la Providence lui avait assigné. Quel archiviste précis et quel annaliste fidèle il eut été cependant !

Quand parut, en septembre 1922, le beau livre du père Pierre Robert, cleric de Saint-Viateur, la Vie du père Louis Querbes¹⁹, où de si éloquentes pages sont consacrées aux fondations des Viateurs au Canada et aux États-Unis, j'eus l'occasion de faire remarquer à mon cher curé que ses Gerbes de souvenirs avaient été largement mises à contribution par le regretté supérieur général. Il en était ravi et fier à bon droit. Où d'ailleurs le père Robert aurait-il pu mieux s'alimenter et se documenter que dans les écrits, toujours si précis et si exacts, de monsieur Dugas? Outre son importante compilation, qu'il a intitulée Gerbes de souvenirs, que de fois, l'infatigable chercheur, sous ses initiales bien connues A.-C. D., n'a-t-il pas publié des choses intéressantes soit sur Joliette et ses alentours, soit sur l'Acadie. Et, en conversation, quand il parlait des Lajoie, des Beaudry et autres hommes marquants du Collège Joliette, comme encore quand il évoquait le souvenir de monsieur Alfred Dupuis (1816-1889), "mon curé" (1860-1889) disait-il, avec qui il avait été vicaire sept ans à Sainte-Élisabeth, le temps passait vite, je vous l'assure.

¹⁹ Louis Querbes, 1793-1859.



Le père Pascal Drogue-Lajoie, c.s.v.

Photo extraite de : Notice sur le père Pascal Drogue-Lajoie, 4^e supérieur général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur²⁰ (Jette-Bruxelles, Imprimerie De Boeck, (S.d.) (Page frontispice)

Je m'en voudrais de ne pas souligner qu'il garda toujours également un souvenir de respectueuse gratitude aux dames du Sacré-Coeur²¹, qui avaient été autrefois, à Saint-Jacques, les éducatrices de sa mère, cette mère à qui il conservait un vrai culte et dont il relisait si pieusement les précieuses lettres. Les Sœurs de Sainte-Croix²² pareillement, où il eut pas moins de quatre (?) de ses sœurs²³, et les Sœurs de Sainte-Anne²⁴, où il comptait je ne sais combien de parentes, lui étaient très chères, devant Dieu. Mais il les aimait de loin, si j'ose ainsi dire, car il était d'une sévérité dans toutes ses relations qui était bien un peu outrée et ne permettait guère les épanchements.

²⁰ Pascal Drogue-Lajoie (1826-1919) accepte la fonction d'instituteur à Sainte-Élisabeth, sur recommandation du curé Alfred Dupuis, poste qu'il occupera durant une année scolaire (1846-1847). Il était alors âgé de 20 ans. Il fut supérieur général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur de 1890 à 1919.

²¹ Communauté fondée à Paris en 1800 par sainte Madeleine-Sophie Barat qui avait été autrefois (1842-1853) les éducatrices de sa mère, Rosalie Martin (1829-1905).

²² Communauté fondée en France en 1841, Le Mans, par Basile Moreau, c.s.c. et Léocadie Gascoin. Source : Wikipédia

²³ Élisabeth, 1853- , Rosalie, 1861- , Emma, 1867- . Registres de l'état civil de Saint-Jacques-de-l'Achigan et de Saint-Liguori.

²⁴ Communauté fondée à Vaudreuil en 1850 par Esther Blondin devenue bienheureuse Mère Marie-Anne. Wikipédia

J'ai l'air peut-être de laisser entendre que monsieur le chanoine Dugas n'était pas beaucoup affectionné aux paroisses qu'il dirigeait. Ce serait commettre la pire des injustices. Le coeur d'un homme de bien a cet avantage de pouvoir se donner tout entier, même en se partageant, selon ce vers du poète, parlant de l'amour d'une mère pour son fils.

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Le curé Dugas aimait ses paroissiens en Dieu et pour Dieu. Il était charitable de toutes façons. J'en sais quelque chose ! S'il gourmandait en chaire, plus souvent peut-être qu'il ne l'aurait fallu, c'est qu'il voulait le bien, des moeurs sévères, du bon ton et de la dignité, c'est qu'il aimait profondément les âmes. Ses paroissiens de Saint-Polycarpe, de Saint-Clet et de Sainte-Barbe, et même ceux de Berthier et de Sainte-Élisabeth, où il fut vicaire en ses jeunes années, n'ont pas perdu son souvenir. Monsieur le chanoine Arthur-Omer Houle (1860-1934) en témoignait l'autre soir.

Enfin, monsieur Dugas aimait ses confrères, ses voisins du diocèse de Valleyfield en particulier. Il affectionnait ces réunions de prêtres aux quarante-heures et ces bonnes visites aux confrères qui étaient autrefois, mieux qu'aujourd'hui, de tradition. Les uns après les autres, les anciens disparaissaient autour de lui. Il se sentait vieillir et tâchait d'être accueillant aux jeunes. Vicaire forain depuis plusieurs années, il ne s'imposait pas et s'efforçait de rester frère et ami avec tout le monde. Son apparente sévérité pouvait tromper de prime abord ceux qui le connaissaient moins. On était vite mieux avisé, quand on le pénétrait bien.

Monsieur le chanoine Dugas était malade depuis près de deux ans. En juillet 1923, il avait dû suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'est pourtant assez soudainement qu'il a été emporté par une crise d'urémie, dont il souffrait depuis deux jours seulement. La veille de sa mort, il avait eu la consolation et la joie, lui dont l'esprit de foi était si vif et si profond, de recevoir la visite de mgr Rouleau, son évêque. Le jour même, son vicaire, monsieur l'abbé Edmond Patenaude, le communia, et monsieur le chanoine Louis-Ubalde Mousseau, de Valleyfield, un enfant de la paroisse, l'administra. Il est mort le 21 octobre, jour de la fête de saint Viateur, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer à L'Action populaire (hebdo de Joliette, 1913-1970), comme si le jeune saint, que le vénéré père Louis Querbes donna pour patron et protecteur à ses clercs paroissiaux, avait été député par les anciens de Joliette pour venir au devant de leur grand ami et de leur historien préféré.

Plus encore que le mal qui le minait, et dont il ne voulait jamais parler, les vides que la mort faisait autour de lui l'affectaient douloureusement. Ainsi en fut-il en particulier des morts récentes de monsieur le chanoine Olivier Laferrière (1854-1924) et de monsieur le chanoine Louis-François Bonin (1848-1924, 1^{er} octobre), deux de ses meilleurs amis. Au sortir de la crypte funéraire de la cathédrale de Joliette, après le service de monsieur Bonin, il dit à monsieur le chanoine Arthur-Omer Houle: «Serrons les rangs, mon ami, notre tour arrive !»

Eh oui ! Son tour est venu. Il s'en est allé vers le Dieu qu'il a généreusement servi. Il est bien heureux !

Je l'aimais, mon curé. Il avait du cœur et il a été bon pour moi, comme pour tous. Je m'incline avec un profond respect devant sa tombe qui voisine, sous l'autel de Saint-Polycarpe, avec celles de mes deux oncles, les curés Magloire (n. 19 septembre 1846 – ordination 19 décembre 1869 par mgr Ignace Bourget – d. 11 décembre 1911) et Zéphirin (14 décembre 1850 – 23 décembre 1876 par mgr Édouard-Charles Fabre – d. 2 avril 1914) Auclair. Je m'incline et je prie Dieu de leur donner, au regretté chanoine et à mes chers oncles et bienfaiteurs, le repos et la félicité de son éternité bienheureuse !

Requiescant in pace. Amen.

(Premier cahier²⁵)

Chapitre I

LA FONDATION

La paroisse de Sainte-Élisabeth appartenait, lors de sa fondation, au comté de Warwick dans le district de Montréal. Il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots sur les formations et les transformations qu'a subies l'ancien comté de Warwick (1792-1829). Après la conquête, le Canada était destiné à devenir province anglaise (province of Quebec) et protestante selon les visées de ses nouveaux maîtres. Et pour cela on commença à tout angliciser, on fit de nouvelles divisions électorales auxquelles on donna des noms anglais comme on pourra le voir plus bas, on voulut aussi faire disparaître la religion catholique pour lui substituer la religion anglicane. Mais la religion avait ses évêques et ses prêtres pour prendre ses intérêts et la nationalité, outre ces évêques et ces prêtres, comptait pour la sauvegarder des Canadiens influents qui n'ont cessé de réclamer leurs droits que lorsqu'ils les eurent obtenus.

²⁵ Selon l'abbé J.-Hector Geoffroy, Alphonse-Charles Dugas aurait fait une rédaction définitive pour les deux premiers cahiers, dont le premier couvre l'histoire des débuts de la paroisse et la fondation (1798-1808), l'administration de Benjamin Keller (1808-1827), Édouard Labelle (1827-1829) et Louis-Moïse Brassard (1829-1836); le deuxième cahier couvre l'administration de Thomas-Léandre Brassard (1836-1844). Ces deux cahiers furent rédigés de façon définitive alors qu'il était curé à Sainte-Barbe en l'année 1891.

Le troisième cahier, soit l'administration de monsieur Joseph Quevillon (1844-1850) et Ignace Guyon (1850-1860) a été rédigé d'après un cahier de notes - et non une rédaction définitive - de monsieur Dugas. Monsieur Geoffroy dit qu'il a groupé celles-ci le mieux possible sous des titres communs.

Voici ce que l'abbé Geoffroy dit au sujet de ces notes : « J'ai la certitude que les notes sur l'administration de monsieur Ignace Guyon sont bien incomplètes. Il est aussi bien évident, d'après les derniers mots écrits sur la toute dernière ligne de la dernière page du cahier de notes, qu'il existe un autre cahier. Où pourrait-il bien être ? C'est encore un grand mystère des « dieux ». Je ne l'ai pas trouvé aux archives du Séminaire de Joliette où sont déposés les cahiers et les papiers de monsieur Dugas. Monsieur le chanoine Edmond Patenaude, curé des Cèdres (Soulanges), vicaire de monsieur Dugas au moment de la mort de ce dernier n'a pas pu m'éclairer à ce sujet. Peut-être qu'un jour nous mettrons la main sur ce précieux cahier. »

« Oh! La grande fête quand un compérage survenait pendant le temps des récréations. M. le bedeau faisait alors appel à notre concours, et je crois bien que parmi les joies les plus enivrantes de l'homme, il faut mettre celle de sonner la cloche de sa paroisse vers l'âge de dix ans. C'était à qui s'emparerait des câbles, au grand désespoir de ce pauvre bedeau qui bougonnait: «Pas tant, pas tant de bedeaux, y en a toujours assez d'un par paroisse.»

Groulx, Lionel, Les Rapailages; vieilles choses vieilles gens. Montréal, Le Devoir, 1916, p. 77-78 («Quand nous marchions au catéchisme»)

Par la constitution qui entra en vigueur le 26 décembre 1791 (Acte constitutionnel), le Canada fut divisé en Haut-Canada et Bas-Canada. Et le 7 mai 1792, sous l'administration de Sir Alured Clarke (1745-1832), lieutenant-gouverneur (1791-1796), sortit une proclamation²⁶ qui divisait le Canada en 6 collèges électoraux urbains et en 21 collèges ou comtés électoraux ruraux. L'élection se fit dans le même été (10 juillet 1792) et le parlement ainsi constitué s'ouvrit le 17 décembre 1792. Il y avait 50 membres dont 35 Canadiens. Le comté de Warwick était représenté par messieurs Pierre-Paul Margane (n. 1743 – d. 1810), député de Lavaltrie (1792-1796) et Louis Olivier (n. 1758 – d. 1816), député (1792-1796; 1810-1814) à ce premier parlement. Cette division dura jusqu'au 5 octobre 1829 alors qu'il sortit une nouvelle proclamation faisant de nouvelles divisions basées sur l'accroissement de la population et changeant les noms de presque tous les anciens comtés et leur imposant des noms chers aux Canadiens-français. Les comtés formés par la constitution de 1792 étaient : Gaspé, Cornwallis, Devon, Hartford, Dorchester, Buckinghamshire, Bourg William-Henry, Richelieu, Bedford, Surrey, Kent, Huntingdon, York, Montréal, Quartier Est, Montréal Quartier Ouest, Effingham, Leinster, Warwick, Trois-Rivières, Saint-Maurice, Hampshire, Québec Haute-Ville, Québec Basse-Ville, Northumberland et Orléans.

²⁶ Le gouvernement représentatif de type britannique fait son entrée dans la vie politique bas-canadienne suite à l'adoption, au Parlement de la Grande-Bretagne le 10 juin 1791, de l'Acte constitutionnel (Constitutional Act) : Acte qui pourvoit plus efficacement pour le Gouvernement de la Province de Québec, dans l'Amérique du Nord; et qui pourvoit plus amplement pour le Gouvernement de la dite Province.

Le 14 mars 1829, on présenta un projet de loi pour la division nouvelle et plus commode de la province en comtés afin d'avoir une représentation dans l'assemblée plus égale que ci-devant, cet acte fut sanctionné le 17 août 1829 et proclamé par son excellence Sir James Kempt (1764-1854), administrateur (1828-1830), le 5 octobre de la même année. Par cette proclamation le comté de Warwick devenait le comté de Berthier du nom de l'ancien seigneur de Berthier (Alexandre Berthier, 1638-1708). Il comprenait les paroisses suivantes : Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Berthier, Île-Dupas, Lanoraie, Lavaltrie, Saint-Paul, Sainte-Élisabeth et les seigneuries d'Ailleboust, de Ramsay et les townships de Brandon et Kildare et une partie des seigneuries de Maskinongé et de Lanaudière. Les élections devaient se faire à Berthier.



Manoir seigneurial de Berthier.

Photo : Bibliothèque et archives nationales du Québec, collection initiale.

J'ai dit que dans l'acte de 1829, on donna aux comtés des noms chers aux Canadiens; en voici quelques-uns parmi les nouveaux : Beauharnois, Berthier, Chambly, Champlain, l'Acadie, L'Assomption, Lachenaie, Montmorency, Rouville, Saint-Hyacinthe, Sorel, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères.

La constitution de 1791 se maintint jusqu'en 1838, malgré les oppositions et les malaises entre la chambre d'assemblée et le conseil législatif, ce qui

causa des insurrections partielles; mais alors un changement était nécessaire et la chambre le demanda comme le seul moyen de faire disparaître les difficultés. Le 10 février 1838, le gouvernement impérial passa un acte afin d'établir des dispositions temporaires pour le gouvernement du Bas-Canada. La constitution de 1791 fut suspendue ainsi que les pouvoirs de la législature. Un conseil spécial fut nommé par la reine (Victoria, 1837-1901, née en 1819). Le comté de Berthier fut représenté largement dans ce conseil et par deux hommes marquants, les honorables Barthélemy Joliette (n. 1789 – d. 1850), fondateur de la ville de ce nom, élu en 1820 et de 1830 à 1832, et James Cuthbert (n. 1769 – d. 1849), seigneur de Berthier, élu de 1796 à 1811.

Le comté de Berthier fut divisé (14 juin 1853²⁷) en deux : Berthier et Joliette. Joliette comprenait : Saint-Paul, Saint-Thomas, Joliette, Sainte-Élisabeth, Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Mélanie, Saint-Ambroise, Saint-Jean-de-Matha et Saint-Alphonse-Rodriguez. Celui de Berthier : Berthier, Île-Dupas, Lavaltrie, Lanoraie, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert et Saint-Gabriel. À l'union des deux comtés, en 1841, le chef-lieu du comté de Berthier devint Sainte-Élisabeth comme la municipalité la plus centrale et l'une des plus importantes; elle eut aussi sa cour et son bureau d'enregistrement.

Cette cour et ce bureau d'enregistrement étaient logés dans une maison située sur la terre portant le numéro 1097 du cadastre seigneurial, et 292 du cadastre paroissial, terre sise à l'entrée du rang du Ruisseau Sainte-Élisabeth. Cette terre, à la fondation de la paroisse, appartenait à Charles Naud²⁸, père du premier prêtre de la paroisse, Louis Naud (1799-après 1842)²⁹. Le premier curé (1808-1827) de Sainte-Élisabeth, messire Joseph-Benjamin Keller (1783-1854) acheta cette terre, y bâtit la maison qui abrita la cour et le bureau d'enregistrement. Messire Keller en avait fait sa demeure habituelle. Cette maison fut démolie par monsieur Théodore Gadoury vers 1906.

²⁷ 16 Vict. Chap. 152.

²⁸ Époux de Marie-Louise Pagé.

²⁹ Voir le Dictionnaire biographique du Canada, vol. 7, 1836-1850.



Maison de Saint-Augustin, près de Québec, modèle de celle bâtie par monsieur Benjamin Keller, curé de Sainte-Élisabeth dans laquelle étaient logés la cour et le bureau d'enregistrement (Fonds J.-Hector-Geoffroy)

« Dans certaines régions, on exigeait que chaque marque choisie par tel colon soit consignée légalement dans un registre chez le juge de paix du canton. Ainsi, beaucoup de contestations étaient évitées. On "marquait" les jeunes moutons, lors de la tonte, au printemps. »

Lemieux, Germain, Vie paysanne, 1860-1900. Sudbury, Éditions Prise de parole, Laval, Éditions FM. 1982. P. 41

Le greffier de cette cour était monsieur Olivier Drolet³⁰ (ép. Eulalie Pelletier), père de Oscar et d'Auguste Drolet³¹, père aussi d'Armande Drolet (d. 1910), ép. de Gérard Dillon-Gernon (d. 1899, Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes), m. 1853 Sainte-Élisabeth, de Malvina Drolet, ép. de Misaël Palardy, médecin à Saint-Hugues-de-Bagot. En 1842, le bureau d'enregistrement et le chef-lieu furent de nouveau à Berthier ainsi que la cour. Il n'y avait autrefois que trois districts judiciaires, Québec, Trois-Rivières et Montréal, puis on en porta le nombre à sept; enfin en 1857, le pays fut divisé en vingt districts et le 6 mars 1858, les nouveaux districts furent proclamés : Joliette et Richelieu renferment maintenant les paroisses de l'ancien comté Warwick. Le comté de Berthier appartient au district de Richelieu et celui de Joliette forme avec Montcalm et L'Assomption le district de Joliette.

Sainte-Élisabeth se trouve dans la région de Lanaudière pour le sénat (1867-) et le conseil législatif (1862-1968) et est représenté dans ces deux chambres par les honorables J.-H. Bellerose n. 1820 – d. 1899)³² pour le Sénat (1873-1899) et Louis Sylvestre (1832-1914)³³ pour le conseil législatif (1889-1914).

Quant à son existence religieuse comme paroisse catholique, Sainte-Élisabeth se rattache directement au diocèse de Québec, car, à sa fondation le diocèse de Québec couvrait encore non seulement la province de Québec mais aussi le Haut-Canada, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'immense territoire du Nord-Ouest et c'est l'évêque de Québec qui a lancé le décret d'érection détachant ce territoire de Berthier et le plaçant sous le vocable de Sainte-Élisabeth, reine de Hongrie, dont on célèbre la fête le 19 novembre.

³⁰ Né à Québec le 31 janvier 1806, de François et de Marie-Louise Fiset; jumeau de Hector-Antoine devenu prêtre au Séminaire de Québec le 24 janvier 1830. Olivier Drolet marié à Notre-Dame de Montréal le 3 août 1831 à Eulalie Pelletier, fille de Toussaint Pelletier et de Marie-Élisabeth Lacoste. Olivier Drolet décédé à Sainte-Élisabeth le 4 septembre 1875 à 68 ans. Olivier Drolet acheta en 1831 la ferme du curé Benjamin Keller.

³¹ Époux de Élisabeth Lévesque.

³² L'honorable J.-H. Bellerose, député au fédéral. Voir Dictionnaire biographique du Canada, tome 12, pp. : 95-96. JHG

³³ L'Honorable Louis Sylvestre né le 12 février 1832 à Berthier-en-Haut, fils de Pierre Sylvestre et de Josephite Lavigne, études au Collège de l'Assomption, cultivateur à l'Île-Dupas; il épouse Marie-Louise Plante en 1852. Député de Berthier, 1871-1878, de nouveau élu en 1886, il fut appelé au Conseil législatif le 10 janvier 1890. Libéral. Son petit-fils, Gérard Sylvestre cultive encore cette terre à l'Île-Dupas. JHG

Trois évêques de Québec n.n.s.s. Pierre Denaut³⁴ (1797-1806), Joseph-Octave Plessis (1806-1825) et Bernard-Claude Panet³⁵ (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833) sont venus en visite pastorale à Sainte-Élisabeth et un quatrième évêque de Québec, mgr Joseph Signay³⁶ (1833-1850) a exercé la juridiction comme Ordinaire, sous le district de Montréal jusqu'au 13 mai 1836, où mgr Jean-Jacques Lartigue (1777-1840) devint évêque en titre de Montréal (1836-1840), diocèse dans lequel, Sainte-Élisabeth se trouve enclavée (jusqu'en 1904, érection du diocèse de Joliette).

« Le samedi la chaleur excessive et les maringouins qui abondaient, rendirent la marche un peu plus fatigante, quoique le chemin fût encore plus avantageux que le jour précédent. Une heure et demie de sommeil pris à la suite du déjeuner pour remplir ce que l'on avait perdu la nuit d'auparavant répara les forces mais retarda la marche, de sorte qu'à deux heures après-midi, au moment où l'évêque se réjouissait de voir arriver au devant de lui son cher secrétaire et l'abbé Morissette, son élève, sur les bords de la Rivière Verte, d'où il n'y avait plus que trois lieues à faire pour sortir du portage, il fut accueilli d'une forte pluie, qui vint humecter et le dîner frugal d'un peu de pain et de beurre qu'il commençait à prendre, et ses habits et sa personne, et ses compagnons et tous leurs effets. »

PLESSIS, Joseph-Octave, 1865: «Journal de deux voyages apostoliques dans le golfe Saint-Laurent et les provinces d'en bas, en 1811 et 1812», dans Foyer canadien, Québec, vol. 3, p. 73-280.

³⁴ Mgr Pierre Denaut est né le 20 juillet 1743 à Montréal. Il est ordonné prêtre le 25 janvier 1767. En 1797, il est nommé évêque de Québec. Mgr Denaut meurt en 1806.

³⁵ Mgr Bernard-Claude Panet est né à Québec le 9 janvier 1753 et ordonné prêtre en cette ville le 25 octobre 1778, fut élu coadjuteur de mgr Plessis en janvier 1806. Le pape Pie VII le nomma évêque de Saldes en Mauritanie, et coadjuteur de Québec, par une bulle datée du 12 août de la même année. Mgr Plessis le consacra, sous ce titre, à la cathédrale, le 19 avril 1801. Le 12 décembre 1825, il prit possession de son siège. Le 16 octobre 1832, il nomma Mgr Signay administrateur de son diocèse, et alla se retirer à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il mourut le 14 février 1833, âgé de 80 ans et 35 jours. Son corps repose dans le sanctuaire de la cathédrale, auprès de la tombe de mgr Plessis.

³⁶ Prononcer Sinaï. Joseph Signay, né en 1778 et décédé en 1850, archevêque de Québec de 1833 à 1850. Il fut le successeur de mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833).

**Paroisse de Sainte-Élisabeth (1799-2009)
fondée en 1799 par mgr Pierre Denaut³⁷**

Voici les noms des prêtres
qui ont desservi la paroisse de Sainte-Élisabeth,
fondée en 1799 par mgr Pierre Denaut (1743-1806),
10^e évêque de Québec :

(Mission de 1799 à 1808)

0 - Pouget, Jean-Baptiste-Noël, curé desservant, 1799 - 1808

Jacques-Philippe Serrand, vicaire desservant, 1799 - 1808

(Ouverture des registres : 1802)

1 - Keller, Benjamin, premier curé résident, octobre 1808 - octobre 1827

Serrand, Jacques-Philippe, vicaire, février 1820 - septembre 1820

2 - Labelle, Édouard, curé, octobre 1827 - septembre 1829

3 - Brassard, Louis-Moïse, curé, septembre 1829 - septembre 1836

L'Heureux, François, vicaire, septembre 1829 - novembre 1831

Brassard, Théophile, vicaire, décembre 1831- mai 1835

Chabot, Grégoire, vicaire, octobre 1835 - septembre 1836

(Érection canonique : 14 octobre 1834)

4 - Brassard, Thomas-Léandre, curé, septembre 1836 - octobre 1844

Desèves, François-Xavier, vicaire, octobre 1836 – octobre 1837

Bourassa, Jean-Baptiste, vicaire, novembre 1837 – août 1838

Beauregard, Joseph, vicaire, septembre 1838 – août 1840

Cyprien, Antoine, vicaire, septembre 1840 – septembre 1843

Boisvert, Alexandre, vicaire, juin 1840 - ...

Dufresne, Pierre, vicaire, juin 1841 – août 1841

³⁷ (1743-1806, 10^e évêque de Québec, 1797-1806)

5 - Quevillon, Joseph, curé, octobre 1844 – décembre 1850

Huot, Joseph, vicaire, octobre 1845 – septembre 1846
Huberdeau, Ubald, desservant, décembre 1849 – février 1850

6 - Guyon, Louis-Ignace, février 1850 – septembre 1860

Mireault, Marcil, vicaire, janvier 1859 – octobre 1860

7 - Dupuis, Alfred, octobre 1860 – avril 1889

Dupuis, Hildège, vicaire, janvier 1861 – octobre 1869
Brien, Joseph, vicaire, octobre 1866 – juillet 1877
Boucher, Anthime, vicaire, juillet 1882 – septembre 1882
Dugas, Charles, vicaire, octobre 1882 – septembre 1889

8 - Brien, Jean-Marie-Aristide, mai 1889 – septembre 1911

Beauchemin, Jean-Baptiste, vicaire, octobre 1889 – septembre 1890
Desnoyers, Jean-Alfred, vicaire, novembre 1890 – mai 1891
Gervais, Léopold, vicaire, mai 1891 – août 1891
Chalifour, François-Xavier, vicaire, septembre 1891 – juillet 1892
Desrosiers, Placide, vicaire, août 1892 – septembre 1893
Arbour, Augustin, vicaire, septembre 1893 – septembre 1894
Chagnon, Joseph, vicaire, septembre 1894 – juin 1895
Desjardins, Ludger, vicaire, juin 1895 – janvier 1897
Gravel, Zéphirin, vicaire, février 1897 – août 1897
Bourgeois, Alphonse, vicaire, septembre 1897 – décembre 1897
Lamoureux, Joseph-Émile, vicaire, décembre 1897 – décembre 1898
Brien, Jacques, vicaire, janvier 1899 – septembre 1911,
Beaudoin, Henri, vicaire, août 1910 – janvier 1912

9 - Ferland, Napoléon, chanoine, curé, septembre 1911 – octobre 1917

Forest, Amédée, vicaire, janvier 1912 – avril 1912
Lachapelle, Hermas, vicaire, mai 1912 – avril 1913
Dufort, Alcide, vicaire, avril 1913 – juillet 1914
Richard, Arthur, vicaire, juillet 1914 – avril 1916
Lafortune, Louis-Anne, vicaire, juillet 1914 – octobre 1915
Payette, Médéric, vicaire, octobre 1915 – septembre 1917
Pelletier, Joseph, vicaire, septembre 1916 – septembre 1917

**10 - Gagnon, Jean-Baptiste-Lucien, chanoine, curé
octobre 1917 – 30 novembre 1939**

Caumartin, Donat, vicaire, septembre 1917 – septembre 1918
Ricard, Damien, vicaire, septembre 1917 – septembre 1918
Forest, Rosario, vicaire, septembre 1918 – septembre 1921
Allary, Alcide, vicaire, septembre 1918 – 30 novembre 1939
Majeau, Roch, vicaire, octobre 1928 – septembre 1929
Bernèche, Albert, vicaire, septembre 1929 – mars 1932
Lavallée, Hermas, vicaire, janvier 1930 – octobre 1931
Riopel, Antonio, vicaire, mars 1932 – septembre 1933
Richard, Antonio, vicaire, mars 1932 – janvier 1940
Lalande, Médéric, vicaire, 16 septembre 1933 – 20 octobre 1943

**11 - Robert, Damien-A., chanoine, curé
1^{er} décembre 1939 – 16 septembre 1940**

Lavallée, Marcel, vicaire, janvier 1940 – 25 septembre 1940

**12 - Ferland, P.D., Hector, mgr, curé, 16 septembre 1940
– 12 juillet 1950**

Rondeau, Anselme, vicaire, 25 septembre 1940 – 6 septembre 1950
Fafard, Azellus, vicaire, 21 octobre 1943 – 21 février 1944
Gaudet, Gérard, vicaire, 5 février 1944 – 29 septembre 1959

13 - Allary, Alcide, curé, 12 juillet 1950 – 1^{er} mai 1962

Roy, Marcel, vicaire, 1^{er} septembre 1950 – 1^{er} mai 1967
Payette, Jean-Marie, vicaire, 30 septembre 1959 – 22 avril 1960
Aubin, Florian, vicaire, 24 septembre 1960 – 24 avril 1962

14 - Allard, Alcidas, curé, 1^{er} mai 1962 – 1^{er} mai 1968

Lanoie, Léo, vicaire, 1^{er} mai 1967 – juillet 1968

15 - Blouin, Fernando, curé, août 1968 – septembre 1977

Magnan, Jacques, vicaire, 1973 – septembre 1977

**16 - Houle, Émilien, curé, 1977 – 1981
(49 ans – 54 ans)**

17 - Gaudet, Pierre, curé, 1981 – 1984

18 - Bourgeois, Raymond, curé, 1984 – 1986

19 - Granger, Fernand, curé, 1986 – 1990

20 - Desroches, Claude, curé, 1990 – 1993

21 - Piette, Jean-Guy, curé, 1993 – 1996

22 - Gagnon, Louis-de-France, s.m., curé, 1996 – 2004

(418) 872-0900

23 - Lefebvre, Jean-Roch, curé, 2004 –

Enfin après avoir été bien longtemps dans l'archiprêtré de Berthier, Sainte-Élisabeth est devenue elle-même en 1853, le siège d'un vicariat forain³⁸ sous la présidence de monsieur Louis-Ignace Guyon d'abord, puis après quelques années d'interruption, sous la dépendance de monsieur Alfred Dupuis, qui fut archiprêtre à son tour jusqu'en 1876. Alors, mgr Édouard-Charles Fabre évêque de Montréal fit de nouvelles divisions par comtés, annexa Sainte-Élisabeth à Joliette et nomma le révérend père Pascal Drogue-Lajoie, curé de Joliette, vicaire forain, lequel fut remplacé, à son départ pour la France³⁹ par monsieur Prosper Beaudry (1838-1918), curé de Saint-Charles-Borromée (1880-1904).

La paroisse de Sainte-Élisabeth de Bayonne, ou simplement « Bayole » comme les anciens la nommaient en faisant une faute de prononciation, est située au confluent de la rivière Bayonne et du ruisseau Sainte-Élisabeth et comprenait, lors de sa fondation, une partie des seigneuries de Ramsay et d'Ailleboust, de Berthier, de Lanoraie, d'Autray et le township de Kildare. Ses bornes actuelles sont : au nord, Saint-Félix-de-Valois; au nord-est, Saint-Norbert; à l'est : Berthier-en-Haut; au sud, Saint-Thomas et à l'ouest : Saint-Ambroise et Sainte-Mélanie. Elle comprend une grande étendue de terrains de figure irrégulière en forme d'éventail dont la base serait les rangs de la

³⁸ Le vicaire forain est nommé par l'évêque diocésain, pour un temps fixé par le droit particulier, mais il n'est pas lié à celui d'une paroisse déterminée. Il est chargé de promouvoir et de coordonner l'action pastorale commune dans le vicariat forain, de veiller à ce que les clercs de son district remplissent leur office avec soin. Il a l'obligation de visiter les paroisses de son district selon les directives portées par l'évêque diocésain. Code de droit canonique.

³⁹ Il a été élu supérieur général des clercs de Saint-Viateur et il a séjourné en France et en Belgique durant 40 ans. Il meurt à Jette-Saint-Pierre (Belgique) à l'âge de 92 ans.

Rivière ou Saint-Antoine nord et sud. Puis se succédant du nord au sud les rangs : Saint-Pierre, le Haut de la Rivière Saint-Martin, Saint-Frédéric, Sainte-Émélie, le Ruisseau Sainte-Rose et la Chaloupe formeraient la tête.

Bien que la fille ne puisse pas comme sa mère, Sainte-Geneviève de Berthier, se mirer dans les eaux limpides du beau Saint-Laurent, ni jouir de ses ravissants coups d'œil et de ses splendides échappées de vue à travers les îles du lac Saint-Pierre, ni offrir aux étrangers le frais et l'ombrage de ses grands arbres qui bordent ses côtes, cependant « Bayonne » présente aussi un joli coup d'œil et ses champs fertiles sont richement arrosés par les rivières Bayonne, L'Assomption, la Chaloupe et le ruisseau Sainte-Élisabeth qui courent en serpentant confondre leurs eaux dans le Saint-Laurent. Nulle part ailleurs on peut admirer des plaines plus riches, des rangées de maisons et de dépendances plus opulentes et mieux bâties, des érablières de taille plus haute et plus robuste, des édifices religieux mieux entretenus et plus pieux, un cimetière plus artistiquement taillé et plus fréquenté, ni une population plus pieuse, plus intelligente et plus instruite.

La rivière Bayonne⁴⁰ prend sa source⁴¹ dans un joli petit lac appelé lac Berthier situé aux extrémités des paroisses de Saint-Gabriel-de-Brandon et de Saint-Jean-de-Matha et paie le tribut de ses eaux au Saint-Laurent à peu près à 200 arpents en aval de l'église de Berthier. Pour la rivière L'Assomption dont les eaux sont si claires et si limpides et qui offre ça et là de si jolis paysages, elle descend du sommet des Laurentides; elle prend sa source dans le parc Joliette, à 16 kilomètres au nord de Saint-Côme et après une course rapide de vingt lieues et grossie de plusieurs affluents, elle se mêle, elle aussi, aux eaux du grand fleuve, à Charlemagne. Dans son cours, elle arrose deux jolies petites villes et un gai village : Joliette et L'Assomption puis Saint-Paul-l'Ermite (Le Gardeur).

Le défrichement des terres de Sainte-Élisabeth date du milieu du 19^e siècle, comme on peut s'en rendre compte par les contrats de ventes des terres et par un recensement fait en 1831 par Hercule Olivier⁴² et Charles-A. Forneret⁴³, écuyers, et dans lequel on a inséré la date de concession des

⁴⁰ Ce nom lui vient sans doute du sieur Pierre de L'Estage, deuxième seigneur de Berthier qui avait pour patrie la ville de Bayonne en France. JHG

Dans Noms et lieux du Québec, 1994, page 47 : La Bayonne d'une longueur de près de 50 km, naît dans la région du lac Poitras, à 5 km au sud-ouest de Saint-Gabriel-de-Brandon et du lac Maskinongé.

⁴¹ N'en déplaise à l'auteur de l'histoire de Berthier. JHG

⁴² Époux de Julie Deligny en 1817 et de Marie-Claude Fauteux en 1833, veuve de Joseph Douaire de Bondy.

⁴³ Époux de Sophie Deligny, d'Élisabeth Barbier en 1843, et d'Anne Herrigan.

différents rangs de la paroisse : côte Saint-Antoine Nord et Sud, 1756, la Chaloupe, 1765; Ruisseau Sainte-Élisabeth, 1766; Sainte-Émélie, 1804; Saint-Frédéric, 1808; et le rang Sainte-Rose ou Sainte-Rosalie, en 1820, comme il est dit dans le rapport de ces deux messieurs. On verra plus loin l'époque de ces concessions qui, autrefois de Sainte-Élisabeth, forment aujourd'hui d'autres paroisses florissantes.

Un mot des seigneuries qui concourent à former la paroisse de Sainte-Élisabeth. La seigneurie de Berthier fut accordée à monsieur Alexandre Berthier (1638-1708) le 17 avril 1674, avec une augmentation à Pierre de l'Estage en 1732; elle appartient à la famille Cuthbert qui l'a achetée en 1765. Les seigneuries de Lanoraie et d'Autray concédées à différentes époques : 1637, 1647 et 1688 au sieur Jean Bourdon (1602-1668), de Lanoraie, et une augmentation le 4 juillet 1739 au sieur Jean-Baptiste Neveu, sont maintenant à la famille Bostwick⁴⁴, de Berthier; je crois que Sainte-Élisabeth se trouve dans les deux augmentations octroyées en 1732 et en 1739.



Vue arrière du manoir seigneurial de Berthier.
Photo : Bibliothèque et archives nationales du Québec, collection initiale

⁴⁴ Il s'agit du chef de famille Auguste Bostwick marié à Georgiana Cuthbert, de Merry Bostwick marié à Edward-Octavian Cuthbert, etc. Cette famille est originaire de Trois-Rivières.



L'honorable James Cuthbert⁴⁵ (1736?-1798) 2^e seigneur de Berthier

D'Ailleboust et de Ramsay, concédées en 1736, ont appartenu longtemps à monsieur Pierre-Louis Panet (1761-1812). D'Ailleboust appartient aujourd'hui au seigneur Pierre Lévesque⁴⁶. Kildare érigé en township en 1803, devint la propriété de Pierre-Paul Margane de Lavaltrie, écuyer. Sainte-Élisabeth faisait autrefois partie du comté de Warwick, dans le district de Montréal.



Manoir d'Ailleboust à Sainte-Mélanie

⁴⁵ James Cuthbert père achète la seigneurie de Pierre-Noël Courthiau, neveu de Pierre de l'Estage en 1765. James Cuthbert fils hérite de la seigneurie au décès de son père en 1798; il l'a conservée jusqu'à son décès le 5 mars 1849. Puis elle passe à l'un de ses fils Edward-Octavian Cuthbert (3 décembre 1826 - 23 juillet 1890). Le régime seigneurial est aboli en 1854.

⁴⁶ 1824-1906, fils de Mélanie Panet (1794-1872) et de Louis Lévesque (1782-1833)

La paroisse de Sainte-Élisabeth date du 14 octobre 1834 (érection canonique). La première fois qu'on a parlé de détacher de Berthier quelques concessions qui forment aujourd'hui Sainte-Élisabeth, c'est le 19 novembre 1794 où les habitants des rangs Saint-Esprit et Saint-Pierre présentèrent une requête à l'honorable James Cuthbert, seigneur de Berthier pour lui demander de leur permettre et de les aider à bâtir une chapelle et un presbytère. L'honorable Cuthbert répondit de la manière suivante aux habitants du rang Saint-Esprit et de celui de Saint-Pierre.⁴⁷



Église de Berthier

Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900

Fondation de la paroisse : 1727

Construction de l'église actuelle : 1783-1787

Début des registres paroissiaux : 1751

« Messieurs, amis et vassaux du Saint-Esprit et de Saint-Pierre.

J'ai eu l'honneur de votre requête du 19 novembre (1794) demandant que je consentisse à l'union des cantons Saint-Esprit et Saint-Pierre pour la bâtisse d'un presbytère avec une chapelle dedans.

Votre pétition est établie sur les principes si justes et raisonnables que j'y consens avec plaisir, et pour vous convaincre tous que (quoique protestant

⁴⁷ Pour cette lettre dont la date donnée par nous – celle de Dugas était incorrecte – nous avons préféré le texte complet donné par Stanislas-Albert Moreau dans son livre Précis d'histoire de la Seigneurie, de la paroisse et du comté de Berthier (1889), page 41 au résumé qu'en a fait Dugas. JHG

de profession), j'ai un grand respect pour l'Église de Rome, aussi bien que pour toutes les sectes de notre sainte chrétienne religion.

Vous en avez des preuves récentes dans les églises de Berthier et de Saint-Cuthbert auxquelles j'ai donné toute la pierre à chaux, le bois nécessaire pour les bâtir avec une belle et grande cloche à chacune, et, à l'église de Saint-Cuthbert, un grand portrait du patron de la paroisse.



Tableau de saint Cuthbert, à l'intérieur de l'église de Saint-Cuthbert, donné en 1785 par James Cuthbert, seigneur de Berthier. Le tableau a été restauré et se trouve dans l'église.

Je vous accorde, Messieurs, la même indulgence qu'ont eue les deux paroisses susnommées, c'est-à-dire que je vous promets de prendre les matériaux nécessaires tels que bois, pierres, chaux, etc. etc., pour bâtir votre presbytère et chapelle dans une partie de mes seigneuries. Et si dans le cours, je puis être utile à votre ouvrage, je serai toujours prêt à vous accorder tout ce qui est raisonnable.

Je suis, Messieurs, avec des vœux sincères pour votre prospérité spirituelle et temporelle, votre ami paternel et très humble serviteur.

James Cuthbert
Manoir de Berthier, ce 28 novembre 1794 »



No 18 : Le vieux manoir, Berthier-en-Haut (vue de l'avant)
(Pinsonneault, éditeur, Trois-Rivières, BNQ)



No 17 : Le vieux manoir, Berthier-en-Haut
(Vue de l'arrière, côté de la rivière)
(Pinsonneault, éditeur, Trois-Rivières)

« Les censitaires témoignent facilement de l'affection à leur seigneur. Ils sont fiers du manoir s'il est beau; ils recherchent volontiers le patronage de la famille seigneuriale qui y condescend de bon coeur. Nos habitants s'inclinent sans aigreur devant cette supériorité sociale. Philippe-Aubert de Gaspé nous raconte dans ses Mémoires un fait qui manifeste bien la courtoisie respectueuse de nos pères envers leurs seigneurs. Quand madame Taché, la seigneuresse de Kamouraska, sortait de l'église, le dimanche, tous les habitants déjà prêts à partir, tenaient leurs chevaux en arrêt. Avec galanterie, en avant d'eux tous, il [sic] laissaient passer la voiture de la noble dame. Puis, en longue file derrière elle, réglant leur marche sur la voiture seigneuriale, ils suivaient jusqu'à ce qu'elle débouchât dans l'avenue du manoir. Alors à mesure qu'ils passaient vis-à-vis de l'avenue et sans prendre garde que madame Taché eût le dos tourné, les habitants ôtaient leur chapeau et saluaient courtoisement. »

Groulx, Lionel, Chez nos ancêtres. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920. P. 73-74.



Manoir seigneurial de Berthier
(The Dominion illustrated, 1^{er} août 1891, page 112)



Scène d'hiver 1892 : l'entrée des terrains du manoir seigneurial de Berthier situé à l'arrière du Motel Canada (*La Vie berthelaise*, décembre 1977)

Forts de cette approbation et de l'aide du seigneur, les mêmes tenanciers adressent ensuite à sa grandeur Jean-François Hubert, évêque de Québec, le 13 janvier 1795, le placet suivant : À sa grandeur Jean-François Hubert⁴⁸, évêque de Québec, le respectueux placet des soussignés habitants du Saint-Esprit et de Saint-Pierre. Qu'il plaise à Votre Grandeur examiner les difficultés qu'ils ont de faire et exercer leur sainte religion par l'éloignement qu'ils ont de l'église de Berthier nous espérons de la bonté paternelle de Votre Grandeur, que vous nous permettez de bâtir un presbytère et une chapelle... »

Mais cette requête ne rencontrait pas les vues de monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget (curé de Berthier, 1799-1808) qui écrivait le 23 février à son évêque et appelant cette entreprise d'érection nouvelle de paroisse, un projet de malice pour le présent et dans le lieu où elle était demandée. Mgr Jean-François Hubert prit connaissance de la requête des dits habitants et de la lettre dans laquelle le curé manifestait ses sentiments hostiles au projet et le

⁴⁸ 1639-1797, évêque de Québec, 1786-1797.

8 octobre 1795 il répondit qu'il ne consentait pas à la bâtisse du presbytère et de la chapelle parce qu'il n'avait pas de prêtre à sa disposition. Le calme se rétablit bientôt et il ne fut plus question de la réunion de ces deux rangs pour la formation d'une nouvelle paroisse.

« Cependant une autre scène se passait au presbytère de la paroisse où le vieux curé, agenouillé depuis neuf heures du soir cessait d'invoquer Dieu: le priant de pardonner les péchés que commettaient ses paroissiens dans cette nuit de désordre: le mardi-gras [...] »

AUBERT DE GASPÉ, Philippe (fils), L'influence d'un livre. Roman historique. Québec, William Cowan & Fils (impr.), 1837. P. 44



Vue sur le pont bâti sur la rivière Berthier, par ordre du Général Haldimand (1781)

REQUÊTE ET DÉCRET

Mais un autre projet commençait à germer et à éclore dans l'esprit du curé Jean-Baptiste-Noël Pouget et du plus grand nombre des habitants du nord les plus éloignés de l'église paroissiale de Berthier. Il s'agissait de réunir les côtes Saint-Antoine, la Chaloupe, le Ruisseau, Sainte-Élisabeth et Saint-Pierre en une seule paroisse sous le vocable de Sainte-Élisabeth. Ce démembrement paraissait plus raisonnable que le premier et plus utile au salut des âmes, voilà pourquoi le curé se mit à la tête du mouvement et rédigea la requête suivante qu'on envoya à mgr Pierre Denaut, évêque de Québec et résidant à Longueuil. C'est le premier document d'importance qui se rapporte à la paroisse. Nous nous faisons un plaisir de le citer en entier, car outre la lumière qui en jaillira pour notre histoire, nous y apprendrons aussi l'obéissance et la déférence à l'autorité.

« La Messe finie, on se hâta se sortir pour assister aux criées. Ces criées qui se font régulièrement, le dimanche, à la porte des églises sont regardées comme de la plus haute importance par la population des campagnes; en effets toutes les parties des lois qui l'intéresse, police rurale, ventes par autorité de justice, les ordres du grand voyer, des sous voyers, des inspecteurs et sous-inspecteurs s'y publient de temps à autre et dans les saisons convenables; c'est pour eux la gazette officielle. Ensuite viennent les annonces volontaires et particulières; encan, de meubles et d'animaux, choses perdues, choses trouvées, etc. etc., tout tombe dans le domaine de ces annonces; c'est la chronique de la semaine qui vient de s'écouler. Ces criées sont confiées à un homme de la paroisse qui porte le nom de crieur, qui sait lire quelque fois, et bien souvent ne le sait pas du tout, mais qui rachète ce défaut par de l'aplomb, une certaine facilité à parler en public, et une mémoire heureuse qui lui a permis de se former un petit vocabulaire de termes consacrés par l'usage. Si l'on ajoute à cela le ton comique et original avec lequel il parle, les contresens et les mots merveilleusement estropiés, on aura quelque idée de cette scène quelque fois unique en son genre. »

LACOMBE, Patrice, févr. 1846: «La terre paternelle», dans Album littéraire et musical de la Revue canadienne, Montréal, 1846. P. 17.



Mgr Pierre Denaut, dixième évêque de Québec (1743-1806) [Wikipédia](#)

« À mgr l'illustrissime et révérendissime Pierre Denaut⁴⁹, évêque de Québec, Monseigneur,

Au moment où Votre Grandeur envisage le grand diocèse dont elle est chargée, les suppliants tenanciers des côtes Saint-Antoine (Nord et Sud de la rivière Bayonne), Saint-Pierre et la Chaloupe adjacente osent la prier de jeter un coup d'œil sur l'étendue de la paroisse dont ils font partie. Elle verra qu'ils sont et qu'un grand nombre va être trop éloigné de l'église de Berthier, leur paroisse actuelle. Ils vous supplient de les réunir en un corps de paroisse, comme ils sont unis dans les mêmes sentiments et dispositions à exécuter tout ce qui leur sera prescrit, protestant qu'ils se rapportent absolument aux décisions de votre sagesse, soit pour l'étendue de leur

⁴⁹ Mgr Pierre Denaut (1743-1806) fut archevêque de Québec de 1791 à 1806. Né à Montréal au Canada le 20 juillet 1743 fut ordonné prêtre à Saint-Pierre, Île d'Orléans près de Québec, le 25 janvier 1767, par mgr Jean-Olivier Briand. Curé de Longueuil, 1789-1806. Grand vicaire de l'évêque de Québec, 1790-1795. Mgr Bailly de Messein étant mort (1740-1794), mgr Pierre Denaut fut élu coadjuteur (1795-1797) de mgr Jean-François Hubert, le 23 mai 1794. Le pape Pie VI confirma cette élection, et le nomma évêque de Canatha, en Palestine, et coadjuteur de Québec, par une bulle datée du 30 septembre 1794. Il fut consacré à Montréal, sous ce titre, le 29 juin 1795. Mgr Jean-François Hubert s'étant démis de l'évêché de Québec le 1^{er} septembre 1797, il lui succéda, et prit possession du siège épiscopal de Québec le 4 du même mois, mais résidant à la cure de Longueuil. Il mourut à Longueuil le 17 janvier 1806, âgé de 62 ans et 6 mois, et l'inhumation eut lieu dans le chœur de l'église de Longueuil, dont il était curé depuis 17 ans. En 1886, les cendres de mgr Pierre Denaut furent déposées dans la nouvelle église de Longueuil (co-cathédrale Saint-Antoine, 2009)

nouvelle paroisse, soit pour la place de l'église qu'ils demandent, soit pour la desserte rare ou fréquente et pour le temps de l'admission de leur supplique. Nous désavouons toutes démarches précédentes à celles-ci tendant à une autre union nommément de quelques-uns de la côte du Saint-Esprit à laquelle nous ne pouvons être unis. Dans cette confiance de votre bonté paternelle, les suppliants forment pour Votre Grandeur les vœux les plus ardents et l'assurent de leur profond respect, en lui demandant la bénédiction épiscopale.

Berthier 14 janvier 1798

Signatures :

Côte Saint-Antoine : Nicolas Geoffroy, capitaine pour la côte Saint-Pierre, François Geoffroy, capitaine⁵⁰, Joseph Joly, lieutenant, Basile Gervaise, sergent pour la côte Saint-Pierre, Louis Bonin (époux de Élisabeth Geoffroy), enseigne, Nicolas Pierre Héneault, sergent, Jean-Baptiste Bonin (époux de Geneviève Latour-Forget), sergent, Joseph Rondeau, lieutenant. »

La requête contient 110 noms dont deux seulement ont su écrire et sont témoins des signatures, Nicolas Geoffroy (époux de Angélique Lévesque?), capitaine, Basile Gervaise (époux de Madeleine Martin), sergent, Jean-Baptiste-Noël Pouget, prêtre

Nous avons vu précédemment les tentatives d'union des rangs du Saint-Esprit avec Saint-Pierre et la désapprobation de mgr Jean-François Hubert et du curé. Eh bien ! C'est ce projet que les suppliants désavouent dans la requête citée plus haut.

Cette supplique si belle, si gracieuse et si pleine de déférence a été rédigée dans sa forme et écrite de la main de monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget, curé de Berthier dont le talent était tout à fait distingué. En réponse à cette requête, mgr Pierre Denaut lança le décret suivant :

« Pierre Denaut, évêque de Québec,

⁵⁰ Frère du précédent, époux de Amable Laporte, eut pour fils Benjamin Geoffroy, époux de Ursule Joly; ces derniers eurent pour fils François Geoffroy dont l'épouse fut Zoé Guyon, sœur de messire Louis-Ignace Guyon, curé de Sainte-Élisabeth de 1849 à 1860. François et Zoé sont les père et mère de mgr Eugène Geoffroy (1886- ; il était vicaire général du diocèse de Timmins à Haileybury, Ont.), et les grands-parents de monsieur Paul Geoffroy, résidant sur la terre des ancêtres au rang du Ruisseau Sainte-Élisabeth. Joseph Joly dont l'épouse était Angélique Goulet fut le donateur des terrains du presbytère et du couvent de Sainte-Élisabeth. Basile Gervaise, marié à Berthier en 1786 avec Madeleine Martin-Pelland était le frère de Nicolas Gervaise, époux de Thérèse Latouche, arrière-grand-père de monsieur le chanoine Louis-Joseph Gervais (1890-....) et de l'abbé Charles Gervais (1881-). JHG

Vu la requête à nous présentée par les habitants des côtes Saint-Antoine, Saint-Pierre et de la Chaloupe, demandant la formation d'une paroisse distinguée de celle de Berthier à laquelle ils ont appartenu jusqu'à présent et la nécessité de bien constater les faits énoncés, avant de faire droit sur icelle, nous avons nommé et commis, nommons et commettons par les présentes le sieur François Cherrier (1745-1809), vicaire général (1797-1809) de l'évêque de Québec et curé de Saint-Denis⁵¹ notre députée spéciale (sic) à l'effet de se transporter aux dites côtes Saint-Antoine, Saint-Pierre et la Chaloupe au jour qu'il aura indiqué et fait annoncer aux parties intéressées de recevoir les confirmations relatives à la dite requête, de constater les faits énoncés en icelle, d'entendre et de recevoir les oppositions s'il s'en fait aucunes, d'examiner les avantages ou désavantages qui pourraient résulter de l'érection d'une paroisse au dit lieu, et de dresser de tous ces articles un procès-verbal en la meilleure forme possible, lequel procès-verbal nous sera envoyé pour être ensuite réglé ce qu'il appartiendra.

Donné à Longueuil sous notre seing le sceau du diocèse et le contresing de notre secrétaire, le 20 septembre 1798.

Pierre Denaut, évêque de Québec

par monseigneur Augustin Chaboillez (1773-1834), prêtre secrétaire »

VISITE ET RAPPORT DE MESSIRE FRANÇOIS CHERRIER, V.G.

Le jour même de l'émission du décret (20 septembre 1798) qu'on vient de lire, mgr Pierre Denaut écrit à monsieur François Cherrier, lui enjoignant de se rendre à Berthier sur les lieux désignés dans la requête, pour vérifier les faits et allégués et les signatures des suppliants. C'est pourquoi le grand vicaire Cherrier se rend à Berthier, le 10 octobre, en compagnie de son voisin messire Louis Payet (1749-1801), curé à Saint-Antoine du Richelieu (1786-1798). Le lendemain, 11 octobre 1798, le jeudi, messieurs Cherrier, Payet et Pouget partent de Berthier et remontent la rivière Bayonne jusqu'à 10 milles du village de Berthier et s'arrêtent à l'endroit où le ruisseau Sainte-Élisabeth vient se jeter dans la susdite rivière, sur la terre d'un nommé Jean-Baptiste Goulet qui a offert un terrain pour la bâtisse de l'église.

La paroisse avertie le dimanche précédent le 7 octobre, s'était réunie à l'endroit marqué. L'enquêteur ouvre la séance, il entend les raisons pour et

⁵¹ Ce monsieur François Cherrier, curé de Saint-Denis (1769-1809) était l'oncle de mgr Jean-Jacques Lartigue (1777-1840) évêque de Montréal; c'est précisément à Saint-Denis que cet illustre évêque a reçu la prêtrise des mains de mgr Pierre Denaut, le 21 septembre 1800. JHG

contre, vérifie les signatures, puis avec ses compagnons prêtres et quelques citoyens, se rend à la côte Saint-Pierre pour y rencontrer les habitants. Enfin il dresse suivant l'ordonnance le procès-verbal suivant que nous reproduisons textuellement parce qu'il est de nature à nous faire connaître mieux les premiers temps de la paroisse.

« D'ailleurs regardez, dans nos paroisses, quel est celui qui a même six arpents de front. On appelle gros habitant celui qui a une terre de trois arpents. Il y élève une famille de dix enfants. Croyez m'en, mon cher ami, deux lots suffisent pour établir, non seulement deux, mais trois garçons, qui auront chacun trois arpents de front, et qui pourront vous faire vivre heureux sur vos vieux jours. »

Lacasse, Z[acharie], Une mine produisant l'or et l'argent, découverte et mise en réserve pour les cultivateurs seuls. Québec, Typographie de C. Darveau, 1880. P. 66-67.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-huit l'onze (sic) octobre, nous, prêtre, soussigné, curé de Saint-Denis et vicaire général du diocèse de Québec, en vertu d'une commission spéciale de sa grandeur mgr Pierre Denaut, évêque de Québec, en date du 20 septembre dernier (1798), qui nous délègue et autorise à prendre les informations relatives à une requête des habitants tenanciers et autres concessionnaires des cantons appelés la Grande⁵² et Petite Chaloupe., la côte Saint-Antoine ou Bayonne et la côte Saint-Pierre et parties adjacentes, adressée à sa grandeur en date du 14 janvier dernier et d'y faire raison, touchant l'érection d'une nouvelle paroisse distingue de celle de Sainte-Geneviève de Berthier, à laquelle ils ont appartenu jusqu'à ce jour. Nous nous sommes transportés à la dite côte Saint-Antoine ou Bayonne, en

⁵² La Grande Chaloupe est désignée par le nom 2^e Chaloupe. La Petite Chaloupe est désignée par 1^{re} Chaloupe. Ce rang serait celui depuis le pont en béton armé – non loin de la terre de Lionel Bonin, autrefois de Fabien Deschênes, fils de Firmin – jusqu'à la voie ferrée du Canadien Pacifique; c'était le rang des Brunelle, Hubert, Marion. Ce rang appartenait à la paroisse Saint-Charles-Borromée de Joliette depuis 1842, puis à celle du Christ-Roi depuis 1935, enfin à celle de Notre-Dame-des-Prairies depuis 1950. La Grande Chaloupe et les deux autres rangs dont l'un se prolonge jusque dans la paroisse de Berthier. C'est ce que nous avons pu obtenir après avoir questionné un certain nombre de paroissiens dont les réponses ne concordaient pas souvent. C'est dire que nous donnons la version qui nous paraît probable, mais dont nous ne sommes pas certain. JHG

ce onzième d'octobre indiqué et annoncé par notre mandat, en date du deux de ce mois, jour de dimanche, comme il appert par le certificat du curé de Berthier, apposé au dit mandat; là ayant trouvé un grand nombre des habitants des concessions susdites rassemblés, jusqu'à la distance de plus d'une lieue de la ligne sud-ouest de Berthier, dans les profondeurs; où, nous étant arrêtés et après toute enquête relative à la sus-dite requête et à notre commission, nous avons reconnu que c'est avec des raisons légitimes et fondées que les dits habitants suppliants demandent pour ces différents cantons sus-nommés, l'érection d'une nouvelle paroisse distinguée de celle de Sainte-Geneviève de Berthier dont les plus près sont éloignés de deux lieux et demie et les autres de 3, 4 et 5 lieues. Nous y avons vu que les tenanciers y sont déjà nombreux et que le nombre d'autres concessionnaires, qui ouvrent actuellement des terres, donnent l'aspect favorable et certain d'un établissement plus nombreux; et d'après les connaissances certaines que nous en avons recueillies, ces cantons érigées en paroisse donneront dès à présent en dîme ou dixième 300 minots de bled, 100 minots de pois et autant d'avoine, avec l'expérience du double en peu d'années, outre le casuel ordinaire attaché aux fonctions curiales. En conséquence, toute perquisition faite, nous avons reconnu que la côte Saint-Antoine ou Bayonne était la concession la plus centrale des sus-mentionnées et que l'endroit où nous nous trouvions assemblés était le plus à proximité des extrêmes concessionnaires de ces différents cantons. À ces causes nous avons désigné la place d'une église sur la terre d'un habitant de Bayonne nommé Jean-Baptiste Goulet, lequel nous ayant offert, entre plusieurs autres un arpent et demi de front de sa terre sur 6 arpents de profondeur sur le côté du nord-est ou du sud-ouest avec les conditions cy-après, nous avons fixé et fixons par le présent le côté du nord-est de la dite terre, à prendre en front, partie au bord est de la rivière Berthier appelée Bayonne et partie dans la ligne du milieu de la terre, sud-ouest du dit terrain offert et donné à la côte est du ruisseau Sainte-Élisabeth⁵³, allant en profondeur est, six arpents terminés par le trait carré tiré sur la ligne nord-est de la terre en venant au milieu (les six arpents étant pris sur la ligne nord-est) ce qui peut former 8 arpents environ, en superficie, que nous désignons pour la place de la nouvelle église; aux conditions que les habitants transporteront les bâtiments actuels qui se

⁵³ Sur le nom du ruisseau Sainte-Élisabeth, ce nom existait avant la fondation de la paroisse; on peut alors supposer que ce fut le nom de ce ruisseau qui s'étendit ensuite à toute la paroisse. L'explication donnée dans le dictionnaire Magnan ne semble aucunement fondée. « On aurait donné le nom de Sainte-Élisabeth pour exprimer reconnaissance au donateur du terrain, Jean-Baptiste Goulet. À remarquer qu'il s'agit de sainte Élisabeth de Hongrie et non de la mère de saint Jean-Baptiste. JHG

trouveraient sur le dit terrain sur l'arpent et demi du sud-ouest, à la demande du dit donateur et que du moment où l'on aura fait l'office paroissial dans la dite église, il sera acquitté par le curé ou la fabrique⁵⁴ une messe à voix basse pour les vivants et défunts de la famille du dit Jean-Baptiste Goulet.⁵⁵ tous les ans, au jour de la Saint-Jean-Baptiste ou autre plus près libre et ce tant que le dit terrain sera destiné pour place d'église, de cimetière et presbytère de cette paroisse. Nous avons aussi fait accepter aux dits habitants que le dit donateur Jean-Baptiste Goulet serait exempté des contributions de cette terre seulement pour le premier bâtiment de l'église ou presbytère qui sera érigé sur le dit terrain, sans qu'il prétende aucune exemption pour les autres bâtisses qui y seront jugées nécessaires. De là remarquant que les concessionnaires de la côte Saint-Pierre ne se trouvaient point assemblés à Bayonne avec les autres à cet endroit de Bayonne⁵⁶ et que par le mauvais temps du dimanche, éloignés comme ils le sont, ils auraient pu ignorer le

⁵⁴ La fabrique désigne les personnes (prêtres et laïcs) impliquées chargées de l'administration des finances affectées à la construction et l'entretien d'une église ou d'une chapelle ; on dit aussi le conseil de fabrique. [Wikipédia](#)

⁵⁵ Jean-Baptiste Goulet avait épousé, le 16 juillet 1798, à Berthier, Marguerite Bonin, fille de Louis Bonin, capitaine de milice, ancien marguillier à Berthier (en 1784) et de Élisabeth Geoffroy, fille de Nicolas Geoffroy, l'ancêtre venu au Canada en 1740. Ce Jean-Baptiste eut un fils, aussi du nom de Jean-Baptiste, marié à Rose Latour-Forget dont le fils Maxime épousa en 1852 Rose Guilbault, sa cousine germaine. Les enfants de Maxime sont Eulalie (dame Arthur Poulette), mère d'Ovide Poulette et de Félixina Poulette (ép. Auguste Geoffroy, g.-p. de JHG), Eugénie, célibataire, décédée en 1930, Isaïe, célibataire, décédé en 1924, Narcisse (époux de Alexandrina Guilbault), Caroline (épouse de Édouard Robichaud, n.p.) mère de Gustave.

Jean-Baptiste Goulet vivait sur la terre voisine de l'église actuelle, no 1094 du cadastre seigneurial, et nos 268, 269, 270 272 du cadastre paroissial, puis cette terre passa à Isaac Lévesque; il avait épousé, en 1827, Angèle Goulet, fille de Jean-Baptiste Goulet et de Marguerite Bonin; Isaac Gadoury avait épousé en 1835 Adélaïde Goulet, aussi fille de Jean-Baptiste Goulet et de Marguerite Bonin.

Lors du choléra de 1832, il y eut 89 victimes à Sainte-Élisabeth, du 23 juin au 19 septembre. Jean-Baptiste Goulet, donateur du terrain de l'église, mourut le 16 juillet, du choléra, âgé de 60 ans et l'inhumation eut lieu le 17 juillet 1832; l'inhumation de son épouse, Marguerite Bonin, eut lieu le 10 août 1829 dans la crypte de l'église de Sainte-Élisabeth; elle était âgée de 39 ans. JHG

⁵⁶ Il est à remarquer que l'endroit du village actuel, où à cette époque, il y avait déjà plusieurs maisons, une dizaine environ et portait déjà le beau nom de Bayonne, qui est le nom d'une ville française, patrie du seigneur de Berthier, le sieur Pierre de l'Estage, né à Bayonne, ville des Basses-Pyrénées, France.

Pierre de l'Estage acquit cette seigneurie vers 1715, il la vendit en 1750 à Pierre Noël Courtian, puis elle fut vendue en 1765 au seigneur Cuthbert. JHG

jour indiqué par notre mandat, nous nous sommes transportés à la concession Saint-Pierre avec messires Pouget et Payer et les sieurs Geoffroy, Mailloux et Gervais, où ayant assemblé un grand nombre et parlé le long de la côte à quelques individus qui n'étaient point à l'assemblée du Coteau Saint-Pierre, nous avons connu était représentants comme les autres concessionnaires et qu'ils avaient les mêmes vues pour l'érection d'une nouvelle paroisse distinguée de Sainte-Genève. En leur faveur, comme en faveur des autres concessionnaires cy-dessus mentionnés, que la bonne foi même ils reconnaissaient que la concession Saint-Antoine ou Bayonne était la plus centrale à toutes ces différentes côtes, quoiqu'ils auraient souhaité voir et contribuer à une église plus près d'eux, voyant pourtant bien qu'ils ne seraient pas les plus éloignés, en conséquence nous avons confirmé nos premières opérations et les confirmons pas le présent. De là il s'ensuit que nous avons désigné et désignons pour limites et arrondissements de cette nouvelle paroisse à l'ouest nord-ouest la côte Saint-Pierre partie sud de la seigneurie de Berthier et partie sur le fiel d'Otrée, en remontant et prenant au nord-est le premier habitant Joseph Branconnier en remontant au sud-ouest jusqu'au bout d'en haut; en se repliant à l'est, les deux concessions de Bayonne au sud-ouest de la ligne de Berthier commençant chez les habitants Michel Sylvestre et Antoine Desalliers et en remontant y compris le ruisseau Sainte-Élisabeth, enfin les concessions de la Grande et de la Petite Chaloupe, prenant au bout nord-est chez François Laferrière et en remontant sud-ouest jusqu'à l'autre extrémité habitable des dites concessions appelées de la Grande Chaloupe et de la Petite Chaloupe et parties adjacentes à proximité de la nouvelle paroisse par la partie sud-ouest. De tout ce que dessus et y inclus nous avons dressé le présent procès-verbal, signé de Jean-Baptiste Goulet, donateur du terrain de la nouvelle église, par sa marque ordinaire, des messires Pouget et Payet, curés, de Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise et Pierre Mailloux présent entre beaucoup d'autres à nos opérations susdites, pour valoir le présent procès-verbal partout où besoin sera après l'approbation de sa grandeur mgr l'évêque de Québec.

À Berthier le 12 octobre 1798
Marque de Jean-Baptiste Goulet

Signé :

Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise, Pierre Mailloux, Noël Pouget, prêtre curé de Berthier, Payet, prêtre curé de Saint-Antoine et Cherrier, vicaire général »

Ce procès-verbal si bien élaboré et appuyé sur de si justes raisons mérita l'approbation de mgr de Québec dans toutes ses parties, comme il est facile de le voir par le décret qui suit.

DÉCRET D'ÉRECTION

« Pierre Denaut, évêque de Québec

Vu et approuvé le rapport dans le procès-verbal d'autre part, permis de procéder à la construction d'un presbytère dans le lieu désigné au dit procès-verbal, dont les principales dimensions seront de 55 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur de dehors en dehors et de 18 de hauteur d'une pierre à l'autre et d'un cimetière de 100 pieds de longueur sur 50 de large.

Enjoignons aux habitants dénommés dans le dit procès-verbal, de se présenter devant les commissaires préposés par la loi pour ces sortes d'affaires, à la fin d'obtenir la permission de s'assembler et de procéder à l'élection des syndics de la manière qu'il est prescrit par l'ordonnance de 1791, mandons...

Donné à Longueuil sous notre seing le sceau du diocèse et le contrescail de notre secrétaire le 21 de décembre 1798.

Pierre, évêque de Québec

par monseigneur (Augustin) Chaboillez, prêtre secrétaire »

Aussitôt après l'émission de ce décret on nomma ce nouveau territoire « district de Sainte-Élisabeth » comme on peut le voir dans les registres de Berthier.⁵⁷

OPPOSITION DES HABITANTS DE SAINT-PIERRE

Depuis le passage du délégué de l'évêque, les habitants de Saint-Pierre s'étaient agités. Quelques années auparavant ils avaient sollicité leur séparation de Berthier, à cause de leur éloignement et maintenant ils s'opposent au démembrement et surtout à leur réunion à la côte Saint-Antoine. Tout en admettant que la place la plus centrale était celle qu'avait désignée monsieur Cherrier; ils voulaient, cependant, l'église dans leur rang, sur la terre occupée par la veuve Pierre Roch⁵⁸ du côté nord de la rivière

⁵⁷ À l'archevêché de Québec, nous n'avons pas trouvé de document nous donnant la raison de ce nom donné à la paroisse « Sainte-Élisabeth ». Le site choisi est au confluent du ruisseau Sainte-Élisabeth et de la rivière Bayonne; c'est ce site des édifices paroissiaux qui fut appelé « district Sainte-Élisabeth ». Ce nom lui vient donc du nom du ruisseau qui se jette dans la rivière Bayonne et qui était ainsi appelé avant la fondation. Une étude de la famille seigneuriale d'alors nous donnerait peut-être aussi la raison de ce nom. JHG

⁵⁸ Situé à un mille du chemin de ligne d'en haut conduisant au village de Sainte-Élisabeth. Indication de monsieur Joseph Roch en 1958, le 10 février. Cette terre au rang Saint-Pierre porte le numéro 686 du cadastre paroissial. Elle est occupée aujourd'hui (1961) par monsieur Gérard Houle, fils de Philippe. Elle fut longtemps la propriété de monsieur Émile Roch, fils de Pierre Roch; Émile Roch époux de Élodie Paquet, décédé à

Bayonne. Voilà sans doute ce qui les avait éloignés de l'assemblée convoquée par le grand vicaire et ce qui leur donna occasion d'adresser à mgr Pierre Denaut la requête suivante le 24 janvier 1799.

REQUÊTE DES HABITANTS DE SAINT-PIERRE À SA GRANDEUR MGR PIERRE DENAUT

Les soussignés ne consentent pas à se réunir aux habitants de Saint-Antoine pour l'église qui doit s'y bâtir, ayant contribué à la bâtisse de l'église de Berthier (bâtie en 1785) qui leur a beaucoup coûté; ils désirent jouir du fruit de leurs travaux.

Nous ne connaissons pas la réponse de Monseigneur, mais il est bien certain que ce procès-verbal approuvé le 21 décembre 1798 fut maintenu dans toute sa teneur et les habitants de Saint-Pierre durent se soumettre et se séparer de Berthier où ils n'en recevaient plus aucune politesse, comme on peut s'en convaincre par la résolution suivante passée dans une assemblée convoquée pour l'élection d'un marguillier à Berthier le 15 décembre 1799.

« Pour obvier, est-il dit, dans le cahier des délibérations, aux inconvénients prévus par l'obstination des habitants de Saint-Pierre, les marguilliers ont décidé qu'en cas de demande de sépultures ou autres privilèges par les dits habitants contre l'ordre de monseigneur l'évêque de Québec qui leur a accordé une chapelle pour devenir paroisse, il ne leur sera accordé sépulture ou autre privilège qu'auparavant ils n'aient porté leurs morts à la chapelle, et en l'agrément des marguilliers en charge des deux églises et payé tous les droits de la fabrique, du curé, chantres et bedeau au marguillier en charge de cette paroisse.

Ont signé :

Prisque Ferland⁵⁹, Joseph Tellier, Basile Gervaise, Jean-Baptiste-Noël Pouget, prêtre »

Joliette le 26 juillet 1944. Il avait acheté cette terre de son frère Eugène Roch. Elle est située à environ un mille et demi du chemin de ligne conduisant au village, ou du moins sur la terre que possède aujourd'hui monsieur Léandre Joly. Cette terre est située sur le rang côte Saint-Antoine, côté nord, no 1249 du cadastre seigneurial et no 635 du cadastre paroissial. Elle est aujourd'hui (1958) la propriété de Euclide Philibert. Léandre Joly marié le 21 juillet 1852 à Rosalie Guyon, sœur de monsieur Louis-Ignace Guyon, curé. Ils sont les parents de monsieur l'abbé Edmond Joly (1861-1900), ancien curé de Saint-Émile (Entrelacs, 2009), de Chrysologue, père de monsieur le notaire Romulus Joly (ép. 1918, Saint-Charles-Borromée, de Cécile Trudeau), de Joliette. JHG

⁵⁹ Prisque Ferland, marié à Marie-Josephte Poulette. Ils eurent comme enfants : 1- Luce Ferland (1840, Zéphirin Tellier), mère de sir Mathias Tellier (1861-1942), ép. Maria Désilets, juge en chef de la Cour supérieure (1932-1942) et l'honorable juge Louis Tellier

Le mécontentement de plusieurs des habitants de Saint-Pierre dura plusieurs années, mais les bons procédés des deux premiers curés messieurs Pouget et Keller à leur égard ne contribuèrent pas à les ramener à de meilleurs sentiments et à les ranger au nombre des plus dévoués amis et auxiliaires des curés. Monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget choisit un de ses premiers marguilliers dans Saint-Pierre et on m'a dit plusieurs fois que monsieur Keller invitait souvent à sa table ceux qui s'étaient oubliés un instant soit par crainte, soit par respect humain ou intérêt personnel s'étaient rangés du côté des mécontents.

ÉLECTION DES PREMIERS SYNDICS

Pour se conformer aux ordres du décret, les habitants devaient se présenter devant les commissaires civils afin d'obtenir le pouvoir d'assembler et d'élire des syndics chargés de faire exécuter et surveiller les travaux des bâtisses à construire dans le nouveau territoire.

Trois citoyens furent choisis et élus syndics; c'étaient les sieurs Nicolas Geoffroy⁶⁰, Louis Bonin⁶¹, grand-père de madame Brissette, et Antoine Latour dit Forget⁶².

(1842-1936); 2- Norbert Ferland, père de Pulchérie Ferland (ép. Maxime Piette), mère de mgr F.-X. Piette (1877-1918), de mgr Alphonse Piette (1883-1950), de monsieur l'abbé Mathias Piette (1890-1967), de Edmond Piette, médecin et de Omer Piette, cultivateur. Norbert Ferland fut aussi le grand-père du notaire Joseph-Alexandre-Norbert Ferland (1874-1952), généalogiste, fils d'Alexandre, de l'honorable juge Charles-Édouard Ferland, ép. Marie-Rose Brunelle, de Léopold, cultivateur, et de Aristide Ferland (- 1930), ép. Alma Généreux, 1899 Sainte-Élisabeth, médecin dont le père avait nom Mathias. Mgr Hector Ferland (1885-1952) et le chanoine Napoléon Ferland (1866-1917), anciens curés aussi de Sainte-Élisabeth, sont de cette famille. JHG

⁶⁰ Nicolas Geoffroy, grand-père du révérend père Charles Ducharme, clerc de Saint-Viateur (1846-1913)

⁶¹ Louis Bonin, né vers 1740, marié en 1774 à Élisabeth Geoffroy, sœur de Nicolas, leur fils, Jean-Baptiste Bonin, marié en 1810 à Geneviève Latour-Forget; leur fille Sophie Bonin, mariée en 1826 à Jean-Baptiste Geoffroy; les fils de ce dernier : 1) Pierre Geoffroy, marié en 1865 à Héloïse Asselin, 2) Auguste Geoffroy, marié en 1807 à Félixina Poulette, 3) Élie Geoffroy, marié en 1831 à Émilie Dumontier, 4) Charles Geoffroy, marié en 1853 à Georgiana Lavallée; Charles remarié en 1904 à Maria Ferland. Louis Bonin, grand-père de Paphnuce Bonin, père de Bernard, Camille, Alphonse, Claire Bonin, de Notre-Dame-de-Lourdes; Louis Bonin était aussi le père de Judith Bonin mariée à Joseph Lévesque, parents de Anastasie Lévesque ép. de Prosper Brissette et aussi parents des abbés Élie Lévesque (1810-1881) et de Prosper Lévesque (1817-1888). Louis Bonin, capitaine de milice, fut aussi marguillier à Berthier en 1784; il décéda le 22 mai 1812 âgé de 70 ans et l'inhumation eut lieu à Sainte-Élisabeth le 25 mai 1812;

PREMIÈRE CHAPELLE

Ce sont ces syndics qui, sous la direction du curé de Berthier et desservant de Sainte-Élisabeth, ont bâti la première chapelle en bois, longue de 30 à 40 pieds sur une égale largeur. Cette chapelle située précisément où se trouve le berceau du jardin, c'est-à-dire à mi-distance entre l'église et le presbytère⁶³ a été bénite le 27 octobre 1799, par messire Jean-Baptiste-Noël Pouget, comme il a été consigné dans le livre des délibérations et des assemblées de la fabrique. Elle servit aux cérémonies du culte jusqu'à la construction du presbytère en pierres dont les mansardes furent converties en chapelle dès l'année 1801.

Un peu en avant de cette première chapelle se trouvait une chèvre⁶⁴ sur laquelle on avait monté une cloche de 75 livres, bénite à Berthier, le 20 octobre 1799, comme le prouve l'acte suivant au registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Berthier pour l'année 1799.

« Il y avait autrefois une Madone en papier mâché à l'église. Pendant quelque temps elle fut reléguée au «hangar» du presbytère, mais en 1953 on a fait réparer la chapelle de procession, et on y a installé la statue, fraîchement peinte. »

DAWSON, Nora, La vie traditionnelle à Saint-Pierre (Île d'Orléans), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960. P. 164. (Coll. Les Archives de folklore, 8).

l'inhumation de son épouse Élisabeth Geoffroy eut lieu sous l'église de Sainte-Élisabeth le 2 octobre 1820. JHG

⁶² Antoine Latour dit Forget, grand-père de Charles Forget.

⁶³ Il est donc totalement faux que la première chapelle fut située en dehors du village, à l'entrée du rang du Ruisseau Sainte-Élisabeth. Messire Benjamin Keller eut là sa résidence où, sur semaine, il disait la messe et où il administrait le baptême assez souvent; c'est ce qui donna lieu à cette croyance, par la suite, que la première chapelle y fut construite sur la terre de Benoît Tellier. JHG

⁶⁴ Appareil rustique de levage formé d'un trépied ou d'un chevalet. (Larousse) RO

LA PREMIÈRE CLOCHE

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt octobre, je soussigné, prêtre, curé de Berthier, ai béni une cloche pesant soixante-quinze livres pour la chapelle Sainte-Élisabeth, construite à l'entrée⁶⁵ du ruisseau du même nom dans les profondeurs de la seigneurie d'Autray, faisant partie jusqu'à ce jour de la paroisse de Berthier. Elle a été nommée Élisabeth par Louis Bonin, officier de milice et par Madeleine Martin, épouse de Basile Gervaise, premier marguillier de la susdite chapelle. À cette bénédiction étaient présents monsieur (Jacques-Philippe) Serrand (1758-1828), vicaire de Berthier, avec lequel la marraine a signé. Le parrain a déclaré ne savoir écrire.

Serrand, prêtre,
Madeleine Martin,
Jean-Baptiste-Noël Pouget, prêtre »

C'était la première cloche de la paroisse. Comme sa voix, quoique faible, dut paraître puissante et harmonieuse aux oreilles de ces habitants enfoncés pour ainsi dire dans les profondeurs des terres, et éloquente pour les convoquer au temple, annoncer la naissance au ciel d'un petit enfant, et pleurer le départ d'un chrétien pour l'éternité.

C'est dans cette première chapelle que l'on venait de Berthier dire la messe tous les quinze jours. Pendant le temps de Pâques, un prêtre venait entendre les confessions et donner la communion pascalle aux paroissiens. On m'a assuré que monsieur Serrand se rendait à la nouvelle chapelle, monté sur une charrette tirée par un bœuf. Les chemins étaient à peine tracés et ressemblaient à nos chemins de bois. Les terres de Sainte-Élisabeth étaient richement boisées en cèdres, épinettes, pins et bois francs. Pour bâtir un édifice, on trouvait tout le bois dans le petit morceau destiné à la bâtisse.

CONSTRUCTION DU PREMIER PRESBYTÈRE

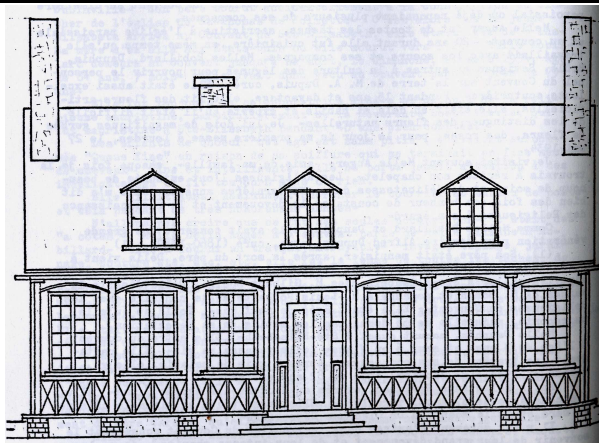
Après cette chapelle provisoire qui servait de demeure à Notre Seigneur, il fallait songer à construire un presbytère suivant l'ordonnance du 21 décembre 1798, pour pouvoir loger le missionnaire et ensuite convertir la partie supérieure en une chapelle plus digne et plus confortable que la première. Monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget commença la construction de ce presbytère en pierre, selon les dimensions marquées dans le décret épiscopal, sur un terrain promis par Joseph Joly⁶⁶ et donné en même temps

⁶⁵ Donc, cette première chapelle se trouvait à la même place que l'église actuelle. JHG

⁶⁶ Joseph Joly, grand-père de Norbert Joly. JHG

que celui de Jean-Baptiste Goulet par acte notarié en date du 17 septembre 1801, comme on le verra plus loin⁶⁷.

Ce presbytère fut bâti à la place de l'actuel. Il devait être en pierres et avoir 55 pieds français de longueur, 35 pieds de largeur et 18 de hauteur⁶⁸. La construction fut solide, car les murs mesuraient 2 ½ à 3 pieds d'épaisseur. Il n'avait qu'un étage dont les murs étaient percés de six fenêtres et d'une porte au milieu. La toiture avait une pente très prononcée comme les anciennes maisons et portait quatre lucarnes de chaque côté. Le rez-de-chaussée servait de logement au curé et contenait en outre une salle du côté ouest pour les habitants et l'étage fut destiné à servir de chapelle, dans laquelle on arrivait par une porte et un escalier double extérieur dans le pignon du côté de l'église. On ne trouve rien dans les archives de la paroisse quant au mode de construction de ce presbytère, mais on doit présumer que chaque habitant apportait sa quote-part de pierres, de bois, de chaux, de sable et de journées de travail.

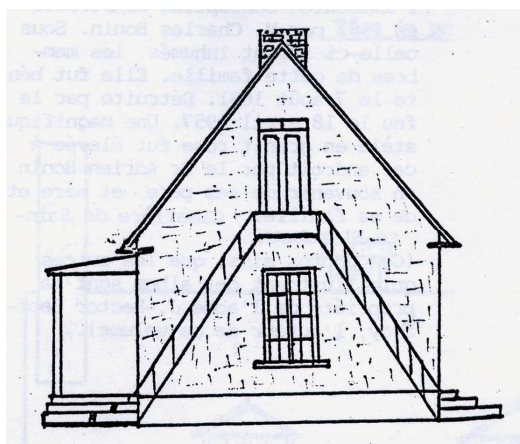


Plan du premier presbytère (Vue de face)

Ce plan est fait d'après un dessin du notaire F.-X.-Onésime Lacasse (né en 1860). Monsieur A.-C. Dugas écrit qu'il y avait 4 lucarnes alors que monsieur Lacasse dans son dessin n'en donne que 3.

⁶⁷ Monsieur A.-C. Dugas ne donne pas les mêmes dimensions dans les deux cahiers : premier cahier : 60 pi. X 40 pi., 3 pi. d'épaisseur; deuxième cahier : 55 pi. x 35 pi., mur 2 ½ pi. d'épaisseur. Voir à ce sujet le cahier des délibérations. JHG

⁶⁸ Au rez-de-chaussée, sur la façade, une porte au centre et trois fenêtres de chaque côté, avec galerie couverte en avant. JHG



Plan du premier presbytère (Vie de côté)

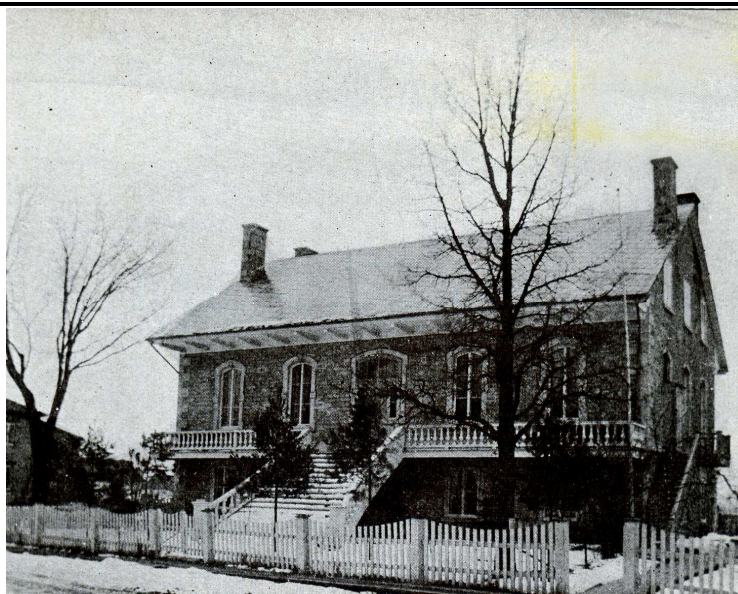
Le premier presbytère fut construit en 1800-1801; il mesurait 60 pieds de front par 40 pieds de profondeur. Les murs avaient 3 pieds d'épaisseur. La toiture était élevée et très à pic. L'étage supérieur servit de chapelle (la 2^e chapelle) et elle fut bénite le 19 novembre 1801. Elle contenait 40 bancs. On y accédait par un double escalier comme le montre le dessin. Cet escalier, il va sans dire, était extérieur. Cette chapelle servit jusqu'en 1910. Le premier étage servait de logement au curé. Du côté ouest, il y avait une salle d'habitants qui disparut en 1865 (résolution de la fabrique du 21 décembre 1865). Cette résolution dit qu'il faut refaire à neuf les châssis et les jalousies du presbytère. Le dessin de monsieur F.-X. Onésime Lacasse ne donne pas de jalousies, bien qu'il dût sûrement en avoir.

PRESBYTÈRE ACTUEL

« La paroisse de Sainte-Élisabeth fait construire en 1873 un magnifique presbytère en pierre, de 60 x 28 et 23 pieds de carré. Le plan de la bâtisse a été fait par le révérend monsieur Joseph Michaud (1823-1902, clerc de Saint-Viateur en 1848) du Collège Joliette et c'est monsieur Vadnais, cultivateur de Sainte-Élisabeth qui s'est chargé de l'entreprise pour une somme de 4,888\$ payable par termes. La bâtisse est livrable dans le cours de l'été 1874⁶⁹. »

⁶⁹ Extrait de L'Industrie, Joliette, 7 juillet 1873.

« Lorsque le presbytère-chapelle fut construit, on fit servir cette première chapelle comme écurie, mais mgr Joseph-Octave Plessis ordonna qu'on vint à brûler cette bâtisse, ne voulant pas que cette demeure qui avait été celle de Notre Seigneur servit aux animaux. » Monsieur Alphonse-Charles Dugas, vicaire de Sainte-Élisabeth n'a pas transcrit ce témoignage du bedeau (Antoine Savoie) et du père d'Antoine et de François Lafond ép. Julie Boucher, Berthier 1827, dans son troisième cahier. Ce texte entre parenthèses n'existe que dans son premier cahier de notes. Aux archives de l'archevêché



Deuxième presbytère de Sainte-Élisabeth bâti en 1873.

BÉNÉDICTION DE LA DEUXIÈME CHAPELLE

Cette deuxième chapelle a été bénite et livrée au culte le 19 novembre 1801, fête patronale de la paroisse par messire Jean-Baptiste-Noël Pouget, curé de Sainte-Élisabeth. Plus spacieuse que la première, elle contenait 40 bancs dont la rente a produit la somme de 534 livres 10 sols, la première année.

RÈGLEMENT POUR LES BANCs

Il ne sera pas utile de citer la page du cahier des délibérations de la paroisse, dans laquelle nous pourrions connaître le règlement accepté dans une assemblée de fabrique.

Cette résolution est écrite et signée par monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget. Il y a 40 bancs, dit-il, dans la chapelle qui, celui des capitaines de milice excepté, paient au commencement de chaque année, dans le cours de janvier, la rente fixée par l'enchère, avant que ceux à qui ils ont été adjudgés en aient l'usage, dont ils perdent le droit un an après leur sortie de la paroisse, selon

de Québec, je n'ai trouvé aucun écrit au sujet de cette chapelle. Mgr Joseph-Octave Plessis vint à Sainte-Élisabeth le 6 juillet 1807 pour la première fois; l'ordre aurait-il été donné de vive voix ? Le fait que monsieur Dugas n'a pas transcrit ce témoignage au troisième cahier (rédaction à peu près définitive) laisse à douter de la réalité de ce fait.
JHG

que le Rituel du diocèse l'exige, payant toujours la rente d'avance, autrement ils seraient déchus dès le moment de leur sortie.

RECETTES ET ORNEMENTATIONS

Pendant les premières années, le curé et les marguilliers employaient tous les revenus, tant de la chapelle que des quêtes de l'Enfant-Jésus⁷⁰ et les divers dons à finir et à orner la chapelle et la rendre aussi décente que possible pour donner l'hospitalité au Souverain Maître du ciel et de la terre. En 1802, la quête de l'Enfant-Jésus a donné 600 francs (sic) en nature, ce qui a servi à nourrir les ouvriers, puis la recette de la fabrique s'est montée à 1295 livres 3 sols, et la dépense à 1188 livres 3 sols laissant ainsi une balance en faveur de la fabrique de 108 livres⁷¹.

Avec ces revenus on parvint à faire un joli autel⁷², sur lequel on plaça une croix et six chandeliers de bois argenté au prix de 192 livres. Ces morceaux de sculpture d'un pied et demi de hauteur sont très bien faits et accusent une grande habileté et un goût délicat. Ils servent encore surtout pour parures des petites sculptures solennelles. Pour la croix, elle se voit constamment sur l'autel de la Sainte Vierge de l'église actuelle. Puis une voûte convenable et un élégant clocher en 1805 et 1806, dans lequel on plaça la cloche chargée d'annoncer aux fidèles les différentes cérémonies de la religion et les convoquer au saint lieu.

La mission était pauvre, et comme dans toute paroisse nouvelle, il fallait la pourvoir de beaucoup d'articles religieux et d'ornements. C'est encore monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget qui se montra le plus généreux et zélé dans cette circonstance comme dans les autres. Il donna d'abord, puis fit appel à la générosité de ses paroissiens, et à ces oboles du pauvre, il ajouta la part de la fabrique et réussit à acheter les ornements nécessaires, puis un calice, un ciboire, un ostensor en argent, le tout acheté de 1802 à 1806.

⁷⁰ La quête de l'Enfant-Jésus se faisait au mois de janvier par le curé et les marguilliers qui allaient de maison en maison; elle consistait à amasser principalement du blé, du lard, du fil et de la filasse. Les habitants de certaines paroisses ajoutaient également les produits les plus disparates. Au 19^e siècle, les curés préparaient cette quête le dimanche précédent par un sermon qui mettait les paroissiens en garde contre la mesquinerie et l'avarice... Tous les effets accumulés étaient vendus aux enchères sur le perron de l'église et le produit de la vente porté en recette dans le livre de comptes de la fabrique. Cliche, Marie-Andrée, Les Pratiques de dévotion en Nouvelle-France. Québec, Presses de l'Université Laval, 1988. Page 109.

⁷¹ Dans les comptes tenus par monsieur Pouget, on rencontre souvent ces mots ; 12 livres de vingt coppers du mot anglais copper. JHG

⁷² Il n'y eut toujours qu'un seul autel dans cette chapelle et il était situé du côté est. JHG

DONATION DU TERRAIN DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE

Messieurs Jean-Baptiste Goulet et Joseph Joly, donateurs, étaient heureux de céder un petit coin de leur terre pour y construire les édifices religieux. Pour faire connaître les obligations et les droits de la fabrique et en même temps perpétuer la mémoire de ces bienfaiteurs, voici le contrat tel que conservé aux archives de la fabrique.

« Par devant Maurice Louis Desdevins de Glandons, notaire public (1794-1806)⁷³, de la province du Bas-Canada, résidant à Berthier, comté de Warwick, soussignés et témoins cy-après nommés, furent présents Jean-Baptiste Goulet habitant demeurant dans la paroisse de Sainte-Élisabeth et Marie Bonin, son épouse, de lui dûment autorisée pour l'effet et validité des présentes et Joseph Joly⁷⁴ habitant demeurant en la dite paroisse et Marie-Angélique Goulet, son épouse, de lui pareillement autorisée pour le même effet, lesquels voulant répondre à la grâce accordée par Mgr l'évêque catholique de Québec qui permet aux concessionnaires des Côtes Saint-Antoine, Saint-Pierre, la Chaloupe d'en-haut et Ruisseau Sainte-Élisabeth et Saint-Martin, de bâtir une chapelle et un presbytère et dans la suite une église pour la desserte commode des dites profondeurs et désirant concourir au bien de plus près que les autres y intéressés, offrent au dit Seigneur évêque le terrain convenable pour les dites bâtisses, lequel ils garantissent de tous troubles et empêchements généralement quelconques et promettent de faire jouir aux habitants des dites concessions, les sieurs

Nicolas Geoffroy, syndic, Louis Bonin, syndic, Antoine Latour dit Forget syndics par eux nommés et approuvés à ce présent et acceptant pour eux leurs hoirs (héritiers) et ayant causes à l'avenir : de a part des dits Goulet et de son épouse $\frac{3}{4}$ d'arpent de terre de front sur six arpents et demi déjà offert et donné sur le procès-verbal de messire (François) Cherrier, grand vicaire, en date du 11 octobre 1798 et qui se trouve restreint à la moitié sur le front, sur les six arpents de haut en devanture au ruisseau de Sainte-Élisabeth, par derrière au bout de la dite profondeur, joignant la ligne du dit Joly, avec cependant de 30 pieds de large prenant à l'alignement du terrain donné par le dit Joly en gagnant le dit ruisseau, lequel sera à eux en propre. Et de la part des dits Joly et son épouse $\frac{3}{4}$ d'arpent de terre de front à prendre à un arpent et un quart en bas du chemin du roy, allant en profondeur au trait quarré des six arpents sus-désignés et adjoignant à icelui, avec un terrain de 15 pieds de

⁷³ Il reçut sa licence de notaire le 12 mars 1776 du général américain Bénédict Arnold lors de l'invasion américaine de 1775 à 1776. JHG

⁷⁴ Cette terre porte les numéros 1093 au cadastre seigneurial et 261 et 263 au cadastre paroissial. Elle fut vendue par Horace Joly à son gendre monsieur Welly Laporte, mais Horace continue à vivre (1958) dans la maison de ses parents. JHG

large joignant la ligne du terrain sus-donné pour gagner la rivière Bayonne, tel que le tout se poursuit et comportent les circonstances et dépendances que les dits syndics ont dit bien savoir et connaître et en être contents et satisfaits; se réservant les dits donateurs tant pour eux que pour leurs hoirs et ayant causes dans le cas que la paroisse vint à s'abolir, de rentrer en pleine propriété du terrain sus-donné et pareillement si elle changeait de place auquel cas il serait loisible à la fabrique d'enlever toutes les bâtisses construites sur le dit terrain, promettant, s'obligeant ces dits syndics au nom qu'ils agissent de clore tout le terrain sus-donné, seuls aux frais de la fabrique quoique tout le terrain soit au profit et jouissance du curé ou prêtre desservant, la place prise de l'église, cimetière et stationnement pour les voitures devant l'église, sans aucunes autres exceptions, ni réserves, s'obligeant les dits donateurs de payer les cens et rentes entières de leur terre de sorte que le terrain sus-donné sera déchargé entièrement d'iceux. Cette donation ainsi faite gratuitement et sans aucunes reconnaissances quelconques purement et simplement comme étant leurs intentions et volonté au moyen de quoi les dits donateurs ont transporté aux dits syndics les noms qu'ils agissent tous les droits de propriété fond noms, raisons et actions et autres qu'ils ont eu et sur le dit terrain, s'en désassurant et démettant pour et en leurs noms et profit et ceux de leurs dits hoirs et ayant causes, pour qu'ils en jouissent, fassent et disposent aux clauses et conditions sus-mentionnées en vertu des présentes à cet effet. Étant l'intention et volonté des dits donateurs que le fossé de ligne qui se trouve à passer sur le susdit soit et demeure au lieu qu'il est pour l'écoulement des eaux et pour faire insinuer ces présentes aux greffes des insinuations à Montréal et partout ailleurs où besoin sera. Les parties ont constitué pour leur procureur le porteur auquel ils donnent tout pouvoir de ce faire et d'en requérir acte. C'est ainsi... et pour l'exécution d'icelles, les parties ont élu domicile en leur demeure susdite auxquels lieux... nonobstant et promettant et obligeant et renonçant... Fait et passé en la dite paroisse de Sainte-Élisabeth, maison et demeure du dit Goulet, l'an 1801, le 17 septembre après-midi en présence de messire Jean-Baptiste-Noël Pouget prêtre, curé de Berthier et messire Jacques Serrand, vicaire de la dite paroisse, témoins qui ont signé avec le dit Geoffroy et nous, notaire soussigné et ont, les autres parties, déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis. Lecture faite... et ont fait leurs marques d'une croix ainsi qu'il est porté à la minute des présentes.

Signé :

Nicolas Geoffroy, Serrand prêtre, Pouget prêtre,
et plus bas par nous, soussigné Maurice L. D. de Glandons, notaire public. »

Cet acte qu'on vient de lire a été présenté à mgr l'Évêque de Québec qui l'a approuvé dans sa forme et teneur par ces mots au bas de la pièce.

« Pierre Denaut, évêque de Québec »

PREMIERS REGISTRES

Quoique fondée en 1798, la paroisse n'eut ses registres réguliers qu'en 1802. Le premier baptême fut celui de Joseph, fils d'Ambroise Houde, le 2 janvier et le troisième, celui de Thérèse Goulet, fille du donateur du terrain et plus tard épouse de monsieur Hyacinthe Geoffroy. Le premier mariage fait le 25 janvier 1802, fut celui de Nicolas Ayot avec Marie-Louise Boucher. La première sépulture, celle de Judith Savignac épouse de Joseph Trinquet; elle se fit le 23 janvier.

Pour donner une idée de la population, il sera bon de dire qu'en 1802, il y eut 63 baptêmes, 8 mariages et 37 sépultures.

DEUX VISITES D'ÉVÊQUES

Pendant l'administration de monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget, Sainte-Élisabeth eut l'honneur de recevoir deux fois la visite de ses premiers pasteurs. Quoiqu'on ne trouve rien dans les archives de Sainte-Élisabeth sur la visite de mgr Pierre Denaut, cependant il paraît bien certain qu'il s'y est rendu sans néanmoins laisser d'ordonnance. En voici la preuve : J'a trouvé dans les archives de Berthier un mandement de visite, daté de Saint-Laurent le 1^{er} juillet 1802 et dans lequel se trouvent ces mots :

« Nous nous rendrons à Sainte-Élisabeth, jeudi le 22 du courant après-midi.

Pierre Denaut, évêque de Québec »

Et dans l'itinéraire de la visite pastorale pour l'année 1802, on voit que Monseigneur se trouve à Sainte-Élisabeth, les 22 et 23 juillet 1802.

Jamais évêque n'était apparu dans cette paroisse lointaine, et un grand nombre sans doute, n'en avaient pas encore vu. Ce dut être un jour bien solennel pour tous, un jour de bénédictions pour ces populations éloignées des grands centres, mais proches du centre de la vie, de Jésus-Christ par l'ardeur et la vivacité de leur foi !

La seconde eut lieu le 6 juillet 1806. Cette fois c'était mgr Joseph-Octave Plessis⁷⁵, successeur de mgr Pierre Denaut, décédé à Longueuil le 17 janvier 1806.

⁷⁵ Mgr Joseph-Octave Plessis, premier archevêque de Québec, est né en 1763. Il était le septième d'une famille de dix-sept enfants. Il fait ses études primaires et classiques à l'école (le futur Collège de Montréal) de monsieur Jean-Baptiste Curateau, sulpicien



Mgr Joseph-Octave Plessis, 11^e évêque de Québec (1763-1825) [Wikipédia](#)

Les anciens m'ont souvent parlé de la visite de cet illustre évêque de Québec. Je ne sais pas si c'était la rareté du fait ou la majesté du pontife qui a donné tant de relief à cette visite, mais toujours est-il que les rares vieillards que la mort a respectés et qui ont été les témoins heureux de cette visite m'en parlent encore qu'avec le plus vif enthousiasme.

(1729-1790), à Montréal, mais il ne veut pas continuer ses études et commence à travailler dans la forge de son père. Ensuite, il change d'idée et, en 1778, il décide d'aller étudier au Petit Séminaire de Québec plutôt qu'au Collège Saint-Raphaël, à Montréal. En 1780, Joseph-Octave vient enseigner la rhétorique à Montréal; il est ordonné prêtre le 11 mars 1786 par mgr Louis-Philippe Mariauchaud d'Esgly (1710-1788), évêque de Québec (1784-1788) dans la chapelle du Séminaire de Québec. L'abbé Plessis, en 1783, fut le secrétaire de mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec. Le 20 septembre 1797, mgr Pierre Denaut, évêque de Québec, mais résidant à la cure de Longueuil, le choisit comme coadjuteur et grand vicaire. Le 25 janvier 1801, Joseph-Octave Plessis est sacré évêque de Canathe en Palestine, dans la cathédrale de Québec par mgr Pierre Denaut, assisté de monsieur Noël Pouget, curé de Berthier, et de monsieur Laurent-Joseph Bertrand, curé de la Rivière-du-Loup-en-Haut, en présence du gouverneur (1796-1807) Robert Prescott et des personnages les plus illustres du pays. Puis, en 1806, mgr Joseph-Octave Plessis devient évêque de Québec, après le décès de mgr Pierre Denaut. À cette époque, c'était au gouverneur de contrôler la nomination au poste d'évêque. Aussi mgr Joseph-Octave Plessis dut-il faire preuve de diplomatie pour assurer le progrès de l'Église catholique. Mgr Plessis prend les rênes du pouvoir ecclésiastique avec hésitation. Par la suite, il favorisa la fondation des séminaires de Saint-Hyacinthe et de Nicolet et plusieurs autres écoles et collèges. Mgr Plessis décède à l'Hôpital-Général de Québec, le 4 décembre 1825. Il put voir, avant de mourir, le triomphe des idées pour lesquelles il avait lutté pendant quinze ans. JHG

Il faut dire que cet évêque réunissait en sa personne ce qui fait la vraie grandeur, son aspect était imposant, sa dignité réelle et sa renommée l'avait devancé et rendu célèbre dans tous les coins du pays.

Sa Grandeur a examiné et alloué les comptes depuis 1802 jusqu'à 1807. Elle a signé son acte d'approbation des comptes le 9 juillet 1807.

J.-O. Plessis, évêque de Québec »

Les deux marguilliers en charge en ces deux années mémorables et qui eurent l'honneur de conduire ces évêques sont les sieurs Jean-Baptiste Bonin⁷⁶ et Jean-Baptiste Aubin⁷⁷.

MODE D'ADMINISTRATION SPIRITUELLE

Avant l'arrivée du premier curé résidant en 1808, un des prêtres de Berthier venait tous les 15 jours donner la messe dans la nouvelle chapelle.

Les enfants assistaient au catéchisme dans cette chapelle; c'est là qu'ils faisaient leur première communion. Monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget se retirait chez monsieur Pierre Lévesque⁷⁸ et Serrand⁷⁹

⁷⁶ Jean-Baptiste Bonin, fils de Louis Bonin, capitaine de milice, et de Élisabeth Geoffroy (Nicolas I) était en 1810 marié à Geneviève Latour, fille de Antoine, cultivateur. Jean-Baptiste était le grand-père de Charles Bonin et de l'abbé Louis Bonin (1840-1924), ancien curé de la paroisse Rivière-des-Prairies, l'arrière-grand-père de Paphnuce Bonin, ép. de Élisabeth Ferland 1904, père de Bernard, Camille, Alphonse et Claire, demeurant au même endroit, rang Sainte-Émélie, Notre-Dame-de-Lourdes, terre no 1579 au cadastre seigneurial et no 325 au cadastre paroissial, de Sainte-Émélie. JHG

⁷⁷ Jean-Baptiste Aubin est l'arrière-grand-père de monsieur Armand Aubin du rang Saint-Pierre à Sainte-Élisabeth. JHG

⁷⁸ Pierre Lévesque eut comme fils Charles, époux de Théotiste Goulet, ces derniers, père et mère du révérend père Léon Lévesque (1833-1887), clerc de Saint-Viateur (1861-), ancien supérieur du Séminaire de Joliette, décédé trappiste au monastère de Tracadie (N.-B.). JHG

⁷⁹ Jacques-Philippe Serrand, né à Québec le 2 mai 1758, fils de Pierre Serrand et d'Angèle Deblois; il fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre le 21 mai 1785, desservant à Baie-du-Febvre en 1786, à Pointe-du-Lac, 1786-1788; curé à Saint-Paul de Lavaltrie, 1888-1897; vicaire à Berthier, de 1797-1823; retiré à ce dernier endroit où il mourut le 3 juillet 1823, âgé de 70 ans. Lorsqu'il était vicaire à Berthier pendant plus de 20 ans, et qu'il venait à Sainte-Élisabeth, il logeait chez monsieur Nicolas Geoffroy. Ce dernier était l'époux de Angélique Lévesque et grand-père du très révérend Charles Ducharme (1872-1913), clerc de Saint-Viateur et l'arrière-grand-père des révérends pères Gaspard (1872-1943), clerc de Saint-Viateur, Viateur, o.f.m. 1904 (né Joseph-Alfred, 1884), des abbés Hildège (1871-1949) et Viateur Ducharme (1876-1962); Joseph, Élie et Viateur Deschênes; de mgr Préville. Ce Nicolas Geoffroy, fils de Nicolas, habitait sur une terre occupée par le fils d'Arsène Lavallée, rivière Bayonne, côté sud, no 1083 au cadastre seigneurial et no 234 au cadastre paroissial. JHG

**MESSIRE JEAN-BAPTISTE-NOËL POUGET,
PREMIER CURÉ NON RÉSIDANT, 1798-1808
(53 ans – 63 ans)**



Jean-Baptiste-Noël Pouget, premier curé (desservant)
de Sainte-Élisabeth (1798-1808)
(Mosaïque des curés de Berthier, collection Jacques Rainville)

Comme messire Jean-Baptiste-Noël Pouget fut le premier curé, bien que non résidant de Sainte-Élisabeth, il ne sera pas hors de propos de donner de lui quelques notes biographiques, au moins pour ce qui concerne la paroisse de Sainte-Élisabeth. Jean-Baptiste-Noël Pouget est né à Montréal le 25 décembre 1745 (de là son nom de Noël) de Paul Pouget et de Marie-Josephte Payet. Il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 19 septembre 1772. Comme les paroisses se multipliaient alors rapidement et que les prêtres pour travailler à la vigne du Seigneur étaient rares, monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget fut nommé curé de Saint-Cuthbert (1773-1775), l'année qui suivit son ordination (19 septembre 1772). En 1775, il fut transféré au Sault-au-Récollet et en 1777, à la démission de messire Basile Papin (1722-1784), il devint curé de Berthier (1777-1818), déjà cure très importante. C'est à Berthier qu'il s'est fait remarquer par les talents de son administration.

Au dire des anciens, monsieur Pouget était grand de taille, bien fait, mais d'une figure assez désagréable; par contre, il possédait des qualités qui le faisaient aimer par tous ceux qui le connaissaient.

La charité surtout brillait d'un vif éclat; il ne vivait que pour soulager les pauvres et les malheureux. Pendant les quêtes de l'Enfant-Jésus, il donnait aux pauvres presque tout le produit de ces visites. On m'a dit que chaque année, il envoyait plusieurs voitures aux chenaux des Trois-Rivières, pour y chercher du petit poisson pour les nécessiteux. Il achetait aussi, paraît-il, des pièces entières d'étoffe pour vêtir les membres souffrants de Jésus-Christ.

Les habitants, dans ce temps-là, allaient chercher le prêtre à Berthier à tour de rôle. Un jour, c'était à un nommé Ayotte à faire le voyage. Il se fit tirer l'oreille et finalement, monsieur Pouget dut venir à ses dépens. Pendant son prône, il fit des reproches aux négligents, puis termina ses remarques par ces mots qui rappellent un autre âge et d'autres mœurs : « J te nommerai, Ayotte, une autre fois. »

Il portait des sabots dans les mauvaises saisons, et en hiver, il avait un gros manchon de peau d'ours qui lui couvrait presque tous les bras. En entrant dans une maison, lors de ses visites, il déposait ce manchon à terre près de lui. C'était la coutume de porter des habits, parce que j'ai entendu dire que monsieur Pierre Robitaille (1758-1834), curé de Saint-Charles (1810-1830), étant tombé à l'eau, s'est garanti de l'eau à la bouche en y appliquant fortement son manchon.

Un vieillard de Sainte-Élisabeth, appartenant à une ancienne famille très respectable, riche et amie de tous les prêtres, m'a dit plusieurs fois que monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget avait refusé la mitre, et cela à cause de sa surdité. Un jour raconta-t-il, mgr Joseph-Octave Plessis en visite à Berthier présidait la table du curé, alors monsieur Pouget en badinant avec son évêque lui aurait dit : « Monseigneur, cette dignité dont vous êtes revêtu m'aurait été conférée si je n'eusse été sourd. » Cette anecdote est-elle réelle? Je n'en sais rien et nul ne pourrait le dire aujourd'hui, mais ce qui donne un peu de vraisemblance à ce fait, c'est ce qu'on va lire dans la vie de mgr Joseph-Octave Plessis par l'abbé Ferland.

À la consécration de mgr Plessis, comme les évêques étaient bien rares dans l'Amérique du Nord, mgr Pierre Denaut se fit assister pour sacrer son coadjuteur par deux prêtres, messieurs Pouget, curé de Berthier et Bertrand, curé de Rivière-du-Loup. C'était le 25 janvier 1801, à la chapelle du Séminaire de Québec. Être choisi par son évêque pour exercer une si grande fonction dans une circonstance si solennelle, il fallait que monsieur Pouget fût un prêtre tout à fait distingué.

Monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget est décédé à Berthier le 17 mai 1818, à l'âge avancé de 72 ans et 4 mois. À son service, l'église était bondée de monde qui, malgré le mauvais temps, avait tenu à rendre ce dernier devoir à ce bon pasteur. C'est monsieur Jean-Joseph Roy (1759-1824), curé de

L'Assomption, alors Saint-Pierre-du-Portage (1800-1824), qui présida la sépulture le 19 mai et à laquelle assistaient 10 prêtres. Il repose sous le chœur du côté de l'évangile. Monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget était archiprêtre des paroisses suivantes, depuis le 10 avril 1813 : Ber hier, Saint-Cuthbert, Sainte-Élisabeth, Sorel, Île-du-Pas et Lanoraie.

**ACTE D'INHUMATION
DE MESSIRE JEAN-BAPTISTE-NOËL POUGET**

« L'an 1818, le 19 mai, par moi, prêtre, soussigné, curé de la paroisse Saint-Pierre-du-Portage, a été inhumé dans le chœur de l'église de cette paroisse du côté de l'évangile, le corps de monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget, prêtre curé de cette paroisse, décédé le 17 du présent, muni des sacrements, âgé de 72 ans, et 4 mois, et 23 jours, et, de prêtrise, 45 ans et 8 mois. Étaient présents (sic) monsieur Lamothe, curé de Saint-Cuthbert, Keller, curé de Sainte-Élisabeth, Hébert, curé de Saint-Ours, et plusieurs autres qui ont signé avec nous.

J. B. Kelly, ptre, Thomas Kember, ptre,
J. F. H. Hébert, ptre, René Olivier Bruneau, ptre,
Benjamin Keller, ptre, J. Hilaire Besserer, ptre,
Jacques Lebourdais, ptre, Louis Lamothe, ptre,
Jean-Philippe Serrand, ptre
J. J. Roy, ptre. »

Selon Stanislas-Albert Moreau, historien de Berthier, on avait mis son épitaphe près de l'autel du Saint-Ange-Gardien, du côté de l'évangile, écrite dans le bon vieux style. Cette toile se trouve aujourd'hui dans le grenier du presbytère, selon Jacques Rainville, historien :

Ci gît
Mre J.-Bte Pouget, curé de Berthier, décédé le 17 mai 1818,
Âgé de 72 ans, 4 mois.
« Par ses rares talents, ses manières affables,
Il sut, de son vivant, s'attacher tous les cœurs.
Sa vertu parle encore et ses bienfaits durables
Du ciel, espérons-le, lui valent les honneurs. »
Requiescat In Pace.

Voilà en quelques mots ce qui s'est passé de plus mémorable sous le règne de monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget. J'ai consulté les archives, j'ai copié les documents, puis j'ai fait parler les quelques vieillards qui avaient des notions sûres, à propos de ce temps déjà reculé, témoins oculaires qui nous restent encore, mais deviennent de plus en plus rares. Voilà une des raisons qui m'ont déterminé à publier ces notes; attendre quelques années eut été trop tard !⁸⁰

A.-C. Dugas, prêtre, Berthier, ce 17 décembre 1890

Pour terminer ce premier chapitre, je voudrais citer des extraits de la biographie de monsieur Pouget extraite du Dictionnaire biographique du Canada, (1801-1820, volume V) par Pierre Dufour. Ils apportent un éclairage nouveau sur le premier curé de Sainte-Élisabeth.⁸¹

Jean-Baptiste-Noël Pouget étudia à l'école d'enseignement secondaire dirigée par les sulpiciens à Montréal, où il eut pour condisciple le futur évêque de Québec, mgr Pierre Denaut. À compter de 1769, Pouget fut chargé d'enseigner le latin et la rhétorique tout en poursuivant ses études. Le 19 septembre 1772, mgr Briand l'ordonna prêtre dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal en même temps que Joseph-Mathurin Bourg. Pouget devint alors vicaire de la paroisse Notre-Dame de Québec et s'acquitta de sa charge jusqu'au milieu de l'année 1773, au moment où il se vit confier la cure de Saint-Cuthbert, dans la seigneurie de Berthier. (...)

Deux ans plus tard, le curé de Saint-Cuthbert, Jean-Baptiste Dubois (1750-1805, curé de Saint-Cuthbert 1775-1779) qui était en rupture de ban avec le seigneur Cuthbert de même qu'avec une partie de ses paroissiens, tenta d'agrandir sa paroisse aux dépens de celle de monsieur Pouget. Mgr Briand, mécontent de la conduite et des « fières étourderies » du curé de Saint-Cuthbert, se prononça en faveur du maintien de l'intégrité de la paroisse Sainte-Geneviève-de-Berthier, tout en incitant Pouget à rappeler à son collègue de la paroisse voisine les devoirs inhérents à son état ecclésiastique.

⁸⁰ Monsieur A.-C. Dugas a signé cette première partie. JHG

⁸¹ Note de l'éditeur, RO.



Pont construit par ordre du général Haldimand sur la rivière Berthier en 1781
(Artiste : Peachey, James, actif 1773-1797)

Bibliothèque et Archives Canada, no d'acquisition : 197 -188-1501
Collection de canadiana, W.H. Coverdale

En 1780, un nouveau brandon de discorde apparut parmi les habitants de Berthier-en-Haut, au sujet d'un chemin et d'un pont. Afin de ne froisser personne, Jean-Baptiste-Noël Pouget s'abstint de se prononcer publiquement, mais, le 25 juin, il intervint secrètement auprès du gouverneur (Frédéric) Haldimand⁸² pour lui suggérer quel parti appuyer dans cette affaire. Pouget parvint à maintenir l'harmonie entre tous, si bien qu'à l'été de 1781 ses paroissiens décidèrent d'un commun accord d'entreprendre la construction d'une nouvelle église. Le seigneur (James) Cuthbert (1721-1798) s'engagea même à faire tout en son pouvoir pour leur faciliter l'acquisition des matériaux nécessaires. Commencée en 1782, la nouvelle église fut bénite au mois d'août 1787.

Au cours de la même année, certains habitants de Berthier-en-Haut commencèrent à contester le droit du seigneur Cuthbert de percevoir des redevances seigneuriales, sous prétexte qu'il leur avait concédé des terres appartenant en réalité au domaine de la couronne. Or, Cuthbert se convainquit bientôt, à tort ou à raison, que c'était le curé Pouget qui incitait les censitaires récalcitrants à lui tenir tête. La situation s'aggrava à

⁸² Frédéric Haldimand vécut de 1718 à 1791, gouverneur du Canada (1778-1784)

l'automne de 1789, lorsque deux⁸³ des trois fils de Cuthbert demandèrent à Pouget la permission de se convertir au catholicisme ; le troisième Ross Cuthbert (1767-1861) demeura protestant. Après avoir obtenu l'autorisation de l'évêque de Québec, mgr Jean-François Hubert, Pouget accepta de recevoir leur abjuration. Cette fois, le seigneur de Berthier sortit de ses gonds : plaintes auprès de l'évêque de Québec, menaces de poursuites judiciaires (voire de mort) contre Pouget, tentatives d'intimidation auprès de ses censitaires, lettres ouvertes dans la Gazette de Québec pour dénoncer l'immixtion du curé dans ses affaires seigneuriales et familiales. Mgr Jean-François Hubert répondit laconiquement à Cuthbert que la conduite de Pouget lui paraissait irréprochable, tout en exhortant ce dernier à ne rien faire qui puisse envenimer les choses. Bon nombre de censitaires de la seigneurie de Berthier firent des déclarations sous serment devant notaire, dénonçant l'intransigeance de leur seigneur et disculpant leur curé. Le 2 mars 1790, Alexander Cuthbert, le fils du seigneur, signa même un billet dans lequel il déclarait s'être converti au catholicisme conformément à la liberté religieuse que son père lui avait accordée quelques années plus tôt. Pouget se tint coi, et cette querelle finit par se résorber d'elle-même. (...)

La paix était à peine rétablie à Lavaltrie qu'un nouveau conflit impliquant Pouget éclata au village de Berthier-en-Haut. Depuis 1789, Louis Labadie (1765-1824) y tenait école (1789-1794) dans une maison appartenant à la fabrique. Or, le 10 mai 1792, à la demande des marguilliers et pour des raisons demeurées obscures⁸⁴, Pouget chassa Labadie de son école. Ce dernier répliqua en intentant une poursuite contre Pouget devant la Cour des plaids communs de Montréal. Cette querelle fut portée à l'attention de la population du Bas-Canada en juillet, lorsque Labadie publia un article dans la Gazette de Québec pour stigmatiser la conduite soi-disant tyrannique du curé de Sainte-Geneviève-de-Berthier. Quelques semaines plus tard, dans le même journal, une cinquantaine de résidents de Berthier-en-Haut dénoncèrent à leur tour l'attitude ingrate et hautaine de Labadie, tandis qu'une trentaine d'autres attestèrent au contraire sa bonne conduite. Était-ce par lassitude qu'au cours de l'automne Pouget songea pendant un moment à quitter sa paroisse pour s'agréger au Collège Saint-Raphaël ? Quo qu'il en soit, Labadie ne semble pas avoir eu gain de cause devant les tribunaux. Le 24 juin 1793, il fit part à l'évêque de Québec de son regret « d'avoir dit tout

⁸³ Alexander Cuthbert (14 août 1767 – 9 janvier 1810) et James (4 juin 1769 – 5 mars 1849) James Cuthbert est le seul seigneur dont la dépouille mortelle est enterrée sous l'église de Berthier. (Jacques Rainville, historien de Berthier)

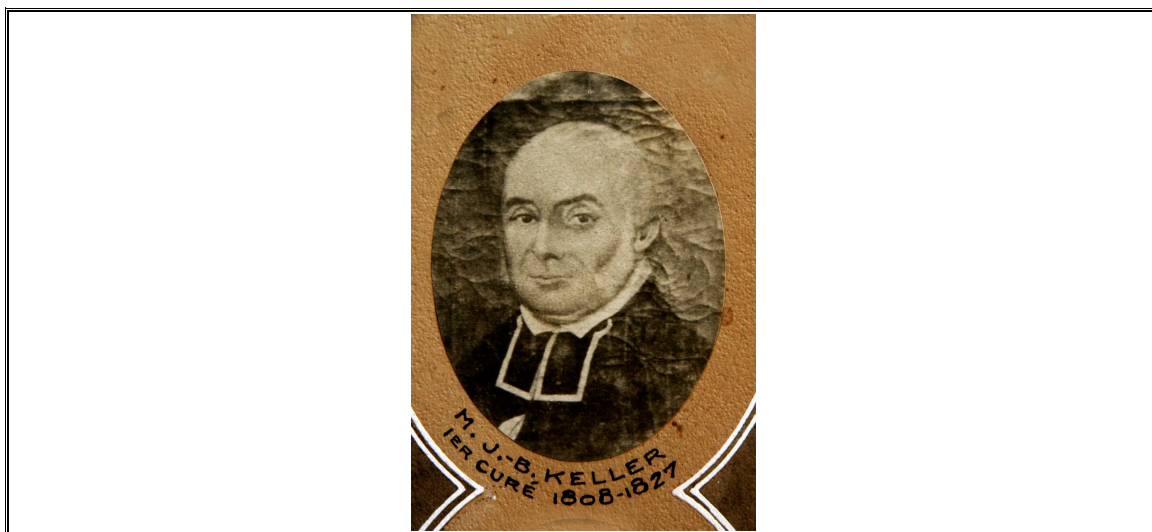
⁸⁴ Labadie voulait enseigner gratuitement aux enfants pauvres ce que refusèrent le curé Pouget et la Fabrique de Berthier.

ce qu'il avait dit bien que ce fût la vérité », tout en lui demandant de permettre à un prêtre de l'absoudre, car on lui avait refusé tout sacrement depuis le début du procès. Il tint encore sa propre école à Berthier-en-Haut pendant un an, puis il alla s'établir à Verchères en mai 1794. (...)

Pouget ne se distingua toutefois pas uniquement par sa participation à divers conflits. En effet, il était doué d'un talent oratoire peu commun à l'époque, et on n'hésitait pas à recourir à ses services dans les grandes occasions. Mgr Jean-François Hubert et mgr Pierre Denaut l'amènèrent souvent avec eux durant leurs visites pastorales, et il fut en outre appelé à participer au sacre de l'évêque Joseph-Octave Plessis (25 janvier 1801 à Québec). (...)

CHAPITRE II

ADMINISTRATION DE MONSIEUR BENJAMIN KELLER⁸⁵, PREMIER CURÉ (16 octobre 1808 - 18 octobre 1827) (43 ans – 62 ans)



⁸⁵ Monsieur l'abbé Joseph-Benjamin Keller est né à Québec le 30 octobre 1765, de Benjamin Keller et de Marie Dupont et il fut ordonné prêtre le 16 août 1789. Desservant à Saint-Laurent près de Montréal (1790), vicaire à Notre-Dame de Montréal (1790-1791), curé de Lachine (1791-1797), de la Malbaie (1790-1791), de Saint-Jean-Port-Joli (1799-1808), de Sainte-Élisabeth de Joliette (1808-1827); retiré à Berthier (1827-1836), où il est décédé le 29 novembre 1836. Sa dépouille mortelle est inhumée sous l'église de Sainte-Élisabeth.

La paroisse, depuis assez longtemps desservie par les prêtres de Berthier, s'agrandissait rapidement par l'arrivée de nouveaux colons. Il était devenu nécessaire pour le bien des âmes d'avoir un curé résidant dont l'unique occupation devait être la desserte des paroissiens de Sainte-Élisabeth. D'ailleurs, outre les demandes réitérées de messire Jean-Baptiste-Noël Pouget, mgr Joseph-Octave Plessis avait pu se convaincre par lui-même du besoin dans lequel se trouvaient ces populations. Aussi il avait résolu de placer un pasteur à la garde de ce troupeau qui se multipliait toujours. Il écrivit donc au curé de Saint-Jean-Port-Joli, qui était alors messire Keller, de se rendre à Sainte-Élisabeth dont il le nommait curé. C'était au commencement d'octobre de l'année 1808.

Messire Joseph-Benjamin-Pierre Keller, allemand d'origine (?), est né à Notre-Dame de Québec le 30 octobre 1765, du légitime mariage de Benjamin Keller et de Marie Dupont. À l'âge le plus tendre, il entra au Petit Séminaire de Québec, et à l'âge de vingt ans, après son cours d'études, il prend la soutane.

L'année suivante, le 13 août 1786, le 10^e dimanche après la Pentecôte, il reçut la tonsure des mains de mgr Olivier Briand, évêque de Québec. Le 14 octobre 1787, 20^e dimanche après la Pentecôte, mgr Jean-François Hubert lui confère les ordres mineurs; le 20 décembre 1788, le sous-diaconat. Enfin le 9 août 1789, au 10^e dimanche de la Pentecôte, le diaconat et le 16 août de la même année, mgr Hubert l'ordonne prêtre en ce 11^e dimanche de la Pentecôte.

Nommé aussitôt desservant de Saint-Laurent, il alla ensuite à Notre-Dame de Montréal comme vicaire en 1790, puis en 1791, il devint curé à Lachine où il demeura deux ans. De ce poste, il fut nommé premier curé résidant à la Malbaie. Après avoir travaillé deux ans à la fondation de cette paroisse, il reçut sa nomination à la cure de Saint-Jean-Port-Joli en 1795 qu'il desservit jusqu'en 1808, date de son arrivée comme premier curé résidant à Sainte-Élisabeth; il était âgé de 43 ans. Ses talents et son énergie le désignaient d'avance au rôle de fondateur de paroisses.

Sainte-Élisabeth n'était alors qu'une pauvre mission, dans les profondeurs, éloignée des centres. D'un abord difficile, souriait-elle peu à monsieur Keller, élevé dans une ville et habitué à la grande société. Il y vint, mais l'ennui voyagea avec lui et lui fit passer des heures bien sombres, comme on peut le voir dans sa lettre à mgr Plessis, le 30 décembre 1808. « Mon âge, dit-il, et mon caractère accoutumé à un certain monde ne pourraient

s'habituer à vivre au milieu du bois. »⁸⁶ Monsieur Keller était fils unique et, en arrivant ici, il avait sa mère (Marie Dupont) avec lui et une ménagère que tout le monde appelait mademoiselle Christine. Un peu plus tard, il eut deux Américaines du nom de Anna et Looney Stevens dont le père demeurait à d'Ailleboust, que le seigneur Pierre-Louis Panet (1761-1812) faisait défricher à cette époque.



William Bent Berczy (1791-1873), Louise-Amélie Panet-Berczy (1789-1862), vers 1815, aquarelle avec touches de gouache blanche sur ivoire, 5,8 x 4,5 cm,

Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada 39741.
Photo Robert Derome vers 1973.⁸⁷

⁸⁶ Nous possédons une copie de la réponse de mgr Joseph-Octave Plessis à cette lettre de messire Keller. JHG

⁸⁷ Louise-Amélie Panet est née à Québec le 27 janvier 1789; en 1795, sa famille revient à Montréal où elle fait ses études chez les dames de la Congrégation et fréquente plusieurs écoles de Montréal dont celle de Charlotte Allamand-Berczy (Lausanne, 1760 - Sainte-Mélanie, 1839). Elle y apprend la peinture et plusieurs langues. En 1819, après son mariage (m. cathédrale anglicane de Montréal, 27 septembre 1819) avec William Bent Berczy (Londres, 1791 - Sainte-Mélanie, 1873), elle va vivre à Windsor puis à Toronto où elle fréquente la bonne société. En 1832, elle s'établit dans la seigneurie de Sainte-Mélanie d'Ailleboust. Elle tient salon et reçoit les membres les plus en vue de l'élite lettrée. Reconnue pour son esprit, elle écrit plusieurs poèmes restés longtemps inédits. Ce portrait d'Amélie constitue l'un des nombreux exemples qui montrent que les Berczy père (Allemagne, William Von, 1748 – New York, 1813) et fils étaient passés maîtres dans l'art de la miniature. Ce portrait fait pendant à l'autoportrait de l'époux, William B. Berczy.

Monsieur Keller était une de ces natures fortement trempées qui ne redoutent rien, qui ne rencontrent pas d'obstacle ou, qui, s'il s'en trouve, sont capables de les renverser aussitôt et de continuer leur chemin. D'un caractère vif et absolu, tout devait plier devant lui; il ne craignait personne, mais en retour, il était aimable, sans gêne, à l'aise avec tout le monde. Il aimait à badiner, à rire et à faire endêver⁸⁸ ses paroissiens pour en faire jaillir quelque bonne répartie. On m'a dit qu'il avait un plaisir charmant avec le père José Lévesque, son maître chantre, dont le talent et l'esprit d'imitation étaient connus de tous les prêtres.

Monsieur Keller était bel homme dans toute la force du mot et d'une constitution très solide. Ses yeux étaient noirs et vifs, son teint vermeil et ses cheveux noirs.

Chez les anciens de Sainte-Élisabeth, monsieur Keller est devenu la personnification de la beauté surtout pour les prêtres. Et lorsqu'ils voient un prêtre assez favorisé par la nature, ils croient avoir tout dit en le comparant à monsieur Keller.

Nous savons d'ailleurs qu'ils ont raison, car les portraits que nous voyons de monsieur Keller sont là pour plaider en faveur du bon goût de nos anciens.

Les premiers portraits que je vis de ce premier curé de Sainte-Élisabeth m'ont intrigué quelque peu et de ce moment, je désirais savoir où se trouvait l'original sur lequel ces photos avaient été produites. Après beaucoup de recherches et de questions, je parvins à découvrir que monsieur le notaire Barthélemy Vézina (1839-1899) de Joliette possédait la peinture en question. Mais quand et comment lui était-elle parvenue ? Désireux de tout savoir et tout voir, je me rendis chez monsieur Vézina qui me montra le tableau et me raconta qu'à la mort de monsieur Keller en 1836, on fit encan de ses meubles et de ses cadres. Alors monsieur Joseph-Marie Bélanger (1788-1856), curé de Saint-Paul et son ami intime, acheta cette toile et la donna en mourant à sa nièce⁸⁹ qui plus tard est devenue madame notaire Vézina. La peinture me parut bien faite et les traits bien saillants. Cependant que ce monsieur tenait peu à ce tableau, je me suis risqué à le lui demander, et à ma grande satisfaction, il me le donna le 8 mars 1889.

Ainsi donc je suis en possession du portrait en peinture de monsieur Keller, grâce au notaire Vézina que je ne saurais trop remercier.

⁸⁸ Taquiner, faire fâcher à plaisir. Glossaire acadien par Pascal Poirier. RO

⁸⁹ Adélaïde Patoille mariée à Trois-Rivières le 4 mai 1840 à Barthélemy Vézina. Elle était la fille de François et Angélique Bélanger et le marié était de Saint-Esprit, fils de Jean-Baptiste et Agathe Bousquet. Le notaire Vézina a obtenu sa licence de notaire en 1839.

Monsieur Keller avait deux de ses portraits à l'huile; l'un à l'âge de 25 ans et l'autre à 60 ans. C'est ce dernier qui m'est échu en partage.

Ces peintures ont été faites à Montréal. Le premier portrait a été emporté par mademoiselle Anna Stevens, épouse en 2^e noces de John Clarke qui installa la première fonderie à Sainte-Élisabeth, plus tard propriété de Lazare Guilbault. Cette fonderie disparut en 1914.

Anna Stevens était Américaine, et son père, Théodore Stevens, marié à Zarish Cleaveland, demeurait à d'Ailleboust (Sainte-Mélanie). Anna demeurait chez monsieur Keller avec sa sœur Lony. Anna Stevens s'est mariée d'abord avec un marchand de Montréal et est demeurée à Pointe-Claire.

Sa sœur Lony a épousé, à Sainte-Élisabeth, le notaire François-Xavier Cadet⁹⁰, protégé du curé. À la mort de son premier mari, Anna Stevens s'est unie à un nommé John Clarke, qui a établi la fonderie des Guilbault.

Ces deux filles étaient protestantes d'abord, puis ont fini par embrasser la foi catholique. L'inhumation de Anna Stevens eut lieu au cimetière protestant de Ramsay⁹¹.

Je n'ai donné ces petits détails que pour avoir l'occasion de dire ce qu'étaient devenus ces portraits que plusieurs avaient vus et de faire connaître le nom du fondateur de la manufacture de charrues du village, Lazare Guilbault⁹².

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

À peine arrivé dans sa nouvelle paroisse où il n'y avait encore qu'une chapelle provisoire dans les mansardes du presbytère, le nouveau curé comprit qu'il fallait songer à élever un temple en rapport avec l'importance de la paroisse et les besoins des habitants. À cet effet, il rédigea une requête qu'il fit signer par la majorité des contribuables et l'envoya à mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, par le capitaine Nicolas Geoffroy auquel il remettait une lettre pour sa grandeur, où il disait : « Monseigneur, je prends la liberté de vous adresser, par le capitaine Nicolas Geoffroy, une requête pour bâtisse d'église. Il paraît que Dieu a béni les entreprises de votre envoyé. J'ai eu quelques difficultés pour la réunion de Saint-Pierre

⁹⁰ Il a pratiqué à Sainte-Élisabeth de 1823 à 1832. Décédé à Sainte-Élisabeth, le 26 avril 1832 à 37 ans. De son mariage avec Lony Stevens sont nés deux fils, un en 1827 et l'autre en 1830. Le premier est décédé à la naissance à Sainte-Élisabeth.

⁹¹ Aujourd'hui Ramsay est constitué de deux rangs de Saint-Félix-de-Valois.

⁹² Marié à Ada Watts, filles de James et d'Angéline Pelletier. Cette dernière était la sœur de Eulalie Pelletier, épouse de Olivier Drolet.

avec Saint-Antoine. Le nombre des signatures portées sur la requête a été pris chez moi par un notaire. Tout le rang Saint-Pierre, excepté six ou huit absents ou craintifs, a signé volontairement et avec joie la requête. »

« P.S. Le chemin de Saint-Pierre et de la Petite Chaloupe est fait jusqu'à Sainte-Élisabeth. Il y a au moins 500 terres qui paient rente et près de 300 feux dans la paroisse, 22 concessions formeront bientôt la paroisse et nécessitent une grande église. »

Mgr Joseph-Octave Plessis accueillit favorablement la requête en question et le 30 juillet 1809, nomma monsieur Jean-Baptiste-Noël Pouget, curé de Berthier, commissionnaire, avec ordre de se rendre à Sainte-Élisabeth et de vérifier les signatures apposées sur la requête.

Monsieur Pouget s'était constamment opposé à l'annexion des rangs Saint-Esprit et Saint-Pierre pour former une paroisse; d'ailleurs, d'après la correspondance, il semble que toutes ces machinations n'ont été conduites que par ses ennemis qui avaient réussi à tromper les habitants de Saint-Pierre.

Monsieur Pouget avait à Sainte-Élisabeth ses préférences, car il sentait bien que la formation de cette paroisse était urgente, à cause de son développement et de son éloignement de l'église mère, Berthier. Et lorsque monsieur Keller voulut bâtir son église, c'est avec plaisir que monsieur Pouget se rendit à l'invitation de mgr Joseph-Octave Plessis qui lui avait donné une lettre de commission le 30 juillet 1809. Il se transporta à Sainte-Élisabeth afin de vérifier les signatures de la requête des habitants et de marquer la place de l'église et fixer les dimensions d'icelle.

Voici le procès-verbal du commissaire :

« L'an 1809, le six août, sur la commission donnée par mgr l'Évêque de Québec en date du 30 juillet dernier et adressée sur la requête des habitants de la paroisse de Sainte-Élisabeth, exposant le désir des dits habitants pour la bâtisse d'une église. Je, soussigné, prêtre, curé de Berthier, me suis transporté à la dite paroisse où ayant annoncé au prône du dit jour, onzième dimanche après la Pentecôte, une assemblée générale, avertie au son de la cloche, après l'invocation du Saint-Esprit, à l'effet de constater la certitude de toutes les signatures apposées à la susdite requête par l'approbation de tous en général et de chacun en particulier, par l'aveu propre de ceux qui étaient présents et de celui des absents, par les témoins qui les ont reçues et quelques uns même de leurs parents et voisins, ce qui paraît être la majorité des dits tenanciers, pour remplir la seconde partie de la commission; j'ai marqué la place de l'église sur le milieu des trois quarts d'arpent adjacents à ceux où est bâti le presbytère, la plaçant en droite ligne avec la dite maison, elle aura en longueur française, de dehors en dehors, 126 pieds français et 48

de largeur, aussi mesure française, avec deux chapelles, sans doute que le corps sera en maçonnerie, les ouvertures, portes et châssis en frênes de taille, les murs auront l'épaisseur requise par l'art, les lambourdes seront posées à 4 pieds du tuf, elle s'élèvera de dessus jusqu'à 24 pieds français sous la sablière. Le sanctuaire et les chapelles seront proportionnés sur le plan qu'en sera présenté à sa grandeur, les finissant en rétréci ou dans toute leur largeur suivant le goût. Il y aura deux murs sur toute la largeur de la croix pour recevoir les lambourdes et leur donner moins de portée. Derrière et prise avec le mur du rond-point, s'élèvera une sacristie de 26 pieds sur 24, assez haute pour qu'il y ait 9 pieds et demi entre les deux planchers, une cheminée dans ce pignon et deux ouvertures de chaque côté.

Donné à Sainte-Élisabeth, le 6 août après vêpres, en présence de messire Keller, curé du dit lieu et maître Joseph Vézina⁹³, notaire public, de Nicolas Geoffroy, capitaine de milice et Joseph Guéré, servant d'église, lesquels présents à l'assemblée et à cet acte ont signé avec moi.

Joseph Vézina, Joseph-Benjamin Keller, prêtre curé,
Joseph Guéré, Nicolas Geoffroy, Pouget, prêtre, commissionné »

Monsieur Pouget envoya la pièce suscitée à mgr Joseph-Octave Plessis qui l'approuva en ces termes :

« Vu et approuvé les dispositions contenues au procès-verbal ci-dessus et de l'autre page. Permis de procéder à la construction de l'église et sacristie y mentionnées.

Québec, 22 août 1809

Joseph- Octave Plessis, évêque de Québec

Pour copie véritable, J. Reid. Secrétaire

Horan, prêtre, assistant secrétaire »

Monsieur Keller trouvait ces dimensions trop restreintes; il voulait 130 pieds de long et deux tours au portail, mais monsieur Pouget qui connaissait mieux peut-être les moyens de chacun, tint à son procès-verbal que n'approuva pas monsieur Keller. Celui-ci s'en plaignit à son évêque le 28 août 1809.

« Monseigneur, monsieur Pouget a donné de trop petites dimensions à l'église à bâtir, car il y a dans la paroisse un grand nombre de concessions : la Chaloupe, simple; Ruisseau Saint-Georges, simple; Sainte-Rosalie, double; Saint-Antoine, double; Saint-Pierre, double; Castle, simple; Ruisseau Sainte-Élisabeth, simple; Sainte-Émélie, double; Saint-Frédéric,

⁹³ Il obtint sa licence en 1805. Il pratiqua à Kamouraska de 1805 à 1807, puis à Maskinongé de 1807 à 1821.

double; Saint-Martin, simple; Saint-Charles, double; Nouveau Jersey, double; Sainte-Julie, simple. Il y a encore deux nouvelles concessions à tirer sur les bords de la rivière L'Assomption : 22 concessions... »

Mais monsieur Pouget tenait à son procès-verbal et recommanda à mgr Joseph-Octave Plessis dans sa lettre du 6 septembre 1809, de ne pas changer les dimensions marquées. On voulait, disait-il, tendre trop haut.

Et lorsque messire Pouget fut invité à bénir la première pierre, comme archiprêtre, il n'accepta qu'à la condition que l'édifice n'aurait que les dimensions indiquées au procès-verbal. Cette cérémonie, faite au milieu de juillet 1810, fut en effet présidée par monsieur Pouget et elle ne fut pas bien solennelle, si on en juge par la lettre de monsieur Pouget à son évêque le 16 juillet 1810. « Je n'ai été invité, dit-il, à bénir la première pierre qu'en m'assurant que l'église n'avait que les proportions du procès-verbal. »

On voit par ces différents documents qu'enfin les habitants de Saint-Pierre avaient renoncé à leurs prétentions et signé en foule la requête présentée à l'évêque, mais ça n'a pas été sans grandes difficultés qu'on les fit consentir à se prononcer en faveur d'une église du côté sud de la rivière Bayonne, mais enfin, monsieur Keller avait réussi à force de travail et de bons procédés, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Lorsque tous les esprits furent d'accord, on procéda à l'élection de 10 syndics qui furent : Ambroise Pelland, du rang Saint-Pierre, Pierre Desrosiers⁹⁴, grand-père de Basile Desrosiers⁹⁵, Basile Pelland, père de madame Narcisse Lévesque, Joseph Portneuf, Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise, Jean-Baptiste Goulet, Joseph Miville, Joseph Goulet, Michel Jubinville et Pierre Charron-Ducharme.

Ces dix syndics se présentèrent à Montréal, le 1^{er} février 1810, devant les commissaires civils préposés à ces fonctions afin de recevoir leur approbation et obtenir les pouvoirs nécessaires pour procéder légalement.

DIFFICULTÉS AU SUJET DE L'ÉGLISE

Cependant monsieur Keller se plaignit en ces termes dans une lettre à l'évêque de Québec, le 1^{er} février 1810, de quelques-uns de ses paroissiens qui voulaient éluder les dépenses de bâtisse. « Monseigneur, les habitants de Saint-Charles et de la Petite Chaloupe refusent d'être paroissiens de Sainte-Élisabeth, disant que Saint-Paul est leur paroisse. Dans le temps que l'église de Saint-Paul a été construite, ils se disaient de Sainte-Élisabeth et ils ont refusé de cotiser. »

⁹⁴ Pierre Desrosiers, époux de Élisabeth Charron dit Ducharme.

⁹⁵ Basile Desrosiers, marié à Élisabeth Tessier, septembre 1858.

Pendant ce beau travail préparatoire à la construction de l'église, au milieu de ce concert d'harmonie et d'union, quelques voix discordantes se faisaient entendre⁹⁶ et malgré l'homologation de la pièce de la répartition et des dépenses, malgré la bénédiction solennelle de la première pierre de l'église faite vers le milieu de juillet. Ces quelques citoyens avaient réussi à faire signer une contre-requête et à l'adresser à mgr Joseph-Octave Plessis le 24 août 1810 pour protester contre l'acte d'homologation de la construction de l'église. D'après une lettre de monsieur Pouget à mgr Plessis, le 24 août 1810, pour protester contre l'acte d'homologation de la construction d'église. D'après une lettre de monsieur Pouget à mgr Plessis, le 30 mai 1810, il appert que la pièce homologuée se montait à 129,000 francs.

MODE DE RÉPARTITION

Comme les paroissiens étaient pauvres en général et pouvaient plutôt disposer des matériaux que de l'argent, le mode de répartition ne fut pas le même qu'aujourd'hui. Chacun devait donner un peu d'argent, puis de la pierre, de la chaux, du bois et des journées de travail. Voici le résumé de la répartition telle qu'elle se trouve aux archives de l'archevêché de Montréal. L'église doit avoir 126 pieds de longueur, de dehors en dehors, et 48 pieds de largeur avec deux chapelles, la sacristie 26 x 24 et 9 ½ pieds entre les deux planchers.

La paroisse contient 42 840 arpents de terre, ce qui donne 476 terres à 90 arpents.

Prix demandés par les ouvriers, 37,378 livres, fournitures 10,602; matériaux 3,420 livres. Total des dépenses 140,644 livres. Chaque terre de 90 arpents fournira les matériaux comme suit :

40 pieds de bois de charpente

34 pieds de bois rond

3 madriers d'échafaudage

8 madriers de charpente

7 planches sans nœud

5 planches communes

250 bardeaux

1 toise ½ de pierre

2 barriques de chaux

5 barriques de sable

24 journées de corvée

⁹⁶ Il écrit plus haut que ce fut fort simple. JHG

L'entreprise de maçonnerie a été donnée à un Pelletier⁹⁷ et la charpente à un Champagne (appelé le grand Champagne) de Lanoraie. Un nommé Athanase Roberge a recouvert le clocher et un Leclerc de Berthier, surnommé Mijar a fabriqué la croix et posé le coq au sommet de la croix. Nous reviendrons sur ces différentes entreprises.

Les travaux commencèrent, mais comme dans toutes les œuvres de Dieu, il devait y avoir quelques difficultés. La répartition étant un peu élevée, il y eut plusieurs mécontents qui ne payèrent que lorsqu'on les y força par le moyen de la justice, mais ils s'éloignèrent de l'Église et des sacrements et ne se convertirent qu'à l'heure de la mort. On ne voyait pas que c'était l'œuvre de Dieu qui s'accomplissait. Le démon, jaloux, voulant sa part, y alluma le feu de la discorde; des esprits mal intentionnés vinrent semer la zizanie dans la paroisse.

«M. Sigogne est parvenu à faire, dans son église, ce que l'on tenterait inutilement dans un grand nombre de celles de ce diocèse. Il a placé tous les hommes d'un côté et toutes les femmes de l'autre, selon l'avis de saint Charles Borromée. Pour y parvenir, il n'a pas souffert qu'on mît les bancs à la criée; mais il a accoutumé les paroissiens à louer seulement les places. Ainsi chaque paroissien, au moyen de quelques sous de rente annuelle, a une place attitrée dans un des bancs de la droite, si c'est un homme, et dans un de ceux de la gauche, si c'est une femme.» Mgr PLESSIS, Joseph-Octave (1763-1825)

CASGRAIN, H[enri-] R[aymond], 1889: Un pèlerinage au pays d'Évangéline. 3e édition. Paris, Librairie Cerf, 1889. P. 295.

⁹⁷ Ne s'agirait-il pas de Michel Peltier, entrepreneur en maçonnerie de L'Assomption ? Au début des années 1800, il a réalisé la maçonnerie pour la première église de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Ce Peltier, fils de Joseph et de Catherine Laperche, né à L'Assomption en 1770, marié au même endroit le 26 novembre 1804 à Madeleine Lecours, décédé à L'Assomption en 1857.

INCIDENT KELLER-CRAIG

Ces mauvais esprits vinrent persuader un bon nombre de paroissiens qu'on ne pouvait les forcer à payer leur contribution, vu que le district n'avait jamais été érigé civilement. De là des difficultés qu'on ne pouvait détourner qu'en demandant l'érection civile du territoire. Alors monsieur Keller rédigea une requête signée, par lui, et par un grand nombre de paroissiens demandant au gouverneur d'alors, sir James Craig (1748-1812), d'ériger la paroisse civilement.

Il ne sera donc pas sans intérêt de lire la lettre de sir James Craig, gouverneur (1807-1811) du Canada, écrite de Rayland, en Angleterre, en septembre 1810 au sujet de ces difficultés.

« J'ai devant moi, écrit le gouverneur, une affaire bien délicate. Un curé du nom de Keller, m'a apporté ces jours derniers une requête signée de lui et de plusieurs de ses paroissiens me demandant d'ériger en paroisse légale le circuit qu'il dessert et qui se trouve derrière Berthier. Ce territoire n'est paroisse que pour avoir été érigé par la seule autorité de l'évêque. On a commencé dernièrement à y bâtir une église, après en avoir obtenu les pouvoirs des commissaires à Montréal, en la forme ordinaire, aucune question n'ayant été soulevée sur l'érection de la paroisse... »

Les voilà dans la confusion et il ne paraît pas y avoir d'autre remède que de demander la formalité nécessaire. Je lui ai demandé si l'évêque connaissait sa démarche; il me répondit qu'il avait mentionné à l'évêque dans une conversation qu'il avait l'intention de le faire.

Ce serait le temps d'affirmer les droits de Sa Majesté. Néanmoins, il me répugne beaucoup de commencer à agir sur ce sujet, avant de connaître l'intention des ministres. Je suis presque effrayé de faire discuter la question ici. Je différerai jusqu'à ce que je connaisse la nature de vos premières dépêches. »⁹⁸

Je n'ai pas pu trouver la fin de cette difficulté, mais il est certain que les travaux ont continué et que la paroisse n'a été érigée civilement que plusieurs années après. (18 juin 1845)

⁹⁸ Pagnuelo, S., Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada. Montréal, Beauchemin, 1872.

« Les ordres de la cour [concernant l'inaltérabilité des curés et les dîmes] étaient positifs, il fallut obéir. L'évêque parut consentir à tout. Le gouverneur, l'intendant et les habitants convinrent qu'il serait payé 574 livres par année à chaque curé. En 1680, le roi ordonna aux habitants de fournir cette somme, qui s'élevait à plus que la dîme. Une assemblée publique eut lieu en présence du gouverneur, de l'intendant et du conseil, et les seigneurs et les habitants répondirent qu'ils ne pouvaient donner plus que le vingt-sixième de leurs grains. Alors il fut résolu de prier le roi de suppléer à ce qui manquerait. »

GARNEAU, François-Xavier, Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. 3e édition revue et corrigée. Québec, P. Lamoureux (impr.), 1859. Tome I, pp. : 177-178.

LA CONSTRUCTION SE CONTINUE

Malgré ces contretemps, la construction avançait assez rapidement, malgré que la main-d'œuvre fut rare à Sainte-Élisabeth à cette époque; les journaliers ne pouvaient pas y vivre, comme le dit le curé dans une lettre le 28 octobre 1810 : « Les hommes vivent misérablement, l'hiver en travaillant à la journée et le printemps, ils partent pour voyager tant sur les lacs que pour les pays d'en-haut, de sorte que pendant l'ouvrage de l'église, ils sont absents. »

La maçonnerie était faite solidement avec du caillou bien noyé dans le mortier et d'une épaisseur de deux à trois pieds. De ce vieux mur, il ne reste aujourd'hui⁹⁹ que le rond-point et les chapelles. Mais les maçons avaient défoncé le bon terrain de la façade et d'une partie des longs pans, de sorte que les murs n'ont jamais été bons après avoir été élevés solidement.

Pendant trente ans, il fut impossible de relever le clocher, car le mur de la façade ne pouvait supporter le poids des cloches.

Le corps de l'église était construit de la même manière qu'aujourd'hui (1891) excepté la façade qui n'avait qu'un clocher et qui, comme le reste, était en maçonnerie de cailloux.

⁹⁹ Monsieur Dugas a rédigé son cahier en 1891. Les premières notes datent de son vicariat (1882-1889). Il s'agit toujours de l'église démolie en 1903. JHG

LE CLOCHER

Sur le milieu de la façade s'élevait un clocher d'une longueur démesurée de 197 pieds de hauteur. La charpente de ce clocher, ainsi que celle du comble avait été entreprise par le « grand Champagne » de Lanoraie. Les chevrons du comble mesurent 50 pieds de longueur; ils sont en épinette et ont été tirés des bois où se trouve aujourd'hui le rang des Prairies près de Joliette. La croix en fer et le coq en fer-blanc doré ont été confectionnés à Berthier par Leclerc, habile ouvrier, qui a placé lui-même le coq à son poste ordinaire. Ce bipède « vit » encore, mais il est bien déchu de son ancienne splendeur. Un jour de 1824, il fut renversé avec le clocher et, aujourd'hui, au lieu de dominer comme ci-devant toute la paroisse, il n'est plus monté que sur le hangar.¹⁰⁰

On voit par les comptes de la fabrique, pour 1810-1812, que les produits des quêtes de l'Enfant-Jésus¹⁰¹ ont été employés à nourrir les maçons et les ouvriers de la bâtisse de l'église.

¹⁰⁰ Aujourd'hui, propriété de Joseph Lavallée, fils d'Adélard, au rang de la côte Saint-Antoine, côté sud no 1072. Charles Lévesque occupait la terre no 1072, au cadastre seigneurial et no 224, au cadastre paroissial. Ce coq existe-il encore aujourd'hui (en 1956)? Oui, sur la grange de monsieur Charles Lévesque où l'on peut le voir dans sa déchéance. JHG

¹⁰¹ Quête faire par le curé d'une paroisse au temps des fêtes afin de recueillir surtout de la nourriture pour les pauvres.



Première église de Sainte-Élisabeth après les réparations de 1864, bénite le jour de la Toussaint 1814 et démolie en 1903 (Dauth, Gaspard et Perron, J.-A.-Stanislas, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénecal, 1900)

Construction de la première église : 1810-1814

Maître-maçon : Pelletier

Maître-charpentier : Champagne, de Lanoraie

Maître-menuisier : Jacques Bédard, de Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption)

Matériaux : pierre noyée dans le mortier

Forme : croix latine

Dimension : 126 pi. x 48 pi.

Sacristie : 26 pi. x 24 pi.

Un seul clocher

En 1824, le clocher est renversé par un vent violent.

En 1830, ajout du chemin couvert.

En 1847, nouvelle façade encadrée de deux tours par le maçon Alexis Desroches.

En 1863-1864, réparations majeures des tours.

La chapelle de Sainte-Anne en 1879 et l'église sont démolies en 1903.¹⁰²

¹⁰² Louise Voyer, Églises disparues. Montréal, Libre expression, 1981. P. 133.

TRAVAUX À L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Les travaux pour l'intérieur avançaient toujours, l'édifice allait être vaste, bien proportionné et digne. Déjà les habitants étaient fiers de leur temple qui, à leurs yeux, était plus précieux mille fois que les plus somptueuses cathédrales. C'était la demeure de leur Dieu et ils l'élevaient à la sueur de leur front et au prix de grands sacrifices; double motif, ils avaient donné de leur indigence et toutes ces pierres, ils les avaient cimentées eux-mêmes pour en faire un monument de leur foi et de leur courage. Mais là ne devait pas s'arrêter cette œuvre, il fallait la compléter tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. À cette fin, les syndics susnommés¹⁰³ passent un contrat au presbytère de Sainte-Élisabeth, le 20 juin 1810, avec le sieur Jacques Bérard¹⁰⁴, menuisier de Saint-Pierre-du-Portage (aujourd'hui L'Assomption) pour exécuter certains ouvrages en bois à l'intérieur de l'église. Je me permets de présenter, en entier, ce contrat qui fera connaître tous les travaux exécutés et les conditions de paiement.

CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE (20 JUIN 1810)

« Par devant le notaire public pour la province du Bas-Canada, résidant en la paroisse de Sainte-Élisabeth en ce comté de Warwick, soussigné et témoins ci-après nommés. Furent présents les sieurs Jacques Bérard, maître-menuisier, résidant en la paroisse de Saint-Pierre-du-Portage, en le comté de Leinster et ce présent au dit lieu Sainte-Élisabeth. Lequel de son bon gré et volonté a reconnu avoir fait marché et par les présentes promis et promets aux sieurs Joseph Enos dit Portneuf, Ambroise Pelland, Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise, Jean-Baptiste Goulet, Pierre Desrosiers dit Lafrenière, Basile Pelland, Joseph Miville dit Deschênes, Joseph Goulet, Michel Jubinville et Pierre Charron-Ducharme. Tous syndics dûment élus pour la bâtisse d'une église et sacristie en la dite paroisse de Sainte-Élisabeth et y résidens (sic) en ce présent et acceptant tant pour eux que pour tous les habitants de la dite paroisse de faire et parfaire bien et dûment à dire d'experts et gens à ce connaissants (sic) tous les ouvrages de menuiserie cy-

¹⁰³ Ambroise Pelland, du rang Saint-Pierre, Pierre Desrosiers, grand-père de Basile Desrosiers, Basile Pelland, père de madame Narcisse Lévesque, Joseph Portneuf, Nicolas Geoffroy, Basile Gervaise, Jean-Baptiste Goulet, Joseph Miville, Joseph Goulet, Michel Jubinville et Pierre Charron-Ducharme.

¹⁰⁴ Marié à L'Assomption (Saint-Pierre-du-Portage), le 14 octobre 1788 à Marie-Anne Richard, fille de Louis et Marie-Louise Malo. L'inhumation de Jacques Bérard eut lieu à L'Assomption le 8 janvier 1824 à l'âge de 62 ans; celle de son épouse eut lieu à L'Assomption le 21 avril 1831 à l'âge de 61 ans.

après désignés pour une église et sacristie qui doivent être édifiées en la dite paroisse de Sainte-Élisabeth, savoir : 16 grands châssis pour le corps de la dite église avec les éventails proportionnés au plan qui est présentement fait, 7 autres châssis de 9 pieds de haut sur 4 de large y comprenant les éventails, 5 yeux de bouc de 6 pieds de diamètre, 3 châssis pour la sacristie de 7 verres de haut, une porte vitrée pour sortir dehors avec une contre-porte, une porte de la sacristie pour sortir dans le sanctuaire, deux autres de 4 pieds de haut y compris les éventails des petites portes, ainsi qu'une grande porte de 16 pieds de haut sur 9 de large comprenant l'éventail, la dite porte faite conformément à celle de l'église de Boucherville. Les dits châssis et éventails vitrés et posés, ainsi que les yeux de bouc (sic, c'est-à-dire œil de bouc).

De faire une voûte dans la dite église en planches de six pouces de large embouvetées et unies y compris le bassin et une corniche autour du dit bassin, de plafonner par-dessus en planches un jubé¹⁰⁵ de 18 pieds, de faire les balustres 'icelui et de boiser deux piliers au-dessus du dit jubé, y mettre toutes les corniches nécessaires au-dessous et au-devant du dit jubé, de doubler le plancher du sanctuaire en petites planches de six pouces de large, trois marches d'autel, ainsi que la table, toutes les boisures du sanctuaire semblables à celles de Berthier, de faire deux confessionnaux à la façon ordinaire, le tout posé, peinturé, vitré, mastiqué et ferrures posées. De leur part les dits syndics s'obligent de fournir au dit sieur entrepreneur tous les bois nécessaires pour les dits ouvrages suivant les proportions qu'il leur donnera, à la demande de faire rendre à leurs frais le bois des châssis et des portes (excepté la grande porte), chez le dit sieur entrepreneur à L'Assomption et d'envoyer chercher les ouvrages faits et parfaits, enfin à fournir tous les autres matériaux, clous, vitres, mastic et autres.

De plus s'obligent les dits syndics de donner et de livrer au dit sieur entrepreneur 80 minots de bled (sic) en acompte sur les 6,120, le prix et salaire des ouvriers qu'il engagera pour lui aider aux dits ouvrages et ce, dans le cours de chaque mois de septembre, tel que cy-dessus mentionné et fixé. Car, et ainsi a été fait de bonne foi et pour être exécuté strictement à peine de tous dépens, frais, dommages et intérêt par la partie contrevenant.

Promettant et obligeant, fait et passé au dit lieu de Sainte-Élisabeth, en la maison presbytérale, le vingtième jour du mois de juin l'an 1810, avant-midi, présence de messire Joseph-Benjamin Keller prêtre et curé du dit lieu et Joseph Guéré dit Dumont, servant l'église du dit lieu, témoins, lecture faite, requis de signer ceux le sachant l'ont fait avec les dits témoins et

¹⁰⁵ Ce jubé n'a jamais été occupé. A.-C. Dugas

notaire et les autres ont déclaré ne le savoir faire : ainsi est à la minute des présentes demeure en l'étude du dit notaire.

Jacques Bérard + sa marque,
Pierre Desrosiers + sa marque,
Michel Jubinville + sa marque,
Pierre Charron-Ducharme + sa marque

Signé :

Nicolas Geoffroy; Joseph Goulet; Basile Gervaise; Joseph Guéré; Joseph-Benjamin Keller, prêtre curé et de Joseph Vézina, notaire public

Soussigné : Joseph Vézina, notaire public¹⁰⁶ »

PREMIER MAÎTRE-AUTEL

Ce menuisier, Jacques Bérard a donc fait le maître-autel d'alors, un retable à icelui et une balustrade qui a coûté 198 livres. L'autel en question était en chêne sans beaucoup d'ornement. On m'a dit que cet autel avait été transporté, d'ici, à Coteau-du-Lac¹⁰⁷, par messire Théophile Brassard (1809-1881) qui venait d'être nommé curé de cette paroisse (1835-1858), après avoir été vicaire (1831-1835) chez son frère Louis-Moïse (1800-1877, curé de Sainte-Élisabeth, 1830-1836).

PREMIÈRES CLOCHES

Quand le clocher fut terminé et l'église achevée, les ouvriers y montèrent la première cloche bénite en 1799 et appelée Élisabeth et une autre belle cloche de 500 livres que monsieur Keller avait achetée en 1809, au prix de 1900 francs. Malheureusement, en la montant pour l'installer dans le clocher, le « grand Champagne » la brisa en la frappant par accident contre le mur de l'église. Mais l'habile ouvrier Leclerc, de Berthier, répara aussitôt cet accident en coulant du bronze dans la brèche ouverte. Cette cloche a dû être bénite, comme me l'ont affirmé les anciens, mais on ne voit aucun acte qui en fasse foi.

¹⁰⁶ Ce notaire, Joseph Vézina, se dit au début du contrat « résidant en la paroisse de Sainte-Élisabeth ». Il serait donc le premier notaire en cette paroisse. Quelle parenté avec le notaire Barthélemi Vézina de Joliette, qui est né le 3 janvier 1818 dans la paroisse de Saint-Esprit, fondée en 1808; commission de notaire le 6 mai 1839 ? Il pratiqua à Saint-Esprit de 1839 à 1857, date où il vint se fixer à Joliette; il y était en 1893. C'est sa femme, Adélaïde Patoille, nièce du curé Jean-Marie Bélanger, de Saint-Paul, qui possédait la peinture de monsieur Keller. Joliette illustré (1893), page 17. JHG

¹⁰⁷ Cette église de Saint-Ignace de Coteau-du-Lac a été incendiée le 23 décembre 1908. (Site de la Société d'histoire de Coteau-du-Lac)



Encensoir et navette poinçonnés PH par Pierre Huguet dit Latour¹⁰⁸
acquis en 1809 au prix de 600 francs

(Inventaire de Gérard Morisset (1898-1970) à l'église de Sainte-Élisabeth, 1938)

MESSIRE BENJAMIN KELLER

Messire Keller passait pour un homme instruit, comme d'ailleurs le prouvent le style toujours irréprochable de ses correspondances et des autres actes qu'il a couchés au cahier des délibérations; c'était un grand prédicateur et un homme de grande influence. « Monsieur le curé l'a dit. », telle était la première et dernière raison des choses; c'était un jugement sans appel pour les paroissiens. Il prêchait très bien, quoique assez rarement, comme c'était l'usage à cette époque, mais avec une énergie qui faisait trembler tout le monde, surtout les coupables, et verser des larmes à un grand nombre. À la place du sermon, il lisait l'Évangile au peuple.

En chaire, il était aussi à l'aise que dans la maison; souvent, paraît-il, il lui arrivait de nommer les paroissiens par leur nom, par exemple « Un tel n'a pas payé sa dîme. » Un jour qu'il prêchait, par une grande chaleur d'été, un certain Belleville, affligé d'un punais (qui rend par le nez une odeur infecte) et dont le banc était assez rapproché de la chaire, le fatiguait beaucoup par l'odeur qu'il répandait autour de lui. Alors monsieur Keller, presque suffoqué, dit à haute voix : « Sors donc Belleville. Tu m'empestes. » Ou

¹⁰⁸ Pierre Huguet dit Latour, perruquier, orfèvre et marchand, né le 24 janvier 1749 à Québec, fils de Claude Huguet, marchand, et de Charlotte La Motte ; décédé le 17 juin 1817 à Montréal. Dictionnaire biographique du Canada, volume V. RO

encore, lorsque son confessionnal¹⁰⁹ était encombré, et que Belleville se trouvait dans la sacristie, il disait aux fidèles : « Allez donc vous mettre près de Belleville. »

Un jour qu'il allait « porter le Bon Dieu », tout en se rendant chez le malade, un gros chien des plus dangereux se précipite sur lui comme pour le dévorer. Monsieur Keller voit le danger, lève sa main et le chien se retire¹¹⁰. Il faut dire qu'il était de grande taille et qu'il n'avait peur de rien.

Le curé à cette époque était obligé de se mêler de tout, car il était tout, pour ainsi dire, dans sa paroisse. Lorsque les habitants avaient une lettre à envoyer, ils recouraient au curé, parce que lui seul, ou à peu près, savait écrire. Monsieur Charles Lefebvre m'a dit que, vers 1813 ou 1814, il n'y avait, dans tout le rang Sainte-Émélie que deux personnes qui savaient signer leur nom : Jean-Baptiste Piette et madame Joseph Cornellier (Élisabeth Cadotte)¹¹¹

En 1812, un nommé Charles Lefebvre¹¹² tombe à l'armée¹¹³. Il fait écrire aussitôt à sa femme d'aller le voir, si elle voulait le voir encore une fois. Elle se rend auprès de lui et veut le ramener chez lui, mais le capitaine s'y refuse, en disant qu'il avait tout ce qui lui était nécessaire. Elle s'en revient bien affligée et alla trouver monsieur Keller pour lui demander avis. Le curé lui donne un écrit; elle retourne, présente la lettre en question et put ramener son mari sans la moindre difficulté de la part des autorités.

¹⁰⁹ À partir de cette ligne, les anecdotes qui suivent ont été omises dans une deuxième rédaction par monsieur Dugas. JHG

¹¹⁰ Témoignage de monsieur Alexis-Henri Coutu (1838-1907), prêtre. JHG

¹¹¹ Mère de monsieur Hippolyte Cornellier, né le 13 février 1820, décédé le 20 mai 1887. Il fut député en 1863. Famille très remarquable : tous étaient doués d'une intelligence extraordinaire et d'une très grande éloquence. Il fut un de ceux qui votèrent la Confédération. À sa mort, il était officier du gouvernement, département de l'Accise. Il occupait la terre no 1584 et 1585 au cadastre seigneurial et no 332 au cadastre paroissial. Il était le père de Didier (1844-1925), Cléophas (1846-1911), cultivateur sur le bien paternel, Clarinde (1848-1923), Anatole (1850-), Pierre-Euclide (1851-1853), Henriette (1853-), épouse de Octave Geoffroy, de Sainte-Élisabeth. -1923), Auguste, avocat et tribun, (1855-1913), Louis-Moïse (1857-), Rosianna (1859 - épouse de Paul Durand, de Sainte-Émélie-de-l'Énergie – 1937) et Olivier (1861 - o.m.i., 1883-1915). JHG et Danielle Roberge Cornellier, de Saint-Gabriel-de-Brandon.

¹¹² Charles Lefebvre, père de Sophie. JHG

¹¹³ Anecdote omise dans le deuxième cahier de monsieur Dugas. Voici encore une preuve de l'influence de monsieur Keller. JHG

MONSIEUR BENJAMIN KELLER QUITTE SON PRESBYTÈRE

Vers 1816 ou 1817, il quitta le presbytère pour aller habiter la maison qu'il s'était bâtie sur la terre qu'il cultivait. Il ne revint plus habiter la maison curiale. Il se fait amener de chez lui à l'église en voiture pour la messe ou les confessions. Pour les baptêmes, les gens se rendaient chez lui et c'est là¹¹⁴ qu'il baptisait les enfants, puis le bedeau sonnait le baptême à l'église. Tous les ans, il faisait la visite de paroisse qui durait alors 15 jours. Les chemins n'étaient pas favorables et la paroisse était déjà très étendue. Mais, cette visite, il ne put plus l'entreprendre, la chute qui lui brisa une jambe à son moulin de la Chaloupe le laissa infirme pour le reste de ses jours.

MAÎTRE GUÉRÉ, PREMIER BEDEAU¹¹⁵, PREMIER « MAÎTRE » D'ÉCOLE

Impossible de parler de monsieur Keller, surtout de sa desserte de la paroisse, sans ouvrir un paragraphe pour « maître » Guéré dit Dumont à qui incombait le soin de préparer les enfants à la première communion. On ne me pardonnerait jamais de le passer sous silence.

« Maître » Joseph Guéré dit Dumont ou le « bonhomme Dumont » comme on disait plus fréquemment¹¹⁶ était né à Kamouraska, mais se maria à Sainte-Élisabeth le 15 février 1802.

Aussitôt il entra au service de l'Église et de la Patrie, comme sacristain et bedeau puis comme maître d'école; il exerça ces sublimes fonctions de 1802 à 1815, puis de 1822 jusque vers 1827, époque de la démission de monsieur Keller.

Par le cahier des délibérations, on voit que le 15 juillet 1809, il a été résolu que le bedeau serait logé aux frais de la fabrique; mais afin que la maison

¹¹⁴ Monsieur le chanoine Louis-Joseph Gervais, curé de Terrebonne, me dit que sa grand-mère lui disait qu'à l'origine de la paroisse, la messe fut dite dans cette maison. Mon oncle Ovide Poulette me dit la même chose. Cette croyance qui subsiste encore parmi les plus vieux, viendrait, je crois, à n'en pas douter, du fait de la résidence de monsieur Keller à cet endroit et qu'il y eut peut-être dit la messe sur semaine, mais il est invraisemblable que la messe y fut dite le dimanche, puisque l'église était construite depuis 1810. Monsieur Keller alla habiter cette maison vers 1816 ou 1818. JHG (1^{er} août 1955)

¹¹⁵ À Sainte-Élisabeth, 1802-1815; 1822-1830.

¹¹⁶ Il était le fils de Jean-Baptiste Guéré dit Dumont et de Marie-Angélique Miville, de la paroisse de Kamouraska. Joseph épouse à Sainte-Élisabeth, le 15 février 1802, Rosalie Chrétien, fille majeure d'Alexis Chrétien et de Marie Piette. Marie-Angélique était la fille de Bernard Miville dit Deschênes, fils de Jean III et de Marie-Françoise Soucy. Elle avait épousé Jean-Baptiste Dumont à Kamouraska le 26 août 1776.

restât pour les futurs bedeaux, la fabrique en acquit la propriété pour la somme de 347 livres.

« Ce que le bedeau recevait en traitement fixe pour quelques heures d'attention quotidienne à la ferme de monsieur le Curé, ajouté à son casuel et aux générosités des compères, ne suffisait pas à assurer sa subsistance. Il était par conséquent autorisé à faire une tournée dans la paroisse après la quête de l'Enfant-Jésus. Il ramassait surtout des provisions et il ne refusait rien: têtes de boeufs, foies et pattes de porcs, oeufs, patates, légumes, laine et filasse étaient ses produits coutumiers.

Étant au courant de toutes les petites inimitiés de la paroisse, il disait à ceux qui donnaient largement:

- «Si je suis encore bedeau à votre mort, je vous promets de ne pas vous enterrer à côté du gros Pitre à Jonas qui pourrait troubler votre dernier sommeil».

Bouchard, Georges, Vieilles choses, vieilles gens; silhouettes campagnardes. Montréal, Beauchemin, 1926. P.35.

Il commençait à faire le catéchisme dès le printemps et il le continuait, trois jours par semaine, jusqu'à la saison avancée de l'automne, puis monsieur Keller faisait subir l'examen des préparants et mettait le dernier vernis à la peinture quelque peu grossière du « père Dumont » qui ne passait pas pour un érudit. Il enseignait à lire et à écrire et quelques notions de chant. Il écrivait assez bien, mais chantait extrêmement mal.

Les enfants les plus espiègles s'amusaient un peu à ses dépens.¹¹⁷ Mais il prenait ses fonctions au sérieux et les remplissait en conscience. Le catéchisme commençait invariablement par le cantique que tout le monde connaît : « Afin d'être docile et sage... » que le « bonhomme » exécutait comme le reste, à l'hilarité générale des enfants.

¹¹⁷ Joseph Guéré dit Dumont est décédé à Saint-Ambroise le 2 février 1846 âgé de 65 ans, inhumé le 4 février, époux de feu Rose Chrétien et instituteur. JHG

Afin d'être docile et sage,
Seigneur donnez-moi votre Esprit,
Pour apprendre selon mon âge
Les vérités de Jésus-Christ.¹¹⁸

Il faisait même faire les exercices militaires aux enfants et dans les moments de récréation, il savait les amuser en leur racontant des histoires.

Quelques fois, même des gaillards de 18 à 20 ans tournaient contre lui les armes qu'ils leur avaient mises entre les mains, et l'habileté qu'ils acquéraient aux exercices militaires les rendait capables de lutter avec lui et de lui donner de bonnes raclées.

Puis les dimanches, entre la messe et les vêpres, lorsque monsieur Keller passait, il interrogeait les enfants, leur donnait quelques explications et leur faisait chanter un cantique. Les enfants d'alors n'approchaient pas souvent du tribunal de la pénitence et plusieurs, à l'âge de 15 ou 16 ans, se confessaient pour la première fois à l'époque de la première communion.¹¹⁹

Il faut attribuer cela, un peu à l'usage du temps, et beaucoup à la pauvreté, à l'ignorance et à la négligence des parents, qui ne comprenaient pas assez leurs obligations à ce sujet.¹²⁰ « Le père Dumont » abandonna sa charge pour aller ouvrir l'école du gouvernement au rang Saint-Pierre, espérant que la fortune lui serait plus favorable. Mais après une année, il a quitté ses nouvelles fonctions et est allé à Saint-Ambroise où il a été bedeau et où il est mort.

DIFFICULTÉS AVEC QUELQUES PAROISSIENS

Monsieur Keller avait exécuté trop de travaux depuis son arrivée, pour ne pas rencontrer quelquefois des mécontents et des murmureurs. Dans ses rencontres, son caractère ardent et irascible le poussait à des réparties et à des actes qui n'étaient pas toujours en rapport avec la dignité sacerdotale,

¹¹⁸ Extrait du Vocabulaire lasallien sur le web. RO

¹¹⁹ Dans le premier cahier, monsieur A.-C. Dugas écrit : « Jamais ils ne communiaient avant 12 ou 13 ans révolus. » JHG

¹²⁰ En 1832-1833, Guéré Dumont fut instituteur à Sainte-Mélanie. Là aussi il allait enseigner aux maisons et non dans une école. Dixit le chanoine Louis Bonin (1848-1924). JHG

mais on peut dire qu'il était de son temps et ces défauts de caractère lui attiraient même des admirateurs.

Un dimanche, après la grand-messe, un citoyen d'une force extraordinaire nommé Colet Durand qui, en donnant un coup de poing sur un soliveau en pin, avait imprimé ses quatre doigts de telle manière que l'empreinte n'en disparut jamais, taquinait le curé près de la sacristie et l'accablait de reproches à propos de l'église... Las d'entendre son paroissien lui débiter tant de sornettes, monsieur Keller en portant la main à son rabat¹²¹ lui dit : « Si je n'avais pas ça, tu verrais ce que c'est un homme ! »

Une autre fois, un nommé « L'Heureux Bonin »¹²², citoyen aussi très redoutable comme batailleur, se rend au presbytère et eut une vive discussion avec son curé, après l'avoir interrompu pendant son sermon. À la fin, il paraît que le curé l'avait frappé avec un bâton sur la tête. Bonin ne voulut recevoir aucun soin et partit pour Berthier dans l'intention d'actionner son curé et porter plainte à mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833), en visite pastorale dans cette paroisse. Mais d'un autre côté, plusieurs citoyens marquants allèrent voir monseigneur et arrangèrent cette affaire à l'amiable.

LA CHARITÉ DE MONSIEUR KELLER

Monsieur Keller était charitable, mais à sa manière; avant de donner il avait soin de dire sa façon de penser; néanmoins, il savait partager ses revenus avec les pauvres et les malheureux. Il adopta deux jeunes enfants à la mort de leur mère¹²³, épouse de l'un de ses serviteurs : Hyacinthe¹²⁴ et Jean-

¹²¹ Large cravate stylisée que portaient les prêtres avant le col romain ainsi que les religieux enseignants.

« En 1858, mgr Ignace Bourget impose à son clergé l'obligation de porter le col romain au lieu du rabat français. » Biographie de mgr Bourget par Philippe Sylvain, dans Dictionnaire biographique du Canada, 1881-1890, vol. XI.

¹²² Il serait le frère de Rose Bonin, deuxième épouse de Benjamin Asselin, donc fils de Louis Bonin et de Angèle Coutu. Ceci d'après un contrat trouvé parmi les papiers de monsieur Eusèbe Asselin. Ce « L'Heureux Bonin » vécut même chez monsieur Benjamin Asselin dont l'épouse avait des obligations envers son frère malade. Monsieur Eugène Asselin, arrière-petit-fils de Benjamin Asselin m'affirma que c'était un malade mental (un sans allure). Dans son premier cahier, monsieur A.-C. Dugas écrit : « Un fou, L'Heureux Bonin ». JHG

¹²³ Leur mère, Pélagie Boucher (épouse de Jean-Baptiste Geoffroy, décédé le 13 décembre 1818) étant morte entre le 10 juin 1824 et août 1825, les deux enfants n'étaient pas si jeunes qu'on le disait. Jean-Baptiste avait 15 ans et Hyacinthe 13 ans. Cependant leur âge ne change rien à la charité de monsieur Keller à leur endroit. JHG

Baptiste Geoffroy (Labonne) et les¹²⁵ a gardés plusieurs années. Il a aussi favorisé un jeune Naud (Louis, 1799 - après 1842)¹²⁶ dans ses études. Ce dernier est devenu prêtre, le premier qui soit sorti de Sainte-Élisabeth.

MONSIEUR BENJAMIN KELLER ET LES MALÉFICES

La renommée du curé de Sainte-Élisabeth s'étendait partout; on ne parlait de lui que comme un homme extraordinaire, puissant surtout contre le démon qui se plaisait à tourmenter les malheureuses victimes de quelques maléfices. Encore aujourd'hui¹²⁷, parlez de monsieur Keller à qui vous voudrez et aussitôt on vous dira avec la plus sincère admiration qu'il était bon pour ôter les « sorts ». Maintes fois, on m'a parlé d'un Gamache¹²⁸, d'un Girard et d'un Giroux¹²⁹ que le démon tourmentait d'une manière horrible tellement qu'après 60 ans¹³⁰ on en parle encore avec la plus grande frayeur.

On les amena à monsieur Keller qui lut sur eux les prières d'exorcisme et les rendit à leurs parents, calmes et guéris.

Ce Gamache était d'une force herculéenne. Chez monsieur Pouget, il avait levé un poêle par la patte d'une seule main. On l'amena de force chez monsieur Keller et on le fit monter dans la chapelle, sise en haut du presbytère avec toutes les misères, mais là monsieur Keller l'a tranquilisé et Gamache devint doux comme un agneau. Louis Gamache et Simon Deligny, disait-on, étaient égratignés par le démon. Le diable emportait parfois avec lui Deligny, et tous deux franchissaient la rivière de Berthier et l'Île aux

¹²⁴ Il est le grand-père de Daniel Geoffroy, ancien maire et il possédait la terre no 1091 au cadastre seigneurial et no 242 au cadastre paroissial (au village, là où demeurait Daniel).

¹²⁵ Ce qui suit a été omis à la deuxième rédaction : « Monsieur Keller faisait, pour ainsi dire, gagner ce qu'il donnait. Pour confirmer cela, on m'a dit qu'un jour, il avait échappé son fusil par terre ainsi que son sac à plombs. Eh bien! Il fit ramasser tous ses grains de plombs un à un à ces deux petits protégés (vers 1845). »

¹²⁶ J.-B.-A., Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français; les anciens. Tome I, page 398.

¹²⁷ Monsieur A.-C. Dugas questionnait beaucoup les paroissiens et le texte fut d'abord composé entre 1882 et 1889. JHG

¹²⁸ Louis Gamache né vers 1808, décédé vers 1852 ou 1854; fils de Michel et Marie-Reine Després, mariés à Rivière-Ouelle le 11 janvier 1808; décédé à l'Île d'Anticosti le 11 septembre 1854. Dictionnaire biographique du Canada.

¹²⁹ Dans son premier manuscrit, monsieur A.-C. Dugas ajoute le nom de Simon Deligny. JHG

¹³⁰ Il ne faut pas oublier que monsieur A.-C. Dugas questionnait beaucoup les paroissiens et que ceci fut d'abord écrit entre 1882 et 1889. JHG

Castors à la hauteur des arbres les plus élevés. Monsieur Keller fit lâcher prise au démon et remit Deligny à sa famille.¹³¹

Je raconte ces faits tels qu'un grand nombre de personnes me les ont fait connaître, tout en laissant à chacun la liberté de les apprécier.

Un soir, une jeune fille de la paroisse désirait tellement aller au bal qu'elle y serait allée, même avec le démon, disait-elle, à défaut d'un autre. Comme elle disait ces paroles, un jeune homme bien mis se présenta à la porte avec une belle voiture et s'offrit de conduire la jeune fille à la danse. Ils partent tous deux, mais en passant chez monsieur Keller, celui-ci les voit et dit à la jeune fille : « Descends de cette voiture, car tu ne sais pas en quelle compagnie tu te trouves. » Elle obéit et au même instant, le jeune homme, le cheval et la voiture disparaissent comme par enchantement. Qu'était ce jeune homme qui conduisait cette personne au lieu de la perdition ? Personne ne l'a su et tout le monde de dire que le démon lui-même s'était chargé d'accompagner cette jeune personne imprudente qui, à tout prix voulait courir à sa perte !

Une année, les habitants se plaignirent des chenilles noires¹³² qui ravageaient les champs surtout dans le haut de la paroisse, particulièrement dans le rang Sainte-Émélie. Ils vont voir leur curé et lui demandent protection contre ce fléau qui menaçait de tout détruire. Le curé décida une procession solennelle dans le rang le plus affligé. Toute la paroisse se réunit à l'église, puis se dirige vers Sainte-Émélie, pieds nus m'a-t-on dit, monsieur Keller en calèche (Il était infirme). De temps en temps, la foule s'arrêtait et le pasteur récitait des prières ou faisait une lecture ou bien adressait la parole au peuple. On se rendit ainsi jusqu'au père Dauphinais¹³³ (Pierre Sylvestre), c'est-à-dire à 1 $\frac{3}{4}$ lieue de l'église. Dieu se laissa toucher par les prières de son ministère et la foi de son peuple et retira ce fléau qu'il avait permis au démon de leur envoyer.

INFLUENCE SUR LES PAROISSIENS

Il y avait malheureusement à Sainte-Élisabeth un vice qui était alors comme le vice dominant chez le peuple canadien. On se mettait sous l'influence de la boisson, puis si on voulait mesurer ses forces, il fallait se battre; c'était pour ainsi dire de bon ton, même parmi les personnes sobres et en parfaite

¹³¹ Cette note a été omise dans la dernière rédaction (1891). JHG

¹³² Ce fléau des chenilles est omis dans la dernière rédaction de 1891. JHG

¹³³ Cette terre porte le no 359 au cadastre paroissial et le no 1610 au cadastre seigneurial et se trouverait située dans Notre-Dame-de-Lourdes, passé la voie ferrée du Canadien Pacifique, près du cimetière. Si le fait est véridique, cet acte de dévotion fut vraiment héroïque. JHG

possession de leur raison. Presque chaque dimanche, devant l'église, il y avait de ces prises de corps dans la classe des forts à bras et aussi dans presque toutes les réunions, lesquelles n'étaient vraiment intéressantes que lorsqu'on pouvait offrir de telles scènes aux spectateurs.

Si personne n'était spécialement constitué pour rétablir l'ordre dans les paroisses ordinaires, il y avait à Sainte-Élisabeth un homme dont les paroles et la force extraordinaire étaient plus puissantes que les armes des hommes de police, c'était le curé.

S'il se déclarait quelques chicanes, le curé sortait sur sa galerie et faisait succéder le calme à la tempête par ces simples paroles significatives : « Ne me donnez pas la peine d'aller vous séparer. »

MONSIEUR BENJAMIN KELLER ET LES TRAVAUX DE LA TERRE

Le curé de Sainte-Élisabeth était d'une activité dévorante. Non content des travaux de son ministère, il voulut encore s'occuper de travaux manuels. Pour atteindre son but, il acheta la terre de Charles Naud, occupée plus tard par Olivier Drolet (ép. Eulalie Pelletier); cette terre est devenue aujourd'hui la propriété de monsieur Raymond Pelland, à quelques arpents en amont de l'église.¹³⁴ Monsieur Keller y bâtit une grande maison et l'habita jusqu'à son départ de Sainte-Élisabeth; c'est à ce moment qu'il quitta son presbytère; il le loua à des hôteliers et en retira une location. C'est pour avoir affirmé ce droit en chaire un dimanche qu'il se fit répondre, séance tenante par un nommé L'Heureux Bonin, comme il a été dit plus haut. C'est de cette maison qu'il desservit la paroisse; il se faisait amener à l'église en calèche. Le dimanche, il arrivait à la sacristie vers 7 heures et lorsqu'il voyait beaucoup de monde qui l'attendait, il disait : « Tenez-vous bien tout prêt. ». Ce Charles Naud était le père du curé Louis Naud, célèbre par ses difficultés avec les évêques de Québec et de Montréal en 1836 au sujet de

¹³⁴ Cette terre porte le no 1097 du cadastre seigneurial et le no 292 du cadastre paroissial. Olivier Drolet, venant de Lorette, ainsi que la voisine (no 1096 au cadastre seigneurial et no 291 au cadastre paroissial) les légua à ses deux fils : Oscar, époux de Ida Brissette, le no 292, et Auguste, le no 291. La terre no 292 passa ensuite à monsieur Raymond Pelland; (Monsieur Sinaï Pelland dont l'épouse était Malvina Guilbault aurait succédé à Raymond Pelland), père de madame Dieudonné Saint-Georges, longtemps bedeau et sacristain à Sainte-Élisabeth. Puis elle fut revendue à Eugène Tellier, longtemps maître-chantre à Sainte-Élisabeth. Aujourd'hui, cette terre appartient à son fils Benoît Tellier; la maison de monsieur Keller est disparue vers 1906. La terre de Auguste Drolet (Élisabeth Lévesque), autrefois appartenant à Maxime Boisvert, fut la propriété de monsieur Villemure, aujourd'hui celle de Gilles Ducharme, fils du docteur A. Ducharme de Saint-Félix-de-Valois.

l'inamovibilité des curés.¹³⁵ Il prétendait que l'évêque ne pouvait le changer de cure, tandis que sur sa lettre de nomination, l'évêque mettait ces mots : « révocable à volonté de l'évêque ». Avant d'entrer au Collège de Montréal, il restait chez monsieur Keller qui l'a ensuite protégé, car son père était pauvre; il a encore reçu du secours de Jean-Louis Beaudry (1809-1886), le riche de Montréal, chez lequel il est demeuré.

Monsieur Keller cultiva pendant quelques années le houblon et s'occupait d'élever des animaux de race; il avait même fait venir des États-Unis des œufs et des vaches à cet effet. Il avait aussi un grand troupeau de moutons dont il employait la tonte pour confectionner l'étoffe pour la vente.

Puis, lorsqu'il voulait faire une visite ou une promenade, il possédait la plus belle jument de la paroisse. Personne n'en avait vu de pareille; elle valait 400\$, avec cela une calèche célèbre pour le temps de son apparition. Cette calèche avait deux fanaux et deux petites boîtes, sur le côté, au service de deux petits chiens, très jolis, qui l'accompagnaient.

Outre cette terre, monsieur Keller avait acheté une grande étendue de terrains à la Chaloupe sur lesquels il avait fait construire son moulin à scie¹³⁶ et une belle sucrerie dont le propriétaire actuel est monsieur Alexis Casaubon¹³⁷.

En parlant de ce moulin, il me vient une anecdote qui peint bien le curé et les mœurs d'alors. Un habitant de la Chaloupe avait plaidé avec le curé sur un prétendu dommage sur une pointe de terre près du moulin. Le sort favorisa le curé et mon bonhomme perdit son procès. À cause de cela, il garda longtemps de la haine contre le curé qui aurait bien voulu arranger cette difficulté à l'amiable. Un jour, voyant passer son paroissien, il l'aborda en disant :

« M'en veux-tu encore ? »

« Oui, répondit avec aigreur le paroissien, blessé, et aussi longtemps que vous n'aurez pas réparé le dommage causé ».

¹³⁵ Pour biographie et récit de ses difficultés, voir le Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 1956-1957, p. : 65-91 et le Dictionnaire biographique du Canada.

¹³⁶ Derrière chez Pierre Lévesque, au no 1067 du cadastre seigneurial et no 221 du cadastre paroissial, plus tard propriété de monsieur Azarie Barrette, père du notaire Avila Barrette, aujourd'hui propriété de Euclide Lavallée, fils de Arsène, du rang Côte Saint-Antoine, côté sud. JHG

¹³⁷ Terre possédée par le petit-fils d'Alexis, Rosario Casaubon. Alexis l'avait léguée à ses deux fils, Onézime et Octavien. Cette deuxième partie appartient à Gélase Plouffe de Saint-Thomas (note de mgr Omer Bonin, 1956).

« Alors, continua le curé, il faut donc se battre pour régler le différent; c'est ça riposte mon homme ! »

Et, monsieur Keller, « pour lui faire une pièce » ôte son pardessus, relève ses manches de soutane et laissant voir à son adversaire étonné deux bras énormes et aussi poilus que ceux d'Ésaü, il s'avance.

« Comment, dit-il à son paroissien, tu n'aurais pas honte de frapper sur ma couronne ! »

Et ce disant, il porta la main à sa tête.

« Je frapperais pas dessus, dit l'autre, mais assez autour qu'elle vous chauffera. »

Monsieur Keller, n'en pouvant plus, s'est mis à badiner et à rire, et ainsi mit fin à cette affaire qui paraissait prendre de larges proportions et ces deux ennemis se séparèrent en bonne intelligence et presque deux amis.

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE

Le 1^{er} novembre 1814

Nous revenons à la bâtisse d'église que nous avons quittée pour courir après la collection d'anecdotes et de faits capables de faire connaître le premier curé de Sainte-Élisabeth et pour graver davantage dans la mémoire le souvenir de cet homme original dont la renommée n'a pas été restreinte dans les limites de sa paroisse, mais au contraire s'est répandue dans tout le comté et bien au-delà.

Lorsque les travaux de l'église furent assez avancés pour permettre au curé d'y célébrer la sainte messe, quoiqu'elle ne fût pas tout à fait terminée, monsieur Keller en informa mgr Joseph-Octave Plessis et lui demanda la permission de la bénir.

« C'est le bedeau qui le soir, après l'angélus, fait le tour de l'église avant d'en fermer les portes. Il expulse avec la plus grande courtoisie les prétendues dévotes, qui s'attardent dans l'espoir de convaincre Dieu et les hommes de leur supériorité sur leur prochain. Le bedeau prend parfois un malin plaisir à les étriver pour voir si leur orgueil ne transpirera pas à travers quelques rides de leur visage.

«Sortez vite, Caroline, faites un peu moins de façon au Bon Dieu et plus à votre famille et à vos voisins!»

Bouchard, Georges, Vieilles choses, vieilles gens. Montréal, Beauchemin, 1926. P. 34-35

Mais nous n'avons rien trouvé, malgré nos recherches, qui nous indiquât la cérémonie; cependant, un vieillard¹³⁸ m'en avait donné la date précise parce qu'elle coïncidait avec sa première communion. Et depuis, j'ai pu me convaincre, par un extrait de lettre de monsieur Pouget à mgr Plessis, que ce citoyen avait raison. En effet, monsieur Pouget disait dans cette lettre du 19 septembre 1814 : « Mgr, il me paraît que l'on doit bientôt vous demander la permission de bénir l'église de Sainte-Élisabeth. »

L'église fut donc bénite le jour de la Toussaint 1814 avant la grand-messe et le même jour, la grand-messe y fut chantée pour la première fois. Ce fut un jour bien solennel dont l'éclat fut rehaussé par la cérémonie de la première communion des enfants¹³⁹. On les avait retardés pour leur permettre de communier dans l'église neuve, et le jour de la fête de tous les saints, c'était l'union des anges de la terre et des anges du ciel pour célébrer le triomphe de tous les saints !

VISITES D'ÉVÊQUES

Malgré l'éloignement des premiers pasteurs, néanmoins, ils aimaient à visiter leurs brebis pour les connaître et répondre à leurs besoins. En 1814, le 10 juin, mgr Bernard-Claude Panet¹⁴⁰, évêque de Salles (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833), était en visite à Sainte-Élisabeth. Ce n'était donc pas l'évêque en titre qui allait par les paroisses au nom de mgr Plessis. Sa Grandeur ordonne de faire un coffre-fort pour déposer l'argent en espèces de la fabrique. Le marguillier en charge pour cette année mémorable était le sieur Hardouin Coutu¹⁴¹ (ép. Marie Bonin).

¹³⁸ Dans un premier cahier, monsieur Dugas nomme ce vieillard, monsieur Charles Lévesque, né en 1802; il eut comme épouse Théotiste Goulet, sœur de mademoiselle Élisabeth, de Marguerite-Marie-Angélique, épouse de Pierre Guilbault, grand-père du curé Pierre-Eugène Guilbault (1871-1954), ancien curé (1921-1931) de Saint-Paul de Joliette, tante de Maxime Goulet, père de Isaïe, Caroline, Eugénie, Eulalie, cette dernière épouse de Arthur Poulette, mes grands-parents maternels.

Monsieur Charles Lévesque est le père de Léon Lévesque (1833-1887), clerc de Saint-Viateur, ancien supérieur du Séminaire de Joliette, décédé chez les trappistes en Tracadie. Monsieur Charles Lévesque avait sa terre Côte Saint-Antoine sud, no 1072 du cadastre seigneurial et no 224 du cadastre paroissial, aujourd'hui, Joseph Lavallée, fils d'Adélard. JHG

¹³⁹ Monsieur Keller avait demandé aux enfants, dit monsieur Lévesque, s'ils préféraient attendre l'église neuve pour communier; sur leur affirmation, la communion fut renvoyée à la Toussaint. Note extraite du premier cahier. JHG

¹⁴⁰ Ancien professeur de son évêque, mgr J.-O Plessis. JHG

¹⁴¹ Grand-père de monsieur Alexis-Henri Coutu, prêtre, ancien curé de Saint-Vincent-de-Paul, Île-Jésus, dont le père était Ardouin et la mère Marie Ayotte – terre no 1104 au

VISITE DE MGR JEAN-JACQUES LARTIGUE (1821)

Sept années plus tard, la paroisse reçut encore la visite d'un évêque. C'était l'illustissime et révérendissime Jean-Jacques Lartigue (1777-1840, évêque de Telmesse, 1820-1836), et vicaire général de l'évêque de Québec pour le district de Montréal. Un jeune lévite l'accompagnait dans cette visite et se faisait remarquer par sa modestie et sa simplicité; Dieu le préparait de longue date à de grandes choses et le réservait à devenir un jour une lumière dans l'Église de Montréal. C'était monsieur Ignace Bourget (1799-1885), sous-diacre (20 mai 1821). Monseigneur n'est allé chez monsieur Keller qu'en arrivant et en partant de la paroisse; pour la visite, on lui avait préparé une chambre à lui et à son secrétaire dans le presbytère, alors occupé par un Robillard, autrefois de Montréal et qui vendait de la boisson et des vêtements.

Il paraît que mgr Jean-Jacques Lartigue fit des reproches amers aux habitants, au sujet du presbytère et de sa nouvelle destination.

Dans cette visite, il fut ordonné par Sa Grandeur : 1) d'entretenir, nuit et jour, une lumière devant le Saint-Sacrement; 2) de faire un confessionnal dans la sacristie et un chemin couvert pour communiquer de l'église à la sacristie.

AUTELS LATÉRAUX (1821)

Au milieu des travaux de son ministère, monsieur Keller s'occupait à orner son église et surtout à faire préparer une chaire et deux autels latéraux. C'est en 1821 qu'il donna le contrat de ces ouvrages en sculpture à un nommé Pierre Guibord (né à Pointe-aux-Trembles le 11 décembre 1798 – décédé en 1873, inhumation à Sainte-Béatrix)¹⁴². Cette chaire, sur le sommet de laquelle on avait représenté un ange sonnant la trompette du jugement, était adossée au mur du côté du presbytère d'où on l'a enlevée vers l'année 1849. Les deux autels¹⁴³ sont les mêmes qu'on voit aujourd'hui dans les deux

cadastre seigneurial et no 187 au cadastre paroissial. Cette terre située au rang Haut-de-la-Rivière, près du petit chemin de ligne conduisant au rang Saint-Martin, est aujourd'hui la propriété de Donat Joly, fils de Joseph Joly. JHG

¹⁴² Pierre Guibord a vécu à Sainte-Élisabeth de 1821 à 1826. Puis il a habité Saint-Paul. Marcel Ducharme.

¹⁴³ Ces deux autels ne furent pas remplacés dans l'église construite par monsieur le chanoine Aristide Brien de 1903 à 1906; l'un fut placé dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours, au rang Sainte-Émélie sur la terre de Hyacinthe Guilbault, no 1596 du cadastre seigneurial et no 345 du cadastre paroissial, en 1907 lors de la reconstruction de cette chapelle dont la bénédiction eut lieu le 7 juillet 1907.

Le second autel fut installé dans la sacristie de la paroisse de Saint-Norbert; à la construction de la troisième église en 1952-1953, ces deux autels revinrent fort heureusement dans leur paroisse d'origine et furent placés dans la nouvelle église. Ceux-

absides. Pour ces trois morceaux de sculpture, la fabrique a déboursé la somme de 5,665 francs. Ce même Guibord a aussi sculpté en 1824 les six grands chandeliers¹⁴⁴ et la croix de bois que l'on met encore sur le maître-autel les jours ordinaires.¹⁴⁵

Le 5 décembre 1822, mgr J.-O. Plessis, dans un mandat, déclare que la fête du sacerdoce qui remontait en ce pays, à 1777, et qui se célébrait le jeudi qui suivait immédiatement le 29 août cessait d'exister. Rome n'avait pas voulu l'accorder au diocèse. Elle fut célébrée pour la dernière fois à Québec en 1822.

Après un contrat avec monsieur Jacques Bérard de L'Assomption, les syndics en ont fait un autre en 1817, concernant divers ouvrages de menuiserie dans l'intérieur de l'église et pour ces ouvrages, il aurait été payé, moins la somme de 120 francs qui serait restée en arriérées et de plus il fut fait certaines augmentations pour lesquelles il réclamait 900 livres, en tout 1,020 francs.

À la mort de cet entrepreneur, le notaire Godefroy Chagnon (1825-1862 à L'Assomption, commission de notaire, 1825) de L'Assomption réclame la dite somme; dans une assemblée tenue à Sainte-Élisabeth le 17 février 1828, les marguilliers anciens et nouveaux autorisèrent les sieurs Joseph Coutu et Pierre Bonin à régler cette affaire. Ces deux « procureurs » se rendent à L'Assomption en l'étude de maître Joseph-Édouard Faribault (1773-1859, m. Élisabeth Poudret), notaire public (1791-1849), et s'engagent à payer au sieur Chagnon la somme de 612 livres; de laquelle somme le dit Chagnon se déclare satisfait et donne quittance à la fabrique. De plus, le sieur Chagnon autorise les procureurs à payer, en déduction de cette dette, la somme de 36 livres à monsieur Édouard Labelle (1799-1877), curé de Sainte-Élisabeth

ci avec le somptueux et riche maître-autel relie le présent aux premiers temps de la paroisse.

À la fondation de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes en 1925, la petite chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours fut dépouillée de cet autel qui servit de maître-autel d'abord dans l'église temporaire construite en 1925, puis dans l'église actuelle construite en 1931-1932. Il fut vendu à la Fabrique de Sainte-Élisabeth en 1953 pour la somme de 100\$. Celui de Saint-Norbert fut donné. JHG

¹⁴⁴ Ces chandeliers ne parurent plus dans l'église de 1906. Deux de ceux-ci étaient dans la petite chapelle de l'Immaculée-Conception, dans le cimetière et servaient de supports à deux anges de chaque côté de l'autel. Ils furent incendiés avec la chapelle, le 18 avril 1957.

¹⁴⁵ Ce qui suit jusqu'au paragraphe intitulé « Ses amis » a été omis dans la rédaction de 1891 (la dernière). JHG

(1827-1829), pour les bonnes œuvres. Cette dette a été payée le 16 mars 1819, par Joseph Coutu (24 louis)¹⁴⁶.

LES AMIS DU CURÉ BENJAMIN KELLER

Monsieur Keller avait dans la paroisse des amis intimes qui mangeaient souvent à sa table et qu'il visitait aussi à domicile. Parmi les principaux, on comptait monsieur Nicolas Geoffroy¹⁴⁷, au rang Saint-Pierre, terre no 1294 au cadastre seigneurial et 763 au cadastre paroissial, Pierre Lévesque, Joseph Lévesque (Joseph Lévesque, père des abbés Élie et Prosper dont la mère était Judith Bonin), Joseph Portneuf, Pierre Bonin et Simon Tellier.

Ces visites¹⁴⁸ avaient un côté désavantageux comme on va le voir, par le texte suivant : Un lundi, la femme d'Alexis Coutu du rang Saint-Pierre, une Chamberland et loin d'être douce s'en vint au presbytère où se trouvait son mari depuis la veille, malgré l'ouvrage qui commandait à la maison. Le curé était à table avec le dit Coutu. Le femme entre, prend son mari à la gorge et lui administre plusieurs taloches sur le nez et sur la tête, le fait sortir de table, monter en voiture avec elle et l'amène chez lui.

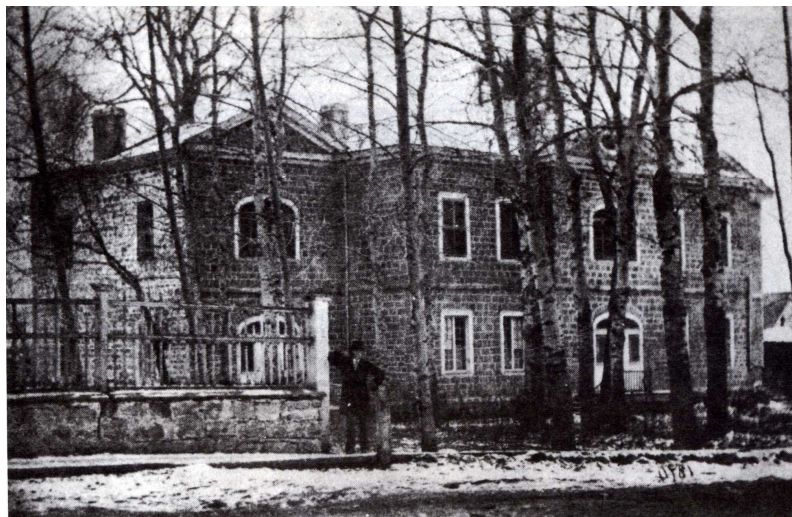
Il entretenait encore des relations amicales à Berthier, à Saint-Paul et à L'Industrie où il allait souvent voir messieurs Barthélemy Joliette (1789-1850) et le docteur Peter Leodel (1795-1879, m. Marie-Antoinette de Lanaudière) qui lui rendaient aussi visite assez souvent en son presbytère de Sainte-Élisabeth. C'est même dans un de ses voyages qu'il faillit trouver la mort dans le bois de la Chaloupe.

¹⁴⁶ À remarquer que monsieur A.-C. Dugas écrit tantôt francs, tantôt livres, tantôt louis. Il faudrait vérifier aux archives de la paroisse. JHG

¹⁴⁷ Nicolas Geoffroy dit Labonne, serviteur de monsieur Keller; fils de Nicolas, l'ancêtre venu de la province de Champagne, en France. Ce Nicolas avait sa terre au rang de la Côte Saint-Antoine sud, no 1083 au cadastre seigneurial et no 234 au cadastre paroissial. Sa fille Ursule mariée à Antoine Ducharme, deuxième propriétaire de cette terre, était la mère du très révérend père Charles Ducharme, clerc de Saint-Viateur et supérieur provincial, la grand-mère des révérends pères Gaspard Ducharme, clerc de Saint-Viateur, et Viateur, franciscain, des abbés Hildaige et Viateur, ancien curé, de Léon, avocat, de Romulus, notaire et député, de Raoul, avocat, et Isidore, notaire, ces quatre derniers, frères de Gaspard et Viateur, franciscain. Une autre fille Angèle fut la grand-mère de mgr Préville et de l'abbé Thomas Préville. Une autre fille, Éléonore, fut la grand-mère des abbés Joseph-Élie, Viateur Deschênes, ancien curé. Joseph, fils d'Antoine Ducharme, fut le troisième propriétaire. Puis ce fut Louis Piette, ...Poulette, Charles Lavallée et le fils de ce dernier.

¹⁴⁸ Ce paragraphe est omis dans la rédaction de 1891. JHG :

MANOIR DE BARTHÉLEMY JOLIETTE



Deuxième manoir de Barthélemy Joliette construit après l'incendie du premier (1828) à L'Industrie (aujourd'hui Joliette) et détruit par le feu dans la nuit du 16 au 17 mai 1935. Ce manoir était occupé par deux couples, Marie-Charlotte de Lanaudière mariée à Barthélemy Joliette et sa sœur Marie-Antoinette de Lanaudière mariée à Peter-Charles Leodel, médecin. Ce manoir était de style georgien que François Baillairgé utilisait pour plusieurs constructions de palais de justice à l'époque. Il était érigé sur le site actuellement occupé par le couvent des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Les religieuses, après l'incendie du manoir qu'elles avaient occupé depuis 1874, ont reconstruit leur couvent d'après les plans des architectes Gascon et Parant de Montréal, réalisés par la maison Collet et frères. Le nouvel édifice fut inauguré le 25 octobre 1936. En 2009 s'y trouve l'école primaire privée Les Mélèzes fondée en 1969, dirigée par la même communauté, au 393 rue de Lanaudière, près du pont Chevalier, sur la rive de la rivière L'Assomption.

Raymonde Gauthier, Les Manoirs du Québec. Montréal, Fides, 1976. Page 51.

François Lanoue, « Des ormes du XVIII^e aux Mélèzes du XX^e » dans Actualité joliettaïne. Vol. 2, no 6, juin 1975. Pp. : 9-19.

Article repris dans : François Lanoue, Au fil des années, de Saint-Jacques à Joliette, en passant par le monde. Compilation de LGG. Joliette, Édition privée, 1988. Pp. : 20-37.

Monsieur Benjamin Keller était parti un dimanche après-midi, du mois de janvier, pour L'Industrie¹⁴⁹. Rendu à la Chaloupe¹⁵⁰, comme il se faisait déjà

¹⁴⁹ Ce chemin, aujourd'hui disparu, passait par les sucreries, partant de Éphrem Lavallée (aujourd'hui terre de Jules Lavallée; Éphrem Lavallée, frère de dame Joseph Asselin, du

un peu tard, il se trompa de chemin et s'avança jusque fort loin dans le grand bois, dans une savane¹⁵¹ où l'eau séjournait toute l'année, sur la terre d'un Robillard¹⁵² (François, père de Malouche et Jacquette).

Il vit qu'il s'était trompé de voie, mais il faisait noir et il ne put, à cause de ses infirmités¹⁵³, rebrousser chemin. Il détela sa bête et essaya de l'envoyer auprès des habitants pour donner l'alarme, mais le cheval, après quelques pas en avant, s'arrêtait, regardait son maître et revenait sur ses pas.

Voyant l'inutilité de ses efforts, le curé appela au secours, mais personne n'arriva pour le sauver.

Des jeunes gens entendirent bien des cris après la veillée, mais qui aurait pu s'imaginer un malheur semblable, et d'ailleurs, il arrive souvent que les cris qu'on entend ne soient l'indice d'aucun danger, alors ils n'en firent aucun cas. Et ce ne fut qu'au matin que les deux jeunes Robillard¹⁵⁴ entendant de nouveau appeler, se décidèrent d'aller dans la direction¹⁵⁵ d'où partaient ces cris.

ruisseau Sainte-Élisabeth, mère de Eugène Asselin) et aboutissant chez Coderre du rang Saint-Thomas. Ce renseignement vient de monsieur Arsène Bourret (août 1956). JHG

¹⁵⁰ Il y avait autrefois deux chemins de ligne de Sainte-Élisabeth au rang de La Chaloupe. Le premier partait du ruisseau Sainte-Élisabeth, longeait la terre de Eugène Tellier, fils de Benoît, aujourd'hui la Compagnie des terres noires, au cadastre seigneurial no 1097 et au cadastre paroissial no 292 et la voisine no 291 jusqu'à la terre de Eugène Houle dont la maison est disparue. Le deuxième chemin longeait la terre de Ovide Poulette et celle de Léopold Ferland (Mathias) depuis le rang du Bas-de-la-Rivière, rive sud jusqu'au rang de La Chaloupe. Ces deux chemins disparurent pour faire place à l'actuel chemin qui va de la « Petite rue » (aujourd'hui, rue Saint-Thomas) jusqu'au rang de La Chaloupe. JHG

¹⁵¹ Les savanes aujourd'hui disparues auraient été situées entre La Chaloupe et le rang des Prairies où il y aurait eu un tracé assez mauvais. JHG

¹⁵² Ce me semble être non loin de la terre de Philippe Bérard car plusieurs familles du nom de Robillard figurent sur le cadastre seigneurial de 1858. JHG

¹⁵³ Il s'était cassé une jambe. JHG

¹⁵⁴ Il est malheureux ici que monsieur l'abbé Dugas ait nommé les deux fils de ce Robillard par leurs surnoms, car la localisation de cet accident aurait pu se faire facilement. Sur le cadastre seigneurial apparaissent plusieurs noms de familles Robillard. JHG

Voici six des enfants Robillard et leurs conjoints : 1) Honorée m. à François Pelland (Martin), Sainte-Élisabeth, 1827, 2) Norbert m. Sophie Perreault, Sainte-Élisabeth, 1832, 3) Émérence m. Pierre Robitaille, Sainte-Élisabeth, 1834, 4) Prosper m. Geneviève Lavallée, Sainte-Élisabeth, 1834, 5) Sophie m. Hilaire Lavallée (Joseph), Sainte-Élisabeth, 1837, 6) Julie m. Hilaire Lavallée, veuf d'Angélique Eneau, Sainte-Élisabeth, 1842.

¹⁵⁵ Cette terre, d'après monsieur Arsène Bourret, aurait été par la suite celle de Eugène Houle, terre aujourd'hui divisée en deux et appartenant aux deux fils de monsieur Philippe Bérard. JHG

Monsieur Benjamin Keller s'était mouillé les pieds, puis le froid l'avait saisi, de sorte que ses deux pieds furent complètement gelés. Sa fidèle bête avait aussi souffert dans cette nuit affreuse et peu après elle mourut des suites de cet accident. Vite on transporta le curé chez la mère de ces braves jeunes gens, la veuve Robillard née Esther Goulet.

On lui mit les pieds dans l'eau à la glace et aussi toute une couche épaisse de glace se forma sur ses deux pieds. On comprend les souffrances atroces de cette opération. Aussi le curé tremblait sur la chaise qu'il tenait à deux mains et se tordait sous l'intensité de la douleur.

Mais il donna à tous un grand exemple de résignation à la volonté de Dieu. « Dieu l'a voulu. » C'était la seule parole qu'il prononçait.

Toute sa vie, il se rappela qu'il devait la vie à ces deux jeunes gens dont il récompensa généreusement la mère¹⁵⁶.

LES CLOCHES ACTUELLES

On aimera sans doute connaître l'origine des cloches actuelles et savoir pourquoi la grosse cloche, achetée en 1809, a été remplacée par le carillon d'aujourd'hui dont l'harmonie est plus que douteuse.

En 1824, le clocher de l'église, haut de 197 pieds, est tombé sous l'effet d'un vent violent et la grosse cloche, précipitée d'une telle élévation vers le fossé¹⁵⁷ entre l'église et le presbytère, se brisa. Le curé fit d'abord couvrir la souche du clocher, puis envoya la cloche à Montréal et la vendit pour en faire confectionner une nouvelle plus considérable. Pour cela il demanda une quête dans l'église qui a donné au-delà de ses espérances. Le dimanche suivant il annonça à ses paroissiens qu'il avait trop d'argent pour une seule cloche et qu'il en avait à peu près pour deux, alors il quêta de nouveau pour la troisième. Pour ces cloches, il paraît, d'après les livres de comptes, que la paroisse a déboursé la somme de près de 2 500 francs qui, ajoutée à ce qu'on avait dû obtenir en acompte de l'ancienne, se montait à 4,000 francs. Sans connaître positivement le poids de ces cloches, on peut voir par ce qu'elles ont coûté, ce qu'elles pèsent. Il peut y avoir 1,000 livres de métal réparties comme suit : 500 pour la grosse, 300 pour la moyenne et 200 pour la petite.

Voici ce qu'on lit sur ces cloches : la grosse « Sit nomen Domini benedictum¹⁵⁸, anno 1824, Keller, prêtre », la moyenne, les mêmes mots moins le nom du curé, la petite « Anno 1824, Keller prêtre ».

¹⁵⁶ Esther Goulet, mariée le 29 octobre 1804 à Lavaltrie à François Robillard. JHG

¹⁵⁷ Ce fossé se continuait jusqu'à la rivière. JHG

¹⁵⁸ Que le nom du Seigneur soit béni.

On ne trouve pas l'acte de baptême de ces cloches; on s'occupait fort peu, en ce temps, de laisser des documents aux générations futures. Mais un vieux citoyen dont la mémoire est sûre m'a donné les détails suivants qui paraissent bien exacts d'après les informations qu'on m'a fournies ailleurs. Elles ont été bénites en septembre 1824, un dimanche après-midi, par messire Louis Lamothe (1764-1835), archiprêtre, curé de Berthier (1819-1835). Elles n'eurent que chacune un parrain et une marraine. Mais comme il n'y a point d'acte pour nous apprendre leurs noms¹⁵⁹, nous allons les enregistrer comme anonymes.



Messire Louis Lamothe, curé de Berthier (1818 à 1835).
Il est le successeur de Messire Jean-Baptiste Noël Pouget (1777-1818)
(Mosaïque des curés de Berthier, collection Jacques Rainville)

¹⁵⁹ C'est-à-dire les noms des cloches. JHG

Les parrains et marraines furent messieurs Charles Morrison¹⁶⁰ et son épouse, née Marie-Julie-Émérentienne Boucher, de Berthier; Jacques Deligny et son épouse, née Françoise Langevin dit Bergevin, aussi de Berthier et Jean-Baptiste Bonin et son épouse, née Geneviève Latour dit Forget, de Sainte-Élisabeth, qui pour son cadeau donna la somme assez ronde de 15 louis.

Fait digne de mention, au sujet de ces parrains, c'est que tous trois sont père ou aïeul d'un prêtre. Monsieur Charles Morrison a eu un fils, Charles-François Calixte Morrisson (1819-1877) curé de Saint-Cyprien; monsieur Jacques Deligny, un fils Louis-Olivier Deligny (1810-1875), décédé à Hinchinbrooke (?), comté de Huntington (aujourd'hui diocèse de Valleyfield). Et monsieur Jean-Baptiste Bonin eut un petit-fils dans la personne de Louis Bonin (1848-1924), curé de Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies.

On avait des cloches, mais pas de clocher, et le mur du portail ne permettait pas d'en supporter le poids, de sorte que les cloches furent placées entre l'église et le presbytère près de la buanderie, sous messire Joseph Quevillon (1805-1891), curé de 1844 à 1849.

« Il me souvient du désarroi qui régnait dans ma paroisse un jour de dimanche, où l'angélus du soir avait été sonnée trois quarts d'heure en retard. Il n'y avait pas en ce temps-là le laitier ni les trains de chemin de fer pour régler bien qu'imparfaitement les pendules... Les cuisinières confiantes dans la voix des cloches, laissaient la soupe prendre au fond, pendant que les estomacs ruraux, qui fonctionnent toujours avec une régularité de chronomètre, criaient famine. Guidées par l'impulsion de leurs coeurs généreux, les jeunes filles dévoraient le cadran des yeux, leur cavalier étant mis en retard par l'Angélus. Qui peut nier après cela l'influence du bedeau jusqu'aux extrêmes limites de la paroisse? »

Bouchard, Georges, Vieilles choses, vieilles gens. Montréal, Beauchemin, 1926. P. 33

¹⁶⁰ Sur la carte du cadastre seigneurial de 1861, on trouve à la terre no 1041, au cadastre paroissial no211, au rang de la Côte Saint-Antoine sud, un nommé William Morrison, voisin de Pierre Piette.

Ce couple, Charles Morrison et son épouse Julie Boucher, était les parents de Jessie Morrison (1824-1844), épouse de Charles Lévesque (1817-1859), fils de Mélanie Panet et de Louis Lévesque. Voir : Marthe Beauregard, éd., La Vie aux Illinois. Montréal, Achiv-Histo, 1987. Page 86.

MESSIRE BENJAMIN KELLER ET LES ÉLECTIONS

On a déjà dit que monsieur Keller parlait sans gêne, en chaire, et disait sa façon de penser sans déguisement. Il était franc et ne savait pas se servir de ruses ou de diplomatie, voilà ce qui lui attirait quelquefois des désagréments. C'était pendant les élections de 1827, les candidats en opposition étaient messieurs Jacques Deligny¹⁶¹, docteur Louis-Marie-Raphaël Barbier¹⁶², Charles Morrison et Ross Cuthbert¹⁶³, seigneur d'Autray. Monsieur Keller s'était prononcé, paraît-il, en faveur de monsieur Jacques Deligny; il serait même allé selon quelques-uns, jusqu'à dire en chaire : « Prenez Deligny, il est bon ! »¹⁶⁴

Puis dans cette même élection, le curé Keller alla à Berthier et se rendit au magasin de monsieur Charles Morrison¹⁶⁵. En le voyant venir, Morrison entra en colère et voulut le mettre à la porte, mais sur les représentations de ses amis, il le laissa entrer. En abordant monsieur Morrison, monsieur Keller lui dit :

- « Je ne suis pas pour vous, parce que j'ai peur que vous donniez la galle au pays (comme écossais). »

- « La galle est préférable aux voleurs de moutons. »¹⁶⁶ Riposte Morrison.

Il voulait faire allusion aux Allemands, paraît-il, dont monsieur Keller était un descendant.

Ses ennemis, Charles Morrison et Ross Cuthbert l'accusèrent d'abord auprès de son évêque, Bernard-Claude Panet, (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833), puis auprès du gouvernement de se mêler trop de politique,

¹⁶¹ N. Québec, 1776, m. Québec, 1799, Françoise Langevin dit Bergevin; député 1814-1820; 1820-1830; 1830-1837; décédé 2 janvier 1837.

¹⁶² N. 1792, m. Élisabeth Walker; député 1824-1827; décédé 1852.

¹⁶³ N. 1776, m. Emily Rush; député 1800-1810; 1812-1816; 1820; d. 1861.

¹⁶⁴ Nous possédons les copies de quatre lettres de mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833), dont la première est adressée à monsieur Keller et datée du 8 septembre 1827; une seconde lettre encore à monsieur Keller, datée du 6 octobre 1827 et une troisième, le même jour à monsieur Ross Cuthbert, seigneur; enfin une quatrième lettre à mgr Jean-Jacques Lartigue au sujet de monsieur Keller et monsieur Édouard Labelle (1799-1867), son successeur (1827-1829). Toutes ces lettres prouvent à l'évidence que monsieur Keller donna sa démission à la demande de son évêque, mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833). JHG

¹⁶⁵ Rappelons que Morrison, Deligny et leurs épouses avaient été les parrains et marraines à la bénédiction des cloches en 1824; les relations avec Morrison avaient donc changé à l'occasion de cette élection probablement. JHG

¹⁶⁶ Rappelons que monsieur Keller faisait aussi l'élevage de grands troupeaux de moutons sur sa ferme. JHG

mais pour faire justice de ces accusations, il y eut plusieurs « affidavits » prouvant que monsieur Keller n'avait fait que son devoir.

DÉMISSION DE MONSIEUR BENJAMIN KELLER

Fatigué de ces tracasseries, monsieur Keller offrit sa démission à mgr Bernard-Claude Panet, (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833). On lira avec plaisir cette lettre de démission dont le style est si précis et si concret. On reconnaît bien notre curé.

« Sainte-Élisabeth, 10 octobre 1827

Monseigneur,

Des infirmités habituelles et toujours croissantes me rendent, à mon avis, incapable de gouverner plus longtemps une paroisse aussi considérable et difficile à desservir que Sainte-Élisabeth.

Je crois de mon devoir de faire entre vos mains, comme je le fais par la présente, la démission pure et simple de cette cure que je vous prie d'accepter. Je crois en même temps que mes longs et pénibles travaux dans les diverses cures que j'ai occupées en ce diocèse me donnent droit à une pension sur le dernier bénéfice dont j'étais pourvu et je sollicite, de votre justice comme de votre bonté, cette faveur qui m'est nécessaire pour vivre d'une manière décente et convenable à mon état.

J'ai l'honneur d'être,

Keller, prêtre »

On le vit s'éloigner avec peine, car il était aimé de ses paroissiens. On présenta même une requête à Monseigneur le conjurant de leur laisser leur curé, mais il était trop tard. Monsieur Keller avait donné sa démission et elle avait été acceptée et un autre curé, monsieur Édouard Labelle venait d'être nommé.

MONSIEUR BENJAMIN KELLER RETIRÉ

Délivré des soucis et des occupations de sa cure, monsieur Keller continua à vivre avec sa mère, Marie Dupont, dans la maison qu'il occupait depuis plusieurs années avec le tiers des revenus que lui payait son successeur, monsieur Édouard Labelle.

Sa mère qui l'avait suivi dans toutes ses cures et entouré de tant de bonté et de sollicitude, mourut le 2 novembre 1830 et l'inhumation eut lieu sous l'église paroissiale¹⁶⁷. Malgré cette épreuve qui l'avait atteint au plus intime

¹⁶⁷ Monsieur Keller demeura donc à Sainte-Élisabeth de 1830 à 1832 (automne). JHG

du cœur, il n'en demeura pas moins de cinq (?) ans dans sa maison¹⁶⁸. Puis il partit pour Berthier où il se retira chez son ami intime, monsieur Hercule Olivier, riche marchand dont l'épouse en premières noces était Julie Deligny; la famille Deligny était très attachée à monsieur Keller. Ce monsieur Olivier demeurait à la place occupée aujourd'hui (1891) par Charles Olivier, à une douzaine d'arpents en amont de l'église de Berthier. Monsieur Keller avait cédé une partie de ses biens à ce monsieur Olivier qui en retour lui payait pension.

MORT DE MONSIEUR BENJAMIN KELLER

Mais son séjour à Berthier ne fut pas de longue durée; après y avoir vécu cinq ou six mois, il mourut subitement d'un coup de sang le 28 novembre 1836 à l'âge de 73 ans. Un matin, on le trouva étendu, mort, dans sa chambre près de son lit. Il avait manifesté le désir que son inhumation se fasse sous l'église de Sainte-Élisabeth où il avait exercé le ministère pendant vingt-cinq ans (16 octobre 1808 au 18 octobre 1827), aux côtés des paroissiens qu'il avait connus et auxquels il avait ouvert les portes du ciel. Un premier service fut chanté à Berthier, puis deux des principaux citoyens de Sainte-Élisabeth, messieurs Joseph Lévesque¹⁶⁹ et Pierre Bonin¹⁷⁰ se rendirent à Berthier pour y chercher les restes de leur vénéré pasteur. Ce fut la veille de la sépulture, le premier décembre, que le corps fut amené et exposé dans l'église où les fidèles purent prier toute la nuit autour du cercueil qui renfermait la dépouille de leur premier curé.

SÉPULTURE DE MONSIEUR BENJAMIN KELLER

Le lendemain matin au milieu du concours de toute la paroisse et des paroisses environnantes, fut célébré le service du défunt curé dont les traits étaient assez bien conservés pour pouvoir être mis en évidence. L'office funèbre fut célébré par le révérend Pierre Ménard (1799-1870), alors vicaire

¹⁶⁸ Rappelons que cette maison était située sur sa terre au no 292 du cadastre paroissial, rang du Ruisseau Sainte-Élisabeth, aujourd'hui (1955) occupée par Benoît Tellier, fils de Eugène Tellier. Cette maison est disparue, très probablement, en 1906; l'actuelle maison fut bâtie par monsieur Théodore Gadoury. La propriété fut vendue à monsieur Eugène Tellier au printemps de 1908. JHG

¹⁶⁹ Il était le père des abbés Élie et Prosper Lévesque, dont les dépouilles mortelles sont inhumées au Séminaire de Saint-Hyacinthe. JHG

¹⁷⁰ Il était marié le 18 février 1811 à Marie-Joseph Gervaise et le cousin germain de Jean-Baptiste Bonin, parrain à la bénédiction des cloches de 1824; il était le frère de Michel Bonin, grand-père de Élisabeth Bonin, mère des abbés Charles Gervais et du chanoine Louis-Joseph Gervais, curé de Terrebonne. JHG

à Berthier (1836-1838), comme on peut le voir par l'acte de sépulture conforme à l'original :

« Le deux décembre, mil huit cent trente-six¹⁷¹, nous prêtre vicaire à Berthier soussigné, avons inhumé dans (sic) l'église de cette paroisse, sous la lampe du sanctuaire, vis-à-vis le maître-autel, le corps du révérend Joseph Benjamin Pierre Keller, premier curé de cette paroisse, retiré du ministère depuis l'an mil huit cent vingt-sept, décédé à Berthier, le vingt huit du mois de novembre dernier, âgé d'environ soixante treize ans. (C'est-à-dire soixante-onze ans : n. 1765 - d.1836). Furent présents messire Thomas-Léandre Brassard (1805-1891), curé; messire F.-X. Desèves (1809-1869), vicaire (1836-1838); Georges Rolland d'Amirault¹⁷²; Olivier Drolet (m. Eulalie Pelletier), écuyers commissaires, Rodolphe Steiger (Gilette Deschambault), écuyer médecin et Maurice Hudon-Beaulieu¹⁷³, écuyer, qui ont signé avec nous.

Signatures :

Thomas-Léandre Brassard¹⁷⁴, prêtre, F.-X. Desèves¹⁷⁵, ptre, Rodolphe Steiger¹⁷⁶, Georges d'Amireault¹⁷⁷, Olivier Drolet¹⁷⁸, Maurice Hudon-Beaulieu¹⁷⁹ »

¹⁷¹ Et le 31 octobre 1837 avait lieu un service anniversaire à Sainte-Élisabeth. JHG

¹⁷² N. vers 1771, m. Geneviève Duchesnay, rem. Marie-Louise Coutu, d. 1855, 84 ans.

¹⁷³ Il est le fils d'Alexis, marié en 1843 à Émérance Beaupré, fille d'Alexis.

¹⁷⁴ Il fut le 5^e curé (1836-1841) et le fondateur de Saint-Michel-des-Saints où sa dépouille mortelle est inhumée sous une petite chapelle, au mont Roberval en 1891. JHG

¹⁷⁵ Il fut vicaire à Sainte-Élisabeth (octobre 1836-octobre 1837). Il fut le curé-fondateur de Saint-Augustin-des-Deux-Montagnes (1837) où il mourut et où sa dépouille mortelle fut inhumée. JHG

¹⁷⁶ Il serait intéressant de savoir si ce médecin demeurait à Sainte-Élisabeth ou à Berthier. JHG

¹⁷⁷ Il est le troisième notaire connu, à ce jour, établi à Sainte-Élisabeth; le premier étant Joseph Vézina et le deuxième François-Xavier Cadet (1823-1832). Le troisième est Georges-Rolland d'Amireault (1808-1854). JHG

¹⁷⁸ Olivier Drolet propriétaire de la terre de monsieur Keller. JHG

¹⁷⁹ Maurice-Hudon Beaulieu avait un emplacement sur la terre no 260 au village. Il était le grand-père des quatre jésuites Beaulieu : Maurice, Olivier, Louis et Vincent, ses petits-fils, fils de Raymond qui bâtit le magasin, aujourd'hui occupé par monsieur Antonio Nicole, propriétaire actuel; (1955). JHG

INCIDENT CURIEUX

Depuis 55 ans¹⁸⁰, son corps dort son dernier sommeil en attendant la bienheureuse résurrection, mais je dois ici rappeler un incident curieux qui s'est passé plusieurs années après la mort de monsieur Keller. Vers 1848, pendant que monsieur Joseph Quevillon, curé (1844-1849) faisait subir à l'église de grandes réparations, on creusait un canal¹⁸¹, sous l'église, près du sanctuaire.

Or il arriva qu'un ouvrier, monsieur Pierre Tellier (« Charlo »), en enlevant la terre, attaqua la figure d'un cadavre et lui enleva le nez. La résistance rencontrée attira son attention. Il considéra de près la pièce de résistance et découvrit que ce n'était ni plus ni moins qu'un cadavre bien conservé, mais noir et pétrifié. Surpris de cette découverte, notre ouvrier court avertir le curé et quelques personnes du village afin de découvrir de qui pouvait être ce cadavre.

Un grand nombre de personnes est accouru et les plus anciens parmi lesquels se trouvait le curé, ont parfaitement reconnu les traits de monsieur Keller, décédé et inhumé depuis près de 12 ans; ils ont pu vérifier leur opinion par les habits du défunt qui, en partie, existaient encore en bon état. Ce fait m'a été raconté par des témoins oculaires et surtout par monsieur Joseph Quevillon lui-même qui a connu monsieur Benjamin Keller alors qu'il était vicaire à Berthier (1831-1832). Les enfants du catéchisme et de l'école du village ont aussi été les témoins de cet incident.

La mémoire de monsieur Keller est en grande vénération à Sainte-Élisabeth et s'est conservée vivace dans tous les esprits. On parle souvent de lui, de son énergie, de sa force extraordinaire, de sa bravoure et de son esprit. On aime à citer ses paroles et ses faits. Aux yeux des paroissiens, c'était un curé sans pareil et en parler leur est glorieux !

¹⁸⁰ Monsieur C.-A. Dugas a donc écrit ce texte en 1891. JHG

¹⁸¹ Voici une note inscrite au premier cahier de monsieur Dugas : « Il y avait à cette époque, dans les longs pans, des portes pour permettre aux voitures et aux piétons d'aller aisément sous l'église. Sous monsieur Louis-Moïse Brassard, on charroya de la terre prise de la cave pour pouvoir enterrer encore... dans la cave de l'église devenue bondée de cadavres. On haussa de beaucoup les allées, mais on avait trop creusé. L'eau séjourna dans la cave et en se congelant, elle brisa les murs de l'église. » JHG



Rue Principale du village, Sainte-Élisabeth, Pinsonneault, Éditeur; Trois-Rivières

LIMITES DE LA PAROISSE

En effet, monsieur Keller avait beaucoup travaillé au milieu d'eux et laissé en perpétuel souvenir un beau monument : l'église paroissiale, si on tient compte du temps où elle a été bâtie et des moyens des contribuables.

La paroisse s'était considérablement agrandie, et au moment de sa démission, il s'y trouvait 3,000 communians répartis dans les rangs suivants : Saint-Antoine nord et sud de la rivière Bayonne, le Ruisseau Sainte-Élisabeth, Sainte-Émélie, Saint-Martin, Saint-Frédéric, la Chaloupe, Haut-de-la-rivière-Bayonne, Saint-Pierre, Sainte-Rosalie, voilà ce qui forma la paroisse actuelle. Outre cela, il y avait Nord Jersey, Saint-Charles, Bras sud-ouest de la rivière Chaloupe renfermés dans Saint-Thomas actuel, Ramsay, Castle Hill, Les Sapins, aujourd'hui Saint-Félix-de-Valois, d'Ailleboust ou rang Saint-Louis et le Petit-canal, plus tard Sainte-Mélanie; enfin Kildare qui a donné naissance à Saint-Ambroise et Sainte-Julie qui a été enclavé dans la paroisse Saint-Charles-Borromée.

Comme on vient de le mentionner, de la paroisse de Sainte-Élisabeth, nos Seigneurs les évêques ont formé plusieurs paroisses qui ont été la gloire de leur mère, comme celle-ci était la digne fille de la belle paroisse de Berthier.

Voici la date de naissance de ces paroisses : Saint-Ambroise et Sainte-Mélanie 1831¹⁸², Saint-Thomas 1841, Saint-Félix-de-Valois et Saint-Charles-Borromée¹⁸³ 1843.

Et monsieur Keller était seul pour faire face aux exigences du ministère qui devait être laborieux. En 1827, il y eut 255 baptêmes, 51 mariages et 46 sépultures. Il prenait quelquefois deux ou trois jours pour aller porter secours à un malade aux extrémités¹⁸⁴ de la paroisse.

IVROGNERIE ET DÉSORDRES

La population d'alors était animée d'un grand esprit de foi et d'une grande soumission à l'Église et à ses pasteurs, mais il y avait un vice qui minait la société, en ruinant la santé et les fortunes et causait les plus graves désordres. Je veux parler de la boisson. Sainte-Élisabeth n'était pas exempte de ces misères profondes et dans le village de quelques maisons¹⁸⁵ Trois auberges trouvaient de quoi s'abreuver. Ces maisons de boisson étaient situées : la première chez le notaire Téléphore Morel (1857-1920) aujourd'hui (1889)¹⁸⁶, une deuxième, entre l'église et le notaire Narcisse Lacasse (1821-1892)¹⁸⁷ et la troisième près de l'établissement actuel du

¹⁸² Le Canada ecclésiastique donne pour ces deux paroisses la date 1832; il donne ordinairement la date de l'ouverture des registres. JHG Idem, Église de Joliette, Annuaire diocésain 2009.

¹⁸³ Au moins pour une partie. JHG

¹⁸⁴ Un vieil oncle, Léon Pelland décédé à 86 ans en 1930 me racontait qu'il tenait de ses parents que dans le cas des décès, on apportait les cadavres de Kildare, de Sainte-Mélanie à force de bras, à la relève, pendant surtout les mauvaises saisons. Monsieur l'abbé Viateur Ducharme (1876-1962), ancien curé, m'a raconté la même chose, mercredi soir dernier (17 août 1955). JHG

¹⁸⁵ Il devait y avoir au plus 20 maisons vers cette date, car en 1861 il y en avait seulement 31 (cf. le cadastre seigneurial), cadastre seigneurial no 1858, cadastre paroissial no 274. JHG

¹⁸⁶ Ce fut aussi la propriété de Prosper Brissette, de Eugène Lavallée, père du révérend père Alban Lavallée (le père Guillaume, franciscain), de Ducharme appelé « Baby » qui l'avait achetée de Welley Rivest, de Jules Geoffroy; c'était un magasin avec logis. Le feu le consuma en septembre 1934. Une autre maison fut bâtie, aujourd'hui propriété de Arthur Lavallée. JHG

¹⁸⁷ Ce dernier demeurait dans la maison habitée longtemps par le docteur Alphonse Magnan (1863-1939), puis par monsieur l'abbé Viateur Miville-Deschênes (1874-1940) et aujourd'hui Rolland Forget, boucher. Le notaire Lacasse père demeurait voisin de son fils dans une petite maison aujourd'hui transportée près de la gare du Canadien national, maison voisine de Wellie Laporte. JHG

docteur Wilfrid Beaupré (1859-1943)¹⁸⁸. Le propriétaire de la première était un nommé Beausoleil, celui de la deuxième un nommé Pierre Desmarais et celui de la troisième était tenue par un nommé Tessier.

La nuit durant laquelle les restes de monsieur Keller furent exposés dans l'église, les paroissiens vinrent en foule prier pour leur curé. Eh bien! Pendant cette nuit, il y eut des excès de boisson et des batailles dans l'auberge la plus rapprochée de l'église, celle de Pierre Desmarais. Cependant, ces gens avaient aimé leur curé et s'étaient empressés de venir passer la nuit auprès de son cercueil. Mais la boisson et l'auberge avaient aussi leurs attraits auxquels ne résistent pas toujours ces braves habitants. C'était, pour ainsi dire, une espèce de nécessité et de convenance à cette époque.

Aussi presque chaque dimanche, il y avait des batailles entre les forts à bras, ainsi que dans la plupart des réunions; c'était pour ainsi dire de mode et de bon ton. Nous avons vu plus haut que monsieur Keller, homme d'une stature et d'une force extraordinaire, n'avait qu'à pousser un cri formidable et à les menacer de s'y rendre pour rétablir la paix.

Il n'y avait presque pas d'assemblées civiles ou fêtes religieuses qui ne fussent l'occasion de quelques désordres; voilà pourquoi en 1810, le 22 décembre, mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec (1806-1819), considérant les abus et les désordres qu'occasionnaient les fêtes patronales et qui avaient fait gémir depuis longtemps et les évêques et les prêtres, résolut de les supprimer à la demande des prêtres et après avoir consulté la Cour de Rome.

Dans son mandement, Sa Grandeur énumère les désordres de ces fêtes d'abord d'obligation, puis seulement de dévotion, jours de tristesse et de deuil, dit-il, qu'occasionnent des promenades et des débauches, des querelles, des ivrogneries, des blasphèmes et des batailles, jours où les mauvais chrétiens courent de paroisse en paroisse pour se livrer aux excès.

Et à partir de 1811, ces solennités furent révoquées à l'exception des paroisses de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Sainte-Anne-du-Petit-Cap ou de Beaupré, à cause des concours.

¹⁸⁸ Ce dernier demeurait dans la magnifique maison construite en 1887 sous sa direction, maison dite « le château » du village, sise près du pont de la rivière Bayonne (deuxième de l'angle) à l'extrémité sur de la terre no 1090 et 241. L'entrepreneur fut monsieur Joseph Charette, père de Dominique Charette (1860-1956), clerk de Saint-Viateur; cette maison fut démolie en mai 1956 par monsieur Ducharme. JHG

Outre ces fêtes patronales, on abusait de quelques autres fêtes, ainsi : la Sainte-Catherine était chômée d'une manière bien singulière et bien peu propre à attirer les bénédictions de cette grande sainte et les Quarante-Heures, qui se célébraient à Berthier dans les jours gras, occasionnaient des scènes déplorables dues à la boisson. Mais il y a déjà longtemps que tous ces abus ont disparu pour faire place aux belles Quarante-Heures, qui chaque année et dans chaque paroisse, amènent au pied de Jésus-Christ tous les fidèles dans un même sentiment d'adoration et d'amour.

L'Église n'a pas répudié ces assemblées, mais elle les a transformées, en faisant disparaître les causes du désordre et en donnant plus d'éclat au côté religieux, ce qui en a fait ces grandes solennités toujours fécondes en fruits de salut bien qu'elles reviennent chaque année. Puis elle a combattu le fléau de l'ivrognerie par d'éloquents prédications et l'établissement de sociétés de tempérance qui ont arrêté un grand nombre de se précipiter dans l'abîme. Monsieur Keller avait bien administré les biens de son Église, car quoiqu'il eut bâti une église qui a coûté environ 130,000 francs¹⁸⁹. La dette contractée pour ces travaux fut éteinte l'année de sa démission en 1827.

Il y avait à cette époque (18 novembre 1825), dans tout l'ancien diocèse de Québec, 150 paroisses et près de 45,000 familles, 31 archiprêtres, 15 pour Montréal, 4 pour Trois-Rivières et 12 pour Québec. Le vicariat forain de Berthier en cette année qui avait messire Louis Lamothe pour titulaire, renfermait les paroisses de Berthier, Saint-Cuthbert, l'Île-Dupas, Sainte-Élisabeth, Lanoraie et Lavaltrie. Nous n'avons rien à ajouter à ces notes encore bien incomplètes sur monsieur Keller. Nous avons écrit ce que nous avons pu connaître par quelques rares documents et les récits véridiques des vieillards, mais nous avons laissé de côté les narrations contradictoires et douteuses qu'on nous a faites.¹⁹⁰

¹⁸⁹ Il faut ajouter à cela les corvées, les dons de bois, de pierre et de chaux, de sable, de nourritures pour les ouvriers. JHG

¹⁹⁰ Un travail fort intéressant sur les origines de la paroisse de Sainte-Élisabeth et la construction de la première église grâce au dévouement de son premier curé, messire Keller, fut présenté à la session de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique tenue à Joliette lors de son 17^e congrès annuel, en septembre 1950. Ce travail est dû à la plume de monsieur le chanoine Omer Bonin (1889-1969), archidiacre, procureur diocésain, curé de Saint-Jacques (1950-1964). Voir aussi le document Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette publié à Joliette en 1951, Imprimerie Leclerc, Hull. Pp. 153-sq. Compte-rendu des exposés du 17^e congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, tenu à Joliette en septembre 1950.

Berthier, le 12 janvier 1891
Alphonse-Charles Dugas, vicaire

Transcrit et annoté par J.-Hector Geoffroy, prêtre
Le 21 août 1955
au Séminaire de Joliette

Ad maiorem Dei gloriam !

Chapitre III

ADMINISTRATION DE MESSIRE ÉDOUARD LABELLE, DEUXIÈME CURÉ (18 octobre 1827 - 28 septembre 1829) (28 ans – 30 ans)

À la demande de messire Keller, Monseigneur de Québec, alors mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833), archevêque de Québec, (1825-1833) appela monsieur Édouard Labelle des paroisses Bonaventure (1824-1827) et Paspébiac (1824-1827) où il était missionnaire et lui confia la desserte de Sainte-Élisabeth où il arriva le 28 octobre 1827. Quoiqu'il y ait un évêque à Montréal (Jean-Jacques Lartigue, év. aux. de Québec, 1821-1836), cependant les lettres de nomination aux cures émanaient de l'évêché de Québec (év. Bernard-Claude Panet, 1825-1833). Mgr Lartigue ne donnait que celles des vicaires pour le district de Montréal.



MESSIRE ÉDOUARD LABELLE

Extrait de : Histoire du Collège de l'Assomption, Anastase Forget, page 91

Édouard Labelle naquit à Pointe-Claire le 22 mai 1799, de François Labelle et de Françoise Biron qui eurent la gloire de voir trois de leurs fils monter à l'autel et d'illustrer le sacerdoce (François, 1795-1865, Édouard, 1799-1877 et Jean-Baptiste, 1807-1881).

Après avoir suivi ses études avec succès au Collège de Montréal, le jeune Labelle reçut la prêtrise le 13 octobre 1822 et aussitôt fut nommé vicaire à Sainte-Geneviève d'où il partit pour les missions de Bonaventure et de Paspébiac. Ces missions lointaines étaient comme les cures de montagnes d'aujourd'hui. Presque tous les prêtres y allaient préparer leurs armes pour le ministère plus difficile des anciennes paroisses. Deux années seulement de ces missions lui méritèrent d'être promu à la cure de Sainte-Élisabeth devenue vacante par la démission (10 octobre 1827) de monsieur Keller à qui il s'oblige de livrer tous les ans, dans le mois de mai, le tiers de tous les grains et dîme. Son premier soin fut de faire subir des réparations au presbytère qui ne servait plus de demeure au curé depuis plusieurs années, afin de le rendre logeable, du moins pour y passer l'hiver, comme il le dit à Mgr de Telmesse le 6 novembre 1827¹⁹¹. Monsieur Labelle faisait très bien

¹⁹¹ En 1829, monsieur Labelle fut curé de Saint-Polycarpe; en 1830, de Sainte-Rose de l'Île-Jésus - à cet endroit, il se brisa une jambe ce qui le fit boiter toute la vie et l'obligea à se servir d'une canne - ; en 1836, directeur du Collège de l'Assomption, fondé par messire François Labelle, curé de l'endroit, son frère, et les docteurs Jean-Baptiste Meilleur et Louis-Joseph-Charles Cazeneuve; en 1838, curé de Pointe-aux-Trembles de

le catéchisme au témoignage du père Eucher Laporte, c.s.v., 1827-1908, préparé à sa première communion par monsieur Labelle.

MINISTÈRE DE MONSIEUR ÉDOUARD LABELLE

En arrivant à Sainte-Élisabeth, paroisse si importante par sa population, le nouveau curé prit à cœur les intérêts de cette épouse, que son supérieur venait de lui donner. D'ailleurs, cette paroisse avait été quelque peu négligée par son prédécesseur que la maladie et l'âge rendaient incapable d'exercer son zèle pour la maison de Dieu, comme il le désirait sans doute.

En arrivant à Sainte-Élisabeth, paroisse si importante par sa population, le nouveau curé prit à cœur les intérêts de cette épouse, que son supérieur venait de lui donner. D'ailleurs, cette paroisse avait été quelque peu négligée par son prédécesseur que la maladie et l'âge rendaient incapable d'exercer son zèle pour la maison de Dieu, comme il le désirait sans doute.

Tous les dimanches, il tonna dans la chaire de vérité contre les désordres de la paroisse et pour parvenir plus sûrement à son but, il voulait arrêter le mal dans sa racine en prenant un soin particulier des enfants qu'il instruisit toujours lui-même¹⁹². Peu après son arrivée, il appela à l'église tous les enfants qui n'avaient pas communie; l'église se trouva remplie; alors le curé, surpris et croyant une erreur, dit à l'assemblée : « Que ceux qui n'ont pas encore communie se lèvent. » Tout le monde se leva et le curé, étonné, vit qu'un bon nombre de grands garçons et grandes filles n'avaient pas encore fait leur première communion.

Pour donner une idée de la population, disons qu'au temps pascal en 1828, le premier jour, en arrivant à la sacristie, le matin, messire Labelle fut obligé de se frayer un chemin à travers les pénitents pour se rendre à son confessionnal. Puis après avoir longtemps confessé, il alla prendre quelque chose au presbytère, puis se remet à confesser pour le reste de la journée. Ce fut la même chose le lendemain et les jours suivants jusqu'au dimanche de la Quasimodo.

Il est vrai qu'en ce temps, tout le monde se présentait deux fois au « saint tribunal » avant d'être absous et c'était là une pratique générale. On comprend aisément la somme de travail et le surcroît de fatigue d'un pauvre curé au temps pascal lorsqu'il a 3,000 communians à desservir. Aussi ces longues séances au confessionnal et les offices de la Semaine Sainte avaient-

Montréal; en 1849, il se retira chez son frère François, curé de Repentigny qu'il quitta ensuite pour aller vivre à L'Assomption jusqu'en 1877, où il mourut le 22 août 1877. (Histoire du Collège de l'Assomption par Anastase Forget, pp. : 90-91) JHG

¹⁹² Dans son premier cahier, monsieur Dugas écrit : « tous les dimanches et fêtes de l'année ». JHG

ils ébranlé la santé délicate du jeune curé (de 28 ans), au point qu'il dut songer à demander un poste moins accaparant.

C'est ce qu'il fit, comme on le voit par sa lettre du 10 juillet 1828 à son évêque : « Monseigneur, écrit-il, ma santé se trouvant considérablement altérée depuis le printemps, et me voyant surchargé d'ouvrage dans une paroisse de plus de 3,000 communicants, je crois de mon devoir de prévenir Votre Grandeur que je me sens incapable d'y demeurer davantage... Il y a trop de monde; il faudrait un vicaire... Cependant il serait impossible de donner le tiers à payer un vicaire, puisque cette année, je n'ai eu que 240 minots de blé. Je suis persuadé que le seul moyen de me rétablir serait du repos dans une petite paroisse. Touché de ces plaintes fondées, mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833) offre du secours à monsieur Édouard Labelle qui le refuse pour plusieurs raisons, comme nous le fait connaître la lettre suivante du 24 juillet 1828. « Monseigneur, tout sensible que je sois à l'intérêt que Votre Grandeur prend à mon état, je me vois dans la nécessité de ne pouvoir accepter le secours qu'elle m'offre. D'abord, je ne suis pas convenablement logé pour le moment, une partie des murs du presbytère étant délabrés; en second lieu jusqu'à la Saint-Michel (29 septembre), je vois un extrême besoin de ce secours. Je suis sur le point de faire faire la première communion et Votre Grandeur sait que ce moment passé, il n'y a pas grand ouvrage jusqu'à la fin des récoltes. »

Mais monsieur Labelle se faisait illusion sur sa capacité. Il croyait pouvoir rester seul quelques mois; mais un peu plus tard, il revint à la charge pour demander son changement. Il aurait besoin d'un vicaire, mais ses ressources ne lui permettent pas de jouir de ce secours. C'est ce qu'il dit à son évêque le 30 septembre 1828. « Monseigneur, je ne puis certainement rester seul ici, mais pour payer ou même nourrir un prêtre, mes moyens ne me le permettent pas et d'ailleurs je suis encore si jeune pour avoir un vicaire que je supplie Votre Grandeur de me retirer d'ici. » Nous ne savons pour quelle raison monsieur Labelle resta encore une année à son poste. Mgr qui connaissait le mérite de ce bon prêtre tenait sans doute à le laisser là comme un exemple vivant de foi, de piété et de tempérance pour les paroissiens qui ne craignaient rien tant que de perdre leur pasteur.

Cependant, Monseigneur dut céder en face de l'impossibilité pour le curé de remplir un ministère aussi laborieux et le transféra à la cure moins accaparante de Saint-Polycarpe (1829-1831) qu'il ne garda qu'une année. Vers la fin de son administration, il écrivit à Mgr son évêque (à Sainte-Élisabeth) une lettre en réponse à certaines questions que lui avaient posées Sa Grandeur et que nous reproduisons, vu qu'elle nous donne une foule de

détails intéressants : « Monseigneur, écrit-il, dans cette réponse du 17 août 1829, je m'empresse de répondre à la lettre de Votre Grandeur, le presbytère est très logeable et dans un très bon état. Quand à l'apparence de la récolte, elle est très belle, mais il m'est impossible de dire à combien pourra se monter la dîme. Dans les bonnes années, monsieur Keller a eu, m'a-t-il dit, 900 minots de blé, mais il n'y en aura pas tant cette année, car faute de moyens, ils n'ont pu semer autant de blé que de coutume. Il pourra peut-être y avoir 1,000 minots d'avoine, ... pois, 100 minots de sarrasin s'il ne gèle pas d'ici l'automne et ... seigle et peut-être un peu plus que tout cela si tout le monde paie ce qui jusqu'à présent n'est pas encore arrivé. Il est difficile de dire au juste combien il se trouve de monde dans la paroisse, car tous les jours, il en arrive des nouveaux. Pour ce qui approche le plus de la réalité, il se trouve environ 800 feux, il me semble qu'il faut compter 4 communions par feu, ce qui donnerait 3,200. »

Avant son départ, il acheva de payer la dette contractée pour l'intérieur de l'église avec l'entrepreneur Bérard de L'Assomption. La balance a été remise au notaire Chagnon par Joseph Coutu, marguillier, le 16 mars 1829.

CARACTÈRE DE MESSIRE ÉDOUARD LABELLE

Messire Édouard Labelle était un homme d'ordre et de devoir sous tous les rapports, aussi s'efforçait-il d'inculquer dans le cœur de ses paroissiens des principes de religion et de tempérance et de les former à la piété et à la vertu. Réservé dans ses manières, mais poli et affable envers tout le monde et par-dessus tout juste, ne faisant exception de personne.

Monsieur Alfred Dupuis m'a souvent cité monsieur Labelle comme un modèle de vie sacerdotale tant pour sa régularité que pour sa charité. Il disait qu'il fallait faire le bien et donner aux pauvres pendant qu'on le pouvait et que c'était folie que d'attendre après la mort pour leur léguer quelque chose. Monsieur Dupuis avait sans doute été frappé de ces paroles qu'il a mises en pratique dans toute leur acception.

Il faisait très bien le catéchisme aux petits enfants, d'après ce que m'a affirmé un prêtre¹⁹³ qui l'avait préparé à sa première communion.

En quittant Saint-Polycarpe (1831), il desservit Sainte-Rose (1831-1833) où il eut le malheur de se briser une jambe en voiture en compagnie de son père (François Labelle). Alors ne pouvant plus travailler, il alla demeurer à

¹⁹³ Note du premier cahier : Il s'agit du révérend père Eucher Laporte, clerc de Saint-Viateur, décédé à Joliette le 20 février 1908, ordonné prêtre le 17 décembre 1865. Il est né le 27 septembre 1827 à L'Assomption; études au Collège de l'Assomption selon l'Histoire du collège de l'Assomption par Anastase Forget.

L'Assomption chez son frère aîné messire François Labelle, curé (1830-1845). Pendant quelques années, il fut directeur du Collège de l'Assomption (1833-1838) que son frère venait de fonder avec les docteurs Jean-Baptiste Meilleur et Louis-Joseph-Charles Cazeneuve. En 1838, il accepta la cure de la Pointe-aux-Trembles (1838) que Mgr Lartigue (1777-1840, évêque de Montréal, 1836-1840) lui offrait et qu'il gouverna comme curé jusqu'en 1849.

Sentant ses forces affaiblir, il abandonna définitivement le ministère pour se retirer (1849-1865) à Repentigny chez son frère, messire François Labelle, qui de L'Assomption était passé à Repentigny (1845-1855).

À la mort de son frère François (1^{er} mars 1865), il s'en alla au Collège de l'Assomption (1865) ainsi que son frère Jean-Baptiste (1877-1881), lequel se retirerait du ministère au même endroit (1877-1881). C'est là qu'il mourut le 22 août 1877 après avoir édifié tout le monde par son exactitude et sa piété de séminariste. Sa sépulture eut lieu sous l'église de L'Assomption.

Monsieur Labelle n'a pas laissé beaucoup de traces extérieures de son passage à Sainte-Élisabeth, mais il a gravé dans les cœurs les vérités de la religion qu'il expliquait avec tant de convictions, et ces enseignements, après 60 ans, sont encore vivaces et le souvenir de monsieur Labelle ne s'efface pas de la mémoire des vieillards qu'il a instruits et qui ne tarissent pas d'éloges au sujet de leur deuxième curé résidant.

Ce texte fut écrit par monsieur A.-C. Dugas.

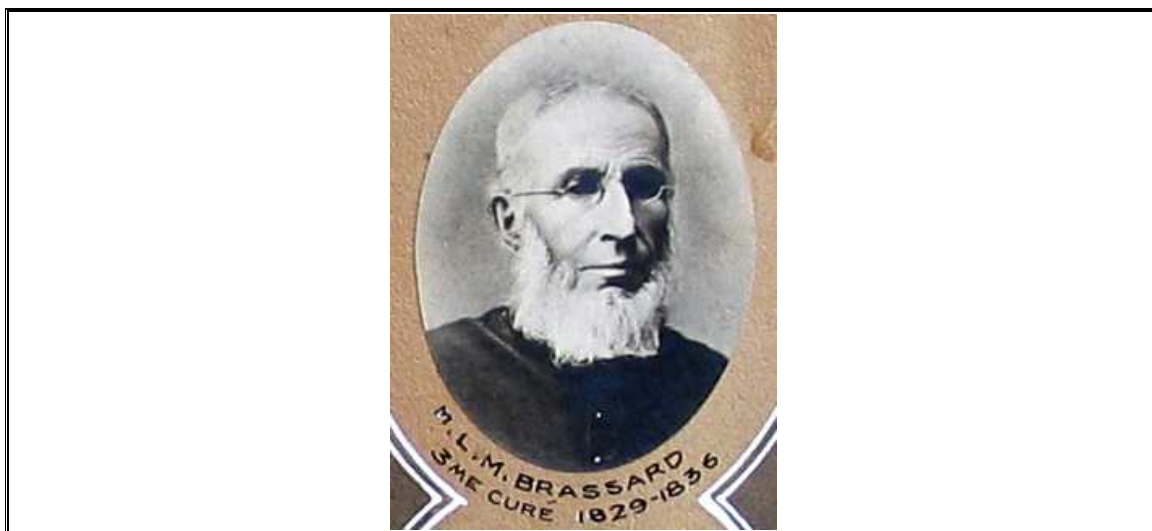
Daté de Sainte-Barbe où il était curé, ce 21 avril 1891.

Chapitre IV

ADMINISTRATION DE MESSIRE LOUIS-MOÏSE BRASSARD, TROISIÈME CURÉ

(8 septembre 1829 – 16 septembre 1836)

(29 ans – 36 ans)



Messire Louis-Moïse Brassard¹⁹⁴, l'aîné des trois frères prêtres (Thomas-Léandre, 1805-1881, Théophile, 1809-1881, Louis-Moïse, 1810-1877), naquit à Nicolet, le 25 octobre 1800, de Jean-Baptiste Brassard et de Marie-Joseph Manseau (sœur de monsieur Antoine Manseau, curé de L'Industrie). Son grand-père descendait d'une ancienne et illustre famille et était frère de messire Louis-Marie Brassard (1726-1800), ordonné prêtre à Québec le 21 décembre 1749, et, après une année de prêtrise, fut nommé, à 24 ans, curé de Nicolet (1750-1800), pendant 50 ans et 3 mois, décédé le 26 décembre 1800, âgé de 70 ans, après avoir donné sa maison et sa terre pour aider à entretenir une école où l'on devait enseigner à lire et à écrire.

Ce monsieur Louis-Marie Brassard n'est pas le fondateur du Séminaire de Nicolet comme quelques-uns l'ont pensé et dit, les messieurs de Nicolet ne le considèrent pas comme tel, car monsieur le supérieur dans une lettre en date du 10 décembre 1890 m'écrivait que « messire Louis-Marie Brassard n'était pas le fondateur du Séminaire de Nicolet dont il n'a jamais, durant sa vie mortelle suspecté la future existence. » Ce n'est qu'en octobre 1805 que mgr

¹⁹⁴ On peut consulter l'article de Pierre Savard dans le Dictionnaire biographique du Canada, 1871-1880, (vol. X)

Pierre Denaut érigea en Petit Séminaire l'école élémentaire que la générosité de messire Louis-Marie Brassard avait voulu doter.

Sa mère, Marie-Joseph Manseau était la sœur de messire Antoine Manseau (1787-1866), grand vicaire pour le diocèse de Québec, 1823-1836, puis de Monseigneur de Montréal, 1836-1866, lequel s'est distingué par ses talents, ses vertus, son esprit comme administrateur du diocèse, comme vicaire général et surtout à Joliette dont il a été curé pendant 21 ans (1843-1864). Messire Manseau est mort le 7 avril 1866 à Montréal où il s'était retiré de 1864 à 1866 et son inhumation eut lieu sous l'église paroissiale de L'Industrie, paroisse Saint-Charles-Borromée.

Issus de ces deux honorables familles, les messieurs Brassard ne pouvaient manquer d'hériter des qualités et des vertus de leurs ancêtres, aussi ont-ils tous les trois fait l'honneur du clergé de Montréal et la consolation de leur supérieur ecclésiastique.

ÉDUCATION

En 1811, à onze ans, le jeune Moïse entra au collège de sa paroisse (Nicolet) et fut pendant neuf ans un sujet d'édification pour ses condisciples. En 1820, il prit la soutane et fut professeur jusqu'en automne de 1824, ordonné prêtre le 4 janvier 1824, il continua à enseigner jusqu'à l'automne suivant où il quitta le collège pour le ministère.

MINISTÈRE

Il exerça ce ministère d'abord (1824) chez son oncle messire Antoine Manseau, curé aux Cèdres (1817-1827); après deux années de vicariat, il fut promu à la cure de Saint-Timothée de Beauharnois (1824-1826), puis à celle de Saint-Polycarpe (1826) où il resta jusqu'en 1829 alors qu'on le voit arriver à la cure de Sainte-Élisabeth (1829-1836), avec desserte de Saint-Ambroise-de-Kildare (1830-1833). Comme l'avait fait son prédécesseur, il s'oblige à payer le tiers de ses revenus à messire Keller.

Messire Louis-Moïse Brassard n'avait que 29 ans à son arrivée à Sainte-Élisabeth, qui comptait près de 3,000 communians. Mais ce jeune curé, dont la valeur n'attendait pas le nombre des années, sut par sa prudence, sa grande douceur et son affabilité se concilier tous les cœurs et entreprendre avec succès les œuvres du saint ministère.

Monsieur Keller, ancien curé, était toujours là avec son influence; il fallait le ménager et faire servir son grand nom au succès de toutes les entreprises. C'est ce que comprit messire Louis-Moïse Brassard; aussi ses rapports avec l'ancien curé furent-ils toujours des plus amicaux.

ÉTAT DE LA PAROISSE

Le 24 mars 1830, il écrivait à son évêque : « Les pâques commencent à Sainte-Élisabeth quinze jours avant le temps ordinaire. Il y a beaucoup d'habitants et même des concessions presque entières qui ont pour habitude de ne jamais payer la dîme. Le nombre des communians se monte à 2,050 ou 2,060. Dans d'Ailleboust (Sainte-Mélanie), Ramsay (Saint-Félix-de-Valois) et Kildare (Saint-Ambroise), il se monte à environ 850, la moitié et le reste pour d'Ailleboust et Ramsay. »

MÉMOIRE SUR LES MISSIONS DE KILDARE ET D'AILLEBOUST

1- Kildare – La lettre continue – « Monsieur Wandervelden, le cadeau qu'il fait vaut 400 francs. Il a promis en outre d'aider les habitants pour bâtir et il tint ses promesses. Ça vaudra plus que le cadeau qu'il fait sur la terre. »

2- D'Ailleboust – « Monsieur Lamothe ne pourra envoyer à Votre Grandeur le contrat des terres de d'Ailleboust que lorsque les dites terres auront été décrétées, ce qui ne sera que vers le 20 du mois prochain. »

Avant de passer à d'autres choses, citons de suite ce qui se rapporte au commencement de ces deux missions qui sont comme les deux filles aînées de Sainte-Élisabeth. Ces lettres sont extraites du dossier¹⁹⁵ de la paroisse de Sainte-Élisabeth au secrétariat de l'archevêché de Montréal.

Dans une autre lettre en date du 5 novembre 1830, monsieur Louis-Moïse Brassard écrit ce qui suit à son évêque : « Monsieur Lamothe¹⁹⁶ attend au premier jour monsieur Panet de Trois-Rivières, pour recevoir les contrats des terres de d'Ailleboust et il doit les envoyer immédiatement à Votre Grandeur avec les dimensions de l'église de l'Île-Dupas. Je crois m'apercevoir que les habitants de d'Ailleboust ont fait une entreprise au-delà de leurs forces. Un habitant riche et Horace Panet (m. 1830, Marie-Anne Panet (1806-1863), fille de Pierre-Louis) les ont engagés à demander une église en pierre, leur faisant entendre que ça leur coûterait peu de chose puisqu'ils sont au milieu du bois, tout près d'un moulin où ils pourront scier leur bois pour rien; cela leur est offert. Ils peuvent faire presque tout l'ouvrage de leurs propres mains, de sorte qu'après cet ouvrage, ils seront en état de faire un presbytère. Pour une église en pierre, ils ont tous les désavantages. Il faut aller chercher la chaux à Saint-Paul et la pierre est éloignée de la place de l'église. »

¹⁹⁵ Ces lettres sont maintenant au dossier de la paroisse à l'évêché de Joliette depuis 1904. JHG

¹⁹⁶ Louis Lamothe (1764-1835), curé de Berthier (1819-1835) et archiprêtre. JHG

TRAVAUX À SAINTE-ÉLISABETH

Quoique s'occupant des parties les plus éloignées de sa paroisse, messire Louis-Moïse Brassard ne négligeait en rien l'administration et les progrès du centre et de son église. Déjà à son arrivée, il fallait commencer à faire des réparations. La balustrade tombait en ruine et ne pouvait plus préserver le sanctuaire comme il était convenable¹⁹⁷. Il donna donc cette entreprise à un sculpteur de Saint-Barthélemy du nom d'Amable Gauthier (1791-1876), ouvrier de grand renom. Cette balustrade¹⁹⁸ qui existe encore a coûté la somme de 576 livres. Après ce travail nécessaire, monsieur Louis-Moïse Brassard voulut travailler à orner le sanctuaire et fournir à cette église encore pauvre les objets nécessaires au culte. En 1829, outre la dépense susdite, il acheta un bénitier¹⁹⁹, un ostensor en argent payé 208 livres, un Enfant-Jésus en cire, le premier qu'il y eut dans la paroisse et pour lequel il paya 58 livres. En 1830, il se procure un ciboire²⁰⁰ en argent au prix de 432 livres, un ostensor aussi en argent massif²⁰¹ valant 1,000 livres et en 1832, un beau calice bien travaillé en argent massif avec coupe en or²⁰² qu'il paya 600 francs.

Non content de cela, il voulut orner de peintures les murs de son église et surtout le sanctuaire. En 1831, il fit exécuter le tableau du maître-autel, lequel représente Sainte-Élisabeth tendant les mains à la Vierge lui apparaissant avec son divin Fils²⁰³ dans ses bras. Puis en 1833, il donna une

¹⁹⁷ Un jour, madame Brassard (Marie-Joseph Manseau), mère de monsieur le curé, allant faire la visite au Saint-Sacrement, vit un veau couché dans le chœur même de l'église. Les brèches de la balustrade lui avaient laissé un libre passage. ACD

¹⁹⁸ Serait-ce la balustrade de Notre-Dame-de-Lourdes qui fut d'abord apportée de Sainte-Élisabeth dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours en 1906 ? Très probable. JHG

¹⁹⁹ Ce bénitier est aujourd'hui disparu. JHG

²⁰⁰ Le ciboire et le calice furent sans doute vendus ou changés pour d'autres objets car ils n'existent plus à Sainte-Élisabeth. Il est bien regrettable qu'on n'ait pas conservé ces objets d'art d'une valeur extraordinaire et autrement plus précieux que tout ce que vendent les marchands d'aujourd'hui. Cet ostensor fut prêté à la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes en 1925. JHG

En 2009, il se trouverait à l'évêché de Joliette. R.O.

²⁰¹ Le vieux actuellement (1956). JHG

²⁰² Celui de première classe actuellement (1956). JHG

²⁰³ Ce tableau, placé au-dessus du maître-autel de l'église, démolie en 1903, fut replacé au-dessus du maître-autel de l'église de 1906 à 1930, puis de même façon dans la chapelle-église de 1930 à 1953. Aujourd'hui, ne le plaçant pas dans l'église de 1953, il prit le chemin de l'évêché; il est dans la bibliothèque de ce lieu. Les quatre autres tableaux avaient aussi trouvé place dans l'église de 1906 et la chapelle de 1930, mais non dans la nouvelle église de 1953. Ils ont pris le même chemin que celui de Sainte-Élisabeth – l'évêché et la cathédrale. Ils demeurent cependant propriété de la Fabrique de

nouvelle commande pour quatre autres : deux pour le chœur de chaque côté du maître-autel où ils se trouvent encore et les deux autres au-dessus des autels de la Sainte Vierge et de Saint Joseph dans les chapelles. Les sujets de ces quatre tableaux sont : la Sainte Famille²⁰⁴, la Flagellation²⁰⁵, Saint François-Xavier prêchant les Indiens²⁰⁶ et Saint Antoine-de-Padoue²⁰⁷.



Sainte Élisabeth tendant les mains à la Vierge par Yves Tessier peint en 1831

Sainte-Élisabeth. Ces cinq toiles qui sont plus pieuses que belles ont été peintes à Montréal par Yves Tessier (Québec, 1800- Montréal, 1847) (voir La Peinture canadienne par Gérard Morisset, tome I, page 116 et tome II, page 79) peintre canadien qui, dans son temps, a fait un grand nombre de tableaux pour les églises de campagne. Il a reçu pour ces peintures la somme de 3,000 francs. JHG

²⁰⁴ Placé en 1954 dans la sacristie de l'évêché au-dessus des fonts baptismaux ; c'est le plus beau des quatre. JHG

Ce tableau est retourné dans l'église de Sainte-Élisabeth. RO (2009)

²⁰⁵ Placé en 1954 à la sacristie, côté évêché. JHG

Ce tableau est retourné dans l'église de Sainte-Élisabeth. RO (2009)

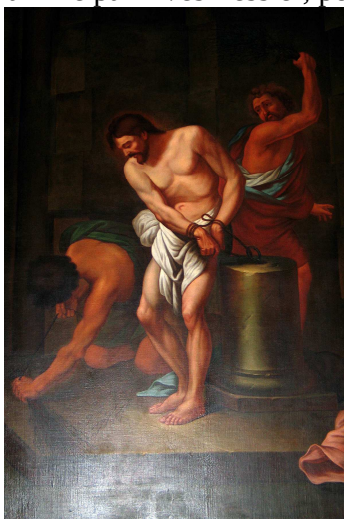
²⁰⁶ Celui-ci est dans le corridor conduisant à la bibliothèque de l'évêché. Dans l'église de 1906 à 1930, ces quatre tableaux occupaient les murs des transepts (deux de chaque côté). JHG

Ce tableau est retourné dans l'église de Sainte-Élisabeth. RO (2009)

²⁰⁷ Placé en 1954 à la sacristie de l'évêché, côté noviciat des clercs de Saint-Viateur. JHG
Ce tableau est retourné dans l'église de Sainte-Élisabeth. RO (2009)



La Sainte Famille par Yves Tessier, peint en 1833



La Flagellation par Yves Tessier, peint en 1833



Saint François-Xavier prêchant les Indiens par Yves Tessier, peint en 1833



Saint Antoine-de-Padoue par Yves Tessier, peint en 1833

ÉRECTION CANONIQUE²⁰⁸

Quoique nous n'ayons pas pu trouver le premier décret d'érection canonique de Sainte-Élisabeth, cependant il est certain qu'elle a été érigée canoniquement vers 1832. Monsieur Louis-Moïse Brassard dans une lettre à Mgr de Québec le 10 août 1831, lui dit qu'il a fait faire une requête présentée le 14 novembre de la même année pour l'érection canonique, puis nous avons le procès-verbal qu'a préparé messire Louis Lamothe à la suite de la requête en question, puis en 1847, on demanda une nouvelle érection canonique ce qui était une preuve de cette première érection. Jusqu'à cette époque, Sainte-Élisabeth n'était pas paroisse canonique, ce n'était à proprement parler qu'une mission, mais en 1831, monsieur Louis-Moïse Brassard fit faire les procédures pour asseoir cette mission sur des bases plus durables. Voici au complet le procès-verbal plus haut mentionné :

« L'an 1831, vendredi, ce neuvième jour du mois de décembre à 10 heures du matin, en vertu de la commission à moi donnée par mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833), la dite commission

²⁰⁸ Dans le premier cahier de monsieur Alphonse-Charles Dugas, je trouve cette note : « Suivant la requête adressée à Mgr l'évêque de Québec le 9 décembre 1831, la paroisse de Sainte-Élisabeth a été érigée canoniquement le 14 octobre 1834 par l'Illustrissime et Révérendissime Joseph Signay, évêque de Québec. » Monsieur Dugas ne donne malheureusement jamais la source de ses renseignements, du moins rarement. JHG Hormisdas Magnan, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec. Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925. On retrouve dans cet ouvrage la date d'érection : 14 octobre 1834.

en date du 25 novembre dernier de la dite année, je, soussigné, Louis Lamothe, archiprêtre curé de Berthier, me suis transporté en la paroisse de Sainte-Élisabeth non encore canoniquement érigée, conformément aux notices publiées le 8 du courant, tant dans le dit lieu que dans les paroisses de Saint-Joseph de Lanoraie et Sainte-Geneviève de Berthier par messieurs Georges-Rolland d'Amireault, Olivier Cornellier et Joseph Blais et le peuple y étant assemblé, auprès de la dite église de Sainte-Élisabeth, où étant d'abord, j'ai donné la lecture à voix haute et intelligible de la dite commission, puis la requête adressée au dit Seigneur évêque de Québec, par les dits habitants de la paroisse de Sainte-Élisabeth en date du 14 du mois dernier et procédant en présence de toute l'assemblée à la vérification de la dite requête, j'ai constaté premièrement que leurs habitations établies dans les dites seigneuries et comté de Berthier, district de Montréal, comprenant une étendue de territoire, y compris une concession de la seigneurie de Berthier de 9 milles de longueur sur 9 milles de largeur; que ce terrain est borné au sud par la ligne seigneuriale de Lanoraie, au nord par la seigneurie de Ramsay, à l'est par la seigneurie et paroisse de Berthier et à l'ouest par la rivière de L'Assomption. Ce qui renferme environ 560 terres de 3 arpents de front sur 40 de profondeur et environ 30 emplacements; deuxièmement, que les habitants peuvent donner pour dîme, années communes, 500 minots de froment; troisièmement, que la population est au nombre de 635 familles 2,150 communicants; quatrièmement, que cette paroisse n'étant vraiment qu'une mission, les habitants supplient humblement le dit Seigneur évêque de Québec d'accorder à la paroisse de Sainte-Élisabeth une érection canonique et ainsi du reste en suivant la requête article par article jusqu'à ces mots... ce considéré exclusivement de tous lesquels dires, réponses et allégués des dits habitants qui n'ont été contredits par personne, j'ai donné le présent procès-verbal « De commodo et incommodo²⁰⁹ » pour être rapporté au dit Seigneur évêque et par lui ordonné ce que de raison. En foi de quoi, j'ai signé le présent double au dit lieu, ce 9 décembre 1831, avec messieurs Hudon-Beaulieu, Jean-Baptiste Plante soussignés.

Maurice Hudon-Beaulieu
Jean-Baptiste Plante
Louis Lamothe, prêtre »

²⁰⁹ Terme d'administration : enquête « de commodo et incommodo », enquête qui recherche quels avantages ou quels inconvénients peut entraîner pour le public telle ou telle opération.

En réponse à cette requête, Sa Grandeur mgr Bernard-Claude Panet (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833) dut lancer un décret d'érection canonique, mais nous avons eu occasion de le dire, il nous a été impossible de nous le procurer. Si ce décret n'était pas aux archives de l'archevêché de Montréal, il peut fort bien²¹⁰ qu'il fût resté à l'archevêché de Québec. Car il reste encore à Québec et à Montréal des papiers concernant nos paroisses de Joliette.

COUP D'ŒIL SUR LA PAROISSE EN 1831 D'APRÈS LE RECENSEMENT DU BAS-CANADA POUR LE COMTÉ DE BERTHIER

Il ne sera pas hors de propos de donner quelques notes prises dans un recensement fait avec le plus grand soin par l'ordre du gouvernement le 19 septembre 1831 par messire Hercule Olivier (m. 1830, Marie-Anne Panet) et Charles Forneret (1) m. Sophie Deligny, 2) m. Élisabeth Barbier, 1843, 3) Anne Herrigan, 1858) de Berthier.

Sainte-Élisabeth existait alors avec toutes ses parties. D'après ce travail, il y avait dans la paroisse 1,091 familles et 5,421 âmes. Sur ce nombre, il pouvait y avoir une soixantaine de familles anglaises, irlandaises et écossaises établies dans le haut de la paroisse : à Kildare, Ramsay et d'Ailleboust; 21 personnes étaient absentes de la paroisse, le fléau de l'immigration ne sévissait pas encore. Il y avait 998 familles de cultivateurs, 7 familles dans le commerce, 907 propriétaires de biens fonds, 67,450 arpents étaient possédés par les paroissiens et 24,575 en culture, terres qui ont rapporté en 1831, 23,566 minots de blé, 8,438 de pois, 61,303 de patates sans compter le reste. Les cultivateurs possédaient 1,500 chevaux et 3,185 bêtes à cornes.

Il y avait 6 écoles élémentaires fréquentées par 139 garçons et 112 filles. On y comptait cinq maisons où il se vendait des liqueurs fortes, 2 moulins à farine et 3 moulins à scie.

ÉCOLES

Puisque nous avons mentionné les écoles, il est juste de dire qu'elles sont l'œuvre de monsieur Louis-Moïse Brassard, à l'exception de celle du village qui, dès l'établissement de la paroisse avait été tenue par Joseph Guéré Dumont (1771-1846), premier bedeau. L'école du rang Sainte-Émélie a été

²¹⁰ Je possède une copie de ce décret du 14 octobre 1834. JHG

ouverte en 1829 dans une maison où se trouve aujourd'hui Pierre Lavallée²¹¹ mais comme le gouvernement fournissait alors la moitié du prix des maisons d'écoles, les habitants du rang voulurent en avoir deux, ce qui eut lieu en effet. La première se trouvait près de Hyacinthe Guilbault²¹² et l'autre en face de Hyppolite Cornellier²¹³. Enfin, après quelques années, il n'y en eut qu'une seule chez Hyacinthe Guilbault.

Avant ces écoles, un nommé Carignan rôdait avec son petit bagage de science et arrêta de maison en maison pour en placer un peu partout.

En 1831, monsieur Joseph-Guéré Dumont fatigué sans doute de son ministère de bedeau, ouvrit une école dans le rang de Saint-Pierre, d'abord dans la maison de Louis Rival-Bellerose²¹⁴ pendant qu'on construisait celle qui est encore (1891) au bout du chemin de ligne, mais il ne fit la classe qu'une année et l'année suivante, lorsqu'on inaugura la nouvelle maison, le maître d'alors était monsieur John McConville (m. à Madeleine McKay, fille de Jean et de Mary McCardet, Irlande, le 7 janvier 1832, fils de Jean McConville et Mary McKay de Sainte-Élisabeth, père des avocats McConville de Joliette.

Avant cette époque, les enfants des concessions qui voulaient apprendre à lire donnaient un franc par mois et prenaient des leçons d'un maître ambulancier.

L'école du village était bâtie près de la croix chez monsieur Moïse Gadoury²¹⁵. C'est monsieur Joseph Quevillon, curé, qui en 1846 a ramené cette école au village et fait bâtir à cette fin la maison en croupe²¹⁶ qui se

²¹¹ C'est la terre portant le no 1564 au cadastre seigneurial, et les nos 444 et 445 au cadastre paroissial. Cette terre est sise près du chemin de ligne allant vers le rang Saint-Frédéric côté nord-est. La maison de Pierre Lavallée est disparue en 1943; une autre y fut construite par Lucien Latour, fils de Louis; entre cette maison et le chemin de ligne, deux terrains furent vendus et deux maisons y furent construites.

²¹² On m'a toujours dit qu'elle était en face de la terre de monsieur Elzéar Robert, donc sur la terre de Adélard Guilbault, fils de Hyacinthe – no 1599 au cadastre seigneurial et no 347 au cadastre paroissial très probablement. JHG

²¹³ Terre no 1571 au cadastre seigneurial et no 451 au cadastre paroissial, entre la maison de Monsieur Héneault et Rolland Geoffroy, qui en est le propriétaire actuel. JHG

²¹⁴ Père de Grégoire Bellerose. JHG

²¹⁵ Entre la voie ferrée et la maison de brique sise sur la terre no 1089 au cadastre seigneurial et no 240 au cadastre paroissial. Moïse Gadoury, époux de Caroline Guilbault, parents des notaires Joseph et Eugène Gadoury. Cette terre est possédée par la suite par Noé Allard, aujourd'hui par un nommé Pelland. JHG

²¹⁶ Pan de couverture de l'extrémité d'un comble, généralement triangulaire. Larousse.

trouve derrière le couvent²¹⁷ actuel. La tradition rapporte que sur cette vieille école, il y avait une cloche pour convoquer les enfants à la classe. Cette cloche ne sortait pourtant pas des manufactures anglaises, mais à la demande d'un fou nommé Bonin (Antaya), un forgeron lui en aurait fondu une que Bonin traînait fixée à l'essieu de sa voiture partout où il allait. Sur la demande de l'instituteur, il avait consenti à en changer la destination, mais un jour, les enfants la firent tomber et la brisèrent. Les plus belles choses ont le pire destin !

ÉTABLISSEMENT DE SAINT-AMBROISE ET DE SAINTE-MÉLANIE

Revenons encore à l'établissement de Sainte-Mélanie dont nous avons déjà parlé et suivons-en le développement. Instruisons-nous par les lettres des curés à leurs évêques. Le 13 décembre 1830, monsieur Louis-Moïse Brassard écrivait à Mgr l'évêque de Québec :

« Monsieur Louis Lamothe m'a donné connaissance de la dernière de Votre Grandeur au sujet de d'Ailleboust. Je vois qu'il n'y a rien à faire pour le présent quoique la famille Panet s'oblige à faire signer les actes par monsieur William Bent Berczy (1791-1873), et sa dame Louise-Amélie Panet (1789-1862) et que monsieur Pierre-Louis Panet ait une procuration de leur part l'autorisant à agir en leur nom. Cependant comme les bâtisses doivent être faites sur un morceau de terre dont monsieur Panet est seul propriétaire, y aurait-il inconvénient de commencer maintenant les travaux, comme de nommer les syndics, faire la répartition et tirer les matériaux nécessaires en attendant que monsieur et madame Berczy puissent signer les contrats. Ce n'est que pour exécuter les plans de monsieur Berczy que la famille a consenti à donner ces 2 terres, car monsieur Berczy avait offert pour sa part une terre lui appartenant en propre et c'est après cette offre que la famille a convenu avec lui de donner cette terre de 3 arpents dont Votre Grandeur a vu le contrat. »

« Les habitants de Kildare attendent aussi depuis longtemps l'ordre de Votre Grandeur pour commencer leur chapelle; ils ont même nettoyé leur place pour y mettre le bois pour leur bâtisse. Ils sont tous dans de bonnes dispositions. »

Les difficultés mentionnées par monsieur Louis-Moïse Brassard se sont sans doute aplanies et Mgr a dû leur permettre de commencer leur chapelle

²¹⁷ Au moment où monsieur A.-C. Dugas écrit, l'école des garçons était déjà près du presbytère actuel; mais avant la construction, elle était donc sur les bords de la rivière Bayonne. JHG

respective, car monsieur Brassard écrivait le 10 août 1831 : « Les chapelles de Kildare et d'Ailleboust seront prêtes vers le 10 septembre. »

On voit par les instances de monsieur le curé, qu'il désire être déchargé de ces deux missions surtout lorsqu'il considère leur éloignement de l'église, leur pauvreté et la difficulté de desservir convenablement cette paroisse immense. Il prenait quelquefois plusieurs jours à aller porter les consolations de notre sainte religion à un malade, de sorte que, pendant ce temps, d'autres brebis de son bercail pouvaient mourir sans le secours de son ministère. Aussi, il revient à la charge avec une nouvelle ardeur et le 14 mai 1832, il écrit :

« Je m'occupe en ce moment à faire construire un presbytère à Sainte-Mélanie d'Ailleboust dans l'espérance que Votre Grandeur aura un prêtre cet automne pour desservir cette paroisse et aussi Kildare. Les habitants de ces deux dessertes s'engagent par acte à payer au curé 300 minots de blé; si leurs dîmes ne peuvent pas compléter ce nombre de minots, ils paieront la dîme des autres grains. Le curé aura sur ses terres le bois et le foin et un peu de terre à faire ensemençer. J'ai un grand désir de voir ces deux dessertes séparées de Sainte-Élisabeth pour le bien des habitants qui ont beaucoup d'instruction. Les habitants ne travaillent que dans l'espérance d'avoir un curé à la Saint-Michel (29 septembre). »

FONDATION DE SAINTE-MÉLANIE

Nous voyons par plusieurs de ces lettres qu'on nous parle de Sainte-Mélanie. Il ne sera pas inutile de dire un mot de sa formation. Sainte-Mélanie ou d'Ailleboust comme on le disait alors se forma en 1831 des rangs suivants : Côte Saint-Louis de d'Ailleboust ou Grand-Coteau, établie en 1802, le Petit-Rang bâti en 1824, lesquelles concessions pouvaient contenir une centaine de familles, d'après le recensement de 1831. Le nom de Saint-Louis donné à cette concession doit être en l'honneur de l'honorable Pierre-Louis Panet (1761-1812), seigneur du lieu et qui a fait ouvrir ces terres par des Américains venus de Boston ou les « Bostonnais » comme on avait coutume de les appeler.

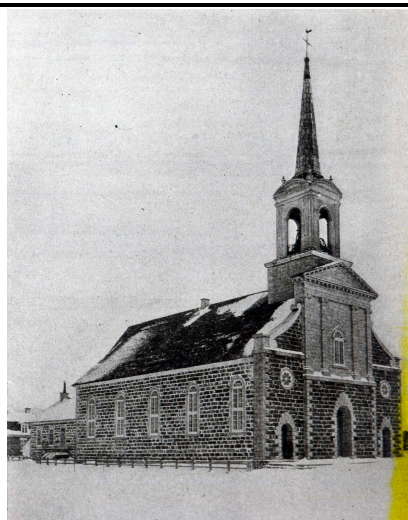
Ce monsieur Panet était juge de la Cour du Banc du Roi (1796-1812); il a nourri ces colons pendant deux ou trois ans. En allant sur ses terres, il passait par Sainte-Élisabeth²¹⁸, seul chemin et bien mauvais en ces temps reculés. Si le nom de Saint-Louis a été donné à la concession du Grand-Coteau à cause de monsieur Panet, celui de Sainte-Mélanie²¹⁹ paraît avoir été donné à la

²¹⁸ Il allait en grosse calèche. A.-C. Dugas

²¹⁹ Mélanie Panet, mère du seigneur actuel, Pierre Lévesque. A.-C. Dugas

paroisse en souvenir de madame Mélanie Panet, épouse de Louis Lévesque (1782-1833), protonotaire du district de Montréal.

L'église et le cimetière de Sainte-Mélanie ont été bénits le 21 septembre 1831 par messire Louis Lamothe, archiprêtre et curé de Berthier-en-Haut; outre monsieur Lamothe, il y avait à cette cérémonie messire Louis-Moïse Brassard, curé de Sainte-Élisabeth et monsieur François-Xavier Marcoux de Saint-Barthélemy (1829-1842); le frère de ce dernier alors élève, mort à Champlain; monsieur Antoine Fisette, curé de Saint-Cuthbert (1829-1870) ainsi que messire Vincent Plinguet (1810-1891), curé de l'Île Dupas (1861-1891), alors ecclésiastique en vacances à Saint-Cuthbert. Le dîner s'est pris chez monsieur Horace Panet près de l'église.



Église de Sainte-Mélanie

Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénéal, 1900

Fondation de la paroisse : 1832

Construction de l'église : 1869

La première grand-messe a été chantée la nuit de Noël, le 25 décembre 1831 par messire Théophile Brassard, vicaire à Sainte-Élisabeth (1831-1835), frère de Louis-Moïse. En ce jour mémorable pour cette paroisse, la messe était servie par un enfant qui plus tard est devenu un sujet illustre dans la Compagnie de Jésus, je veux parler du révérend père Thomas Ouellet (1819-1894), jésuite (1844)²²⁰, enfant de la paroisse de Sainte-Élisabeth²²¹.

La mission a été desservie par monsieur le curé de Bayonne jusqu'au 13 octobre 1832, où un curé résidant fut nommé (Joseph Crevier Bellerive, 1832-1833). Les registres se sont ouverts en janvier 1832.

Il y avait alors de beaux érables en haut de Sainte-Émélie depuis Pierre Michaud en montant à la « Boulonnière », à Ramsay. Les défricheurs et les habitants pouvaient utiliser ces érables moyennant une rente de 10 livres de sucre par 100 arbres au seigneur et puis bâtissaient le chantier avec des arbres de la forêt. Le Coteau des cochons était couvert de beaux chênes dont les fruits servaient de nourriture aux porceaux, de là son nom de Coteau des cochons. Malheureusement un feu désastreux a consumé tout ce bois vers l'année 1810, c'est-à-dire ces érables du haut du rang Sainte-Émélie, de la Boulonnière et de Ramsay, ainsi que du Coteau des cochons.²²²

²²⁰ Sa sœur Adélina épousa le 22 janvier 1833, Paschal Geoffroy à Sainte-Élisabeth. Paschal (fils de Benjamin et Ursule Joly) avec ses 7 fils alla s'établir à Saint-Jean-de-Matha et défricha les terres du rang de la rivière Noire en 1858; il venait de Sainte-Mélanie, étant né à Sainte-Élisabeth où il avait d'abord vécu. JHG

²²¹ Et l'autre servant était Edmond Drolet, beau-frère du major Voligny. Témoignage de monsieur le chanoine Louis-François Bonin, ancien curé (1848-1924).

²²² Ce dernier paragraphe a été omis lors de la seconde rédaction de 1891. JHG

FONDATION DE SAINT-AMBROISE

Le township de Kildare ou Saint-Philippe de Kildare, son nom officiel d'alors, a été défriché à peu près en même temps, c'est-à-dire vers 1803, et renfermait déjà 176 familles lors du recensement de 1831. Il a été séparé de la paroisse-mère à la même époque que Sainte-Mélanie et s'est appelé depuis Saint-Ambroise-de-Kildare. Desservie par les curés de Sainte-Mélanie de 1830 à 1845 avant que soit nommé le premier curé, Louis-Ignace Guyon, de 1845 à 1850.

Les registres se sont ouverts en 1832 sous le nom de Saint-Jacques-de-Kildare; la paroisse changea de nom pour Saint-Philippe-de-Kildare de 1833 à 1839 avant de s'appeler Saint-Ambroise-de-Kildare à la fin de 1839.



Église de Saint-Ambroise-de-Kildare
Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900.

Fondation de la paroisse : 1832

Construction de l'église : 1855

CHOLÉRA DE 1832

En 1832, la main de Dieu s'est appesantie sur certaines parties du Bas-Canada. Le choléra exerça ses ravages en moissonnant ses victimes par milliers, surtout dans les villes. Sainte-Élisabeth, plus qu'aucune autre campagne, fut ravagée par le terrible fléau d'une manière extraordinaire. Du

23 juin 1832, où le fléau apparut, jusqu'au 9 septembre où il disparut, il coucha dans la tombe 100 victimes²²³.

On ne savait à quoi attribuer ces ravages²²⁴. Enfin on comprit que l'eau de la rivière grossie des égouts du rang Sainte-Émélie pouvait être la cause de cette maladie²²⁵. Ce qui donnait raison à cette supposition, c'est que le nombre des morts a été plus grand dans le rang en question et sur les bords de la rivière Bayonne que dans les autres concessions.

Tout le monde était effrayé; il disparaissait jusqu'à 6 personnes par jour. On les inhumait aussitôt après la mort et le plus souvent le soir ou la nuit où les ténèbres pouvaient diminuer la frayeur des paroissiens.

Les dépouilles des cholériques sont enterrées derrière la grande croix du cimetière, entre le monument Guilbault et la susdite croix.

On ne sonnait pas les glas pour ne pas augmenter encore la terreur des habitants et ce n'est qu'après la cessation du fléau que le curé annonça les décès et recommanda les services des défunts. Plusieurs maisons furent fermées parce que tous les membres avaient été frappés. Pendant tout ce temps, les confessionnaux étaient encombrés, tout le monde faisait des confessions générales afin de ne pas être pris à l'improviste par ce mal affreux qui en deux heures quelquefois consumait ses victimes. Il se faisait aussi des neuvaines de visites en compagnie du Bon Dieu, c'est-à-dire que pour se préserver et se préparer, on accompagnait neuf fois de suite Notre-Seigneur (pour la communion) chez les pauvres malades.

Chose surprenante, c'est que personne n'est mort privé des consolations des sacrements. Ces douleurs qui consumaient le corps en quelques heures étaient adoucies par le baume des secours qu'offrait la religion à ses enfants. À cause de l'épidémie qui sévissait avec tant de fureur, monsieur Louis-Moïse Brassard a remis le catéchisme à l'année suivante de sorte qu'en 1832, il n'y eut pas de première communion.

²²³ D'après les registres, du 23 juin au 19 septembre, 89 victimes exactement; il semble probable que quelques mortalités attribuées à d'autres maladies le soient en réalité au choléra. JHG

À Saint-Jacques-de-l'Achigan, voici les données pour les sépultures : 1831 : 106, 1832 : 218, 1833 : 122.

²²⁴ Je possède copie d'une lettre de monsieur Louis-Moïse Brassard à son évêque à ce sujet en date du 13 novembre 1834. JHG

Le choléra est venu d'Irlande. Cf. Article « Choléra asiatique » dans Louis Lejeune, Dictionnaire général du Canada, tome I. Ottawa, Université d'Ottawa, page 387.

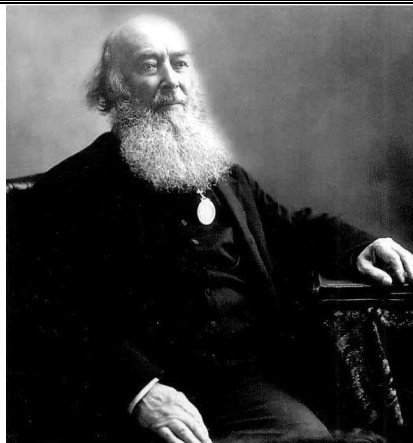
²²⁵ Il est fort douteux que ce fut la cause de cette maladie. Comment expliquer son étendue à tout le Bas-Canada ? JHG

Le Robert : « Le choléra est causé par une bactérie (vibrion) cholérique qui provoque des selles fréquentes, des vomissements, des crampes et un grand abattement. »

C'est bien pendant le danger qu'on peut connaître le bon pasteur : ça été pendant le choléra que se sont manifestés le dévouement et le détachement de monsieur Louis-Moïse Brassard. La paroisse n'était pas encore divisée à cette époque ou du moins il était encore chargé des dessertes qui venaient de se former et on peut concevoir ce qu'il eut à faire en ces jours d'épreuve. Les registres nous indiquent que Sainte-Élisabeth seule, perdait à certains jours 5 ou 6 personnes, sans compter les victimes de Sainte-Mélanie qui, à certaine journée, ont atteint le nombre de 6. Il fallait se transporter partout pour administrer les mourants et les moments libres, il les passait au confessionnal, où l'on se préparait à faire face à la terrible maladie. Le jour, la nuit, beau temps, mauvais temps, il fallait partir sans retard car le fléau opérait promptement et sûrement sur sa victime.

Le prêtre pouvait bien contracter la contagion, de sorte que chaque fois qu'il allait à une maladie, on peut dire qu'il allait à la mort. D'ailleurs, n'a-t-on pas vu messire Pierre Robitaille (1758- 27 août 1834), curé de Marieville, succomber, la dernière victime de ce fléau dans sa paroisse après s'être **prodigué pour ses chers malades. Il se couchait sur un matelas en voiture.**

MONSIEUR LOUIS-MOÏSE BRASSARD ET CHINIQUEY



Charles P. Chiniquy (30 juillet 1809 - 16 janvier 1899) était un prêtre catholique canadien qui se convertit au presbytérianisme et devint prédicateur anticatholique. Entre 1885 et 1899, il fut au centre d'un grand nombre de controverses aux États-Unis. [Wikipédia](#)

Tout le monde sait que monsieur Charles Chiniquy a été le protégé de monsieur Louis-Moïse Brassard qui formait un jeune homme de talents remarquables, mais qui n'a nullement répondu aux espérances de son protecteur.²²⁶ Comment monsieur Louis-Moïse Brassard avait-il connu Chiniquy ? Voici ce que les messieurs de Nicolet ont eu l'obligeance de me communiquer à ce sujet :

« En 1822, Charles Chiniquy entre au Collège de Nicolet pour y faire ses études classiques et il a pour condisciple un autre jeune homme du nom de Théophile Brassard, jeune frère du curé Louis-Moïse. Pour professeur de 1822 à 1824, ces deux jeunes gens ont messire Louis-Moïse Brassard. Remarquant de grandes dispositions et des talents brillants chez Chiniquy, monsieur Louis-Moïse Brassard le prend sous sa protection et lui aide même de ses deniers à terminer ses études. Plus tard, on voit qu'il s'intéresse encore à lui comme le prouve une lettre à son évêque en date du 7 juillet 1833 : « Monsieur Chiniquy, diacre de Nicolet, est chez moi. Il cherche de la santé et ce n'est pas sans besoin. Il est bien maigre et si faible qu'il fatigue beaucoup quelquefois à dire son bréviaire. J'espère que l'air pur de Bayonne sera favorable à sa santé. »

Puis après sa prêtrise²²⁷, Chiniquy venait souvent au presbytère de Sainte-Élisabeth, car il a laissé sa signature dans les registres²²⁸ tant pour les actes de baptêmes, mariages ou sépultures.

Enfin, lorsque ce prêtre dévoyé cherchait à entraîner ses compatriotes dans sa chute, mgr Ignace Bourget, (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) jeta les yeux²²⁹ sur monsieur Louis-Moïse Brassard pour le ramener à de meilleurs sentiments, mais tout était inutile. Messires Isaac-Stanislas Lesieur-Desaulniers (1811-1868), Alexis Mailloux (1801-1877) et Jean-Baptiste Champeau (1827-1905), curé de Berthier (1874-1905), qui avaient

²²⁶ Conjointement avec messire J.-Onézime Leprohon (1787-1844), directeur au Collège de Nicolet (1816-1841), Chiniquy était déjà, à la fin de sa versification, mais monsieur Dionne, son oncle et protecteur lui avait retiré ses faveurs. Chiniquy par Marcel Trudel, p. 7 sq.)

²²⁷ Chiniquy, né à Kamouraska le 30 juillet 1809 de Charles et Marie-Reine Perrault, prend la soutane à l'âge de 20 ans en 1829 et il est ordonné prêtre le 21 septembre 1833 à Québec. Il mourra à Montréal le 16 janvier 1899. Marcel Trudel.

²²⁸ Nous n'avons pas lu sa signature dans les registres; un examen plus attentif nous en ferait trouver probablement. JHG

²²⁹ C'était en 1856, délégués par mgr Bourget, messires Brassard et Desaulniers arrivèrent le 24 novembre à Sainte-Anne-de-Kankakee. Marcel Trudel, page 183.

aussi fait le voyage dans le même but, ne purent pas ramener ce pasteur égaré.²³⁰

PAROISSE DE SAINT-THOMAS

Datée de 1834, on trouve dans les archives de l'archevêché de Montréal une requête des habitants des concessions qui forment aujourd'hui Saint-Thomas, à mgr Signay, évêque de Québec. C'est la première tentative de séparation. Voici en résumé cette requête :

« À l'illustrissime et révérendissime Joseph Signay, évêque de Québec, la très humble requête des propriétaires francs-tenanciers résidant dans cette partie de la seigneurie Lanoraie, concession Saint-Charles, New Jersey, Saint-Jacques et bras sud-ouest de la Chaloupe, paroisse de Sainte-Élisabeth... Exposant très respectueusement à Votre Grandeur que vu la distance qui se trouve de leurs résidences à l'église de Sainte-Élisabeth qui est d'environ trois lieues, vos pétitionnaires se trouvent par là privés eux et leurs familles de tous les secours de la religion, ainsi que de toutes instructions spirituelles, qu'ils sont au nombre d'environ 130 chefs de famille dans l'étendue du terrain susmentionné, indépendamment d'environ 100 terres qui ne sont point habitées vu l'inconvénient causé par l'éloignement de l'église,...qu'ils sont disposés à bâtir²³¹ une église ou une chapelle en pierre... »

²³⁰ La mission de messires Brassard et Desaulniers ayant été un échec, mgr Bourget annonça, dans une lettre du 19 mars 1857, l'envoi d'une autre délégation auprès de ce malheureux : messire Mailloux, grand vicaire, et l'abbé Jean-Baptiste Champeau. Ce dernier fut curé de Berthier de 1874 à 1905, où il est décédé le 27 février. Idem, p.187 sq.

Messire Brassard partit de Sainte-Anne « inconsolable de la perte de son ami et enfant d'adoption. Idem, p. 184.

²³¹ La paroisse de Saint-Thomas fut fondée en l'année 1841, cf. ouverture des registres (1841). JHG



Église de Saint-Thomas

Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénecal, 1900.

Fondation de la paroisse : 1841

Construction de l'église : 1869

MAÎTRE-AUTEL ET AUTRES TRAVAUX

Voyant que le premier autel dans sa simplicité ne convenait plus, monsieur Louis-Moïse Brassard songea à en faire confectionner un nouveau. Il convoque donc une assemblée de marguilliers le 25 août 1833, lesquels autorisent Joseph Goulet, Jacques Héneau et Ardouin Coutu à contracter un marché avec le sieur Amable Gauthier²³², sculpteur de Saint-Barthélemy

²³² Voici la biographie d'Amable Gauthier extraite du Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord : peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes et orfèvres. Par David Karel (Québec, Musée du Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992. Pp. : 486.)

« Amable Gauthier est né en 1791 vraisemblablement à Saint-Grégoire (Bécancour), décédé le 29 juin 1876 dans la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé. Sculpteur, statuaire, ornemaniste et architecte, il est le père et fut le maître d'Agapit Gauthier et de Louis-Zéphirin Gauthier. Il fut l'apprenti de son oncle Louis Quevillon à Saint-Vincent-de-Paul (Île-Jésus), puis il se fixa à Saint-Barthélemy. Il réalisa, de 1821 à 1830, avec Alexis Millette, le décor intérieur de l'église de Berthierville. Il sculpta un tabernacle latéral pour l'église de Saint-Isidore (Laprairie) en 1839-1840 et un tabernacle vers la même époque pour l'église de Châteauguay. Il sculpta la chaire de l'église de Saint-Isidore en 1854. Sa chaire pour l'église de Saint-Barthélemy entra au musée du Séminaire de Joliette en 1970.

pour faire le maître-autel²³³ et des jubés en arrière et autour de l'église suivant les plans présentés. D'après ce que je puis voir, ces travaux auraient coûté plus de 2,344\$. On m'a dit que l'autel seul avait coûté la somme de 1,200\$ et certes ce n'est pas trop, si on considère le fini et la richesse de l'ouvrage; aussi il est dit que l'entrepreneur a été obligé d'y mettre du sien pour le terminer. Le contrat a été fait par messire Louis-Moïse Brassard et les marguilliers le 26 août 1834 devant maître Eustache Sicard de Carufel²³⁴. Mais au lieu de payer au sieur Gauthier lui-même, on voit par les livres de comptes qu'une partie des paiements se sont faits à Moses Hart de Trois-Rivières, lequel a donné quittance le 18 janvier 1840, après avoir reçu en dernier paiement la somme de 138 louis 13,3. Monsieur Gauthier a eu plusieurs contretemps dans l'exécution de ces travaux surtout pour la dorure de l'autel qui n'a été finie qu'en 1837, autel inauguré le jour de Pâques de la même année selon qu'on le voit dans une lettre de Gauthier à messire Thomas-Léandre Brassard,

Gauthier avait été milicien en 1812; il appuya les patriotes en 1837. Il ouvrit un « Bureau d'architecte et sculpteur » rue Sainte-Marie à Montréal à la fin de 1853 et eut comme apprentis Onésime Généreux, Séraphin Moreau, Félix Marcoux et Paul Lefebvre, ce dernier pendant treize ans. À titre d'architecte, il érigea plusieurs églises de la région où il faisait de la sculpture.

Le Musée du Québec possède deux œuvres de lui, et une armoire qu'on lui attribue figure au Musée canadien des civilisations à Hull. »

²³³ Ce maître-autel servit de nouveau dans l'église bénite en 1906 et dans la chapelle temporaire de 1930 à 1953 et enfin il fut placé dans l'église actuelle bénite en 1953.

²³⁴ Eustache Sicard de Carufel (1806 - 1889). Il est le fils de Jean Sicard de Carufel et de Élisabeth Landry. Il est baptisé le 3 octobre 1806 à Maskinongé; admis notaire le 16 mai 1831. Il épouse l'année suivante Georgiana Thériault, fille de Joseph Thériault et Émilie Duplessis le 30 octobre à Pointe-du-Lac. Il se remarie à Marie-Claire Boucher, fille de François-Xavier Boucher et Julie Olivier, le 7 mai 1834, à Maskinongé.

Il pratique au Pied-de-la-Côte. Premier président de la commission scolaire de Maskinongé en 1848. En 1851, notaire public et juge de paix en 1851, à Saint-Joseph-de-Maskinongé; agent de la Equitable Fire Insurance Company en 1857 toujours à Saint-Joseph-de-Maskinongé. Il décède le 21 décembre 1889, à Pointe-du-Lac. L'inhumation a lieu le 24 décembre 1889 à Maskinongé.



Maître-autel sculpté par Amable Gauthier en 1833
Photo prise dans la chapelle temporaire de 1930 à 1953
Inventaire de Gérard Morisset (1898-1970) à Sainte-Élisabeth, 1938



Maître-autel (vue partielle) sculpté par Amable Gauthier en 1833
Photo prise dans la chapelle temporaire de 1930 à 1953
Inventaire de Gérard Morisset (1898-1970) à Sainte-Élisabeth, 1938

Monsieur Louis-Moïse Brassard fit exécuter encore plusieurs ouvrages tant dans l'église que dans la sacristie. En 1834, il fit faire le chandelier pascal²³⁵ pour la somme de 25 louis, par le même entrepreneur, boiser les châssis, réparer la sacristie et faire le vestiaire en 1835²³⁶.



Chandelier pascal sculpté par Amable Gauthier en 1834
Inventaire de Gérard Morisset (1898-1970) à Sainte-Élisabeth, 1938



Chandelier pascal sculpté par Amable Gauthier en 1834
(Photographié par Réjean Olivier le 14 juillet 2009)

²³⁵ Ce chandelier est une pièce de très grande valeur. Il y en a peu de semblables dans le Québec. JHG

En 2009, ce chandelier pascal se trouve dans l'église. RO

²³⁶ Ce vestiaire fut placé dans le déambulatoire (chemin couvert) du sanctuaire, côté nord, de l'église de 1906 à 1930; puis il servit de vestiaire dans l'église temporaire ou chapelle de 1930 à 1953. Aujourd'hui, il sert d'armoire dans un appartement au rez-de-chaussée du presbytère actuel. Il n'avait rien de remarquable. JHG

DÉPART DE MESSIRE LOUIS-MOÏSE BRASSARD

En dernier lieu, il voulut faire des tours et des clochers à l'église dont la façade était en très mauvais état, mais il rencontra une vive opposition à ses plans de sorte que cette contrariété et un excès de fatigue lui firent demander son rappel à Mgr de Québec qui le nomma procureur du Collège de Nicolet (1836-1840), poste qu'il occupa quatre années.

VISITE DE MGR L'ÉVÊQUE

En 1830 eut lieu la visite de mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse, auxiliaire de Québec. Sa Grandeur alloue les comptes depuis 1826 à 1828, ordonne différentes choses pour le culte, la séparation d'un enclos²³⁷ pour y enterrer ceux qui ne méritaient pas la sépulture ecclésiastique et la réparation par les habitants du chemin couvert; cartes des messes à fonds perdus exposées dans la sacristie; intérieur du tabernacle doublé en soie; cimetière réparé à l'abri de l'entrée des animaux (4 juillet 1830).

QUALITÉS DE MESSIRE LOUIS-MOÏSE BRASSARD

Ainsi finit l'administration de messire Louis-Moïse Brassard qui a su acquérir et conserver l'estime de tous ses paroissiens et faire le bien partout par sa grande charité et le bon exemple des vertus sacerdotales. Jamais on n'a rencontré d'homme plus aimable, plus doux et plus conciliant que monsieur Louis-Moïse Brassard.

Il s'est sacrifié généreusement pour ses brebis, comme le bon pasteur. Il était prêt à donner sa vie en tout temps, mais surtout, comme nous l'avons fait remarquer, au temps du choléra (1832). Son grand esprit de foi l'a fait entreprendre de grandes choses pour le culte et l'ornementation de son église. Il a travaillé beaucoup à répandre l'instruction dans sa paroisse en établissant des écoles régulières dans toutes les parties de sa paroisse.

En quittant Sainte-Élisabeth, il demeura à Nicolet, puis en 1840, il succéda (1834-1840) à son oncle messire le grand vicaire Antoine Manseau à la cure de Longueuil où ce dernier séjourna 15 ans (1840-1855). Puis fatigué du ministère, il voyagea en 1857 et devint curé de Saint-Roch-de-l'Achigan (1857-1874) et mourut le 21 juin 1877²³⁸.

²³⁷ Dans le premier cahier, il écrit : enclos séparé du cimetière, mais touchant à celui-ci, pour les enfants morts sans baptême. JHG

²³⁸ Il ne meurt pas à Saint-Roch-de-l'Achigan, mais à Longueuil où sa dépouille mortelle fut inhumée. Dans l'Histoire de Longueuil et de la famille De Longueuil, par Alexandre Jodoin et Joseph-Louis Vincent (Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 1889. P. 411), on lit ce qui suit : « Devenu vieux, il se retira à Longueuil pendant plusieurs années (1874-1877). Il demeura chez M. C. Saint-Michel, et plus tard au couvent des sœurs des

VICAIRES DE MESSIRE LOUIS-MOÏSE BRASSARD

En prenant possession de cette grande paroisse où il se faisait 230 baptêmes, 28 mariages et 123 sépultures par année, il sentit que le fardeau allait être trop lourd pour lui seul; il demanda un vicaire qui fut d'abord messire François L'Heureux du 30 septembre 1829 au 18 août 1831, dont il fut très content selon ce qu'il dit à son évêque en 1830. « Je suis content de monsieur L'Heureux au superlatif. » Mais monsieur L'Heureux dut abandonner ce poste vu sa grande faiblesse et fut remplacé par messire Théophile Brassard, son frère, que monseigneur de Telmesse lui avait obtenu de monseigneur de Québec. Monsieur Théophile Brassard demeura à Sainte-Élisabeth du 5 décembre 1831 au 19 mai 1835.

Voici ce que nous lisons dans le Répertoire général du clergé²³⁹ de mgr Cyprien Tanguay au sujet de ces deux prêtres :

« François-Louis L'Heureux, né le 19 juillet 1806 à Saint-Hilaire, de Gabriel L'Heureux et de Catherine Béique. Ordonné prêtre à Montréal, le 19 septembre 1829. Vicaire à Sainte-Élisabeth jusqu'en 1831. Curé de la Pointe-aux-Trembles, 1832-1834. Curé de Contrecoeur, 1834-1864, où il meurt en octobre 1864, âgé de 58 ans. »

« Théophile Brassard, né à Nicolet de Jean-Baptiste Brassard et de Marie-Joseph Manseau, le 12 mars 1809. Il fut ordonné prêtre le 27 novembre 1831. Vicaire à Sainte-Élisabeth de 1831 à 1835. Nommé curé à Coteau-du-Lac de 1835 à 1858. Curé de Vaudreuil de 1858 à 1878, année où il se retire. Il décède à Vaudreuil le 17 décembre 1881. »

Il y eut un autre vicaire : Grégoire Chabot, né à La Présentation de Saint-Hyacinthe, le 3 novembre 1807. Ordonné prêtre le 25 janvier 1835. Vicaire à Laprairie, à Sainte-Élisabeth de octobre 1835 à septembre 1836, à Sorel, curé à Saint-Philippe de Laprairie, à Saint-Lin, 1841-1848. Aumônier des Sœurs de la Miséricorde, des Sœurs de la Providence, des Sœurs du Bon-Pasteur, retiré à Saint-Hyacinthe de 1867 à 1872, où il décède le 6 mars 1872.

A.-C. Dugas, prêtre, Sainte-Barbe, ce 4 août 1891

Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Il alla finir ses jours à l'hôpital ou hospice Saint-Antoine de Longueuil, où il s'éteignit avec calme, à la suite d'une maladie de langueur, le jeudi 21 juin 1877 à l'âge de 77 ans. Son corps fut déposé dans le cimetière du couvent des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à Longueuil. » En d'autres pages de cette histoire, on parle des activités et des qualités de monsieur Moïse Brassard. JHG

²³⁹ Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours / par Cyprien Tanguay. 2^e édition. Montréal, Sénécal, 1893.

(Deuxième cahier)

Chapitre V

**ADMINISTRATION DE MESSIRE THOMAS-LÉANDRE
BRASSARD,
QUATRIÈME CURÉ
(16 septembre 1836 – 19 septembre 1844)
(31 ans – 39 ans)**



NAISSANCE ET ÉDUCATION

Frère du curé précédent (Louis-Moïse, 1829-1836), messire Thomas-Léandre Brassard naquit à Nicolet le 24 juillet 1805.

Comme ses parents aimaient beaucoup l'instruction et que, d'ailleurs, ils avaient la bonne fortune de posséder un collège dans leur village, le jeune Thomas-Léandre Brassard entra à ce collège, à l'âge de 13 ans, et suivit toutes ses classes avec succès. Ignace Bourget, alors ecclésiastique au Collège de Nicolet, a enseigné à Thomas-Léandre et c'est même, en cette année-là, que mgr Joseph-Octave Plessis envoya messire Bourget à Montréal comme secrétaire de mgr Jean-Jacques Lartigue, év. de Telmesse, auxiliaire de Québec.

Thomas-Léandre Brassard prit la soutane en 1826 et après quelques années consacrées à ses classes de théologie et à l'enseignement, il reçut l'ordre de la prêtrise, le 5 septembre 1830, en même temps, je crois, que messieurs Joachim Boucher (1804-1897) de Rivière-du-Loup (Louiseville) (curé de

1856 à 1890), Joseph-David Déziel (1806-1882) curé de Lévis (1853-1882) et Luc Aubry (1804-1886) curé de Saint-Léon de Maskinongé (1840-1883).

VICARIAT

Il fut aussitôt nommé vicaire à Notre-Dame de Québec (1830-1833), qui était alors la seule paroisse de la ville et par conséquent très importante. Il eut l'occasion de déployer son zèle, surtout pendant le choléra de 1832 qui décima les populations des villes et quelques campagnes, comme il en a été à Sainte-Élisabeth.²⁴⁰

Monsieur Thomas-Léandre Brassard m'a raconté le pénible ministère qu'il eut à exercer pendant cette épidémie qui fut si terrible. À Québec, les prêtres ne demeuraient pas au presbytère, ni les médecins chez eux, mais bien sur la place publique. C'est pendant cette crise qu'il adopta deux petits orphelins irlandais sur les conseils de son évêque. Une mère (Sarah Canavan, d. Québec, vers 1832) à qui il avait administré les derniers sacrements, lui confia ses deux enfants : William et John McNichols (fils d'Andrew d. vers 1832, pendant la traversée de l'Irlande vers Québec). Monsieur Thomas-Léandre Brassard les a toujours protégés, d'abord, en les envoyant à Sainte-Élisabeth chez son frère Messire Moïse, puis en les gardant lui-même lorsqu'il devint curé à Sainte-Élisabeth, enfin en les faisant instruire et en leur procurant des moyens de subsistance.²⁴¹

William McNichols est longtemps demeuré à Sainte-Élisabeth²⁴² sur la terre de monsieur Thomas-Léandre Brassard, puis s'en alla à Saint-Hyacinthe et l'autre, John, né à Magrafelt, en Irlande, le 14 mai 1825, adopté vers l'âge de

²⁴⁰ Monsieur Alphonse-Charles Dugas intitule ce 3^e cahier : Notes sur la paroisse de Sainte-Élisabeth depuis sa fondation, 1798 à 1890, suite. Ce 3^e cahier se termine par l'année 1844. La suite, c'est-à-dire jusqu'à 1860 se trouve à l'état de brouillon au 1^{er} cahier. Où se trouve le travail couvrant 1860-1890 ? Nous ne le savons pas encore. Avait-il rédigé ce travail ? JHG

²⁴¹ « D'après ses signatures aux registres, il semble que mademoiselle Esther Brassard demeurait au presbytère et était sa sœur » pour être plus tôt prêts à voler au secours des malheureuses victimes. JHG

²⁴² William McNichols, né à Magrafelt, en Irlande, le 15 janvier 1821; adopté vers l'âge de 12 ans par Th.-L. Brassard, vécut au presbytère de Sainte-Élisabeth jusqu'à son entrée au Collège de Nicolet de 1833 à 1839; cultivateur, maire en 1846, secrétaire-trésorier de la commission scolaire en août 1849 à Sainte-Élisabeth. Marié à Rivière-Ouelle le 19 juillet 1845 à Angèle-Théophile Chamard, fille de Michel et de Marie-Angèle Amiot. En 1857, on le retrouve à Saint-Hyacinthe; à Saint-Liboire vers 1858-1859, enfin à Montréal vers 1876-1877, où il mourut le 16 juillet 1896 à 75 ans. Il eut 10 enfants nés aux différents endroits où il est demeuré. À part deux enfants décédés avant l'âge de deux ans, les autres ont vécu jusqu'à l'âge adulte. Note de Marcel Ducharme.

7 ans par Th.-L. Brassard, est mort au presbytère de Saint-Paul-de-L'Industrie, le 22 novembre 1846, à 21 ans.

Après cinq années d'un vicariat laborieux, monsieur Thomas-Léandre Brassard attira les regards de son évêque qui voulait lui confier une mission lointaine aux Îles-de-la-Madeleine (1833-1836). Il était faible de santé, mais plein de courage et d'énergie, de sorte qu'il accepta aussitôt l'offre de Sa Grandeur (offre confirmée par lettre le 16 septembre 1836), partit pour les missions d'en bas, d'où il revint en 1836, pour prendre possession de la cure de Sainte-Élisabeth, laissée vacante par la démission de son frère Louis-Moïse.

CARACTÈRE DE MESSIRE THOMAS-LÉANDRE BRASSARD

Comme ses deux prédécesseurs, monsieur Thomas-Léandre Brassard s'engagea à payer un tiers de la dîme à monsieur Benjamin Keller qui arrivait à la fin de son existence. Le choix de monseigneur l'évêque de Québec ne pouvait mieux tomber que sur monsieur Thomas-Léandre Brassard qui, déjà, dans ses fonctions de vicaire et sous les regards de son évêque avait révélé les talents qui l'ont toujours distingué.

Le jeune curé possédait toutes les qualités qui font le bon citoyen et les vertus qui caractérisent les saints prêtres. De plus, il avait un talent rare pour l'administration temporelle et un ordre parfait pour tout ce qui se rapportait à la tenue des comptes et des registres. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à feuilleter les registres des actes de baptêmes, mariages et sépultures de 1802 à 1844, et nous verrons que tout y est fait avec précision, ordre et goût parfait. Enfin il était d'une propreté remarquable qui se traduisait tant à l'église qu'au presbytère, dans sa tenue et ses écrits. Le moindre dérangement choquait son œil si bien exercé à la symétrie et à la régularité.

À ces qualités, monsieur Thomas-Léandre Brassard joignait le talent de la prédication; ce n'était pas un orateur, mais il parlait avec tant de clarté et de précision que tous aimaient à l'entendre. On dit qu'il faisait admirablement bien le catéchisme aux petits enfants qu'il savait toujours intéresser par des faits et des comparaisons dont il savait parsemer ses instructions. Ses conversations étaient aimables et heureuses en bons mots et en fines réparties, enfin il excellait dans la narration des faits; il avait, en effet, aussi beaucoup voyagé.

J'ai parlé de la précision de monsieur Thomas-Léandre Brassard à bien tenir ses cahiers et ses registres; en voici un exemple qui ne manque pas d'intérêt pour l'année 1838, le 12^e dimanche après la Pentecôte, on peut lire la note suivante : « Vendredi le 24 du courant (août) à midi et dix minutes, le tonnerre est tombé sur le presbytère, y a mis le feu en trois endroits, a

fracassé trois fenêtres sur le chemin, deux chevrons et a démoli une partie de la cheminée à l'est. Aucune personne frappée. Le feu a été éteint immédiatement et sans dommages. »

C'est de cette époque que datent les paratonnerres (parafoudres) sur l'église, la sacristie, le presbytère et les dépendances.

RÉPARATIONS ET ORNEMENTATIONS

Messire Thomas-Léandre Brassard s'efforça de mettre à exécution l'ordonnance de mgr Jean-Jacques Lartigue, ordonnance de 1830, quant au chemin couvert, de l'église à la sacristie, puis il a fait subir de grandes réparations à la sacristie, ce qui a coûté à la fabrique la somme de 92 louis. Par suite de ces déboursés, plus le dernier paiement au sculpteur Amable Gauthier, pour le maître-autel, la fabrique se trouva endettée de 72 louis pour l'année 1838.

Néanmoins, voulant relever l'éclat des cérémonies funèbres, il fit préparer le mausolée actuel (1891)²⁴³ qui eut ses jours de gloire et de renommée jusque dans les paroisses étrangères et qui fut confectionné par Paul Lefebvre²⁴⁴, sculpteur de Berthier²⁴⁵, moyennant 25 louis de salaire. Malgré ces dépenses extraordinaires, vu l'intelligente administration du curé, la fabrique se trouva délivrée de toute dette en 1840 et même en possession d'un surplus de 23 louis 13.

En 1841 et 1842, il fut décidé de couvrir, à neuf, l'église, en bardeaux et en même temps, monsieur le curé fit réparer divers ouvrages de menuiserie nécessaires au culte tels que : lutrin, dais, trône, ce qui a coûté la somme de 67 louis.

²⁴³ Il a servi jusqu'en 194... Il était vraiment bien fait. JHG. Un synonyme : catafalque.

²⁴⁴ Paul Lefebvre demeura longtemps à Sainte-Élisabeth. On lit son nom aux registres sur plusieurs années. JHG

Paul Lefebvre, de Saint-Barthélemy, a épousé, à Sainte-Élisabeth, le 7 janvier 1835, Adélaïde Routier, fille de Gabriel et de Marguerite Pelletier. (Rolland Champagne, Mariages de Sainte-Élisabeth : 1802-1994.)

Voici la biographie de Paul Lefebvre extraite de David Karel, Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord : peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes et orfèvres. Québec, Musée du Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992. Pp. : 486.

« Sculpteur et architecte, Paul Lefebvre fut l'apprenti, puis le compagnon d'Amable Gauthier, auprès de qui il travailla pendant treize ans en tout. Après s'être établi à Maskinongé, il travailla dans plusieurs paroisses environnantes : à l'église de Sainte-Élisabeth de Joliette de 1848 à 1850, à celle de l'Île-Dupas de 1851 à 1855, et à celle de Saint-Barthélemy en 1857. »

²⁴⁵ À cette époque, il était à Berthier. JHG



Crucifix et chandelier probablement par Paul Lefebvre
Inventaire de Gérard Morisset (1898-1970) à Sainte-Élisabeth, 1938
2009 : ces objets sont introuvables à Sainte-Élisabeth. RO



Chandeliers en bois probablement par Paul Lefebvre, en 1854
Inventaire de Gérard Morisset (1898-1970) à Sainte-Élisabeth, 1938
2009 : ces objets sont introuvables à Sainte-Élisabeth. RO

VISITES D'ÉVÊQUES

Un an après sa nomination à la cure de Sainte-Élisabeth, monsieur Thomas-Léandre Brassard eut le bonheur d'offrir son hospitalité à son évêque qui, cette fois, visitait son diocèse comme premier pasteur.

Jusqu'en 1836, mgr Jean-Jacques Lartigue n'était qu'évêque de Telmesse et coadjuteur de Québec, mais le 13 mai 1836, il devint évêque titulaire de Montréal et suffragant immédiat du Saint-Siège. Le 8 septembre de la même année, il prit possession solennelle de son siège et le 10 mars 1837, mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) fut élu coadjuteur et sacré le 25 juillet suivant, dans la cathédrale Saint-Jacques, rue Saint-Denis.

Mgr Jean-Jacques Lartigue, dans cette visite, alloue les comptes des marguilliers de 1829 à 1834, et ordonne que ceux de 1835-1836 soient rendus à la Saint-Michel (21 novembre). Après plusieurs ordonnances qui ont rapport aux fonds baptismaux, elle n'a jamais été mise à exécution, on ne sait pour quelle raison; cependant, on voit que dans une assemblée de paroisse, le 30 décembre 1838, il fut décidé de procéder en ce sens. Cependant on cessa de faire les baptêmes au banc d'œuvre²⁴⁶, coutume suivie jusque là. Mgr Jean-Jacques Lartigue ne parut à Sainte-Élisabeth, en visite, qu'une seule fois, comme évêque en titre; il mourut à l'Hôtel-Dieu le 19 avril 1840.

- 1- Comptes 1835-1836 rendus à la Saint-Michel;
- 2- Un vase propre et solide pour les fonds baptismaux;
- 3- Un sac neuf et une étole pour les malades;
- 4- Défense de porter le Saint Viatique sans lumière;
- 5- Réparation d'ornements;
- 6- Un baptistère à la porte de l'église et un confessionnal dans chaque chapelle de la dite église;
- 7- Tableau de messes de fondation exposé dans la sacristie;
- 8- Ostensor et tabernacle, piscine pour l'eau qui a servi au baptême;
- 9- Croix du cimetière des infidèles ôtée;
- 20-Cimetière des fidèles fermé à clef;
- 11- Des actes authentiques dressés, à l'avenir, pour l'attribution de chaque banc dans l'église.

Sainte-Élisabeth, 1^{er} septembre 1837²⁴⁷

²⁴⁶ Banc d'œuvre ou « banc de l'œuvre » est un banc réservé aux membres du conseil de fabrique d'une paroisse. [Wikipédia](#)

²⁴⁷ Détails de ces 11 items omis au 3^e cahier. JHG

Le successeur, mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), fit la visite pastorale le 19 juin 1842, visite qui coïncidait avec la fin des exercices de la Grande Retraite dont nous parlerons plus tard. Le 12 mai 1842, Monseigneur dans un mandement ordonnait des prières publiques, en forme de jubilé, pour le royaume d'Espagne et entre autres choses, Sa Grandeur disait que dans les paroisses où elle devait aller, il était convenable que le jubilé ou retraite se terminât avec la visite pastorale.

Monseigneur alloue les comptes de 1835 à 1840, l'ordonnance est contresignée par monsieur C.-F. Morrison²⁴⁸, sous-diacre, comme secrétaire.

COUP D'ŒIL SUR LA PAROISSE DE SAINTE-ÉLISABETH SOUS MESSIRE THOMAS-LÉANDRE BRASSARD

Par les registres, on voit qu'en 1837, il s'est fait à Sainte-Élisabeth 230 baptêmes, 28 mariages et 123 sépultures; par là, on peut se faire une idée de la population. Mais nous avons un recensement fait par messire Thomas-Léandre Brassard pendant sa visite pastorale de décembre 1840.²⁴⁹

Dans la partie qui forme la paroisse actuelle, il y avait 528 feux, 3,150 âmes et 1918 communians. Dans ce qui forme aujourd'hui Saint-Thomas, 159 feux, 961 âmes et 512 communians; enfin dans la partie qui s'est appelée plus tard Saint-Félix-de-Valois, 128 feux, 742 âmes et 386 communians. Ce qui faisait en tout 815 feux, 4,853 âmes, 2816 communians que monsieur Thomas-Léandre Brassard desservait et à une grande distance avec son vicaire.

²⁴⁸ Abbé Charles-François-Calixte (et non C.-H.) Morisson, né à Berthier, comté de Berthier, le 28 septembre 1819, de Charles Morisson et Marie-Julie-Émérence Boucher; études au Collège de Nicolet, à compter de 1834; ordonné prêtre à Montréal, le 16 octobre 1842, curé de l'Île-du-Grand-Calumet, 1842-1843, 1^{er} curé de Lacolle, 1843-1846, de Saint-Valentin, 1846-1848, de Napierville, 1854-1857, où il est décédé. JHG

Il fit un voyage en Italie avec Sir Louis-Hippolyte Lafontaine (1807-1864), son beau-frère; Lafontaine s'est marié en deuxièmes noces en 1861 à Jane Morrison (d. 1905), veuve Thomas Kinton. Monsieur Morrison reçut ses bulles le nommant coadjuteur de l'évêque de Vancouver, mais il fit agréer son refus. Tanguay, Cyprien, Répertoire général du clergé canadien depuis sa fondation jusqu'à nos jours. 2^e édition, 1893. P. 241.

²⁴⁹ Le cahier de ce recensement est aux archives de Sainte-Élisabeth. J'en possède un exemplaire. JHG

MISSION DU LAC MASKINONGÉ (SAINT-GABRIEL-DE-GRANDON)

Malgré cela, Monseigneur l'avait chargé de la desserte du lac Maskinongé, aujourd'hui la belle et florissante paroisse de Saint-Gabriel.



Deuxième église de Saint-Gabriel-de-Brandon

Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900.

Fondation de la paroisse : 1839

Construction de l'église actuelle (3^e) : 1911

Pour montrer combien ont été humbles les commencements de cette paroisse, je cède au désir de publier quelques lettres des desservants de cette mission qui se trouvait à six lieues de Sainte-Élisabeth.

« Monseigneur, nous nous occupons de la mission du lac Maskinongé avec toute l'activité possible. Depuis que nous en sommes chargés, nous y avons séjourné trois semaines en différents temps. Pendant nos missions, notre logement n'est rien d'autre que la sacristie séparée en deux. Jusqu'à ce jour, c'est monsieur Bourassa²⁵⁰ qui a desservi la mission du lac. Il y a confessé au commencement du carême 200 pénitents. Il a donné des instructions publiques jusqu'à deux fois par jour, la prière tous les soirs. »

« Les gens paraissent profiter de toutes ces grâces. On s'est aperçu d'un grand changement en mieux dans les chantiers. Le 27 du courant, monsieur

²⁵⁰ Jean-Baptiste Bourassa (1809-1851), vicaire, novembre 1837 – août 1838.

Bourassa se transporta au Lac²⁵¹ pour y faire le catéchisme aux enfants et leur faire faire leur première communion. Monsieur Thomas-Léandre Brassard dit dans une lettre : « C'est avec des larmes que je vois partir mon vicaire. » (19 avril 1838)

Néanmoins les enfants du Lac n'ont pas été négligés comme nous allons le voir par une lettre du 4 novembre à mgr Ignace Bourget.

« Monseigneur, monsieur Beauregard²⁵² (chanoine (1877-1895, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe) a fait faire la première communion à 14 enfants du Lac. La chapelle est réduite à un tel état de pauvreté qu'il est impossible de pouvoir y dire la messe sans que ce soit aux dépens d'autrui... Les gens sont tellement pauvres qu'ils ne peuvent payer, non seulement la dîme, mais encore la rente des bancs.

Nous n'avons plus que 6 amicts²⁵³ et 4 purificatoires²⁵⁴, point d'ornement violet, un seul vieux bonnet carré des plus ridicules. Le logement du missionnaire est dans la sacristie; ce petit logement est ouvert à tous les temps. La cheminée n'est pas encore terminée, en sorte que les vents du nord-est empêchent qu'on y fasse du feu.

Le voisinage de la chapelle ne fournit aucune résidence décente pour un prêtre; chaque maison n'ayant qu'une seule pièce pour toute la famille.

²⁵¹ Mission du lac Maskinongé.

²⁵² M. Joseph Jarret-Beauregard est né à Saint-Hyacinthe le 23 octobre 1812, de Charles Jarret-Beauregard et de Marguerite Tétreau. Il fit ses études à Saint-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné par mgr Jean-Jacques Lartigue le 27 février 1836. Vicaire à Notre-Dame de Montréal (1837-1838); procureur de l'évêché de Montréal (1838-1839); vicaire à Sainte-Élisabeth de Joliette (1838-1840); curé de Saint-Valentin (1840-1844), de La Présentation (1844-1868); retiré à Saint-Mathias (1868-1879), à l'évêché de Saint-Hyacinthe (1879-1895); conseiller de l'évêque de Saint-Hyacinthe (1866-1877); chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe (1877-1895) où il est décédé le 27 août 1895. Allaire, J.-B.-A., Dictionnaire biographique du clergé canadien-français; les anciens. Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910. Page 35.

²⁵³ Un amict est un rectangle de toile fine muni de deux cordons qu'un prêtre catholique doit passer autour du cou avant de revêtir son aube. Le mot amictus vient du latin amicare qui signifie « couvrir ». L'amict joue dans la tradition catholique le rôle de bouclier contre le mal, protégeant le célébrant des pouvoirs du malin. Wikipédia

²⁵⁴ Le purificatoire est un linge liturgique servant à recueillir le sang du Christ qui pourrait couler du calice lors de la communion du prêtre, et à purifier les vases sacrés - le calice et la patène - après la communion. Wikipédia

Étrange ! Un patriote de Berthier vient de parcourir une concession de ma paroisse (la Chaloupe) pour obliger les habitants à prendre immédiatement les armes²⁵⁵ contre le gouvernement. »

Non content de desservir son immense paroisse et celle du Lac, messire Thomas-Léandre Brassard envoie un prêtre jusque chez les sauvages du nord (Attikamecs ou Têtes-de-boule). Écoutons monsieur Beauregard nous parler de cette mission dans sa lettre du 20 décembre 1839.

« Voici tout ce que je connais des sauvages des montagnes. Ils habitent le long du Saint-Maurice; ce sont des « Têtes-de-boule ». Votre Grandeur sait à quelle tribu ils appartiennent, quelle langue ils parlent. Ils sont, pour le plus grand nombre, catholiques; leur résidence doit se trouver dans le diocèse de Québec. On entretient, pour eux, sur le Saint-Maurice, un poste qui se trouve vis-à-vis la mission de Saint-Gabriel, à 45 lieues environ. Ils parcourent tous les bois et toutes les montagnes qui sont en arrière de nous et sont rarement arrêtés. »

Voilà à peu près ce que j'ai pu trouver au sujet de Saint-Gabriel avant 1840; plus tard, monsieur Joseph Quevillon nous en dira encore quelque chose.

CHANGEMENTS DANS LA CÉLÉBRATION DE QUELQUES FÊTES

Quelques années après l'arrivée de messire Thomas-Léandre Brassard, mgr Jean-Jacques Lartigue fit quelques changements dans la solennité de certaines fêtes qui avaient cessé d'être obligatoires, mais qui étaient encore célébrées avec solennité.

Par un mandement en date du 17 mars 1839, Monseigneur de Montréal, en vertu d'un indult²⁵⁶ de Rome, en date du 7 janvier 1838, abolit les solennités des sept fêtes suivantes qui avaient cessé d'être d'obligation par mandement de mgr Jean-François Hubert, de Québec, le 28 octobre 1793. Ces fêtes étaient la 2^e et 3^e fêtes²⁵⁷ dans l'octave de Pâques, la 2^e et 3^e fêtes dans

²⁵⁵ Il s'agit évidemment des troubles de 1837-1838. Nous savons que mgr Jean-Jacques Lartigue, pour calmer les esprits, fit deux mandements (24 octobre 1837 et 8 janvier 1838) dans lesquels il rappelait vigoureusement à ses fidèles le devoir de « la soumission aux autorités constituées » À Sainte-Élisabeth, tous ont obéi à leur évêque sur ce point. JHG

²⁵⁶ Indult : « Privilège accordé par le pape, à un évêque, en dérogation du droit commun, pour un temps donné. » Le Nouveau petit Robert 2008.

²⁵⁷ Fêtes majeures, les trois derniers jours de la semaine sainte, les deux jours d'après Pâques et la Pentecôte, et la deuxième fête des Rogations qui a son office particulier. Dictionnaire Littré.

l'octave²⁵⁸ de la Pentecôte, le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu et les 26 et 27 décembre. Monseigneur avait consulté tous les prêtres de son diocèse et à peu près tous ont été unanimes à demander la suppression de ces offices publics dans les fêtes de dévotion et à appuyer leur demande par de fortes raisons.

Monsieur Thomas-Léandre Brassard fut un de ces demandeurs. Ces offices publics, disait Monseigneur, occasionnaient un grand nombre de péchés énormes et continuels chez les mauvais chrétiens qui, sans mettre le pied à l'église ces jours-là, les passaient dans les excès dont les moindres sont la dissipation et l'oisiveté. Ces jours de fête n'étaient donc une source de grâces que pour un très petit nombre d'âmes ferventes tandis qu'elles favorisaient des désordres graves.

ÉTABLISSEMENT DE SAINT-THOMAS

Le recensement de 1840 nous fait connaître que Sainte-Élisabeth comptait alors 815 familles dont 159 dans la partie qui devait être plus tard Saint-Thomas. Comme la paroisse devenait encore trop considérable, il fut décidé d'en retrancher une partie pour former une nouvelle paroisse.

Déjà nous avons cité une requête de cette partie de Sainte-Élisabeth pour s'ériger en paroisse, en 1834, mais le moment n'était pas encore venu et le décret ne fut lancé qu'en 1841. La paroisse nouvelle, mise sous le vocable de Saint-Thomas apôtre, se forma des concessions suivantes : Saint-Charles, Nord-Jersey, Saint-Jacques et le bras sud-ouest de la Chaloupe. La Grande et la Petite Chaloupe ne leur furent réunies que plusieurs années après et non sans soulever une violente tempête.

Monsieur Antoine-Cyprien Lebel (1811-1885)²⁵⁹, vicaire à Sainte-Élisabeth (1840-1842), desservit Saint-Thomas en 1841 et 1842. Monsieur Toussaint Rouisse²⁶⁰ en fut le premier curé (1841-1842).

²⁵⁸ Les huit jours qui suivent une fête.

²⁵⁹ Vicaire à Marieville depuis un an (1842-1843), Antoine-Cyprien Lebel est nommé curé de Saint-Thomas le 14 octobre 1843 et il le demeurera jusqu'en 1860. Plante Harnois, Jacqueline, Histoire de Saint-Thomas, 1837-1987. Saint-Thomas, Corporation municipale de la paroisse de Saint-Thomas, 1987. 441 pages.

²⁶⁰ Toussaint Rouisse dit Martel est né à Varennes le 11 octobre 1811 d'Alexis et de Marie-Joseph (Josette) Cadieux. En 1853-1854, il étudie au Collège de l'Assomption (21^e cours : 1853-1860) et habite à Sainte-Julie. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 3 février 1839; vicaire à Rigaud en 1839 et 1840; vicaire à Saint-Cuthbert, quelques mois à partir de février; missionnaire à Saint-Gabriel-du-Lac-Maskinongé de 1842 à 1844 tout en desservant la paroisse de Saint-Thomas d'octobre 1841 à octobre 1842; curé de la

Monsieur Thomas-Léandre Brassard écrit le 22 juillet 1840 : « L'église de Saint-Thomas monte rapidement, l'ouvrier doit la lever le 15 du mois prochain. »

ENREGISTREMENT DES TITRES DES PROPRIÉTÉS DE L'ÉGLISE²⁶¹

Jusqu'en 1839, les sociétés religieuses ne pouvaient pas avoir et posséder d'immeubles à perpétuité, faute d'avoir la capacité de corporation. Cette

paroisse de la Conversion-de-Saint-Paul-de-Lavaltrie d'octobre 1842 à octobre 1844; curé de Saint-Valentin de 1844 à 1846.

Parti pour la France, le 7 novembre 1846, il entre au noviciat de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, fondée par mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod en 1816. Deux ans plus tard, le 8 décembre 1848, il fait profession religieuse. Première obédience en tant qu'oblat, à Everingham en Angleterre (1848-1851).

Il revient au Québec en 1851 et se dévoue à Saint-Pierre-Apôtre (Montréal) (1851-1856). En 1856, il est dispensé de ses vœux. Il travaille à Keeseville (état de New York) (1856-1857).

Selon le recensement du Canada de 1861, pour Saint-Jacques-de-l'Achigan (page 200), Toussaint Rouisse, prêtre catholique, y est résident. Il demeure dans la famille de Joseph Leblanc et d'Édesse Rouisse, sa sœur. De plus, le 11 janvier 1861, de Saint-Jacques-de-l'Achigan, Toussaint Rouisse écrit à son évêque, mgr Ignace Bourget, afin d'obtenir la permission de dire la messe, demande à laquelle s'oppose le curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan, Adolphe-Delphis Maréchal; le curé reproche aussi à monsieur Toussaint Rouisse de traiter les personnes avec des plantes. Enfin, dans le cartable de la correspondance des curés de Saint-Jacques-de-l'Achigan, à l'évêché de Joliette, on y trouve, à propos de monsieur Toussaint Rouisse, 12 lettres, datées de 1861, provenant de différentes personnes de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Monsieur Toussaint Rouisse, quand il est mentionné au recensement de 1861, séjournait à Saint-Jacques-de-l'Achigan depuis quelle année et y est demeuré encore combien de temps ? Il n'y était pas en 1851, non plus qu'en 1871.

En 1880, il devint pensionnaire à l'Asile des Soeurs de la Providence, à Laprairie, où il décédait le 28 septembre 1883, âgé de 71 ans, 10 mois et 8 jours. À son retour de France, il se présentait sous le nom de François-Marie Ruitzs, se rappelant le nom de son arrière-grand-mère paternelle Marie-Rose Ruitzs, mariée à François Martel de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Salanque, dans le diocèse de Perpignan, dans le Roussillon; son frère, cultivateur, gardera toujours le nom de Rouisse; il vivra et fondera une famille à Saint-Gabriel.

- Notes biographiques fournies par Marcel Ducharme.

- Allaire, J.-B.-A., Dictionnaire du Clergé canadien-français. Vol. I, envoie Toussaint Rouisse aux États-Unis de 1849 à 1880.

- Carrière, Gaston, Dictionnaire biographique des oblats de Marie-Immaculée. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976-1979. Vol. 3, page 139.

²⁶¹ 12 février 1841

année-là, il fut décidé que tous les terrains en possession des paroisses et fabriques en vertu des donations ou legs seraient censés amortis pour toujours au profit de la paroisse, pourvu que les curés avec les marguilliers en fassent enregistrer les titres avec description et mesure des terrains, par un arpenteur, sous serment.

Monsieur Thomas-Léandre Brassard fit venir un arpenteur de Berthier, monsieur James Dignan²⁶², pour borner et mesurer le terrain. Il a opéré le 16 janvier 1841, en présence de Pierre Guilbault²⁶³, marguillier en charge, Jean Baptiste Joly²⁶⁴ et Isaac Lévesque²⁶⁵, donateur du terrain de l'église. Le procès-verbal préparé par l'arpenteur et autres titres ont été présentés pour être enregistrés le 12 février 1841 par messire Thomas-Léandre Brassard²⁶⁶. Le plan figuratif, 2 arpents au pouce, se trouve dans les archives de la paroisse.

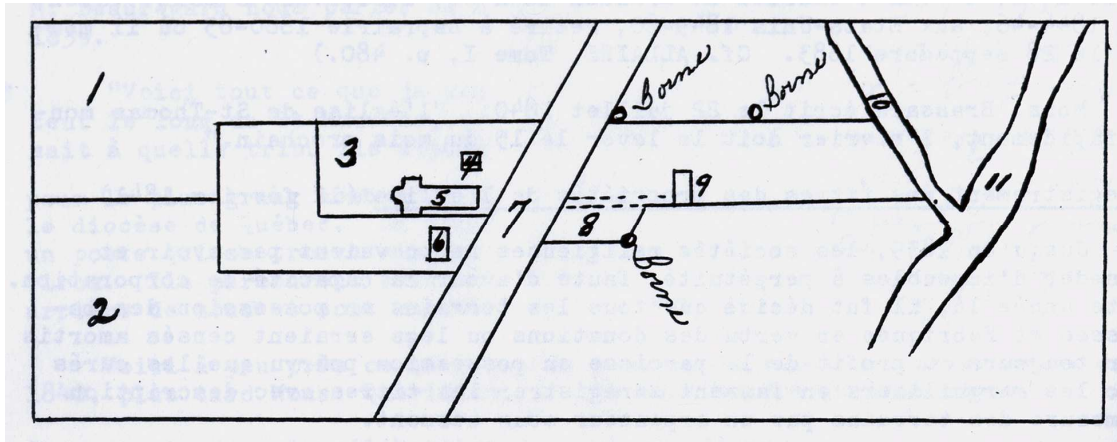
²⁶² James Dignan (Irlande, 1798 - Berthier, 24 mars 1872) – Voir « L'Arpenteur James Dignan s'est-il marié ? ». Dans Nos sources, vol. 28, no 3, septembre 2008. Pp. : 110-117.

²⁶³ Pierre Guilbault était marié à Marguerite Goulet (23 juin 1821), fille de Jean-Baptiste Goulet et de Marguerite Bonin, premier donateur du terrain. Pierre Guilbault était père de Lazare Guilbault (ép. Ada Watts), ce dernier père d'Alexis, Caroline, Ada (Marie-Rose Ada, ép. Avila Barrette), Oscar et révérend Eugène, prêtre. JHG

²⁶⁴ Jean-Baptiste Joly avait épousé Josephte Deschênes et était le fils de Joseph Joly dont l'épouse était Marie-Angélique Goulet, premier donateur des terrains du presbytère et des jardins. JHG

²⁶⁵ Isaac Lévesque avait épousé Angèle Goulet (fille de Jean-Baptiste Goulet et de Marguerite Bonin), le 12 juillet 1809. Isaac Lévesque était le gendre du donateur et possédait à ce moment la terre du donateur alors décédé. JHG

²⁶⁶ Monsieur Dugas a écrit messire Louis-Moïse Brassard; c'est une erreur due à la distraction, car le curé était bien Thomas-Léandre Brassard, son frère étant parti depuis 1836. JHG



**Copie de la carte dressée par monsieur Alphonse-Charles Dugas
dans son manuscrit**

- 1- Terre de Jean-Baptiste Goulet – plus tard Isaac Lévesque, messire Louis Quevillon, Isaac Gadoury, etc.
- 2- Terre de Joseph Joly, son fils Jean-Baptiste, puis Norbert – aujourd’hui Horace Joly, descendant de Joseph
- 3- Cimetière
- 4- Charnier
- 5- Église
- 6- Presbytère
- 7- Rue principale
- 8- Jardin
- 9- Maison du bedeau
- 10- Ruisseau Sainte-Élisabeth
- 11- Rivière Bayonne

(Procès-verbal de l’arpenteur de la terre de l’église, le 16 janvier 1841)

GRANDES RETRAITES DE 1842

Pendant la retraite pastorale de 1840, mgr Ignace Bourget conjura le ciel de procurer au peuple confié à ses soins le même bienfait qu'à ses pasteurs. C'était la deuxième fois qu'ils²⁶⁷ se réunissaient en retraite au Collège de Montréal.

La première retraite ecclésiastique s'était ouverte l'année précédente au Collège de Montréal le 21 août 1839. Dans le même été, le ciel propice à ses vœux dirige vers lui, mgr de Forbin-Janson²⁶⁸, évêque de Nancy et de Toul et primat de Lorraine qui d'ailleurs inaugura ces exercices spirituels si féconds en fruits de salut. Mgr Bourget l'annonça à son clergé par une circulaire le 9 septembre 1840.



Mgr de Forbin-Janson. [Wikipedia](#)

²⁶⁷ Les prêtres du diocèse de Montréal. JHG

²⁶⁸ Charles-Auguste-Marie-Joseph, comte de Forbin-Janson (Paris, 1785 - près de Marseille, 1844). Il s'embarqua pour le Canada, où ses prédications produisirent des fruits. Le 2 septembre 1840, il reçut ses lettres de vicaire général du diocèse de Montréal. Il prêcha la première retraite ecclésiastique du clergé de Québec en 1841 ; il fit la bénédiction du célèbre monument, élevé sur le mont Saint-Hilaire. Il donna une somme de 24,000 francs pour subvenir aux frais de retour des exilés canadiens politiques à Van Diemen (depuis 1856, Tasmanie, Australie). Source : [Wikipédia](#)

La première retraite donnée par mgr de Nancy a eu lieu à Terrebonne²⁶⁹, puis à Montréal; Notre-Dame-de-Québec avait eu les prémices de ces prédications. Monseigneur conseillait de donner ces exercices dans les paroisses centrales afin que les fidèles des paroisses voisines puissent en profiter.

Mais cet évêque ne pouvait suffire à tous les besoins et mgr Ignace Bourget fit tout en son pouvoir pour continuer cette œuvre que mgr Lartigue, mourant, lui avait si chaudement recommandée.

Pour cela, il fit venir, de France, les Oblats de Marie-Immaculée, qui avaient été fondés à Aix-en-Provence, en 1816, par mgr Charles-Eugène de Mazenod (1782-1860), qui arrivèrent au Canada le 2 décembre 1841. Mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) heureux d'avoir reçu ces puissants auxiliaires, en annonça l'arrivée par une circulaire au clergé, le 5 janvier 1842, où il encourageait en même temps les curés à procurer à leurs troupeaux les bienfaits d'une Grande Mission.

Dès les premières Grandes Missions de mgr de Nancy, monsieur Thomas-Léandre Brassard, plein de zèle pour le bien spirituel de sa paroisse, avait demandé à Monseigneur des ouvriers pour travailler à la vigne qu'il cultivait lui-même. Le besoin d'une Grande Mission se faisait d'autant plus sentir qu'un certain nombre de ses paroissiens avaient abandonné leurs devoirs religieux et que le démon tentait un dernier effort pour en arracher d'autres au giron de l'Église et les jeter dans l'hérésie.

En effet, aussitôt après la circulaire en question qui annonçait l'arrivée des oblats, il recevait un mandement en date du 7 janvier 1842, qui annonçait au peuple de Sainte-Élisabeth des jours de salut dans une retraite prêchée par les révérends pères oblats.

Il est certain, d'après les documents, qu'il y a eu deux retraites à Sainte-Élisabeth en 1842, l'une au mois de février et l'autre au mois de juin; cette dernière s'ouvrit le 29 mai 1842, jour de la grande procession, et dura trois semaines, dans laquelle on a déployé plus de solennité, laissant de plus vives impressions en en faisant une époque spéciale, de sorte que, pour parler de 1842, on dirait : « l'année de la Grande Retraite ».

Mgr Bourget n'avait rien épargné pour préparer les fidèles à ces Grandes Missions. En préparation, les paroissiens assistaient pendant trois jours à des

²⁶⁹ Louis Rousseau et Frank W. Remiggi, Atlas historique des pratiques religieuses; le sud-ouest du Québec au XIXe siècle. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998. Pp. : 70-71.

prières publiques²⁷⁰. La veille de l'ouverture²⁷¹, les cloches sonnaient pendant une heure, puis une autre heure avant le premier exercice. Le clergé et le peuple allaient au devant des missionnaires en chantant le psaume 50, « Miserere ». La Grande Mission devait se terminer par la bénédiction solennelle et la plantation d'une croix²⁷². Puis les cloches, pendant une heure, devaient annoncer²⁷³ à tout le monde que les exercices étaient terminés. Cette Grande Mission devait durer pas moins de trois semaines.

Dans l'intervalle, il se passa à Sainte-Élisabeth, un incident, à l'occasion des élections de 1842 dont il sera question plus loin. Élections qui causèrent de grands désordres, de grands troubles et des effets désastreux dans la paroisse. C'est dire que les exercices de cette retraite arrivaient bien pour calmer les esprits et cicatriser les plaies qu'avaient ouvertes ces troubles malheureux.

Tout était donc réglé pour la Grande Mission et les révérends pères oblats arrivèrent à Sainte-Élisabeth, au commencement de juin 1842, au nombre de trois : c'était les pères Pierre Telmon²⁷⁴, Jean-Fleury Baudrand et Lucien-Antoine Lagier.

²⁷⁰ Ces prières publiques consistaient en ce qui suit : « Exposition du Très Saint Sacrement pendant laquelle on chantera le Miserere, le Sub tuum, le Veni creator, puis le Tantum ergo avant la bénédiction ». JHG

²⁷¹ « Avant l'angélus du matin ». JHG

²⁷² ... « Et le chant du Te deum pendant lequel on sonnera les cloches ». JHG

²⁷³ « Après l'Angélus du soir ». JHG

²⁷⁴ Ces trois religieux faisaient partie du premier groupe, dont le supérieur était le père Honorat, qui vint fonder au Canada la future province des Oblats. Ce groupe était formé des pères Jean-Baptiste Honorat, Pierre Telmon, Lucien Lagier, Jean-Fleury Baudrand et deux frères coadjuteurs. Partis de Marseille le 29 septembre 1841, ils firent le voyage par bateau du Havre à New York, puis de là, à Saint-Hilaire-de-Rouville et enfin à Montréal le 2 décembre, ils frappaient à la porte de mgr Bourget. Le voyage avait duré 64 jours.

« Pierre-Adrien Telmon, oblat de Marie-Immaculée, né en 1807 à Barcelonnet, diocèse de Digne; ordonné en 1830; arrivé au Canada avec le père Honorat, le 2 décembre 1841; à la résidence de Longueuil; 1844, à Ottawa; 1848, prêtre à l'évêché d'Ottawa; 1848, missionnaire au Texas; 1863, réside à Notre-Dame-de-Bon-Secours de Viviers, en France. » Tanguay, Cyprien, Répertoire général du clergé canadien depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours. Québec, C. Darveau, 1868. P. 211.

On peut aussi lire dans Rose du Canada, par Pierre Duchaussois, o.m.i. Montréal, Granger, 1932, pp. : 99-100 : « Le père Telmon missionnera à Notre-Dame du Laus et à Marseille et occupera diverses chaires aux grands séminaires de Marseille et d'Ajaccio de 1830 à 1841.

Homme de talent, très habile dans l'interprétation de l'écriture sainte, en outre, dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique, du dogme et des cérémonies religieuses. Le père Telmon passera et repassera les océans, il sera l'architecte et le constructeur de la cathédrale de Bytown (Ottawa), il inaugurera les pénibles et tant fructueuses « missions

Le clergé et les paroissiens, croix en tête, allèrent à leur rencontre jusqu'à la croix (chez madame Moïse Gadoury, 1882)²⁷⁵ où se trouvait à cette époque (1842) l'école des garçons et filles du village.

Cette retraite eut un succès extraordinaire; à chaque office, l'église était remplie depuis le fond du chœur jusqu'au portique. Aussi on vit des conversions étonnantes, des pécheurs obstinés, arriérés dans leurs devoirs religieux depuis la construction de l'église (1810), se laisser toucher par la grâce qui rentrèrent dans le chemin du devoir pour n'en plus sortir.

Les Mélanges religieux de 1842, dans le no du 12 août, nous en parlent et disent que dans la paroisse et dans celle de Saint-Paul-de-Lavaltrie, voisine de Sainte-Élisabeth, dont les paroissiens s'étaient unis à leurs voisins pour la retraite, il y eut des conversions étonnantes.

des chantiers » au Canada; il ébauchera un grand séminaire à Pittsburgh; en 1849, il partira pour le Texas et le Mexique. Enfin il regagnera la France en 1850, épuisé, dans ses forces, non dans son zèle. Il meurt en 1878.

La grande œuvre de sa carrière et la plus féconde aura été de révéler la mère Marie-Rose Durocher à elle-même et de l'avoir conduite au seuil de l'édifice que Dieu lui demandait de construire au Canada : la Congrégation des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. »

Le père Jean-Fleury Baudrand est né en France en 1810, ordonné en 1837; en France de 1837 à 1841, à Saint-Hilaire-sur-Richelieu, 1841-1842, à Longueuil 1842-1846, avec desserte de Granby 1844-1845, à l'évêché d'Ottawa 1846-1852, au Texas 1852-1853 où il est décédé à Galveston, le 1^{er} novembre 1853. Allaire, J.-B.-A., Dictionnaire biographique du clergé canadien-français; les anciens. Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910. Tome I, page 28. Voir aussi le Dictionnaire biographique du Canada, 1851-1860, vol. VIII.

Le père Lucien-Antoine Lagier est né à Saint-André, Hautes-Alpes en France, le 4 octobre 1814, ordonné le 9 juin 1838, en France, curé de Saint-Hilaire 1841-1843, prédicateur de retraites à Longueuil 1843-1847, à Ottawa 1847-1854, à Saint-Pierre de Montréal 1854-1863 et 1867-1873, supérieur en même temps à Saint-Sauveur de Québec 1863-1867 et 1873-1874. Décédé subitement à l'Île-Verte, au cours d'une retraite qu'il y prêchait le 2 février 1874; l'inhumation eut lieu dans l'église de Saint-Sauveur, à Québec. Allaire, J.-B.-A., Dictionnaire biographique du clergé canadien-français; les anciens. Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910. Tome I, p. 293.

²⁷⁵ Plus tard propriété du notaire Joseph Gadoury, Noé Allard, aujourd'hui (1955) ... Pelland. C'est la propriété no 1089 du cadastre seigneurial et no 240 du cadastre paroissial, sise près du chemin de fer. Une croix de chemin existait encore en cet endroit en 1923. JHG

AMBROISE RONDEAU²⁷⁶

Cependant, il se trouva une famille qui résista à toutes les sollicitations et qui demeura attachée à son entêtement et ses hérésies. Quelques temps avant la Grande Mission, cette famille Rondeau²⁷⁷, du bas de la paroisse, s'était éloignée de l'Église et de ses pratiques religieuses. Le père, le premier, avait déserté le bercail à cause de certaines difficultés, quant à la dîme, et influençait sa femme et ses enfants pour les entraîner à sa suite. Il n'y réussit malheureusement que trop dans son œuvre d'iniquité, car tous, à l'exception de deux filles, mariées²⁷⁸, abandonnèrent l'Église catholique et se jetèrent dans le protestantisme.

À la demande de cette famille, il y eut débat public dans l'église entre les révérends pères oblats et quelques Suisses²⁷⁹, invités pour la circonstance. Le père directeur de la retraite qui voulait ramener tout le monde au sein de l'Église de Jésus-Christ crut en trouver les moyens dans ces débats et il accepta l'invitation. Le père Telmon²⁸⁰ était en chaire, qui, alors était adossée au mur, près du jubé des sœurs (côté de l'évangile au sud) et les protestants étaient montés sur une estrade qu'on leur avait élevée près du banc-d'œuvre²⁸¹. Ils étaient trois : Joseph Vessot de L'Industrie²⁸², Tanner et un nommé Chevalier²⁸³.

²⁷⁶ (époux d'Angèle Coutu)

²⁷⁷ Cette famille dont le chef était Ambroise Rondeau demeurait sur la terre no 1273 au cadastre seigneurial et no 659 au cadastre paroissial dans le rang de la Rivière (Cette maison fut démolie en 1916.), côte Saint-Antoine (côté nord). La maison, en pierre, était sise sur la pointe avançant dans la rivière Bayonne. Une grange occupe aujourd'hui exactement l'emplacement de la maison d'Ambroise Rondeau, terre voisine de la maison de Hildège Lambert (côté fleuve). Pour l'histoire de cette famille, voir le cahier Rondeau (voir à la Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière). Le dernier survivant de cette famille, à Sainte-Élisabeth, fut Siméon Rondeau, parti pour Winnipeg en 1910, où il mourut en 1915. JHG

²⁷⁸ Rose Rondeau m. Sainte-Élisabeth 15 janvier 1838 à Hercule Masse de Berthier; Angèle Rondeau m. Sainte-Élisabeth 19 février 1838 à Joseph Masse de Berthier, frère du premier.

²⁷⁹ À cette époque, des Suisses arrivés récemment au pays avaient provoqué de ces assemblées à travers le Bas-Canada; Chiniquy, alors dans toute sa gloire, les avait rencontrés dans des assemblées publiques demeurées célèbres. Voir Marcel Trudel, *Chiniquy*. Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1955. JHG

²⁸⁰ Il était en effet de taille pour la discussion. JHG

²⁸¹ Banc d'œuvre ou « banc de l'œuvre » est un banc réservé aux membres du conseil de fabrique d'une paroisse. Caractérisé par l'importance de sa taille et de son décor, le banc d'œuvre est situé le plus souvent face à la chaire à prêcher. Sa destination peut être indiquée par une inscription. [Wikipédia](#)

L'église était comble, toute la population s'était rendue d'abord pour assister à l'exercice de la retraite, ensuite par curiosité. Le débat dura plusieurs heures²⁸⁴.

Malgré la sainteté du lieu de la discussion, le peuple témoignait ses sympathies au révérend père Telmon et lorsqu'il parlait, le silence le plus profond régnait dans l'église, tandis qu'aux réponses et objections des Suisses, succédait un sourd murmure qui allait grandissant, partant de la foule indignée, au point que le père était obligé de redemander, à chaque instant, le silence et le calme. Sans cela, on aurait fait un mauvais parti aux protestants.

Malgré l'argumentation victorieuse et convaincante, les Rondeau demeurèrent dans leur mauvaise foi et abandonnèrent complètement toute pratique de religion. Longtemps après cette retraite, ils écrivaient souvent aux curés de la paroisse, les provoquant à la discussion²⁸⁵. Ils n'ont discontinué d'écrire qu'après l'arrivée de monsieur Alfred Dupuis (1816-1889), curé de Sainte-Élisabeth (1860-1889), qui ne fit aucun cas de leurs lettres.

Pour donner aux gens la plus grande facilité de faire leurs confessions, monsieur Thomas-Léandre Brassard avait invité plusieurs confrères pour aider les pères oblats à entendre les confessions, car il n'y avait pas seulement la paroisse de Sainte-Élisabeth qui suivait la Grande Mission, mais aussi une grande partie des paroisses environnantes qui n'avaient pas encore eu la bonne fortune d'une retraite. Étaient présents : Louis-Moïse Brassard, ancien curé de Sainte-Élisabeth (1829-1836) puis curé de Longueuil (1840-1855), frère de monsieur le curé Thomas-Léandre Brassard, Henri Marcotte (1803-1882), curé de l'Île-Dupas (1831-1847), Pierre Dufresne (1815-1878), ancien vicaire de Sainte-Élisabeth (juin 1841 – août 1841), Toussaint Rouisse (1811-1883), curé de Saint-Paul (1842-1844), Rémi Robert (1811-1870), curé de Sainte-Mélanie (1839-1845), Cyprien Lebel (1811-1885), vicaire de la paroisse de Sainte-Élisabeth (1840-1842) et Boné, prêtre nouvellement arrivé de France.²⁸⁶

²⁸² Cette famille existe encore à Joliette (1955). JHG

²⁸³ Il est impossible d'identifier ce Chevalier et Tanner. JHG

²⁸⁴ La séance commença vers une heure de l'après-midi et ne se termina qu'aux lampes allumées. A.-C. Dugas

²⁸⁵ Une arrière-petite-fille d'Ambroise Rondeau écrivait à monsieur le chanoine Jean-Baptiste-Lucien Gagnon (1917-1938) une ou deux fois par année et écrivit longtemps à monsieur l'abbé Viateur Ducharme (1876-1962); elle ne cessa que vers 1940. JHG

²⁸⁶ Monsieur Alphonse-Charles Dugas, dans un autre cahier, ajoute ces deux notes : « Les Rondeau étaient presque tournés » et « Madame Lacasse ». C'était sa façon d'indiquer

CONFECTION ET PLANTATION DE LA CROIX

Comme mgr Ignace Bourget avait prescrit que la Grande Mission se terminerait par la plantation solennelle d'une croix, il fallait préparer cette croix qui fut faite chez monsieur Maurice Hudon-Beaulieu, marchand²⁸⁷, puis portée à l'église.

Avant la cérémonie, cette croix fut couverte de feuilles, de fougères et de fleurs, après l'avoir mise sur un brancard pour la porter solennellement au lieu de sa destination où elle se trouve encore²⁸⁸ aujourd'hui de l'autre côté du pont, en face de monsieur Léon Joly (fils de Narcisse). Comme cette croix était très pesante, on choisit pour la porter, vingt-quatre hommes dont quelques-uns étaient pris parmi ceux que la grâce venait de faire entrer en eux-mêmes pendant les exercices de la Grande Mission. Les uns portaient des bandes vertes et les autres des bandes rouges. Le père Telmon, qui présidait, criait à tue-tête en appelant ses porteurs : « Les cordons rouges en avant et les cordons verts en arrière. », ce qui faisait rire un peu l'auditoire, malgré la solennité de la cérémonie, vu que le père grasseyait beaucoup.

La procession se mit en marche. La croix, le clergé, les prêtres, la grande croix qu'on portait en triomphe, puis le peuple en nombre extraordinaire. Les chantres interprétaient gravement « Vive Jésus, vive sa croix! » La croix fut dressée et aussitôt le peuple ému put contempler le signe glorieux de notre résurrection.

Ces croix de Grande Mission étaient élevées par les fidèles afin que leur vue fût pour eux un souvenir des grâces reçues pendant leur retraite et un encouragement à persévérer dans leurs bonnes résolutions. Elles devaient prêcher à tous, et toujours, les bienfaits de la rédemption.

Cette croix a été plantée très solidement, car elle est prise dans un mur en pierre où se trouvait autrefois un fourneau à chaux. Il est bon de remarquer, cependant, que cette croix avait été élevée sous la chapelle qui l'entoure aujourd'hui. Ce n'est que quelques mois après la cérémonie en question qu'on construisit la chapelle qui a enclavé la croix.

qu'il tenait le récit de ces événements de madame Narcisse Lacasse, née Mathilde Brissette, alors jeune fille âgée de 22 ans. JHG

²⁸⁷ Père de messieurs Raymond, Alexandre, Léon et mademoiselle Georgine Beaulieu; grand-père des révérends pères Maurice, Olivier, L.-R. et Vincent Beaulieu, jésuites. Son magasin, rebâti par Raymond Beaulieu, est aujourd'hui occupé par monsieur Antonio Nicole. (1955) JHG

²⁸⁸ Il faut se rappeler que ce texte a été écrit en 1891 à Saint-Clet. Plus loin dans ce texte, nous situerons cette croix. JHG

Pour permettre au public d'avoir libre accès au monument, la fabrique crut bon d'acheter le terrain attenant à la croix et, le 21 août 1842, elle a passé un marché avec monsieur Narcisse Joly pour six perches moins deux pieds de terre le long du chemin, trois perches en avant de la chapelle et deux perches et cinq pieds en arrière de la dite chapelle, pour lequel terrain, elle a donné la somme de vingt piastres.

La chapelle a été construite immédiatement après, car par un texte qu'a laissé le père Telmon et signé le 4 septembre 1842, où il affirme qu'il a prêché sur le balcon de la chapelle et voici en quelle circonstance.

Mgr Ignace Bourget, le 24 août 1842, avait permis l'érection du chemin de la croix dans cette chapelle qui dans le décret est appelé « chapelle du calvaire »²⁸⁹. Ce chemin de la croix a été érigé par le père Telmon, le 4 septembre 1842, en présence de messire Thomas-Léandre Brassard, curé, Louis-Moïse Brassard, son frère et ancien curé de Sainte-Élisabeth de 1829 à 1836, alors curé de Longueuil, Jean-Fleury Baudrand, o.m.i., Cyprien Lebel, vicaire de Sainte-Élisabeth et de tous les paroissiens réunis.

Avant le départ des révérends pères de la Grande Mission, les paroissiens leur ont offert un beau calice de 18 louis. C'est monsieur Pierre Guilbault²⁹⁰, alors marguillier en charge pour cette année-là, qui, ganté de blanc, leur a présenté ce cadeau.

²⁸⁹ Cette chapelle du calvaire était située sur la terre no 1098 au cadastre seigneurial, no 596 au cadastre paroissial. Sur cette terre, on distingue un tout petit emplacement (côté nord du chemin) portant le no 600; il s'agit certainement du terrain en question acheté le 22 août 1842. D'après les témoignages que j'ai moi-même recueillis, ce calvaire fut démoli vers 1900 parce qu'il tombait en ruine. Le propriétaire de cette terre était Narcisse Joly (éd. Geneviève Pelland). Leurs fils étaient : François-Xavier, chantre (ép. Anastasie Casaubon), Octavien (ép. Élisabeth Sylvestre), Léon (ép. Olivine Massicotte), Joseph, chantre (éd. Joséphine Geoffroy); trois filles, Joséphine (ép. Onésime Thibodeau, père de Xavier et de Alida (ép. Édouard Chevalier), Élisabeth (ép. Joseph Déziel-Labrière), Célima (ép. Adolphe Roi). JHG

²⁹⁰ Pierre Guilbault (éd. Marguerite Goulet), était le père d'Auguste, Lazare, Alexis, Caroline (ép. Moïse Gadoury, mère des notaires Joseph et Eugène), Rose (ép. Maxime Goulet), mère de Isaïe, de Caroline, de Gustave Robichaud, Eugénie, célibataire, et Eulalie (ép. Arthur Poulette), grand-mère de J.-Hector Geoffroy. Monsieur Pierre Guilbault (père de Lazare et Auguste) avait une terre au rang du Ruisseau, vers Sainte-Émélie, nos 1240-1241 au cadastre seigneurial et no 294 au cadastre paroissial.

ÉTABLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

Mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), dans son voyage en Europe²⁹¹ en 1841, consulta le célèbre father Mathew²⁹², fondateur de la Société de tempérance en Irlande, sur les règles suivies dans ce pays avec l'intention de le faire prêcher dans son diocèse.²⁹³ En effet, il établit cette société, par mandement du 25 janvier 1842, à Montréal et dans les autres paroisses.²⁹⁴

²⁹¹ Voici les résultats de ce voyage : en 1841, mgr Ignace Bourget voit arriver à Saint-Hilaire-de-Rouville, les Oblats; en 1842, à Montréal, les Jésuites et, en décembre 1842, les Dames du Sacré-Cœur à Saint-Jacques-de-l'Achigan; en 1844, à Montréal, les Sœurs du Bon-Pasteur et la fondation des Sœurs de la Providence par Émilie Tavernier-Gamelin peut être considérée, dit le père Pouliot, s.j., comme un résultat de ce voyage. Ce premier voyage de mgr Ignace Bourget fut l'objet d'une conférence du père Léon Pouliot faisant suite à son premier volume, paru en 1955, intitulé Mgr Bourget et son temps, tome I (1799-1840), travail donné à une réunion de la Société historique de Montréal, le 31 septembre 1955. Ce voyage dura du 3 mai au 23 septembre 1841.

²⁹² Marcel Trudel en parle dans son Chiniquy aux pages 37, 56-57, 97, 106, 277 et 298.

²⁹³ Au cahier no II, on trouvera une note sur la prédication de Chiniquy sur la tempérance à Sainte-Élisabeth. JHG

Voir les archives de l'abbé J.-Hector Geoffroy à la Société historique de Joliette. RO

- Charles Chiniquy (1809-1899) a publié un Manuel ou règlement de la Société de tempérance, dédié à la jeunesse canadienne. Québec, Bureau de l'Artisan, imprimé et publié par Stanislas Drapeau, 1844. v, 158 p., ill. Il y eut une traduction en anglais en 1847 et deux autres éditions en français, la 2^e en 1847 et la 3^e en 1849. RO

²⁹⁴ Il faudrait aussi mentionner la fondation de la Société de tempérance au Québec. Voici quelques notes à ce sujet, tirées du Dictionnaire biographique du Canada, 1871-1880 (vol. X), par Julienne Barnard :

Édouard Quertier, prêtre catholique, fondateur de la Société de tempérance, né à Saint-Denis-sur-Richelieu le 5 septembre 1796, deuxième des 17 enfants de Hélier Quertier, sacristain, et de Marie-Anne Ariail, décédé à Saint-Denis de Kamouraska le 17 juillet 1872.

À Saint-Denis, il accomplira l'œuvre maîtresse de sa carrière, la fondation de la Société de tempérance, dite de la croix noire. Depuis 1839, d'éminents prédicateurs, dont Mgr Charles-Auguste-Marie-Joseph de Forbin-Janson et Charles-Paschal-Télesphore Chiniquy, s'élevaient contre le fléau de l'alcoolisme. Mais c'est à Quertier que revient le mérite d'avoir, en 1842, rédigé les statuts de la société, formulé les serments de ses nouveaux croisés et donné, comme symbole, une croix noire et nue. L'année suivante, Quertier peut écrire : « La tempérance règne partout. Chaque maison est ornée d'une croix bénie, souvenir de nos engagements. » En 1844, même heureuse constatation : « Tout est paisible ici. Je ne puis qu'attribuer à notre société de la croix notre vraie tranquillité, au milieu des discordes de nos voisins [...]. Cette croix bénie [...] doit parler de son grand langage. »

L'occasion était favorable pour l'introduire à Sainte-Élisabeth où, là comme ailleurs, l'intempérance était la cause de discours impudiques, de blasphèmes, de jeux défendus et autres désordres.²⁹⁵

Les révérends pères oblats l'établirent régulièrement le 18 juin 1842²⁹⁶. La Société de tempérance avait donc le curé comme président, ainsi qu'un vice-président, un secrétaire, un trésorier et onze conseillers²⁹⁷. La Société devait recruter parmi les hommes et les femmes. On donnait de petites croix aux membres.

ARCHICONFRÉRIE DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉE CŒUR DE MARIE ET CONGRÉGATION DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

L'année précédente, messire Thomas-Léandre Brassard avait établi solennellement l'archiconfrérie le 10 juin 1841 et le 27 février 1842, il écrivit à mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885): « Je tiens un registre pour l'archiconfrérie composée de 738 membres. Puis l'année de la Grande Mission, les jeunes filles purent s'enrôler sous la bannière de Marie et donner leurs noms pour entrer dans la Congrégation de l'Immaculée-Conception (1844) qui venait de se fonder.

VISITE DE MGR IGNACE BOURGET

« L'année 1842 fut une année de bénédiction, car la Grande Mission se terminait par la visite pastorale de mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) à Sainte-Élisabeth. Monseigneur alloue les comptes de 1835 à 1840 et ordonne 1) de faire, à chaque reddition de comptes, un chapitre de reprise pour constater les dettes actives et passives de l'église; 2) de mettre à exécution l'ordonnance de son prédécesseur (J.-J. Lartigue) pour ce qui n'a pas été exécuté.

19 juin 1842

Ignace, Évêque de Montréal
C. F. Morrison, diacre, secrétaire »

Puis, Monseigneur se rendit à L'Industrie.

²⁹⁵ Au cahier no II, on trouvera aussi un document de mgr Édouard-Charles Fabre (1827-1896, év. de Montréal, 1876-1896), réorganisant la Société de tempérance. JHG

²⁹⁶ C'était donc la Grande mission. JHG

²⁹⁷ Les archives de la paroisse devraient nous livrer ces noms. JHG

L'année suivante (1843)²⁹⁸, deux pères oblats revinrent prêcher une retraite qui ne dura que dix jours; c'étaient les révérends pères Jean-Claude Léonard²⁹⁹ et Lucien Lagier. Enfin, une troisième fois, deux ans après (1845), les révérends pères Jean-Claude Léonard et Damase Dandurand³⁰⁰, oblats, revinrent prêcher et établir la tempérance. Ils faisaient confectionner des petites croix de bois³⁰¹ qu'ils donnaient à ceux qui embrassaient la tempérance et que l'on mettait ensuite sur la tombe des membres défunts³⁰². On voit par là quel soin monsieur Thomas-Léandre Brassard prenait de son troupeau, aussi avait-il la consolation de le voir paître heureusement à l'ombre de la religion et porter des fruits précieux de salut.

LES ÉLECTIONS DE 1842

Au commencement de 1842 (février), il se passa à Sainte-Élisabeth un incident que je crois devoir rappeler; il montrera jusqu'à quel point la politique et l'esprit de parti égarent les esprits qui s'y adonnent. Une élection avait lieu. Les deux candidats en présence étaient messire William Berczy³⁰³ de Sainte-Mélanie et David Morrisson Armstrong³⁰⁴ de

²⁹⁸ Ce qui suit est contenu dans le premier cahier manuscrit (page 261) mais omis dans la rédaction de 1891. Pour quelle raison ? Il est possible que ce soit par oubli de la part de monsieur Alphonse-Charles Dugas. JHG

²⁹⁹ Jean-Claude Léonard, né à Moutier-en-Der, diocèse de Langres (France) le 6 novembre 1796, sulpicien, il est ordonné le 31 mai 1828, vicaire à Oka, 1828-1834, à Montréal, professeur au Petit Séminaire, 1834-1835, vicaire à Notre-Dame, 1835-1840, auxiliaire de mgr Forbin-Janson dans ses prédications de retraites à travers le Québec, 1840-1842; il entre chez les Oblats, à Longueuil 1842, en France 1846-1848, de nouveau au Québec; il décède à Saint-Pierre de Montréal, le 21 novembre 1865; il fut inhumé à Lachine. J.-B.-A., Allaire, Dictionnaire biographique du clergé canadien-français; les anciens. Tome I, page 340.

³⁰⁰ Damase Dandurand, né à Laprairie le 23 mars 1819. Son père était notaire. Il fit ses études à Chambly et à Montréal où il fut ordonné prêtre le 12 septembre 1841. Il entra chez les Oblats en 1841, prédicateur de retraites du district de Montréal, 1848-1875, plusieurs fois administrateur de l'archevêché d'Ottawa, surtout à la mort de mgr Guigues 1874, vicaire général d'Ottawa, missionnaire au Manitoba, 1875-1900, aumônier de l'Hospice Taché, 1900, architecte et constructeur de la basilique, des églises Saint-Joseph et Sainte-Anne et de la première université à Ottawa. Il mourut à Saint-Boniface le 21 avril 1921, âgé de 102 ans.

³⁰¹ Sont-ce ces croix noires sur lesquelles est inscrit le mot TEMPÉRANCE en lettres dorées que l'on peut voir encore dans quelques demeures ? JHG

³⁰² En 1842 : 285 baptêmes, 27 mariages et 135 sépultures.

³⁰³ William Berczy, écuyer, était l'époux de dame Louise-Amélie Panet (1789-1862) qui possédait une partie de la seigneurie d'Ailleboust; elle était la fille de l'honorable Pierre-

Berthier. Sainte-Élisabeth était alors le chef-lieu du comté et treize paroisses du comté de Berthier venaient y donner leurs votes aux élections. Les Irlandais et les Écossais établis dans les paroisses du nord soutenaient monsieur William Berczy et ils voulaient, paraît-il, intimider les Canadiens et les empêcher d'approcher de l'urne électorale.

Le « poll » (bureau de scrutin) se tenait dans une petite maison près de l'endroit où se trouve aujourd'hui (1891) l'école des garçons et la votation dura trois jours; mais, à cette époque, c'était toujours un vote à haute voix.

La guerre s'éleva bientôt entre le peuple de langue anglaise et les Canadiens et un combat en règle avec les poings, des bâtons et des pioches s'ouvrit chez les Bull qui tenaient magasin justement à la place de l'école des garçons. Les choses en vinrent à ce point qu'on fut obligé de recourir à la force armée pour rétablir l'ordre et faire cesser le danger qui menaçait tous les habitants. Monsieur Pierre Lévesque³⁰⁵ alla chercher la troupe cantonnée à Sorel; elle se rendit sur les lieux et à sa vue, le calme succéda à la tempête. Cependant la bagarre avait laissé des suites; le magasin des Bull était presque démoli, une dizaine de cordes de bois appartenant à messire Thomas-Léandre Brassard étaient dispersées çà et là; les combattants s'en étaient servis en guise d'armes pour se défendre. On m'a assuré que plusieurs personnes sont mortes des suites des mauvais coups reçus pendant la bagarre³⁰⁶.

Monsieur Jean-Baptiste Geoffroy³⁰⁷, représentant Armstrong faillit trouver la mort dans l'agitation. On lui a ensuite fait un procès, pour avoir brisé, disait-on, une fenêtre chez Bull, mais il est sorti victorieux de cette accusation, au procès.

Malgré le trouble et l'opposition, Armstrong a gagné son élection (8 avril 1841; réélu en 1844 et 1848), mais « le bonheur de l'un fait le malheur de l'autre » : le comté de Berthier a été divisé en deux (1841). Berthier a été le chef-lieu du comté de ce nom et L'Industrie pour celui de Joliette. Ainsi

Louis Panet, juge, et de Marie-Anne Cerré. Voir Pierre-Georges Roy, La Famille Panet. Lévis, 1906. 212 p.

³⁰⁴ Né à Maskinongé en 1805, décédé à Sorel le 14 avril 1813, élu député de Berthier, marié à Berthier en 1831 à Léocadie Deligny.

³⁰⁵ Frère des abbés Élie et Prosper, fils de Joseph Lévesque et de Judith Bonin.

³⁰⁶ Ainsi monsieur Charles Lévesque (ép. Théotiste Goulet, puis Joseph Boisvert), selon monsieur Alphonse-Charles Dugas. JHG

³⁰⁷ Il demeurait au rang Sainte-Émélie, terre no 1574 du cadastre seigneurial et no 453 du cadastre paroissial, aujourd'hui territoire de Notre-Dame-de-Lourdes, marié à Sophie Bonin en 1826; il est mon arrière-grand-père. Le surnom « Labonne » lui vient de sa grand-mère, Marie Frappier dit Bonnetterre, seconde épouse de l'ancêtre Nicolas arrivé en Nouvelle-France en 1740. JHG

Sainte-Élisabeth perdit sa position de chef-lieu et son bureau d'enregistrement.

LE BUREAU D'ENREGISTREMENT (2009 : bureau de la publicité des droits)

Avant cette fameuse élection (1841), la cour de circuit³⁰⁸ a siégé ici dans la grande maison bâtie par monsieur Benjamin Keller et occupée longtemps par la famille Auguste Drolet et habitée aujourd'hui par monsieur Raymond Pelland (ép. Henriette Laporte), maison qui a été transformée, à cette époque, en palais de justice et en bureau d'enregistrement. La cour de justice à Sainte-Élisabeth prenait fin avec l'année 1842³⁰⁹.

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS ET SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Sainte-Élisabeth, comme une mère féconde, donna naissance, en 1843, à deux paroisses : Saint-Félix-de-Valois³¹⁰ et Saint-Charles-Borromée. Dès l'année 1840, le 22 juillet, monsieur Thomas-Léandre Brassard appuyait la fondation de Saint-Félix-de-Valois et il écrivait à mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) : « Il est urgent qu'une chapelle soit érigée dans les environs des deux rangs Ramsay pour les raisons que je vous ai déjà données. Un prédicant français (protestant) est déjà venu dogmatiser dans Ramsay. Il a été si bien reçu, même par un certain nombre de catholiques, qu'il est probable qu'il reviendra encore. » Mgr Bourget écouta les avis de monsieur Thomas-Léandre Brassard et la nouvelle paroisse, sous le vocable de Saint-Félix-de-Valois, fut formée en 1843. Il pouvait y avoir 150 familles et 500 communians qui habitaient les rangs de la rivière Bayonne, de Sainte-Marie, de Ramsay, des Sapins et de Castle Hill (Castasil).

³⁰⁸ Tribunal qui se déplace dans différentes collectivités pour rendre justice.

³⁰⁹ La cour de circuit de Sainte-Élisabeth a été établie en 1841 par la loi 4.5 Victoria c. 20 (1841). Les archives de cette (TL 551 et TL 552) cour se trouvent au Centre des archives judiciaires et civiles de Montréal.

³¹⁰ Ce saint n'a jamais existé; il a été inventé au XVIIe siècle. Paul VI a rayé ce nom du calendrier liturgique. Omer Englebert, La Fleur des saints. Paris, Albin Michel, 1980.



Église de Saint-Félix-de-Valois

Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900.

Fondation de la paroisse : 1843

Construction de l'église : 1856

Vers le même temps, en 1841, monsieur Barthélemy Joliette suppliait mgr Ignace Bourget de lui permettre d'ériger un temple à ses frais. En attendant, monsieur François-Magloire Turcotte (1799-1872), desservant de la paroisse Saint-Charles-Borromée (1841-1842), devait biner et dire la messe dans le moulin de L'Industrie.

La première pierre de l'église fut bénite le 19 juin 1842 (à la suite de la visite pastorale à Sainte-Élisabeth) et le 13 octobre 1843 mgr Ignace Bourget y faisait la bénédiction.



Église de Saint-Charles-Borromée

En 1843, la première chapelle de L'Industrie devient église paroissiale;
à l'arrière, le presbytère de 1880 devenu évêché en 1904.

À droite, la cathédrale qui ouvrira bientôt ses portes.

Photo : Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière

« Le 23 décembre 1843, érection de la paroisse St-Charles-Borromée en amputant les paroisses de Saint-Paul, Saint-Ambroise, Sainte-Mélanie, Sainte-Élisabeth et Saint-Thomas. La première chapelle de L'Industrie devient alors église paroissiale. M. Antoine Manseau en est le premier curé. » Site web du diocèse de Joliette.

Fondation de la paroisse : 1843

Construction de la première église : 1843

Construction de la cathédrale actuelle : 1887-1892

Il y eut une requête présentée par les habitants de Saint-Paul, Saint-Ambroise et Sainte-Mélanie demandant leur annexion à la nouvelle paroisse de Saint-Charles-Borromée, datée du 30 octobre 1842, puis une autre par ceux de Sainte-Élisabeth, datée du 9 décembre 1843.

Un procès-verbal fut dressé le 21 décembre 1843, lequel constata les faits et allégués. Enfin le décret d'érection de la nouvelle paroisse, sous le patronage de Saint-Charles-Borromée dont la fête se célèbre le 4 novembre, sortit le 23 décembre de l'année 1843.

PROGRÈS MATÉRIEL

On a vu le soin de messire Thomas-Léandre Brassard (4^e curé) pour son troupeau, aussi il avait la consolation de le voir paître heureusement à l'ombre de la religion et porter des fruits de salut, surtout depuis la Grande Mission, mais monsieur Brassard ne se borna pas au spirituel; il travailla aussi au progrès matériel de sa paroisse en donnant l'exemple d'une culture intelligente.

Les terres de Sainte-Élisabeth, autrefois si bonnes, ne rendirent presque plus rien. Le blé ne poussait plus et les pois étaient étouffés en naissant par la trop grande adhésion de la terre à la tige, de sorte que ces plantes n'avaient plus aucune prise.

Messire Thomas-Léandre Brassard acheta une de ces terres ingrates³¹¹ de monsieur Hardouin Coutu³¹² au prix de 200 piastres et voulut essayer le moyen qu'on venait d'indiquer de remédier à la stérilité.

Sur les entrefaites, monsieur Olivier Drolet était allé à Québec et il parlait avec un de ses amis sur la nature du terrain de sa paroisse. Cet ami lui demanda un peu de sol, pour en faire l'analyse et il découvrit que le plâtre (gypse) pouvait remédier au mal.

Monsieur Thomas-Léandre Brassard acheta 100 quarts (barils) de plâtre³¹³, qu'il fit étendre sur sa terre et cette propriété de 200 piastres lui rapporta 1800 minots de pois. C'était sur cette ferme que travaillait son protégé, William McNichols³¹⁴.

³¹¹ Cette terre est située au rang Haut-de-la-rivière-Bayonne, côté sud, non loin du village, no 1104 au cadastre seigneurial et no 587 au cadastre paroissial. Monsieur Dugas, dans son premier cahier, dit que monsieur Thomas-Léandre Brassard la vendit à Prosper Roch. C'est possible, mais la carte du cadastre seigneurial de 1861 indique comme propriétaire William McNichols (Ce dernier fut élève à Nicolet en 1833; il était le confrère de l'abbé C.-F. Morrison, originaire de Berthier. Prosper Roch l'acheta probablement de McNichols. Le propriétaire actuel est dame Donat Joly (1958). À remarquer que le petit chemin de ligne conduisant au rang Saint-Martin passe sur cette terre.

³¹² Hardouin Coutu (marié à Sainte-Élisabeth en 1819 à Marie Ayotte), père d'Alexis Coutu (1838-1907, curé de Saint-Vincent-de-Paul de l'Île-Jésus, 1881-1898).

³¹³ Quatrième partie du muid (1380) : ancienne mesure pour les liquides, les grains, le sel et les matières sèches équivalant à 1872 litres.

³¹⁴ Nous retrouverons ce dernier personnage lorsque nous lirons l'étude au sujet du curé Joseph Quevillon.

DÉPART DE MESSIRE THOMAS-LÉANDRE BRASSARD

Peu avant son départ de Sainte-Élisabeth, monsieur Thomas-Léandre Brassard eut à souffrir une peine qui lui fut bien sensible. Elle était la conséquence d'une parole prononcée à la légère par un de ses plus honnêtes paroissiens, monsieur José Lévesque (Joseph Lévesque ép. Judith Bonin).

Pendant une absence de monsieur Brassard, un jeune prêtre le remplaçait; il alla voir la ferme du curé et, à son retour, il la vanta beaucoup. Alors ce monsieur José Lévesque, bien naïvement, et peut-être même en badinant, car il était habitué avec les prêtres, étant le père de deux prêtres³¹⁵, de dire : « Avec l'argent de la fabrique, il est facile d'améliorer une terre. ». Le prêtre fut surpris de cette parole à l'adresse du curé et en retournant chez lui, il conte l'affaire au curé de Longueuil (Louis-Moïse Brassard), lequel la communiqua à son frère de Sainte-Élisabeth. Comme on le pense bien, monsieur Brassard fut bien affligé de la chose.

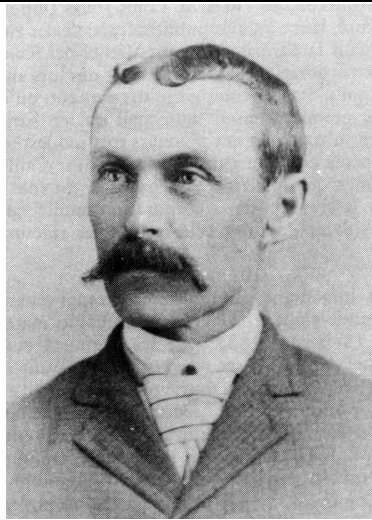
Monsieur Thomas-Léandre Brassard fait une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux, à laquelle il a convoqué deux avocats qui, avec le notaire Hubert Paquet³¹⁶, examinent les comptes depuis son arrivée, tout est en ordre parfait. Il restait à « mon homme » de se rétracter devant l'assemblée, ce qu'il fit à sa grande confusion, rendue encore plus profonde par une verte sermon du curé.

Sans doute cet honnête citoyen n'avait pas pesé sa parole et n'avait pas mesuré ses suites, mais il dut apprendre, quoiqu'à ses dépens, qu'on ne s'attaque pas impunément à un homme comme monsieur Thomas-Léandre Brassard et qu'avant de parler, il valait mieux réfléchir. Nous ne savons pas si monsieur Thomas-Léandre Brassard a demandé son départ, mais nous avons raison de le croire, par une lettre qu'il écrivit à mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) en acceptant la cure de Saint-Paul, le 19 septembre 1844 : « J'abandonne de bonne grâce Sainte-Élisabeth et j'accepte avec reconnaissance la charmante petite cure de Saint-Paul. Je résiderai au presbytère de Saint-Charles-Borromée jusqu'à nouvel ordre... » Saint-Paul avait ses jours d'épreuves et selon monsieur le grand vicaire Antoine Manseau, monsieur Thomas-Léandre Brassard, un de ses neveux, était l'homme de la situation. Voilà pourquoi, il fut nommé à ce poste. Il ne trompa pas l'attente de son évêque; il sauva la position et sut se faire respecter, aimer et obéir. Aussi savait-il allier une grande prudence à

³¹⁵ Les abbés Élie et Prosper Lévesque.

³¹⁶ Commission de notaire, 2 juillet 1830; pratiqua à Sainte-Élisabeth, 1830-1865; marié en 1838 à Sainte-Élisabeth à Rose-Flavie Miville.

beaucoup d'énergie et le tout guidé par un jugement sûr et droit. Il demeura curé à Saint-Paul jusqu'en 1876, alors qu'il se retira à Mantawa³¹⁷ qu'il avait fait défricher au prix des plus grands sacrifices pécuniaires. Sa maison et sa chapelle³¹⁸ sont bâties sur le mont Roberval et il y demeura chez son protégé, monsieur Alexandre Ménard, marié en 1870 à Marie-Louise-Delphine Archambault; il fut premier maire de Saint-Michel-des-Saints de 1884 à 1901.



Alexandre Ménard, protégé du curé Thomas-Léandre Brassard
et premier maire de Saint-Michel-des-Saints
(Photo gracieuseté de Gilles Rivest)

NOCES DE DIAMANT DE MONSIEUR THOMAS-LÉANDRE BRASSARD

À l'âge de 85 ans, monsieur Thomas-Léandre Brassard possédait encore toutes ses facultés, moins sa mémoire qui devenait ingrate. On voulut lui faire une fête à Mantawa à l'occasion de ses noces de diamant. Le 8 août 1890, une quinzaine de prêtres au nombre desquels se trouvait monsieur Louis-Delphis-Adolphe Maréchal (1824-1892), le grand vicaire (1872-

³¹⁷ Royal, Joseph, Voyage à la Mantawa; récit de voyage. Montréal, Le Nouveau Monde, 1869. 170 p.

Provost, Théophile-Stanislas, Recueil. Présenté et annoté par Daniel Tessier. Montréal, Éditions Orphée, 1993. 340 pages, cartes.

³¹⁸ Ce manoir et cette chapelle furent la proie des flammes le 19 mars 1941. Rien ne put être sauvé. JHG

1892), délégué de mgr Édouard-Charles Fabre (1827-1896), év. de Montréal, (1876-1896), se réunissaient autour de lui pour fêter ses 60 années de sacerdoce. Monsieur le grand vicaire chanta la messe avec diacre et sous-diacre et le révérend père J.-B.-Anselme Manseau (1843-1914), c.s.v. (1865), son compagnon de colonisation et cousin, donna le sermon.

Il y eut, à Mantawa, un feu d'artifice d'un genre nouveau qui ne fut pas très dispendieux, mais qui aurait coûté cher à Montréal. En face de la demeure du vénérable octogénaire, les paroissiens ont fait brûler une vingtaine de charges de bois et de branches. C'était pittoresque.

Monsieur Joachim Boucher, de Rivière-du-Loup (Louiseville, 1856-1890), confrère de classe et d'ordination (1830), célébra ses noces de diamant, deux jours avant monsieur Thomas-Léandre Brassard; monsieur Boucher était encore curé après 60 ans de prêtrise.

MORT DE MONSIEUR THOMAS-LÉANDRE BRASSARD

Malgré son grand âge, malgré sa vieillesse si heureuse, monsieur Thomas-Léandre Brassard ne devait pas toujours vivre; le 26 novembre 1891, après une maladie de dix jours, il rendit son âme à Dieu, à l'âge de 86 ans et 61 ans de prêtrise.

L'inhumation se fit à Saint-Michel-des-Saints, le 1^{er} décembre 1891 et monsieur le grand vicaire Louis-Adolphe Maréchal, qui l'année précédente avait bien voulu officier pour les noces de diamant, se fit un devoir de chanter le service funèbre qui, il faut l'espérer, aura ouvert pour l'âme du vénérable prêtre, les noces éternelles³¹⁹.

On aurait pu dire beaucoup de choses de messire Thomas-Léandre Brassard, mais je me suis borné à ce qui pouvait intéresser les paroissiens de Sainte-Élisabeth.

En terminant, on m'a dit que monsieur Brassard (Louis-Moïse, 3^e curé, septembre 1829 - septembre 1836) aurait voulu relever le clocher de l'église, tombé en 1824, en faisant une tour au milieu de la façade, mais ce projet ne rencontrait pas l'approbation du peuple. Il n'en parla pas davantage, pas plus que son frère (Thomas-Léandre, 4^e curé, septembre 1836 - octobre 1844); il ne put faire de tour aux paroissiens de Sainte-Élisabeth.

³¹⁹ L'inhumation du corps qui avait été faite, sous la petite chapelle du mont Roberval à Mantawa, fut refaite au cimetière paroissial en 1959, le 13 septembre, un dimanche, à l'occasion d'un pèlerinage au cimetière de Saint-Michel-des-Saints.



Église et presbytère de Saint-Michel-des-Saints
dont la paroisse a été fondée par messire Thomas-Léandre Brassard
(Photo gracieuseté de Gilles Rivest)

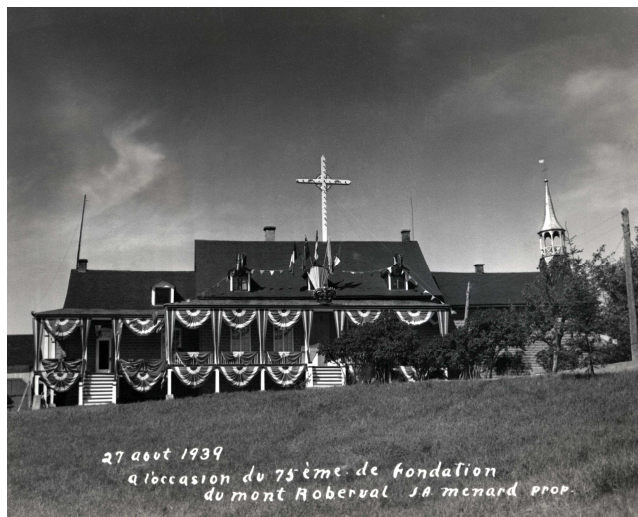
Fondation de la paroisse : 1864
Construction de la première église : 1884

Fin du 2^e cahier
rédigé par Alphonse-Charles Dugas (1858-1924)
vicaire à Sainte-Élisabeth (octobre 1882 – septembre 1889)

Alphonse-Charles Dugas,
Sainte-Barbe, ce 9 décembre 1891

Transcrit par J.-Hector Geoffroy,
ce 4 janvier 1956
au Séminaire de Joliette

**LE MONT ROBERVAL ET LA MAISON-CHAPELLE
DE MESSIRE THOMAS-LÉANDRE BRASSARD
CURÉ FONDATEUR DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**



Maison et chapelle de Thomas-Léandre Brassard sur le mont Roberval
(Photo fournie par Gilles Rivest, historien de Saint-Michel-des-Saints)

« 17 août 1939, à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation
du mont Roberval. J.-A. Ménard, propriétaire »

« Le mont Roberval s'élève entre 150 à 200 pieds au-dessus du bas de la chute. Le manoir a été érigé pour le fondateur du village, le curé Thomas-Léandre Brassard. C'est le premier presbytère.

Monsieur Thomas-Léandre Brassard y habitera de 1864 jusqu'à sa mort le 27 novembre 1891. Il avait 86 ans. Il avait pris sous sa protection le jeune Louis-Joseph-Alexandre Ménard, 14 ans, orphelin de père et dont la mère ne pouvait s'occuper. Ce dernier sera le premier maire de la municipalité en 1885. Il habitera le manoir Brassard et ses descendants en seront propriétaire jusqu'en 1959. La famille Martin l'occupera par la suite (Librairie Martin de Joliette). En 1963, une plaque de bronze commémorative fut apposée sur le solage de l'édifice.

Un incendie y détruisit une station du chemin de croix en 1940 et le 19 mars 1941 la chapelle est incendiée. On reconstruit un oratoire au-dessus de la tombe du fondateur Brassard. La dépouille fut déménagée au cimetière du village en 1959.



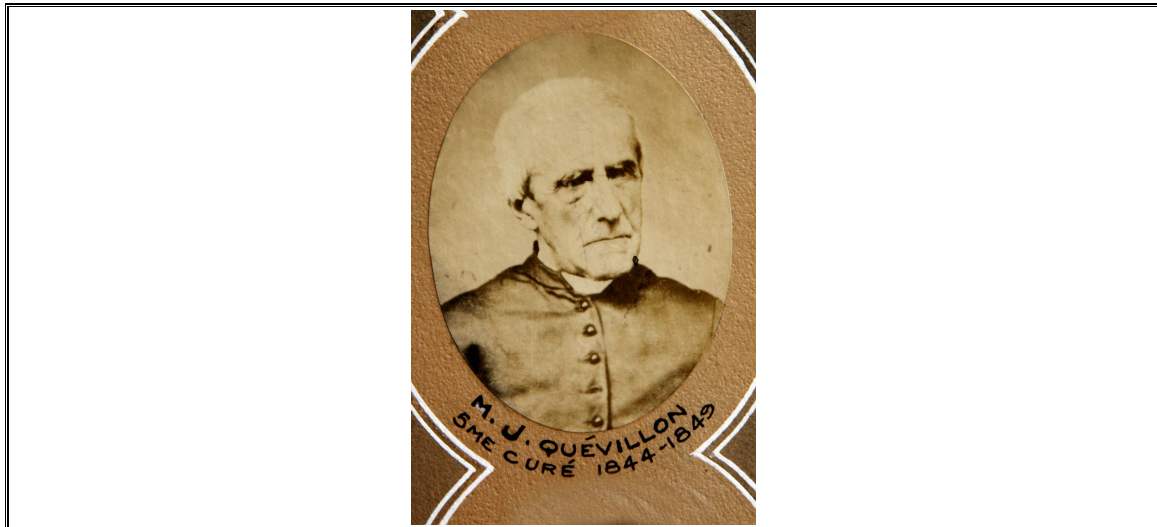
Maison et chapelle de Thomas-Léandre Brassard sur le mont Roberval
(Photo fournie par Gilles Rivest, historien de Saint-Michel-des-Saints)

En 1996, la propriété est vendue et transformée en gîte du passant. On peut entrer dans la vieille chapelle et y voir plusieurs objets ayant appartenu au curé Brassard, dont ses vêtements sacerdotaux. »

(3^e CAHIER)

CHAPITRE VI

**ADMINISTRATION DE MESSIRE JOSEPH QUEVILLON,
CINQUIÈME CURÉ
(4 octobre 1844 – 21 décembre 1849)
(40 ans – 45 ans)**



Messire Joseph Quevillon est né à Saint-Vincent-de-Paul de l'Île-Jésus, le 18 juin 1805, fils de Pierre Quevillon et de Marie-Amable Corbeil. À l'âge de 11 ans, il fit sa première communion et fut confirmé par mgr Bernard-Claude Panet, (1753-1833, archevêque de Québec, 1825-1833). En 1818, il entra au Collège de Montréal pour y faire ses études classiques; il en sortit en 1820.

À l'âge de 21 ans en 1826, il prit l'habit ecclésiastique et, après trois années de théologie, fut ordonné prêtre le 19 septembre 1829 à Montréal par mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, alors évêque de Telmesse et coadjuteur de Québec (1820-1835)



Mgr Jean-Jacques Lartigue premier évêque de Montréal
(Montréal, 1777, év. 1836-1840)

Portrait par Yves Tessier, né à Québec en 1800, décédé à Montréal en 1847.

Monsieur Joseph Quevillon fut d'abord vicaire à Saint-Ours, 1829-1831; à Sorel, (1831-1833). Puis fut curé à Saint-Polycarpe en 1833 où il construisit l'église paroissiale en 1840; exerça le ministère aux États-Unis à Oswego N.Y., puis, revint au Canada, à Saint-Hilaire, comme curé où il vivait dans une retraite, vue le petit nombre d'habitants. C'est de là qu'il partit pour se rendre à Sainte-Élisabeth. Nous allons voir ce qu'il a fait dans cette importante paroisse.³²⁰

³²⁰ Voici ce que donne Allaire dans le Répertoire du clergé canadien-français : Ordonné prêtre le 19 septembre 1829 par mgr Lartigue. Vicaire à Saint-Ours de 1829 à 1831; à Sorel de 1831 à 1833; curé à Saint-Polycarpe de 1833 à 1842; curé à Saint-Hilaire sur le Richelieu, 1842-1843; curé à Sainte-Élisabeth, octobre 1844 à décembre 1849; curé fondateur de la première paroisse canadienne-française, Saint-Joseph de Burlington dans le Vermont de 1850 à 1854; curé de l'île Bizard, 1855-1858; de 1858 à 1870, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Syracuse N.Y.; curé de Notre-Dame de Pittsfield, Mass., de 1870 à 1884, où il s'est retiré jusqu'à sa mort survenue le 6 août 1891. Sa dépouille mortelle fut inhumée à Saint-Vincent-de-Paul de l'Île-Jésus, le 8 août suivant.

IMPORTANTES RÉPARATIONS À L'ÉGLISE ET AU PRESBYTÈRE

Messire Joseph Quevillon arrivait à Sainte-Élisabeth en octobre 1844 et, dès le 3 novembre, il convoquait une assemblée de paroisse pour aviser aux moyens de réparer les murs qui menaçaient ruine.

Mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), ayant été consulté à ce sujet, avait donné son approbation, puis fortement encouragé le curé à commencer les travaux aussitôt que possible. Les paroissiens décidèrent de nommer des procureurs généraux³²¹ pour le rétablissement de l'extérieur de l'église, surtout de la façade.

LA FAÇADE ET LES DEUX CLOCHERS

Un marché fut conclu avec Alexis Desroches, maçon, pour défaire l'ancienne façade et en faire une nouvelle en pierre de taille, avec deux tours et un portique comme à Saint-Jacques-de-l'Achigan³²². Monsieur Joseph Quevillon qui était riche, par sa famille, pour encourager l'entreprise, s'engagea à fournir à ses frais toute la pierre de taille nécessaire à la confection de cette façade, qui a été très belle, mais qui avait le défaut de n'être pas solide³²³.

On avait défoncé le bon terrain et avec cela et on avait lié les tours avec les longs pans de sorte que les tours commencèrent à enfoncer peu après la fin des travaux, puis à pencher en avant emmenant avec elles les murs des longs pans³²⁴. La maçonnerie continua à s'enfoncer peu à peu, jusqu'à ce que monsieur Alfred Dupuis (curé de Sainte-Élisabeth de 1860 à 1889), en 1863, fasse séparer les tours d'avec les longs pans, après les avoir redressées comme nous le verrons³²⁵.

³²¹ Lettre du 26 avril 1845. Pour les noms, voir le cahier des délibérations au 3 novembre 1844. JHG

³²² Lettres du 1^{er} février et du 12 juillet 1847. JHG

³²³ Lettre du 2 janvier 1845. JHG

³²⁴ Lettres du 30 mars, du 2 novembre 1845 et du 22 février 1846. JHG

³²⁵ Le manuscrit de l'abbé Alphonse-Charles Dugas depuis 1860 est perdu. JHG



Première église de Saint-Jacques-de-l'Achigan
Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900.

Fondation de la paroisse : 1774
Construction de la première église : 1803-1813
Architecte de la façade : Victor Bourgeau (1809-1888)
Incendie de l'église : 1914

LES CLOCHES

Lorsque les tours furent terminées, on y monta les cloches, qui depuis 1824 étaient restées sur une chèvre, d'abord entre l'église et le presbytère, en avant de la petite buanderie, puis, vis-à-vis de l'autre côté du chemin; enfin de l'autre côté de l'église, à peu près où se trouve le saule du coin de la palissade³²⁶. La grosse cloche fut mise dans le clocher du côté ouest et les deux autres dans le clocher du côté est. Ces deux clochers furent construits par un nommé Latour de Terrebonne ou de Lavaltrie. Ils ont coûté chacun 900\$.

L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE RÉPARÉE

Après avoir travaillé à réparer les murs de l'église, et fait un beau portail à l'édifice, monsieur Joseph Quevillon devait compléter son œuvre en faisant

³²⁶ Palissade, saule, buanderie, tout cela est aujourd'hui (1956) disparu. JHG

réparer l'intérieur du temple où le temps avait fait son œuvre de destruction. En conséquence, il fit une assemblée³²⁷ le jour de la fête de Sainte-Élisabeth, le 29 mai 1848, où il fut arrêté : 1) que l'état de vétusté de la voûte de l'église et de tout ce qui en dépend...; 2) vu qu'il paraît nécessaire de rehausser le jubé et de le réparer et, de plus, d'en faire construire deux autres dans les chapelles (transepts) pour y loger, pendant les offices, tous les enfants de la paroisse; il est résolu de déboursier une somme d'au plus 500 louis, de l'argent de la fabrique, pour exécuter ces travaux. La paroisse, consultée à ce sujet, n'a pas réclamé. Après ces décisions de la fabrique, il fallait mettre ces résolutions à exécution.

Le curé convoque une assemblée des marguilliers, le 8 décembre 1848, pour nommer des syndics. : Noël Morel, du rang Saint-Martin³²⁸, Cyprien Brûlé du rang Sainte-Rose et Antoine Lafond, alors du rang La Chaloupe, sont nommés et par conséquent autorisés à conclure un marché avec un entrepreneur. Ils arrêtent leur choix sur un sculpteur de Berthier, nommé Paul Lefebvre, pour la construction de deux jubés dans les chapelles, la réfection de l'ancien jubé et pour faire les bancs dans icelui, une voûte neuve et autres ouvrages dans l'église de la dite paroisse.

COÛT DES TRAVAUX

Ces travaux exécutés à l'extérieur et à l'intérieur ont coûté, à la paroisse, la somme d'environ 7,900\$.

RÉPARATION DU PRESBYTÈRE

C'est également monsieur Joseph Quevillon qui a fait faire la galerie de l'ancien presbytère, terminer les mansardes et préparer les chambres pour les visiteurs. Avant lui, il n'y avait, dans le haut du presbytère, que la chambre du vicaire qui se trouvait à l'extrémité sud-est.

³²⁷ Mgr Ignace Bourget avait publié un décret canonique à ce sujet, le 16 mai 1848, et monsieur Alphonse-Charles Dugas ajoute : « Il en parle dans un mandement aux paroissiens de Sainte-Élisabeth le 29 mai 1857. » L'année me paraît étrange et un peu éloignée; il faudrait vérifier. JHG

³²⁸ Noël Morel de La Durantais, cultivateur, époux de Philomène Lévesque, père et mère de Télesphore Morel, médecin, qui pratiqua deux ans à Sainte-Élisabeth et mourut à Bourbonnais, (Illinois). Il n'était pas du rang Saint-Martin, mais du rang Saint-Frédéric, comme le prouvent les recensements paroissiaux de 1840, 1850 et 1872.

AFFAIRE BOTINEAU

C'est à la suite de ces réparations, à l'intérieur de l'église, en 1849, que se produisit l'incident « Botineau³²⁹ », incident qui causa un grand scandale dans la paroisse.

Monsieur Joseph Quevillon avait fait enlever les galeries latérales faites au temps de monsieur Louis-Moïse Brassard, et n'avait laissé que le jubé en arrière de l'église. Ceux qui avaient des bancs en avant, dans ces galeries latérales, prétendirent avoir droit aux premiers bancs dans le jubé nouveau, sans que ces bancs fussent mis à l'enchère et vendus de nouveau comme mgr Jean-Charles Prince, évêque coadjuteur de Montréal (1844-1852), l'avait ordonné selon qu'on le verra plus bas dans le mandement de mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) du 12 avril 1849.

Le marguillier en charge³³⁰, pour cette année, était un homme timide et manquant un peu de résolutions fermes, de sorte qu'on en profita pour résister. Puis les mécontents au nombre de quatre : Joseph Forget (ép. Geneviève Antoya) demeurant au rang La Chaloupe où demeurait aussi Pierre Botineau, Olivier Guilbault (ép. Marie-Louise Coutu) et Liboire Lefebvre (ép. Anne Latour-Forget) demeuraient au rang Ruisseau Sainte-Élisabeth, non loin d'Olivier Drolet³³¹ (ép. Eulalie Pelletier), donc non loin du village, ces citoyens, poussés par un autre, animé d'un mauvais esprit, prétendaient qu'on n'avait pas le droit de vendre leurs bancs. De là, des chicanes, des procès, des résistances à l'autorité et des scandales jusque dans l'église.

³²⁹ Pierre Botineau (ép. Madeleine Charron-Ducharme, en 1818, et Geneviève Crevier, en 1825) demeurait au rang La Chaloupe comme le prouve le recensement de 1840, mais il avait quitté cette terre et la paroisse définitivement par la suite, car son nom n'apparaît pas à celui de 1850. JHG

³³⁰ Cyprien Brûlé du rang Sainte-Rosalie.

³³¹ Cet Olivier Drolet avait pourtant des prêtres et des religieuses dans sa famille. Il avait même un frère curé et une fille religieuse. Un de ses fils, élève au Séminaire de Saint-Hyacinthe, Eugène, est mort en odeur de sainteté. Sa dépouille mortelle est conservée dans la crypte de l'institution.

Un petit livre a été publié à son sujet :

Pierre-Saül Gendron, 1831-1870, Eugène Drolet ou L'Écolier modèle. Saint-Hyacinthe, Imprimé à l'Atelier du « Collégien », 1875. 78 p., ill., 17 cm. – Biographie d'un élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, mort en odeur de sainteté, Eugène Drolet (1842-1858.), fils d'Olivier Drolet.



Portrait d'Eugène, fils d'Olivier Drolet (1842-1858)
décédé à l'âge de 16 ans, alors qu'il était élève
au Séminaire de Saint-Hyacinthe.
(Musée du Séminaire de Saint-Hyacinthe)

Malgré les défenses, Pierre Botineau et les trois autres se sont mis dans les bancs; on les mit, sous clef, inutilement, alors on les fit couvrir en planches. Néanmoins, les prétendus propriétaires ont entendu la messe³³², assis sur ces planches; alors le marguillier Antoine Lafond³³³ (ép. Julie Boucher) les a fait couvrir en comble, ce qui les empêcha de venir s'y mettre. Les marguilliers, par ordre de mgr l'évêque, ont poursuivi Botineau.

Le procès devait s'instruire à Montréal. Botineau partit avec douze témoins qui, d'après leur témoignage, devant l'avocat de Botineau, l'ont condamné. Monseigneur avait consenti à lever l'action, si le rebelle se rendait. Botineau consentit à se soumettre à monseigneur l'évêque qui arrêta les procédures judiciaires, mais les frais se montaient déjà à 60\$.

Qui devait les payer ? L'avocat envoie son compte à monseigneur qui le renvoie aux marguilliers, en leur conseillant de ne pas payer. Monsieur Joseph Quevillon refuse de payer le compte et le renvoie à l'avocat, qui alors s'adresse à Botineau qui plaide et perd. Il fut si irrité de l'issue de cette

³³² Sur des chaises.

³³³ Du rang La Chaloupe.

affaire qu'il a été trois mois, paraît-il, sans venir à la messe à Sainte-Élisabeth³³⁴.

Sur ces entrefaites, monsieur Joseph Quevillon est parti de la paroisse et toute la question s'est réglée, à la fin des pâques en 1850, par monsieur Louis-Ignace Guyon, et les bancs, restés couverts jusque là, ont été vendus à l'enchère le dimanche de la Quasimodo.

J'ai parlé tout à l'heure d'un mandement de mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), au curé et aux habitants de Sainte-Élisabeth. Je me hâte de le citer en entier, car outre qu'il nous montre la ferme attitude de mgr Ignace Bourget, dans ces difficultés de paroisse, sa charité et sa tendresse pour ses ouailles, il nous parle d'événements de grande importance qui touchent de près à l'histoire religieuse de cette paroisse.

MANDEMENT DE MGR IGNACE BOURGET DU 12 AVRIL 1849

« Ignace Bourget, par la miséricorde de Dieu
et la grâce du Siège Apostolique, évêque de Montréal.
Au curé et aux fidèles de la paroisse de Sainte-Élisabeth, salut et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous vous adressons cette lettre, nos très chers frères, pour vous informer qu'après mûre considération, nous avons décidé que l'on s'en tiendrait à la décision que donna notre digne coadjuteur, en notre nom, dans sa lettre, et qu'en conséquence, les bancs du nouveau jubé qui ont été refaits à neuf et remplacés autrement, qu'ils n'étaient dans l'ancien jubé, seraient vendus à l'enchère et adjugés selon la loi au plus haut et dernier enchérisseur. Nous ne doutons nullement, nos très chers frères, que vous ne vous soumettiez à notre décision de bon cœur et avec cette respectueuse docilité qui a, de tout temps, caractérisé votre paroisse. Aussi a-t-elle toujours été l'objet de notre tendresse paternelle. Oh! Oui, nos très chers frères, nous vous aimons en Jésus-Christ d'un amour bien sincère et bien affectueux et pour cela, nous ne désirons rien tant que de procurer à votre paroisse cette importance dont elle doit jouir parmi les autres paroisses de notre diocèse. C'est dans cette vue que nous avons encouragé votre pasteur à faire tous ses efforts pour relever de ses ruines votre église dont le délabrement pénétrait notre cœur d'une juste douleur. Car tout le monde sent combien il est triste de voir, dans une

³³⁴ Au recensement de 1850, le nom de Botineau n'apparaît plus. Ses procès l'avaient probablement ruiné et obligé à partir. Ce nom est disparu de la région. JHG

paroisse, un temple en mauvais ordre. En cela donc, nous voulions procurer à votre paroisse la gloire d'avoir une église bien ornée avec les abondantes bénédictions qui en découlent, pour le peuple qui est dévoré du zèle pour la maison du Seigneur.

Vous comprenez maintenant, clairement, la nécessité d'augmenter les revenus de votre église en y faisant de nouveaux bancs, plus décents et plus commodes, afin de les revendre pour faire face à tant de dépenses. Ça été aussi pour que vous ne fussiez pas en arrière de certaines paroisses, qui vous voient, que nous avons autorisé les Frères de Saint-Viateur : Pascal Lajoie et Godefroy Lacasse, en date du 4 septembre 1848, à aller faire chez vous, un établissement qui, sous la protection de votre curé, et par le zèle que vous déploierez à le seconder, ne manquera pas de développer et de devenir une source de bénédictions pour vos garçons. Car, nos très chers frères, vous ne l'oubliez pas, c'est un riche trésor qu'une bonne éducation.



Madone en carton-pâte, œuvre des Sœurs Grises de Montréal vers 1845

Cette madone est aujourd'hui disparue.

Inventaire de Gérard Morisset (1898-1970) à l'église de Sainte-Élisabeth, 1938

C'est par le même motif de vous procurer les moyens de faire la gloire et le bonheur de votre paroisse que nous avons permis aux Sœurs de la charité de la Providence qui vivent sous la règle du grand saint Vincent de Paul (1581-1660), l'homme des bonnes œuvres, de se fixer parmi vous, afin de vous aider à avoir soin de vos pauvres, tout en donnant une éducation religieuse à vos petites filles, car c'est aussi un riche trésor pour une paroisse qu'un établissement de charité. Vous le sentez si vivement que ce serait peine

perdue que d'insister ici là-dessus. Aussi, avons-nous une pleine confiance que vous vous montrerez pleins d'ardeur pour une œuvre d'un peuple si digne de foi. Travaillant, comme nous le faisons, à vous procurer tout ce qui peut faire grandir votre paroisse. Nous avons bien droit sans doute, de nous attendre à être payé d'un juste retour.

Et ce que nous vous demandons, c'est que vous vous soumettiez à nos volontés comme à celles de Dieu, c'est que vous viviez en paix et en union les uns avec les autres. C'est que vous obéissiez avec joie et docilité au pasteur que nous vous avons donné pour vous diriger dans les voies du salut. En vous montrant fidèles à ces recommandations, vous allégerez, nos très chers frères, le pesant fardeau que nous portons ici-bas, par obéissance à l'Église et pour l'amour de vos âmes, et vous serez notre joie et notre couronne, lorsque nous paraîtrons tous ensemble devant le souverain Pasteur des âmes, vous pour être jugés sur l'emploi des grâces que vous avez reçues par notre ministère et Nous, pour lui rendre compte de notre administration. En attendant ce grand jour, où toutes nos consciences seront révélées, que le Dieu de la paix soit avec vous, pour vous combler de grâces et de bénédictions.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de la messe paroissiale et ensuite conservée dans les archives de l'Église de Sainte-Élisabeth.

Donné à Montréal, en notre palais épiscopal, le 12 du mois d'avril de l'an mil huit cent quarante-neuf, sous notre seing et sceau et le contre seing de notre secrétaire.

Ignace, Évêque de Montréal,

Par : J(oseph)-O(ctave) Paré (1814-1878), chanoine secrétaire »

SON ZÈLE POUR LE CULTE

Monsieur Joseph Quevillon, dès son arrivée, ne tarda pas à adopter pour la bonne tenue des enfants de chœur, le règlement qui avait été fait pour la cathédrale de Montréal. Ces règles si sages ont été en vigueur dans la paroisse le 10 octobre 1844.

On voit, par là, que monsieur Joseph Quevillon était un homme d'une grande activité et d'un grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il aimait les solennités du culte catholique et tout ce qui pouvait contribuer à rehausser l'éclat, rencontrait son appui. Aussi, après avoir formé ses enfants de chœur, il acheta des dalmatiques pour diacre et sous-diacre dans les solennités et plusieurs beaux ornements qui contribuaient beaucoup à donner de l'éclat aux cérémonies.



La dalmatique, du latin ecclésiastique *dalmatica* qui signifie blouse en laine de Dalmatie, est un vêtement de chœur. En forme de croix avec des manches courtes, la dalmatique se décline selon les couleurs du temps liturgique. Elle est portée par le diacre lors de la messe, des processions et des vêpres. Ce vêtement est dérivé d'un vêtement civil romain, et dont l'usage liturgique remonte au IV^e siècle. [Wikipédia](#)

ÉRECTION DU CHEMIN DE CROIX DE LA CHAPELLE DU RANG SAINTE-ÉMÉLIE (1846)

Et le 15 juillet 1846, il signa une requête avec quelques habitants pour avoir la faculté d'ériger un chemin de croix dans la chapelle du rang Sainte-Émélie.

Voici le document épiscopal à ce sujet :

« Ignace Bourget par la grâce de Dieu et du Siège apostolique
évêque de Montréal

Vu la requête à nous adressée le 5^e jour du courant par monsieur le curé et quelques habitants de la paroisse de Sainte-Élisabeth, nous avons érigé en vertu d'un indult du Saint Pontife en date du 31 mai 1846, et érigeons à perpétuité par le présent décret, à moins qu'il ne fut révoqué par nous ou nos successeurs évêques dans la chapelle dédiée à sainte Émélie³³⁵ dans la

³³⁵ Le vocable fut changé en celui de Notre-Dame-de-Bonsecours en 1853. Voir le cahier des annonces de messire Ignace Guyon au 14^e dimanche de la Pentecôte 1853. Il y avait sur cet emplacement une croix que monsieur F.-X. Brissette abrita d'une petite chapelle en 1846. Une autre plus spacieuse fut construite en 1907, mais elle fut désaffectée en

concession du même nom, en la dite paroisse de Sainte-Élisabeth, la dévotion de la « Voie de la croix » (chemin de croix) avec tous les privilèges et indulgences y attachées après que monsieur Joseph Quevillon, curé de la dite paroisse ou tout autre prêtre de son choix, aura approuvé et béni les croix et images des stations qui seront placées à cet effet dans la dite chapelle.

Nous autorisons encore par les présentes monsieur le curé de la dite paroisse ou tout autre prêtre qu'il y aura invité à célébrer la sainte messe dans la dite chapelle, le jour de l'érection de la dite « voie de la croix » et de plus, une fois chaque année. Mais nous voulons que la sus-dite chapelle soit tenue fermée tous les dimanches et fêtes d'obligation pendant les offices publics de l'église et nous avertissons les habitants de la dite paroisse que la dite chapelle sera interdite, s'il s'y passe quelque désordre ou si elle était cause qu'ils manquassent la messe ou les vêpres.

Sera le présent décret publié immédiatement avant la cérémonie de la bénédiction de la dite « voie de la croix » et ensuite conservée dans les archives de la sus-dite paroisse.

Donné à Montréal en notre palais épiscopal le 7 juillet 1846, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre secrétaire.

Ignace, évêque de Montréal
J. O. Paré, prêtre, chanoine secrétaire »

INDULT³³⁶

Pour procurer le ciel aux âmes du purgatoire, monsieur Joseph Quevillon demanda à mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) une indulgence plénière de la Toussaint qui fut accordée le 7 octobre 1845 aux conditions suivantes : confession, communion, visite de l'église paroissiale et prières aux intentions du Souverain Pontife. Cette indulgence était applicable aux âmes du purgatoire et pouvait se gagner à la Toussaint et à chacun des jours de l'octave de cette fête. C'est de cette époque que date l'usage de mettre en noir l'autel de saint Joseph au mois de novembre. Mgr Ignace Bourget avait obtenu du Saint-Siège cette indulgence pendant son voyage à Rome en 1841 et dans une circulaire en date du 23 septembre 1841, il invitait les curés à lui en faire la demande.

1925, à la fondation de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Elle devint alors salle du conseil jusqu'en 1945, puis salle des fermières. Elle sert encore à cette fin (1959). Elle est située sur un terrain attaché à la terre no 1596 du cadastre seigneurial et no 345 du cadastre paroissial. JHG

³³⁶ Permission du pape accordée à un évêque, à sa demande, pour un temps limité.

ŒUVRES D'ÉDUCATION

Messire Joseph Quevillon, arrivé à Sainte-Élisabeth en octobre 1844, non seulement s'occupa de la réparation de son église, mais aussi en même temps prit des mesures pour s'assurer de l'éducation et de l'instruction des enfants de la paroisse.

Il convoqua donc une assemblée le 19 janvier 1845, pour assurer à la paroisse une école de filles³³⁷. L'assemblée décida 1) que la fabrique achèterait l'emplacement (où se trouve encore l'école des garçons (1891) appartenant à monsieur Charles-Théodore Palsgrave³³⁸, écuyer, marchand de Montréal, pour y établir une école de filles; 2) que le curé serait autorisé à faire l'achat de cette propriété; 3) que la somme de 1,000 louis serait accordée par la fabrique au curé ou à celui qui serait constitué à sa place pour tenir les comptes de la fabrique.

Notaire (1830-1865, à Sainte-Élisabeth), Hubert Paquet fut nommé teneur des livres de la fabrique à ces deux conditions : 1) que les livres et documents appartenant à la fabrique restent au presbytère et 2) que l'argent comptant soit déposé dans le coffre-fort de la fabrique.

Le contrat en question fut conclu à Montréal, le 22 janvier 1845, devant maître Zéphirin Truteau (1829-1862, notaire à Montréal) et son confrère le notaire Paquet, pour la somme de 2400 francs.

Monsieur Joseph Quevillon avait été élu président des commissaires d'écoles et comme tel, il en profita pour opérer certains changements jugés nécessaires par lui, pour le bien des enfants et les progrès de l'éducation.

Il ramena l'école des garçons, située chez Moïse Gadoury³³⁹, au village³⁴⁰, malgré les oppositions et les difficultés qu'on lui suscita, et il fit bâtir l'école qui se trouve derrière le couvent actuel.³⁴¹

³³⁷ Lettre du 22 novembre 1845.

³³⁸ Ce nom n'apparaît pas au recensement de 1840. Aurait-il été de nation étrangère et de religion protestante ? Il semble bien qu'il vivait à Montréal à ce moment. Ce magasin avait appartenu à Bull en 1842, dont le nom n'est pas au recensement de 1840.

³³⁹ Aujourd'hui (1959), Paul-Émile Pelland, terre no 1098 du cadastre seigneurial et no 240 du cadastre paroissial. JHG

³⁴⁰ Cette première école, alors près de la voie ferrée, fut ramenée en arrière du couvent, situé alors près du presbytère. Et enfin, elle fut transportée, en arrière du couvent actuel, vers 1886, date de la construction d'une grande école à deux étages, trois classes et un logis. Note de monsieur Alphonse-Charles Dugas et témoignage du père Dominique Charette, c.s.v.

³⁴¹ Au temps où monsieur Alphonse-Charles Dugas a écrit cela (1887), le premier couvent avait été incendié et reconstruit où il est présentement. Cette école fut transportée là, mais pour un autre usage que pour la classe.

Il fit aussi des changements dans la situation des écoles et les fit mettre au centre des concessions. Pour résumer, il fit construire cinq écoles, pour la construction desquelles, il obtint du secours du Bureau de l'éducation dont le docteur Jean-Baptiste Meilleur (1796-1878) était le surintendant (1843-1855). Ces réformes ont été opérées vers l'année 1846.

Il fallait donc de l'argent pour tout cela. Dans une assemblée, convoquée le 15 novembre 1846, il prend les moyens de faire entrer dans le coffre les sommes dues par les paroissiens. Pour cela, il fait adopter à cette assemblée, que : 1) ces arrérages doivent être réglés le plus tôt possible, 2) pour les années de 1841 à 1845, chacun des marguilliers, pour ces années, serait tenu de retirer, dans le plus court délai, tout le solde dû à la fabrique pour les rentes de bancs, le casuel³⁴² et autres.

LES CLERCS DE SAINT-VIAEUR À SAINTE-ÉLISABETH ET LE FUTUR PÈRE PASCAL DROGUE-LAJOIE³⁴³

En 1846, monsieur le notaire Narcisse Lacasse³⁴⁴ alla chez monsieur Jean-Baptiste Brouillet, curé à l'Acadie (1846-1847), pour y chercher monsieur Pascal Lajoie, ecclésiastique en vacance chez son oncle³⁴⁵ le curé. Ce

³⁴² Honoraires payés aux prêtres.

³⁴³ Pascal Drogue-Lajoie (1826-1919), clerc de Saint-Viateur, prêtre, éducateur et administrateur, né le 29 mars 1826 à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, Bas-Canada, fils d'Antoine Drogue, dit Lajoie, journalier, et de Félicité Jarret, dit Beauregard ; décédé le 25 février 1919 à Jette-Saint-Pierre, Belgique. Pascal Drogue-Lajoie fréquente d'abord l'école paroissiale de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, puis le Collège de Chambly, où il fait ses études classiques. Il entreprend ensuite deux ans d'études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, reçoit la tonsure en 1845, mais décide de prendre quelque temps de réflexion. En 1846-1847, il enseigne à Sainte-Élisabeth, près du village de L'Industrie (Joliette). Le 5 septembre 1847, il entre au noviciat des Clercs de Saint-Viateur qui viennent d'arriver à L'Industrie. Tout en faisant son noviciat, il enseigne au Collège Joliette, fondé par Barthélemy Joliette en 1846. L'année suivante (1848-1849), il retourne à Sainte-Élisabeth pour prendre la direction de l'école, cette fois-ci comme clerc de Saint-Viateur...

Léo-Paul Hébert

Dictionnaire biographique du Canada, 1911-1920, vol. XIV

³⁴⁴ Monsieur Narcisse Lacasse reçut sa commission de notaire, le 15 juin 1849; il était donc en 1846, à faire, selon la coutume d'alors, sa cléricature chez un notaire à Sainte-Élisabeth. Les deux notaires, de cette époque, étaient messieurs Joseph-Hubert Paquet et Georges Rolland d'Amireault. JHG

³⁴⁵ Dans la notice écrite par un clerc de Saint-Viateur, on le dit « cousin ». Messire Jean-Baptiste-Abraham Brouillet, né le 11 décembre 1813, était le fils de Jean-Baptiste et de Charlotte Drogue-Lajoie. Ordonné prêtre le 27 août 1837, il fut professeur de philosophie au Collège de Chambly de 1837 à 1842, curé de Henryville de 1842 à 1846, de l'Acadie

monsieur vient en cette paroisse de Sainte-Élisabeth où il a fait la classe, une année, dans la maison d'école située derrière le couvent. Il n'était pas tout à fait décidé dans sa vocation; voilà pourquoi il consentit à faire la classe.



Pascal Drogue-Lajoie (1826-1919), c.s.v., 4^e supérieur général (1890-1919)

Monsieur le curé Joseph Quevillon l'amenait avec lui dans ses visites chez ses confrères voisins. Un jour, il l'amène à L'Industrie, à une fête³⁴⁶, au collège naissant. Pascal Drogue-Lajoie se laisse prendre au piège; il demande son entrée³⁴⁷ dans la communauté qui l'accepte aussitôt. Il entre au noviciat où il n'y avait alors que le frère Louis Vadeboncœur (1831-1896), comme novice. Les religieux venaient d'arriver au pays. Après son noviciat,

en 1846 et 1847, missionnaire en Orégon E.-U., de 1847 à 1860, où il fut grand vicaire de 1870 à 1874, chef du Bureau fédéral des Indiens catholiques de 1860 à 1884 et sénateur de 1878 à 1884. Il est décédé le 4 février 1884.

Monsieur Alphonse-Charles Dugas a raison de dire « curé de l'Acadie », car en septembre, il était probablement parti d'Henryville pour l'Acadie; et il a écrit ces lignes d'après le témoignage du notaire Narcisse Lacasse.

L'ouvrage sur le père Pascal Drogue-Lajoie dit : « en vacances chez son cousin, curé de Henryville ». Notice sur le Père Pascal Drogue-Lajoie, 4^e Supérieur Général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur. Jette-Bruxelles, De Boeck, (19..?) 193 p.

³⁴⁶ Il avait assisté à la bénédiction du collège, mais les clercs de Saint-Viateur n'étaient pas encore arrivés. Ce fut donc après mai 1847, peut être à la distribution des prix de fin d'année 1847, qu'ils arrivèrent. JHG

³⁴⁷ C'est le 6 août qu'il déclare son intention au père Étienne Champagneur. JHG

le frère Pascal Drogue-Lajoie revient à Sainte-Élisabeth, comme religieux, avec un autre, le frère Godefroy Lacas³⁴⁸; c'était l'année scolaire 1848-1849. Monsieur Joseph Quevillon voulait fournir aux garçons l'avantage d'une saine éducation religieuse et, à cette fin, avait fait venir ces religieux auprès de lui³⁴⁹. Monsieur Joseph Quevillon était l'ami intime de messire Jean-Baptiste-Abraham Brouillet³⁵⁰, curé de Henryville (1842-1846), cousin du père Pascal Drogue-Lajoie, et de monsieur Jean-Baptiste Dupuis (1804-1879), curé de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (1841-1843), rencontrés en retraite à Montréal. Tous deux s'offrirent, auprès de monsieur Brouillet, pour recevoir le jeune séminariste. Le père Lajoie choisit d'aller à Sainte-Élisabeth, où il arriva à la mi-septembre, fort apprécié de monsieur Quevillon.

« Monsieur Joseph Quevillon engage fortement son jeune ecclésiastique à entrer au noviciat, écrit monsieur Antoine Manseau, à Mgr Ignace Bourget. Il paraît bien réussir dans l'enseignement. »

Le 2 août 1847, après la distribution des prix aux élèves de Sainte-Élisabeth, monsieur Pascal Drogue-Lajoie part pour L'Industrie afin de rencontrer messire Antoine Manseau, curé de la paroisse, et le frère Étienne Champagneur (1808-1882), alors directeur du noviciat (1849-1862); le 6 août, après une retraite, il annonce : « C'est fait, je suis des vôtres. » Une visite à ses parents et il entra au noviciat le 5 septembre 1847.

Le 4 septembre 1848, il se rendait à Sainte-Élisabeth, en qualité de régent³⁵¹, avec le frère Godefroy Lacas. Le supérieur ne pouvait, en effet, refuser, à monsieur Joseph Quevillon, le maître qu'il avait dirigé vers le noviciat et qu'il réclamait maintenant à la tête de son école.

L'installation des frères se fit avec solennité par le père Taraise-Thomas Lahaye (1815-1861) et l'année s'écoula dans le calme et le travail. Le frère Pascal Drogue-Lajoie était heureux de retrouver ses anciens élèves.

Le 12 juillet 1849, le supérieur et plusieurs religieux se rendirent à Sainte-Élisabeth et présidèrent un examen public très satisfaisant. Tous semblaient contents. Les parents se réjouissaient des succès et de la bonne formation de

³⁴⁸ Godefroy Lacas, fils de Godefroy et de Amélie Jutras, né à Montréal, le 1^{er} mars 1832, baptisé à Notre-Dame, entré au noviciat à Joliette le 28 juillet 1847, vêtue le 7 août 1847, premiers vœux le 16 août 1848, deuxièmes vœux le 23 août 1853, sorti de la communauté le 27 juillet 1859.

³⁴⁹ Dans Notice sur le Père Pascal Drogue-Lajoie... cité précédemment en note, aux pages 8 à 13, on raconte sa vocation et ses stages à Sainte-Élisabeth. JHG

³⁵⁰ 1813-1884, fils de Jean-Baptiste Brouillet et de Charlotte Drogue-Lajoie.

³⁵¹ Un religieux, pas encore ordonné prêtre, qui enseigne dans une école ou un collège.

leurs enfants. Après la distribution des prix, maîtres et élèves se dirent un cordial au revoir.

Pourtant, le 31 août 1849, l'école fermait ses portes et les frères Lajoie³⁵² et Lacas regagnaient le noviciat. Ces divisions eurent des effets dans la commission scolaire et on résolut de prendre des maîtres laïcs. C'était l'été 1849.

LE COUVENT DES SŒURS DE LA PROVIDENCE (1849)

Monsieur le curé Joseph Quevillon avait pourvu à l'instruction des garçons; il voulut confier l'éducation des filles à une communauté religieuse. Il appelle la paroisse, en assemblée, le 20 mai 1849, et propose aux paroissiens de bâtir, à ses frais, une maison confortable pour les Sœurs de la charité de la Providence qui viennent d'être fondées, en 1843, à Montréal, sous les auspices de mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) et avec le concours de madame veuve Émilie Tavernier-Gamelin (1800-1851).

Cette maison devait servir à la classe des filles et, autant que faire se pourrait, à un hospice. Le terrain fut donné, du consentement de mgr Ignace Bourget, et le curé eut droit d'y bâtir la maison en question, dépendances et autres améliorations convenables. Au cas où les sœurs ne pourraient y subsister, le tout retournait à Monseigneur, mais pour être employé à des

³⁵² Le père Pascal Drogue-Lajoie (1826-1919), fut par la suite supérieur au collège de L'Industrie (1849-1856), puis directeur du collège de juillet 1853 à mars 1864; il avait été ordonné le 12 septembre 1852; il avait aussi été directeur du collège de Chambly de 1856 à 1857.

Curé de L'Industrie de 1864 à 1880, supérieur provincial de 1870 à 1880. En 1860, il avait été délégué au chapitre général à Jette (Belgique); de 1860 à 1863, il fut directeur du noviciat en France. Vicaire général des clercs de Saint-Viateur, il devint général de sa communauté jusqu'à sa mort, soit de 1890 au 25 février 1919. Le père Lajoie meurt à Jette-Saint-Pierre, le 25 février 1919, à l'âge de 92 ans. Ses restes seront transférés au cimetière des Clercs de Saint-Viateur à Joliette en 1929. Un parc, une rue et une école de Joliette commémorent son nom. La ville d'Outremont a également nommé une rue en son honneur. Ces notes biographiques sont tirées du livre sur le père Lajoie cité en note plus haut. Malheureusement, les clercs de Saint-Viateur ne restèrent pas assez longtemps dans cette paroisse où pourtant ils ont laissé de si agréables souvenirs. JHG Voir aussi Dictionnaire biographique du Canada, 1911-1920, vol. XIV. Article par Léo-Paul Hébert, c.s.v.

œuvres pies³⁵³, pour le plus grand avancement de la paroisse sous la direction de l'évêque³⁵⁴.

La maison fut bâtie par le généreux curé Quevillon, comme il est raconté dans le précis historique du couvent³⁵⁵ et le 8 novembre 1849 eut lieu la bénédiction de la cloche³⁵⁶ de ce dernier, par mgr Jean-Charles Prince (1804-1860). Étaient présents, outre mgr Prince, Louis-Ignace Guyon (1816-1894), curé de Saint-Ambroise (1845-1850), Fabien Jeannotte (1820-1907), curé de Sainte-Mélanie (1846-1887), Antoine Fisette (1802-1870), curé de Saint-Cuthbert (1829-1870), Michel Quintal (1797-1875), curé de Lanoraie (1840-1850), Amable Brais (1792-1866), prêtre, François-Régis Gagnon (1793-1875), curé de Berthier (1835-1874), Antoine Manseau (1787-1866), vicaire général (1823-1866), curé de L'Industrie (1824-1864), A.-C. Lebel (1811-1895), curé de Saint-Thomas (1843-1860), Joseph Quevillon, curé de la paroisse, et Narcisse Lacasse (1849-1892), notaire, et autres qui n'ont su signer.

L'heureux pasteur³⁵⁷ avait son couvent qui fonctionnait bien. Il travaillait sans relâche au bien de ses ouailles; il se dépensait sans compter au salut de leurs âmes et ne laissait passer aucune occasion favorable, sans les inviter à se confesser et à recevoir le pain des forts. Aidé des religieuses de la Providence « qui sont une vraie providence pour tous ceux qui souffrent ou sont pauvres »³⁵⁸. Monsieur Joseph Quevillon se dévoue auprès de ses malades, ses vieillards et ses pauvres.

³⁵³ Oeuvres de piété.

³⁵⁴ Mgr Jean-Charles Prince (1804-1860, évêque de Saint-Hyacinthe, 1852-1860), dans un acte signé le 8 novembre 1849, donne son approbation, au nom de mgr Ignace Bourget. JHG

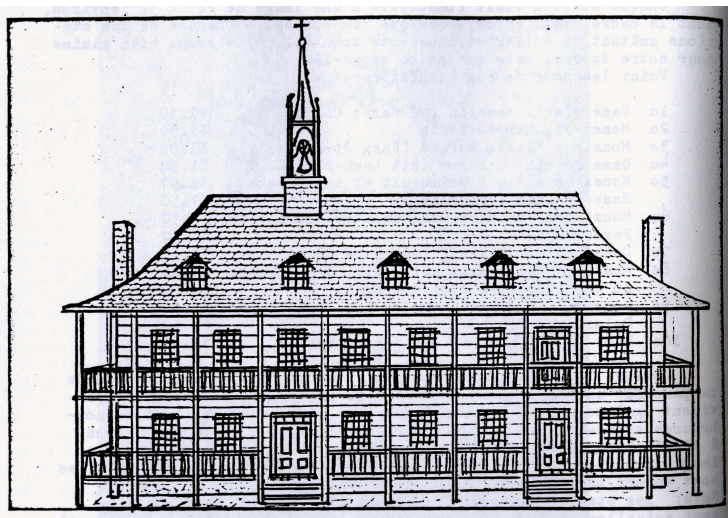
³⁵⁵ Dugas, Alphonse-Charles, Les Origines d'une Providence : Sainte-Élisabeth. Joliette, 191... ?) 42 pages.

³⁵⁶ ... du couvent et du chemin de la croix. A.-C. Dugas

³⁵⁷ Monsieur Alphonse-Charles Dugas, ancien vicaire à Sainte-Élisabeth (1882-1889) fit ici un bref séjour, parce qu'il préparait l'histoire de cette fondation de la Providence qu'il publia séparément. Dans son petit cahier de notes, rédigées pendant son vicariat à Sainte-Élisabeth, une religieuse a transcrit un précis historique sur cette fondation, signé par Hildège Dupuis, vicaire, frère de monsieur le curé Alfred Dupuis. À noter, ici, cependant, qu'il y eut une vive opposition de la part de quelques paroissiens, heureusement en minorité, au projet que l'ardent curé réalisa quand même, grâce à son énergie et à sa fermeté invincible.

Le 29 août 1849, les religieuses arrivaient, mais le couvent n'était pas prêt; elles habitèrent une maison, plus tard propriété de Isaac Gadoury, actuellement sise rue du Ruisseau, propriété de Joseph Joly (1956) JHG

³⁵⁸ Lettre du 21 octobre 1849. JHG



PLAN DU PREMIER COUVENT

Le premier couvent fut construit aux frais de monsieur Joseph Quevillon, curé de Sainte-Élisabeth, à l'été de 1849. Il fut béni le 8 novembre de la même année, par mgr Jean-Charles Prince, coadjuteur de mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal. La révérende mère Émélie Gamelin, fondatrice de la communauté des Sœurs de la Providence, était présente. Ce jour-là, mère Gamelin fonda l'Association des dames de la charité. Les premiers membres furent dames Isaac, dit Gonzague, Gadoury, née Adélaïde Goulet, Olivier Drolet, née Eulalie Pelletier et Maurice Beaulieu, née Émérance Beupré.

Ce plan est fait d'après un dessin du notaire F.-X.-Onésime Lacasse (né en 1860).

Le 7 septembre 1852, les 3 premières élèves du couvent entraient chez les sœurs de la Providence. C'étaient Élise, fille de Maurice Beaulieu, Zulma, fille d'Olivier Drolet, et Julie Bourdon. Le 10 septembre 1854, elles revenaient faire leur profession dans l'église paroissiale de Sainte-Élisabeth, présidée par mgr Joseph Larocque, coadjuteur de mgr Ignace Bourget.

Ce couvent sobre, mais de très belle ligne, devait être pour l'époque un très beau monument. Malheureusement, il n'a duré que 27 ans. Un effroyable incendie le consuma dans la nuit du 25 au 26 décembre 1876 alors que messire Alfred Dupuis était curé. Le feu débuta à 20h30. Il y eut 11 victimes.

PERSÉCUTIONS

Monsieur Joseph Quevillon avait fait trop d'œuvres pour ne pas réveiller d'animosité et se créer des embarras; il avait donc des ennemis. Le démon veillait et il soufflait le feu de la discorde chez ceux qui n'eurent pas la prudence de fermer l'oreille à ses suggestions.

Ils avaient à se plaindre de monsieur le curé, disaient-ils, mais ils n'auraient jamais dû prendre les moyens qu'ils ont employés pour hâter le départ de leur pasteur. Heureusement, ça a été l'œuvre d'un petit nombre et la masse des paroissiens se rangeait du côté de leur curé. Et à plus d'une maison, les fauteurs de la discorde, voulant recruter des adeptes, durent se retirer devant les menaces du propriétaire.

Néanmoins, on les voit s'agiter et aller au nombre de quatre³⁵⁹ menacer monsieur le curé jusque dans son presbytère.

En 1849, aux environs de la fête de Noël, les mécontents avaient formé le projet de se défaire de monsieur Joseph Quevillon à tout prix; ils disaient même qu'ils le mettront à la porte de l'église, s'il osait y officier le dimanche suivant.

Un vieillard respectable, monsieur Benjamin Geoffroy³⁶⁰, apprenant cette triste nouvelle, va en parler au bedeau, monsieur Antoine Savoie (ép. Thérèse Bélanger), qui prend cette déposition par écrit et l'envoie à monsieur le curé. Monsieur Joseph Quevillon prend connaissance de ces étranges nouvelles et se rend chez le bedeau pour savoir si ces nouvelles sont vraies. Sur la réponse affirmative du bedeau, monsieur le curé l'invite à se rendre chez lui pour être témoin de la scène qui devait s'y passer, ce soir. Car les principaux chefs, disait-on, devaient aller trouver le curé et l'avertir de ce qui devait lui arriver, lors de la fête suivante.

Ces braves, comme je l'ai dit plus haut, étaient au nombre de quatre. Olivier Drolet et William McNichols entrèrent, les deux autres demeurèrent, prudemment, à la porte. Monsieur Quevillon les reçoit bien poliment et,

³⁵⁹ Deux d'entre eux furent les chefs de fort belles familles de prêtres et de religieuses. Monsieur l'abbé Dugas donne entre parenthèses les noms de ces quatre personnes. JHG Messieurs Olivier Drolet, à l'origine du rang du Ruisseau, terre no 1097 du cadastre seigneurial et no 292 du cadastre paroissial, M. (?) Ducharme, Maurice Hudon-Beaulieu du village et William McNichols, ancien protégé de messire Thomas-Léandre Brassard, ancien curé, prédécesseur de monsieur Joseph Quevillon; ce McNichols vécut sur la terre no 1104 du cadastre seigneurial et no 587 du cadastre paroissial, ancienne propriété de messire Thomas-Léandre Brassard, terre située à l'angle du rang Haut-de-la-rivière-Bayonne et du chemin de ligne de Saint-Martin. A.-C. Dugas

³⁶⁰ Il s'agit ici de Benjamin Geoffroy (ép. Catherine Tellier), demeurant au rang du Ruisseau, non loin de Olivier Drolet. Il est le grand-père de mgr Eugène Geoffroy (. Dans l'un des cahiers, le nom est écrit au complet. JHG

comme ces messieurs veulent le voir seul, le curé leur dit qu'il a envoyé chercher le bedeau³⁶¹ pour qu'il fût témoin de leurs bévues. Après cette séance, le curé craignant quelque scandale crut plus prudent d'abandonner, pour un temps du moins, la paroisse.

DÉPART DE MONSIEUR JOSEPH QUEVILLON

Monsieur Joseph Quevillon partit ainsi, avec le notaire Narcisse Lacasse pour Saint-Vincent-de-Paul de l'Île-Jésus, sa paroisse natale. Il fallait que les menaces fussent si sérieuses et si graves pour que monsieur Quevillon, qui n'était pourtant pas un peureux, loin de là, décidât de partir de Sainte-Élisabeth aussi promptement. Monsieur le notaire Narcisse Lacasse était son parent; la grand-mère de celui-ci était Marie Quevillon. Le notaire Onésime Lacasse était lui aussi natif de Saint-Vincent-de-Paul.

Monsieur Urbain Gervais³⁶² (ép. Geneviève Bonin), son employé, les conduisit à L'Industrie et il ramène à Sainte-Élisabeth monsieur Magloire Turcotte³⁶³ pour desservir la paroisse pendant quelques jours. Bien loin d'apaiser la difficulté, monsieur Turcotte fait un tapage à ce sujet, en chaire, le jour de Noël.

Après le départ de monsieur Quevillon, monsieur Ubald Huberdeau (1823-1887) fut envoyé pour garder la cure, en attendant la nomination d'un autre curé. Dans cette circonstance difficile, ce prêtre sut s'attirer les approbations de toute la paroisse par sa prudence et sa discrétion. Il fit la visite de paroisse³⁶⁴ et se fit remarquer partout par ses manières polies et son affabilité³⁶⁵.

³⁶¹ Le bedeau était Antoine Savoie, né le 18 août 1810; il célébrait le 15 juillet 1891 le cinquantième anniversaire de son entrée au service de l'église de Sainte-Élisabeth comme bedeau. Il avait donc débuté en 1841. Il est décédé le 8 mai 1897. Monsieur Alphonse-Charles Dugas, vicaire à Sainte-Élisabeth de 1882 à 1889, l'a donc bien connu. JHG

³⁶² Urbain Gervais est né en 1825, époux de Geneviève Bonin, parent de trois religieuses dont sœur Eusébie, décédée en 1858, âgée de 93 ans. JHG

³⁶³ Magloire Turcotte, né à Baie-Saint-Paul le 24 octobre 1799, ordonné prêtre le 19 septembre 1829, puis vicaire à Saint-Cyprien; en 1830, vicaire à Gentilly; en 1831, vicaire à Saint-Eustache; en 1832, vicaire à Saint-Hyacinthe; de 1833 à 1838, curé à Sainte-Rose; retiré à Joliette de 1838 à 1852, entre-temps missionnaire à Burlington; 1852, desservant à Troy; en 1860, missionnaire à l'Île-du-Prince-Édouard; en 1861, curé à Saint-Gabriel. Décédé à Clifton, diocèse de Saint-Hyacinthe, le 17 janvier 1872, âgé de 72 ans et 3 mois; inhumation de sa dépouille mortelle à Montréal.

³⁶⁴ Il s'agit de la quête de l'Enfant-Jésus.

³⁶⁵ Prêtre très gentil selon le témoignage du bedeau. Note d'un cahier brouillon de Auguste-Charles Dugas.

Monsieur Quevillon voulait donner aux sœurs de la Providence la pointe de terre qui se trouve derrière la maison de monsieur Isaac Gadoury³⁶⁶, mais un retard de monsieur le grand vicaire Alexis-Frédéric Truteau (Montréal, 1808 – Montréal, 1872), supérieur de la Providence, fit que monsieur Quevillon n’accomplit pas cet acte de générosité en faveur de cette maison qui était son œuvre.

Monsieur Quevillon a desservi, seul, pendant une année, la paroisse de Sainte-Élisabeth, malgré qu’il y eut près de 1,500 communians. Dans sa deuxième année, en 1845, il eut un auxiliaire en la personne de monsieur Joseph Huot (1817-1897), du 16 octobre 1845 au 2 décembre de la même année, puis du 23 mai 1846 au 15 septembre de la même année. Il eut ensuite monsieur Élie Desaulniers (1822-1891), du 1^{er} août 1848 au 19 novembre de la même année, de sorte que monsieur Quevillon eut toute la besogne encore sur les bras pendant plus de deux ans, sans compter les nombreuses occupations que nécessitaient les grandes réparations et les améliorations considérables qu’il fit exécuter. Pendant que monsieur Huot fut chez lui, monsieur Quevillon dut s’absenter souvent pour desservir³⁶⁷ la mission de Saint-Gabriel-de-Brandon, dont le premier curé fut monsieur Joseph Dequoy (1850-1855).

En quittant Sainte-Élisabeth, monsieur Quevillon devint remplaçant de monsieur Norbert Lavallée³⁶⁸, qui fit un voyage en Europe. Puis, il retourna une seconde fois, aux États-Unis, pour porter secours à ses compatriotes de l’état du Vermont. C’est lui qui bâtit l’église de Saint-Joseph de Burlington (1850-1854). Il avait plusieurs missions à desservir et disait la messe dans chacune, une fois par mois. À cette époque, il était, dans les environs, le seul prêtre canadien-français; aussi fut-il du plus grand secours pour ses compatriotes qui ne l’oublieront jamais.³⁶⁹

³⁶⁶ Appelé populairement Gonzague Gadoury. Cette terre no 1094 du cadastre seigneurial et no 272 du cadastre paroissial appartenait à monsieur Quevillon. La maison et les bâtisses se trouvaient et se trouvent encore sur cette pointe de terre jusqu’à la rivière, no 269 au cadastre seigneurial, aujourd’hui propriété de monsieur Joseph Desroches (1956), auparavant (1858) de Félix Comtois.

³⁶⁷ Pratiquement, monsieur Quevillon fut toujours seul; étant né le 19 juin 1805, il était alors âgé de 45 ans à son départ. JHG

³⁶⁸ 1821-1881, curé de Saint-Vincent-de-Paul (1853-1881)

³⁶⁹ Dès 1795, des Canadiens-français se dirigeaient aux États-Unis. En 1850, on comptait 64,000 Franco-canadiens établis dans les états de New York, du Vermont, de l’Illinois, du Michigan, du Wisconsin, du Massachusetts, du Minnesota et de Missouri. Rameau de Saint-Père fait remarquer que de ce nombre 64,000 en 1850, plus de 30,000 avaient émigré de 1846 à 1850, c’est-à-dire en 7 ans. Il en énumère les causes dans son ouvrage La France aux colonies : études sur le développement de la race française hors de

Dès 1857, Chiniquy³⁷⁰ avait réussi à grouper à Bourbonnais, Illinois, plus de 7,000 âmes.

En arrivant au Vermont, monsieur Quevillon, au début de 1850, fut fort étonné de rencontrer tant de familles canadiennes-françaises qui y étaient établies, déjà, depuis fort longtemps. Le Maine et le Massachusetts avaient, à l'époque, 12,000 Canadiens-français.

Il fut le fondateur de la première paroisse canadienne-française aux États-Unis : Saint-Joseph de Burlington, Vermont, dont on a célébré le centenaire, en 1950, de façon grandiose. Il avait un grand cœur pour donner, mais il avait aussi le talent d'administrer ses affaires temporelles, ce qui lui permit de réaliser de fortes sommes qu'il sacrifia pour le bien de la religion et l'instruction des enfants.

Il revint au Canada et desservit encore, quelque temps, la paroisse de Saint-Raphaël de l'Île-Bizard (1855-1858), puis alla passer trois années à l'Île-du-Prince-Édouard, où il fit de grandes réparations à deux églises et construisit un magnifique couvent qu'il confia aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. On m'a dit qu'il donna à ce couvent la somme de 1,800\$ pour sa fondation. En quittant ce poste, il retourna aux États-Unis, fonda la paroisse de Syracuse, New York, et prit la desserte de Pittsfield, Mass., qu'il dirigea comme curé de 1884 à 1891. Il dépensa 6,000\$ pour terminer l'église de l'endroit.

Après avoir réalisé ces œuvres, monsieur Quevillon se bâtit une jolie maison, avec une chapelle extérieure, dédiée à Saint-François-d'Assise, et s'y retira pour se préparer aux années éternelles. Son zèle lui fait encore trouver moyen de faire un peu de ministère, parmi les membres du Tiers-Ordre³⁷¹ qui ont continué à visiter sa chapelle.³⁷²

En 1879, monsieur Quevillon a célébré ses noces d'or et le père Pascal Drogue-Lajoie, curé de L'Industrie et supérieur provincial des clercs de Saint-Viateur au Canada, a donné le sermon de circonstance.

En 1886, monsieur Quevillon a donné au couvent de Sainte-Élisabeth la somme de 150\$ pour y faire construire un joli autel dont les plans ont été

l'Europe. Les français en Amérique : Acadiens et Canadiens. Paris, A. Jouby, 1859. P. 166 et suivantes. JHG

³⁷⁰ Avant son apostasie. JHG

³⁷¹ On appelle Tiers-Ordre de saint François (ou Tiers-Ordre franciscain) le groupement des personnes vivant dans le monde, laïcs ou prêtres, qui s'inspirent de la spiritualité et des exemples de saint François d'Assise. Encyclopédie Wikitau sur le web.

³⁷² Au moment où monsieur Alphonse-Charles Dugas écrivit ce texte, monsieur Joseph Quevillon vivait encore. Monsieur Dugas put donc converser avec ce prêtre dévoué. JHG

donnés par Onézime Lacasse³⁷³, écuyer et notaire, et exécuté par Joseph Charette³⁷⁴, menuisier du village.

Étant très hospitalier, monsieur Quevillon était secondé par mademoiselle Bélanger, sa ménagère, dans ses générosités. Tous ceux qui ont visité ce bon prêtre ont conservé un excellent souvenir de ses bonnes réceptions et de son caractère aimable et enjoué. J'ai eu des contacts avec lui dans sa vieillesse, soit à Sainte-Élisabeth, soit chez lui à Pittsfield, Mass., et j'ai pu constater que ce qu'on m'avait raconté sur sa politesse était strictement vrai.

Mademoiselle Bélanger était magnifique dans la préparation de ses dîners. Avait-elle à préparer un repas pour 5, 10 ou 15 personnes, ça lui était égal et 15 étaient aussi bien servis que 2 ou 3.

En 1889, monsieur Quevillon a célébré ses noces de diamant, mais l'âge et les infirmités l'ont beaucoup affaibli; sa mémoire est devenue ingrate et ses oreilles le servent difficilement.

Il a vécu pour faire des œuvres et il en a fait de durables qui éternisent sa mémoire.

Durant une de ses visites à Sainte-Élisabeth, il est arrivé un incident qui a bien touché un témoin de la scène. Monsieur Quevillon visitait le cimetière et examinait les monuments. Tout à coup, on lui montre la stèle funéraire d'un de ses ennemis d'autrefois; alors son cœur de prêtre s'émeut et le bon vieillard oubliant tout le passé se met à genoux, sur cette fosse, et récite le « De profundis » (Psaume 129), pour celui qui l'avait persécuté.³⁷⁵

En 1886, ce bon prêtre est venu³⁷⁶ à Sainte-Élisabeth et monsieur Alfred Dupuis qui était alors curé (octobre 1860 – avril 1889) lui a permis d'adresser la parole aux paroissiens, à la grand-messe, à laquelle il avait assisté. Il venait de faire un don considérable³⁷⁷ au couvent des religieuses. Il dit qu'il était heureux de revoir ses anciens paroissiens après une si longue

³⁷³ Onézime Lacasse se fit bâtir la maison sise à l'angle de la rue de l'église et la rue du Ruisseau, sur un terrain vacant à côté de la maison de son père; elle fut transportée par son fils, Eugène (ép. Angéline Latour), et Zénon Pelland (ép. Eusébie Boucher) sur la rue de la gare, près de l'ancien hôtel Beaudoin. Monsieur Onézime était le père du sénateur (1938) Gustave Lacasse (1890-1953) (ép. Mathilde Brissette), parent de Jean-Louis, notaire, et d'Angéline Lacasse. Il est le fils de Narcisse Lacasse, notaire.

³⁷⁴ Joseph Charrette et Adélaïde Fontaine sont les parents de Dominique Charette, clerc de Saint-Viateur. Leur demeure est située entre la maison d'Horace Joly et celle d'Alexis Guilbault.

³⁷⁵ Il s'agit évidemment d'Olivier Drolet, décédé le 8 juillet 1854, âgé de 48 ans de l'épidémie de choléra, dont la pierre tombale est aujourd'hui (1956) disparue. JHG

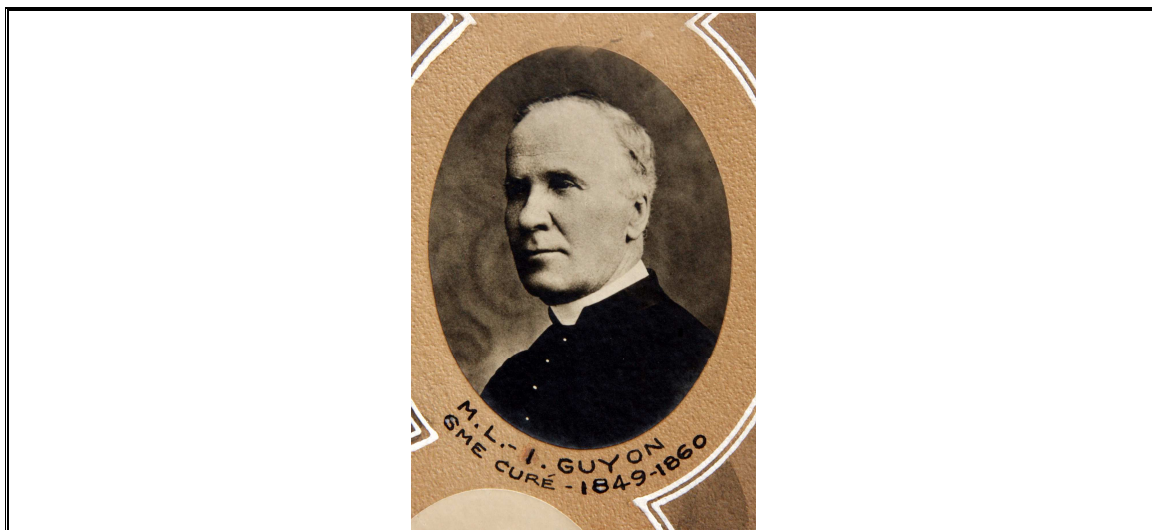
³⁷⁶ Monsieur Alphonse-Charles Dugas fut témoin de cette scène; je suis surpris qu'il ne l'ait pas notée dans son journal personnel. JHG

³⁷⁷ Un autel.

absence³⁷⁸ et il leur souhaite toutes sortes de prospérités, puis il leur demande pardon des offenses qu'il aurait pu leur faire autrefois. Il pleurait et un grand nombre de personnes versaient des larmes³⁷⁹ en voyant ce vieillard aux cheveux blancs³⁸⁰.

CHAPITRE VII

ADMINISTRATION DE MESSIRE LOUIS-IGNACE GUYON, SIXIÈME CURÉ (2 février 1850 – 25 septembre 1860) (33 – 44 ans)



Louis-Ignace Guyon est né à Verchères le 11 juillet 1818; il est le fils de Augustin et de Marguerite Dansereau. Il fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre à Montréal, le 22 octobre 1843. Après son ordination, il fut nommé vicaire à Sorel en 1843-1844, qui, alors faisait partie du diocèse de Montréal; desservant de Saint-Aimé-sur-Yamaska, 1844-1845.

³⁷⁸ 36 ans et 6 mois environ.

³⁷⁹ Monsieur l'abbé Viateur Ducharme, né à Sainte-Élisabeth le 9 août 1876, maintenant retiré dans une maison sur le boulevard Manseau, à Joliette, m'a dit (en juillet 1955) qu'il se rappelle parfaitement, alors qu'il était âgé de seulement 10 ans, de cette visite de monsieur Quevillon. Il a gardé le souvenir de l'émotion intense créée par ce vénérable prêtre à la voix chevrotante, au sein de la population, dont la plupart avaient été témoins des difficultés d'alors. JHG

³⁸⁰ Il avait alors 81 ans. JHG

Il devint curé de Saint-Ambroise de 1845 à 1850, tout en desservant Sainte-Mélanie en 1845-1846. Au mois de février 1849, il fut nommé à la cure de Sainte-Élisabeth, comme successeur de monsieur Joseph Quevillon.³⁸¹

Le nouveau curé était un homme doux, paisible, conciliant, tout entier à son ministère, tellement qu'il établit son bureau à la sacristie³⁸² où les habitants pouvaient toujours le trouver pour régler leurs affaires temporelles et spirituelles. C'était bien l'homme nécessaire pour les circonstances; il fallait beaucoup de prudence pour sauver la position, pour sauvegarder l'autorité du curé et ramener à de meilleurs sentiments ceux qui s'étaient oubliés un instant, mais qui déjà désiraient effacer leur faute. Il réussit à tout pacifier au temps de Pâques et à régler l'affaire épineuse des bancs neufs. Ainsi le dimanche de la Quasimodo, il put vendre ces bancs sans opposition. Quelques jours après son installation, il annonça une assemblée de marguilliers qui eut lieu le 17 février 1850.

RÉPARATIONS À L'ÉGLISE

À cette assemblée, les marguilliers, considérant la vétusté et le mauvais état des 14 fenêtres de la nef, décidèrent d'en commander des neuves et faire servir les vieilles comme doubles et, pour cela, la fabrique fut autorisée à déboursier la somme de 300\$. Antoine Lafond, le bedeau, fut chargé de passer le marché avec l'entrepreneur, Paul Lefebvre, de Berthier, qui avait préparé des plans à cette fin.

Monseigneur, déjà, avait voulu faire élever un autel derrière le maître-autel, afin de pouvoir y dire la messe en hiver. On avait négligé de le faire; monseigneur l'ordonne dans la visite de 1850. Antoine Lafond fut chargé de faire exécuter les travaux en question, puis sur l'avis du curé, on enleva la chaire suspendue au mur, vu la difficulté de s'y rendre à cause du jubé des sœurs.

³⁸¹ Il faut ajouter qu'il fut ordonné à Montréal par mgr Ignace Bourget et qu'il desservit Saint-Gabriel-de-Brandon du 8 octobre 1844 au 28 avril 1845, date de son départ pour Sainte-Mélanie. À Saint-Gabriel-de-Brandon, il vécut avec ses parents, dans la plus grande pauvreté, au rez-de-chaussée de la chapelle, d'où il eut de la difficulté à déloger le bedeau qui y vécut pendant quelque temps. Son remplaçant n'y demeura que d'avril à août 1845. Ce n'était qu'une desserte. Voir : Histoire de Saint-Gabriel de Brandon et de ses démembrements : Saint-Damien, Saint-Didace, Saint-Charles de Mandeville, Saint-Cléophas, Saint-Edmond, etc., à travers les registres et en marge, par Gonzague Ducharme. Montréal, G. Ducharme, 1917.

³⁸² À Saint-Eustache, comme curé de 1860 à 1894, il a fait la même chose. Il fut aussi chanoine de la cathédrale de Montréal de 1889 à son décès. Il est décédé à Saint-Eustache le 21 août 1894. Voir sa biographie dans la Semaine religieuse de Montréal, 1894, p. 134.

DON DU TERRAIN DU COUVENT

Dans une autre assemblée, le 8 septembre 1850, il fut décidé de faire don du terrain du couvent, qui appartenait à la fabrique, depuis le 22 janvier 1845, à la Corporation des commissaires d'écoles, afin d'assurer à ce couvent une existence permanente et le mettre sous l'empire de l'Acte de l'éducation Victoria 12, chapitre 50, aux fins de lui donner droit à l'octroi, à même les fonds consolidés de la province pour l'éducation. Ensuite monsieur Louis-Ignace Guyon fut le chargé spécial pour régler cette question, au nom de la fabrique, avec le consentement de mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885).

LES TERRAINS DU COUVENT : RATIFICATION

Maintenant, les principaux citoyens, pour plus de sûreté, désiraient faire ratifier par la paroisse, les deux actes proposés par l'assemblée; le 19 janvier 1845, on a décidé l'achat du terrain du couvent; le 8 septembre 1850, on exposa, devant les intéressés, le but de l'assemblée et on approuva et ratifia les actes susdits, puis monsieur William McNichols³⁸³ fut chargé de faire préparer, par un notaire, un acte de ratification des contrats susmentionnés.

LES ASSURANCES

Il fallait maintenant se protéger contre l'incendie et pour cela les marguilliers furent appelés à la sacristie le 14 août 1853. On commença l'assemblée en donnant lecture d'une circulaire de mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), du 13 juillet dernier (1853), au sujet de l'acte passé dans la dernière session du parlement provincial qui permettait l'incorporation des fabriques des églises catholiques. Après lecture, il fut décidé à l'unanimité de profiter de ces dispositions pour faire assurer l'église et ses dépendances pour la somme qu'il plaira au curé.

Monsieur Louis-Ignace Guyon est autorisé à procéder; il nomme deux experts pour faire l'estimation de ces bâtisses : Stanislas Manseau (ép. Angélique Gadoury)³⁸⁴, de Sainte-Élisabeth, et Christophe Capistran, de Saint-Thomas, qui estimèrent³⁸⁵ les bâtisses à plus de 3,500 louis, répartis comme suit : l'église, 2,800 louis, la sacristie, 250 et le presbytère, 350. Monsieur Guyon passe le marché d'assurance le 17 octobre de la même

³⁸³ À remarquer, qu'il fut l'adversaire acharné de monsieur Joseph Quevillon, ancien curé. Voulait-il, par là, réparer sa faute ? JHG

³⁸⁴ Stanislas Manseau, cousin de monsieur Thomas-Léandre Brassard, était aussi l'adversaire de monsieur Joseph Quevillon. JHG

³⁸⁵ Le 11 octobre 1853.

année : l'église pour 1,800 louis, la sacristie pour 200 et le presbytère pour 200; le tout pour 2,300 louis.

LE PRESBYTÈRE

Le presbytère se détériorait lentement, sous l'influence du temps; il devenait nécessaire d'y faire quelques réparations. Voilà pourquoi, le 21 décembre 1856, une assemblée de marguilliers décida que monsieur le curé pourra commander des fenêtres et des jalousies pour la façade du presbytère, côté sud.

LE COUVENT

Le couvent était devenu la propriété de la fabrique; il fallait donc le réparer au besoin. Une somme de 25 louis, prise sur les deniers de la fabrique fut autorisée, le 13 septembre 1857, pour les réparations les plus urgentes et, surtout, pour des doubles châssis, au rez-de-chaussée de la maison. À cette fin, monsieur Isaac (Gonzague) Gadoury est nommé surveillant des travaux à exécuter.

UN PRÊT À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Avant de clore cette assemblée, les marguilliers décidèrent de prêter la somme de 40 louis aux syndics de l'église de Saint-Félix-de-Valois qui leur en avait fait la demande.

L'ÉGLISE

Mais l'église « travaillait » toujours et les murs, ainsi que les tours présentaient un danger continu. Dans une assemblée convoquée le 9 octobre 1859, il fut question de l'état de dégradation et de détérioration de l'église. Voulant éloigner les accidents et éviter en même temps des dépenses inutiles à la fabrique, au cas où il serait impossible de la réparer, les paroissiens résolurent de faire venir des experts pour examiner et décider s'il ne serait pas possible d'asseoir l'église plus solidement, ou bien s'il fallait la changer de place. Monsieur Narcisse Lacasse, notaire, fut prié de faire venir des experts après que l'assemblée aura reçu l'approbation de cet acte de délibération de mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885).³⁸⁶

Le 15 janvier 1860, monsieur le curé est autorisé à prendre 25 louis sur les deniers de la fabrique pour bâtir un hangar.

³⁸⁶ La suite manque. JHG

LE BANC DU SEIGNEUR

Les dames Cuthbert³⁸⁷, seigneuses de Berthier, avaient un banc seigneurial dans l'église paroissiale³⁸⁸. Ce banc était semblable à celui de Berthier, entouré d'une balustrade; il était à la place des bancs de madame Prosper Brissette (née Anastasie Lévesque) et d'Amable Beaupré (ép. Dorothee Voligny), médecin, c'est-à-dire les deux premiers de la rangée du mur du côté de l'épître (à gauche de l'autel).

Comme ce banc appartenait à des protestantes, il ne servait qu'aux meuniers des seigneurs. Depuis longtemps, on voulait avoir ce banc pour la fabrique, mais les propriétaires avaient toujours refusé de le laisser occuper par la fabrique.³⁸⁹ Ce fut monsieur José Lévesque qui, par ses représentations, obtint la permission de le faire vendre. Cependant, les propriétaires se réservaient le droit de le reprendre, au cas d'une alliance avec des catholiques ou d'un séjour à Sainte-Élisabeth.

C'est le notaire Léopold Desrosiers (à Berthier, de 1830 à 1862)³⁹⁰ qui a envoyé le permis en question, le 24 janvier 1852. Ce banc était exempt de taxe, ainsi que celui du capitaine de milice appartenant au gouvernement, et se trouvait le premier de la seconde rangée du côté de l'épître.

VISITES DE MGR IGNACE BOURGET

Le 12 juillet 1850, avait lieu la visite pastorale dans cette paroisse, par mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885). Sa Grandeur alloue pour les années 1841 à 1847 et ordonne qu'à l'avenir, chaque marguillier rende ses comptes, dans le cours de l'année qui suit celle de sa gestion. De plus, il veut que les marguilliers, pour les années 1848 et 1849, rendent les leurs à la Saint-Michel prochaine³⁹¹, qu'ils fassent entrer les arrérages et effacent les comptes, dus par des gens insolubles, dans une assemblée régulière de la fabrique.

Ignace, évêque de Montréal
Urgel Archambault, sous-diacre

(1827-1900; sera ordonné prêtre le 14 juin 1851)

Une seconde fois, monsieur Louis-Ignace Guyon avait le bonheur de recevoir la visite de mgr Ignace Bourget, le 8 juin 1853. Une autre visite de

³⁸⁷ Il s'agit de Fanny Cuthbert, épouse de Pierre Lévesque, et de sa sœur Lidia, épouse de Siméon Stewart. Elles demeuraient à Montréal.

³⁸⁸ Côté opposé à la chaire, adossé au mur, côté de l'épître.

³⁸⁹ Judith Bonin, fille de Louis. Note de ACD citée par JHG

³⁹⁰ Ép. en 1832 à Berthier de Caroline Fagnant; en 1838 à Berthier, de Louise Douaire de Bondy.

³⁹¹ 21 novembre

mgr Bourget aura lieu le 9 septembre 1857. Les comptes pour les années de 1852 à 1856 inclusivement sont alloués. Au fur et à mesure que la fabrique aura les moyens...³⁹²

VISITES DE PAROISSE ET RECENSEMENTS

Monsieur Louis-Ignace Guyon fit sa visite de paroisse dès 1850 et il en profita pour le recensement de sa paroisse qui lui donna 2,900 âmes dont 1,750 communiant.

Pour se conformer au 15^e décret du Premier concile provincial³⁹³, tenu en 1851, monsieur Louis-Ignace Guyon fait le rapport de sa paroisse en 1854. Il y avait alors 1,902 communiant. Aux Quarante heures³⁹⁴, du 3 juillet, on fait communier 1,922 personnes, sans doute quelques-unes venaient des paroisses environnantes. Tous se sont confessés, sauf un. Les Quarante heures ont été prêchées par le père Augustin-Alexandre Brunet, o.m.i. (1816-1866).

Le rapport annuel de la paroisse de Sainte-Élisabeth, pour l'année 1857, donne une population de 2,903 âmes dont 1,733 communiant, – 3 seulement n'ont pas « fait leurs Pâques »³⁹⁵.

Il y a 6 écoles fréquentées par 281 enfants, une école est réservée aux garçons et une autre pour les filles.

La fabrique gère, à l'usage de l'église, 9 arpents de terre et 4 arpents, à l'usage des curés. Les bancs rapportent 150 louis, la dîme, 160 louis, le casuel, 20 louis.

Il y a plusieurs associations : l'Adoration perpétuelle³⁹⁶ compte 60 associés, le Scapulaire³⁹⁷, l'Archiconfrérie du Très Saint et Immaculée Cœur de Marie

³⁹² La suite est illisible. Voir le cahier des résolutions. JHG

³⁹³ Réunion des évêques de la province de Québec.

³⁹⁴ Dévotion au Saint-Sacrement pendant laquelle l'ostensoir est placé sur l'autel pendant 40 heures; pendant ce temps, les paroissiens se présentent à l'église le matin et le soir pour différentes activités, entre autres la confession et la communion. Benoît Lacroix, La foi de ma mère; la religion de mon père. Montréal, Fides, 2002.

³⁹⁵ Cette expression d'un autre âge se réfère au 4^e commandement de l'Église catholique : « Et ton créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement. » Cette obligation devait être observée, entre le mercredi des cendres et le dimanche suivant la fête de Pâques qu'on appelle le dimanche de la Quasimodo, d'après les premiers mots de l'introït « Quasi modo geniti infantes (Comme des nouveaux nés) ».

³⁹⁶ L'Association de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et de la Bonne Mort a été fondée en 1732 et a disparu au début du 20^e siècle. Atlas historique des pratiques religieuses : le sud-ouest du Québec au 19^e siècle. Sous la direction de Louis Rousseau et Frank W. Remiggi en collaboration avec Jean-Guy Landry ... [et al.]. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998. Pp. : 176-177.

(fondé en 1841), la Société de Saint-Vincent-de-Paul³⁹⁸, l'œuvre pontificale de la propagation de la foi³⁹⁹, l'Oeuvre de la Sainte-Enfance⁴⁰⁰ et la Congrégation de la Sainte-Vierge établie pendant la Grande Mission de 1842 par le père Pierre Telmon.

LES ASSEMBLÉES PIEUSES

Voulant faire participer ses fidèles aux indulgences de la dévotion du scapulaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, il demande à mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) de vouloir bien ériger cette confrérie dans sa paroisse. Monseigneur, dans un décret en date du 7 octobre 1851, établit la dévotion du scapulaire et donne l'autel de la Vierge, pour l'autel de la confrérie.

ÉRECTION DU CHEMIN DE LA CROIX

Monsieur Louis-Ignace Guyon, pressé par le zèle du salut des âmes, voulut doter son église d'un trésor précieux pour les vivants et les morts. Il demanda à mgr Joseph Larocque (1808-1887, coadj. de Montréal, 1852, év. de Saint-Hyacinthe, 1860-1866), le 22 juillet 1855, la permission d'ériger le chemin de la croix dans son église paroissiale.⁴⁰¹ Monseigneur Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) autorisa, avec bienveillance, l'érection demandée et délégua spécialement messire Prosper Lévesque (1817-1888), directeur des élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, originaire de Sainte-Élisabeth, pour bénir et ériger les croix et les images de « la voie douloureuse » que Monseigneur désirait beaucoup voir en honneur dans tout son diocèse.

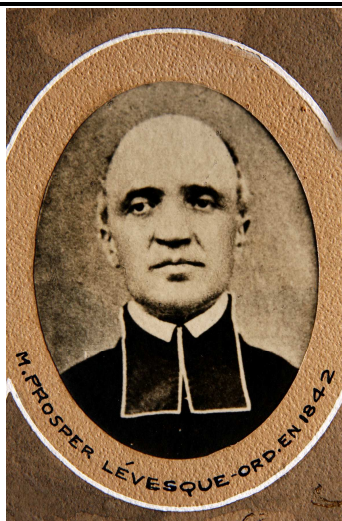
³⁹⁷ Un scapulaire ordinaire est fait de deux morceaux de tissus de forme rectangulaire, l'un sur la poitrine et l'autre dans le dos, reliés entre eux a moyen de cordons. Il y en avait pour toutes les dévotions : scapulaire du Sacré-Cœur, de la Sainte-Trinité, de la Passion, de l'Immaculée-Conception, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, du Cœur Immaculée de Marie, de Saint-Joseph et du Tiers-Ordre. Benoît Lacroix, op. cit. Page 284.

³⁹⁸ Frédéric Ozanam (1813-1853) fut un des fondateurs de la Société en 1833.

³⁹⁹ Fondée le 3 mai 1822 par Pauline Jaricot (1799-1862).

⁴⁰⁰ Fondée en 1843 par mgr Charles de Forbin-Janson, après son séjour au Canada, comme missionnaire, de 1839 à 1841. Cette œuvre visait à évangéliser les enfants à travers le monde.

⁴⁰¹ Il est étonnant que monsieur Joseph Quevillon ait érigé un chemin de la croix dans la petite chapelle, dans le rang Sainte-Émélie, alors qu'il ne l'avait pas à l'église paroissiale!
JHG



Mgr Ignace Bourget délégua messire Prosper Lévesque pour bénir et ériger le chemin de la croix de l'église paroissiale. Monsieur Prosper Lévesque (1817-1888, ord. 1842) est le 3^e prêtre natif de Sainte-Élisabeth.

La cérémonie eut lieu le 5 août 1855, au milieu d'un grand concours de paroissiens et de plusieurs ecclésiastiques : Léon Lévesque (1833-1887, c.s.v. en 1861) et Narcisse Lévesque (1833-1863), ces deux derniers ecclésiastiques, Louis-Ignace Guyon, curé de Sainte-Élisabeth, archiprêtre, Prosper Lévesque (1817-1888), professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe (1842-1888), sans oublier Narcisse Lacasse (ép. Mathilde Brissette), notaire, François Geoffroy (ép. Zoé Guyon, mariés à Sainte-Élisabeth en 1852). Les cadres et les croix ont été faites par Charles Guibault⁴⁰² et ont coûté 288 francs.

BIBLIOTHÈQUE

Mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) avait conseillé aux paroisses d'établir des bibliothèques à même les deniers de la fabrique⁴⁰³, pour éloigner les mauvais livres et fournir en même temps une lecture profitable, tant pour nourrir la piété que pour orner l'esprit des paroissiens. Le curé, profitant du bon esprit de ses marguilliers, les réunit le

⁴⁰² Ép. Agnès Lévesque en 1850; ép. Louise Olivier, en 1873; père d'Octavien Guibault (ép. Marie-Louise Gravel), menuisier et ancien « entrepreneur de pompes funèbres » à Sainte-Élisabeth avant Herman Joly. JHG

⁴⁰³ Joseph-Hubert Paquet (1795-1865), notaire, Pierre Lévesque (ép. Fanny Cuthbert), Isaac Gadoury et Louis-Ignace Guyon avaient signé cette résolution. JHG

27 juillet 1856 et leur fait connaître le but, puis tous résolurent de fournir 8 louis des deniers de la fabrique pour l'acquisition de livres convenables au choix de monsieur le curé. On voit, par le rapport annuel de monsieur Louis-Ignace Guyon, qu'il y avait 500 volumes dans cette bibliothèque en l'année 1857.

LE CHOLÉRA DE 1854

En 1854, au mois de juillet, le terrible fléau qui avait décimé les populations en 1832 et 1834, éclata de nouveau à Sainte-Élisabeth pendant les Quarante heures. Un nommé Deschênes avait contracté la maladie à Québec et il était arrivé ici, assez tôt, pour mourir et communiquer aux autres le terrible feu qui le consumait.⁴⁰⁴ Près de 40 personnes succombèrent sous les étreintes de cette fièvre qui consumait ses victimes en quelques heures.

MONSIEUR LOUIS-IGNACE GUYON, PASTEUR D'ÂMES

Je n'ai pas encore parlé de monsieur Guyon, comme pasteur d'âmes. C'était bien le type du...⁴⁰⁵

Ajout de l'abbé J.-Hector Geoffroy :

Monsieur Louis-Ignace fut toujours seul pour remplir les fonctions du ministère, sauf de janvier 1859 à octobre 1860, où il eut, pour l'aider, l'abbé Marcel Mireault, né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, le 6 janvier 1831, qui fut ordonné prêtre à Montréal, le 18 décembre 1858; vicaire à Sainte-Élisabeth de janvier 1859 à octobre 1860, puis à Saint-Eustache en 1861-1862, Terrebonne en 1862-1863, au Sault-au-Récollet en 1863-1867, à Saint-Paul de Joliette en 1867-1868; curé à Saint-Calixte de 1868 à 1875, puis à Saint-Hermas, de 1875 à son décès, le 6 avril 1894.

Monsieur Marcel Mireault partit de Sainte-Élisabeth, à l'arrivée de monsieur Alfred Dupuis comme curé, en 1860, qui fit venir avec lui, peu de temps après son arrivée, son frère, monsieur Hildège Dupuis (voir ci-dessous).

Il est très regrettable que le second cahier de monsieur le chanoine Alphonse-Charles Dugas soit introuvable puisqu'il devait contenir des biographies de messires Louis-Ignace Guyon et Alfred Dupuis qu'il avait si

⁴⁰⁴ Du 8 juillet au 12 août, il est mort 59 personnes dont 40 sont marquées de la lettre C (pour choléra). JHG

⁴⁰⁵ C'est ici que se termine le cahier de notes de monsieur le chanoine Alphonse-Charles Dugas intitulé : Cahier de notes sur la paroisse de Sainte-Élisabeth depuis sa fondation jusqu'à nos jours (1798-1889). A.-C. Dugas, prêtre. Cité par JHG

bien connus. Quant aux faits paroissiaux, les registres et cahiers de résolutions de la fabrique sont toujours là pour nous renseigner.

Pour des notes biographiques sur monsieur Louis-Ignace Guyon, voir La Semaine religieuse de Montréal du 19 octobre 1893 et du 25 août 1894.

J.-Hector Geoffroy, prêtre,

Le 31 octobre 1958

D'après ce cahier de notes, monsieur Alphonse-Charles Dugas avait fait une rédaction, qui semble définitive, en deux autres cahiers : le premier couvrant l'histoire des débuts de la paroisse jusqu'en 1836; le second couvre du 16 septembre 1836, nomination de messire Thomas-Léandre Brassard comme curé, jusqu'à la fin de son administration, le 19 septembre 1844.

Ces deux cahiers ont été rédigés, alors que monsieur Dugas était curé de Sainte-Barbe (diocèse de Valleyfield) en l'année 1891. J'ai rédigé l'histoire de l'administration de messires Joseph Quevillon et Louis-Ignace Guyon d'après un cahier de notes de monsieur Alphonse-Charles Dugas. Je les ai groupés, le mieux possible, sous des titres communs.

J'ai la certitude que les notes sur l'administration de messire Louis-Ignace Guyon, sont bien incomplètes. Il est aussi, bien évident, d'après les derniers mots écrits sur la toute dernière ligne de la dernière page du cahier de notes, qu'il existe un autre cahier. Où pourrait-il bien être ? C'est encore un secret des « dieux ». Je ne l'ai pas trouvé aux archives du Séminaire de Joliette où étaient déposés les cahiers et les papiers de monsieur l'abbé Alphonse-Charles Dugas. Monsieur le chanoine Edmond Patenaude, curé aux Cèdres (diocèse de Valleyfield), vicaire de monsieur Dugas, au moment de sa mort (1924), n'a pas pu m'éclairer sur ce sujet. Peut-être, un jour mettrons-nous la main sur ce précieux cahier !

J.-Hector Geoffroy, prêtre

Séminaire de Joliette, ce 31 juillet 1956, fête de saint Ignace à 23 heures

Rapport de l'inspecteur d'écoles en 1860

Sainte-Élisabeth

« Sauf l'école de la côte Saint-Martin, dont l'état stationnaire est dû en grande partie au peu d'assiduité des élèves, les autres écoles de cette paroisse ont fait des progrès satisfaisants. Elles sont en général bien meublées; quelques-unes manquent encore de registres des visites. Les instituteurs sont en général assez habiles. Les affaires des commissaires sont tenues en bon ordre par monsieur le notaire Lacasse. Les dissidents n'ont point d'écoles en opération. »

Saint-Ambroise-de-Kildare

L'école de monsieur Saint-André est assez bien tenue; il en est de même de l'académie de filles des religieuses de Sainte-Anne, et de l'école des dissidents. Les autres écoles sont bien mal conduites. Elles manquent de tableaux noirs, de cartes géographiques, etc. Les salaires des instituteurs sont plus minces que dans aucune autre municipalité de mon district, sans en excepter les plus pauvres. Les commissaires sont on ne peut plus apathiques et ne visitent point les écoles; j'ai exigé d'eux qu'ils missent dans l'arrondissement no 3 un instituteur capable, et convenablement salarié.

Sainte-Mélanie

Cette municipalité est située dans un pays de montagnes où la population est pauvre et dispersée sur un vaste espace. Les écoles y font nécessairement peu de progrès; les enfants manquent le plus souvent de livres, de papier et de tout ce qui leur est nécessaire. Quoique les salaires des instituteurs soient très minimes, il leur est dû de forts arrérages. L'école de M. J. Robillard mérite une mention honorable à raison du travail du maître et du succès des élèves. Ce bon instituteur reçoit 49 livres de salaire.

Saint-Charles-Borromée

Cette paroisse est divisée en quatre arrondissements; elle possède un collège industriel, une académie de fille et un institut littéraire. Le Collège Joliette

possède un cabinet de physique et l'on s'efforce aussi d'y donner aux élèves des notions d'agriculture théorique et pratique. Cette utile institution a éprouvé une perte considérable et estimée à plus de 600 livres dans un incendie qui a détruit une aile de cinquante pieds de longueur sur vingt-deux de largeur, et la chapelle. On étaie, en juin dernier, à construire une nouvelle aile en pierre, de 60 sur 35 pieds, à trois étages.

L'académie des filles est divisée en deux départements : le pensionnat ou académie proprement dite et une école préparatoire sous le contrôle des commissaires. On m'a invité à visiter le pensionnat; et j'ai été très content de l'examen des élèves qui m'ont paru bien posséder toutes les matières qui leur sont enseignées. L'école des filles sous le contrôle des commissaires manque de cartes de géographie. Il en est de même de l'école élémentaire tenue par les Clercs de Saint-Viateur sous le contrôle des commissaires. L'école de l'arrondissement no 2 est loin de faire honneur à la municipalité. Il n'y avait que onze enfants présents lors de ma visite et quarante inscrits. L'école de l'arrondissement no 3 est assez bien conduite et assez bien fréquentée.

Saint-Thomas

Des quatre écoles de cette municipalité, deux n'ont fait aucun progrès. Le maître de l'une a été renvoyé; l'autre qui n'a point de diplôme devra l'être aussi. Les deux écoles conduites par des institutrices sont passables. Les commissaires ont profité de la dispense que vous leur avez accordée de la rétribution mensuelle à la condition d'augmenter leurs cotisations et de mieux rétribuer leurs instituteurs. La cotisation a été augmentée de 121\$, et l'on a élevé le salaire de deux instituteurs de 40\$ chacun.

Saint-Félix-de-Valois

Cette paroisse, quoique divisée en 4 arrondissements, n'a que trois écoles sous contrôle en opération, outre une école indépendante. Ces trois écoles sont assez médiocres; on parle d'établir une école séparée pour les filles, ce qui n'est pas sans besoin; l'école de l'arrondissement no 1 a vu réunis, dans une salle très peu vaste, jusqu'à 124 enfants. Cette paroisse possède une bibliothèque de plus de 500 volumes. M. Crépeau, secrétaire-trésorier, mérite des éloges pour la manière dont il tient ses comptes.

Saint-Gabriel-de-Brandon

Cette municipalité compte huit écoles, dont une sous le contrôle des syndics dissidents. Les écoles nos 5, 6 et 7 sont bien inférieures. L'institutrice de l'arrondissement no 7 est cependant munie d'un diplôme, et cela, je dois le dire, a surpassé tout ce que je pensais de la libéralité du bureau des examinateurs. Dans une phrase de 14 mots, qu'elle a écrite en ma présence, elle a fait 6 fautes des plus grossières. L'institutrice de l'arrondissement no 6 a refusé de subir un examen, s'avouant d'avance incapable; j'ai ordonné aux commissaires de les renvoyer l'une et l'autre. L'école de Mlle Holmes est bien tenue, mais on y enseigne trop de matières diverses à un trop grand nombre d'élèves. L'école de l'arrondissement no 6, à l'examen de laquelle j'ai assisté, n'a donné que des résultats peu favorables. On y a donné, avec grand appareil, des représentations bouffonnes que je ne puis trop blâmer, comme étant de nature à gâter le goût et les manières des enfants. L'école des dissidents est assez bien conduite, mais leurs livres de délibérations sont mal tenus. Ceux des commissaires sont en meilleur état.

Extrait du Journal de l'instruction publique (1860). Pages 8-9, 30-31.

CHAPITRE VIII

ADMINISTRATION DE MESSIRE ALFRED DUPUIS, SEPTIÈME CURÉ (octobre 1860 – avril 1889) (44 – 73 ans)



1- ALFRED DUPUIS (1816-1889), PREMIER PRÊTRE NATIF DE SAINT-JACQUES⁴⁰⁶

Baptême : 31 octobre 1816;

Parents : Éphrem Dupuis, cultivateur, et Émilie Sénécal;

Adresse : 2153, rang Bas-de-l'église nord, Saint-Jacques-de-l'Achigan;

Études :

- classiques et philosophiques : Collège de l'Assomption, (1837-1844, soit de 21 à 28 ans), 5^e cours;

- théologiques : Collège de l'Assomption (1844-1847, soit de 28 à 30 ans) tout en étant professeur de rhétorique;

Ordination : 29 août 1847, à 31 ans, à Saint-Jacques, par mgr Rémi Gaulin, évêque de Kingston et curé de L'Assomption

Ministère :

- 1847-1848 : professeur au Collège de l'Assomption

- 1848-1849 : vicaire à L'Assomption

- 1849-1851 :

- 1851-1852 : curé à L'Assomption

- 1852-1860 : directeur et professeur de théologie au Collège de l'Assomption

- 1860-1889 : curé à Sainte-Élisabeth de Joliette

Il est décédé le 21 avril 1889, au presbytère de Sainte-Élisabeth.

Sépulture à Sainte-Élisabeth, sous les dalles du sanctuaire.

2- PREMIÈRE ORDINATION SACERDOTALE À SAINT-JACQUES⁴⁰⁷

Le 29 août 1847, mgr Rémi Gaulin⁴⁰⁸, évêque démissionnaire de Kingston et curé de L'Assomption (1845-1849), vint conférer la prêtrise à monsieur Alfred Dupuis.

⁴⁰⁶ Qui réalisera la prophétie ? Saint-Jacques et ses prêtres, par François Lanoue. Joliette, L'auteur, 1990. Page 1.

⁴⁰⁷ Guy Courteau et François Lanoue, Une nouvelle Acadie : Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947. [Montréal, Imprimerie populaire, 1949.] Pp. : 97-98.

⁴⁰⁸ Mgr Rémi Gaulin (1787-1857) fut le deuxième évêque de Kingston. Né à Québec le 30 juin 1787, fut ordonné prêtre le 13 octobre 1811. Il fut, pendant quatre années, missionnaire à Saint-Raphaël de Kingston. En 1815, il fit les missions de l'Acadie, d'Antigonish et d'Arichat. De 1822 à 1833, il exerça le saint ministère dans le district de Montréal. Il fut, quelques années (1825-1828), curé de L'Assomption. Élu, en mai 1833, évêque de Tabraca, en Numidie, et coadjuteur de l'évêque de Kingston avec droit de

L'histoire de la vocation de ce premier lévite mérite d'être rappelée.

En 1837, Alfred Dupuis, l'aîné d'une famille de dix enfants, avait vingt ans révolus. Son père venait de lui concéder une terre et déjà le nouveau propriétaire songeait à fonder un foyer et se préparait à « aller voir les filles ». En ce temps-là, pareille visite exigeait de la part du « cavalier », non pas un cheval et une voiture, mais cheval et selle. Son cheval, fort propre, l'attendait à l'écurie, mais la selle réclamait un voyage en ville et un déboursé considérable. Dans ce but, notre amoureux gagne Montréal, le 24 juillet, en passant par Saint-Sulpice.

Le lendemain, au lieu de conclure le marché et d'acheter la selle, examinée longuement la veille, il suit la foule montréalaise. Avec elle, il se rend à la cathédrale Saint-Jacques, située alors rue Saint-Denis. C'était grand jour de fête pour le diocèse. On y consacrait dans l'éclat des cérémonies pontificales, mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), le coadjuteur de mgr Jean-Jacques Lartigue.

Alfred Dupuis est ému par la splendeur du spectacle : il rêve de sacerdoce. Mais il dépasse l'âge où l'on entreprend un cours d'étude... Qu'importe! Il quitte Montréal sans avoir acheté de selle. Décidé d'entrer au Collège de l'Assomption à l'ouverture des classes, il raconte ses impressions à ses parents étonnés, puis à son curé, Jean-Romuald Paré (1819-1856), dont il obtient encouragement et assistance. Dix ans plus tard, ce jeune clerc montait à l'autel ! Et c'est à Saint-Jacques même que mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) le fera ordonner, reconnaissant sans doute en ce prêtre, les prémices d'une abondante moisson. L'abbé Dupuis devint 3^e directeur (1852-1860) du Collège de l'Assomption et fut 29 ans curé de Sainte-Élisabeth (1860-1889), où il favorisa les vocations.

succession, il fut consacré sous ce titre, dans l'église Saint-Jacques, à Montréal, par mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse, coadjuteur de Québec, le 20 octobre 1833. Après le mort de mgr Alexander McDonell, il prit possession de son siège le 14 janvier 1841. Frappé de paralysie en 1845, il remit l'administration de son diocèse à son coadjuteur, mgr Patrick Phelan (1795-1857) ; sacré coadjuteur de Kingston en 1843, il devint évêque en titre en 1857, à la mort de mgr Gaulin, le 8 mai 1857 et il mourut le 6 juin suivant. Ayant pris sa retraite à L'Assomption et bientôt rétabli, il en redevint le curé, pendant quatre ans (1845-1849), puis poursuivit sa retraite à Sainte-Philomène de Châteauguay de 1849 à 1857, où il mourut, le 8 mai de la même année, âgé de 69 ans et 10 mois.

Ses restes furent transportés dans la cathédrale de Kingston, le 13 du même mois.

3- ALFRED DUPUIS, 3^E DIRECTEUR DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION (1852-1860)⁴⁰⁹

Monsieur Alfred Dupuis est le premier directeur qui sort des rangs mêmes des anciens élèves du Collège de l'Assomption. Élève du 5^e cours (1837-1844), il a sur ses prédécesseurs, cette supériorité de mieux connaître les us et traditions de son Alma mater. L'expérience, du reste, ne lui manque pas. Il a pratiqué l'éducation comme professeur de rhétorique et le ministère paroissial, comme curé de L'Assomption. C'est de ce dernier poste que l'obéissance l'appelle à la direction du collège. Il aura aussi cet autre avantage de trouver à ses côtés, pour l'assister et parfois pour l'inspirer et le stimuler, deux prêtres de grande énergie et de rare initiative : messieurs Norbert Barret (1822-1892) et Médard Caisse (1827-1888).

Cette année 1852 marque pour le collège une ère nouvelle. Les Annales⁴¹⁰ la signalent comme l'année de la « grande réforme » ! Jusqu'à cette date, le directeur avait été un factotum⁴¹¹ dans la maison. Ses attributions étaient « ad omnes causas » : piété, étude, discipline, administration, tout relevait de lui. Monsieur Dupuis y avait ajouté en plus l'enseignement de la théologie et, pendant deux ans, il avait assumé la charge de curé de L'Assomption⁴¹². Les subordonnés, qui souffraient de cet état de chose, encore plus que le titulaire, préconisaient la politique de la décentralisation. Elle l'emporta enfin, en été de 1852, lorsqu'un organisme nouveau fut créé. À la rentrée de septembre, les élèves saluaient donc le nouveau directeur : monsieur Alfred Dupuis, mais qui avait comme auxiliaires un préfet des études, monsieur Norbert Barret, et un préfet de discipline, monsieur Médard Caisse.

Bien des fois, le directeur dut tempérer les rigueurs de son préfet, tout entier à son ambition de régénérer les études. Sans monsieur Dupuis, les élèves eussent vécu un âge de fer; grâce à lui, monsieur Barret devint acceptable et il put, tout à son aise, donner aux études une vigoureuse poussée, en frappant la paresse et la négligence de sanctions énergiques et impitoyables. La

⁴⁰⁹ Anastase Forget, Histoire du Collège de l'Assomption par. Montréal, Imprimerie populaire, 1933. Pp. : 97-98.

⁴¹⁰ Arthur Dansereau, Annales historiques du Collège de l'Assomption depuis sa fondation. Montréal, Typographie Eusèbe Senécal, 1864. x, 44 p.

⁴¹¹ Un homme de confiance, un homme à tout faire. Dictionnaire SensAgent sur le web.

⁴¹² Christian Roy, Histoire de L'Assomption, page 490, il est écrit qu'Alfred Dupuis fut curé de L'Assomption en 1851-1852, alors qu'il devient directeur du collège de l'endroit.

réforme, si terrible au début, ouvrit bientôt pour le collège un âge d'or aux moissons luxuriantes.

N'est-il pas intéressant d'observer que cette période de ferveur intellectuelle et de discipline rigide a formé des jeunes gens qui arrivèrent vite aux sommets : Louis-Amable Jetté (1836-1920), Siméon Lesage (1835-1909), Adolphe Magnan (1850-1896), Zacharie Lacasse (1845-1921), Wilfrid Laurier (1841-1919), Arthur Dansereau (1844-1918), Magloire Légaré (1838-1900), Trefflé Gaudet (1838-1904), Odilon Guilbault (1841-1905), Théophile Caisse (1845?-1913), Gédéon-Vitalien Villeneuve (1846-1931), Amédée Marsan (1844-1924), Israël Tarte (1848-1907), Albert Lacombe (1827-1916), etc.

Longtemps avant que ses pairs ne l'appelassent au premier poste, monsieur Barret était ici le maître incontesté, l'arbitre qui règle les différends, le conseiller dont les avis sont écoutés, le travailleur ardent, dévoué, dont l'exemple est entraînant. Monsieur le directeur eut ce mérite rare de subir de bon cœur l'ascendant de ce prêtre qui, pendant dix ans et quoiqu'il fût placé au second rang, sut restaurer la discipline et les études, donner au collège, une vigoureuse impulsion vers le progrès.

Aussi, lorsque, en 1859, mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), donnant à notre institution des constitutions plus précises et à chacun des membres dirigeants des attributions bien méritées, décidait que la responsabilité de l'administration et de la direction générale irait désormais à un supérieur, le soin plus immédiat des élèves étant confié à un directeur, le sentiment unanime des professeurs et des élèves désigna, tout de suite, monsieur Barret au poste de supérieur.

Monsieur Dupuis quitta alors le collège pour prendre la cure de Sainte-Élisabeth (Joliette). Monsieur Ferréol Dorval, élève du 1^{er} cours, plus âgé que monsieur Barret de quatre ans, renonça volontiers au droit d'aînesse pour saluer l' élu que tous appelaient de leurs vœux.

4- « LE PETIT COLLÈGE » (1872-1876)⁴¹³



Assis, de gauche à droite, Edmond Joly, l'abbé Hildège Dupuis, François-Xavier-Onésime Lacasse, debout : de gauche à droite : Joseph Savoie, Joseph Deschênes, Omer Houle et Auguste Lacasse.

Original : plaque de zinc de 16 cm x 21 cm très bien conservée, dans le fonds de l'abbé J.-Hector Geoffroy, à la Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière

⁴¹³ Histoire de Sainte-Élisabeth, 2^e édition. Par Alphonse-Charles Dugas et J.-Hector Geoffroy. Joliette, Édition privée, 1984. Pp. : 153-154. – Cette partie du livre a été composée par J.-Hector Geoffroy.

On appelait le « petit collège », une vieille maison, sise à l'arrière du presbytère de Sainte-Élisabeth, qui servait de menuiserie sous messire Alfred Dupuis (curé de 1860 à 1889). C'est dans cette maison que son frère, l'abbé Hildège Dupuis, enseignait les quatre premières années du cours classique – le français, le latin et autres matières – aux adolescents de la paroisse désireux de faire leurs études classiques pour devenir prêtres.

Ainsi furent préparés à la rhétorique six élèves qui eurent chacun une carrière particulière :

1- Edmond Joly (1861-1900), devenu prêtre, curé à Saint-Émile (1898-1900) (Montcalm), où il est décédé;

2- François-Xavier-Onésime Lacasse (1860-1895), frère du précédent, devenu notaire à Sainte-Élisabeth (1883-1895), où il est décédé.

3- Joseph Savoie, devenu menuisier; il n'alla pas au Collège Joliette;

4- Joseph Deschênes (1857-1910), devenu prêtre, curé de Sainte-Marie-Salomé (1904-1910), où il est décédé;

5- Omer Houle (1860-1934), devenu chanoine, curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan (1906-1934);

6- Auguste Lacasse (1862-1918), devenu prêtre, curé de Pointe-Saint-Charles (1910-1918), où il est décédé;

Sauf le 2^e élève, les autres entrèrent au Collège Joliette, dans la classe de rhétorique, pour laquelle ils furent préparés, parce que, dès la fin de l'année (1876-1877), Omer Houle, Auguste et Onésime Lacasse remportaient les premiers prix dans les langues française et latine, comme en témoigne le palmarès de la maison consulté pour les années 1876 à 1879.



Monsieur Hildège Dupuis (1838-1907), vicaire à Sainte-Élisabeth
(janvier 1861 – octobre 1869)

Monsieur Hildège Dupuis est né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, le 25 juin 1838, d'Éphrem Dupuis et Émilie Senécal. Il fit au Collège de l'Assomption ses études classiques et philosophiques de 1850 à 1857 (18^e cours) et ses études théologiques de 1857 à 1860, tout en étant professeur; la dernière année (1859-1860), il fut préfet de discipline pendant que son frère, Alfred, était directeur. Il fut ordonné au Sault-au-Récollet le 30 décembre 1860, par mgr Ignace Bourget.

Il fut vicaire à Sainte-Élisabeth de 1860 à 1867, puis, malade, il vécut parfois dans la retraite de 1867 à 1907 : soit à Sainte-Élisabeth (1872-1876), au Collège Joliette, quelques mois seulement (1875), à Terrebonne (19 novembre 1883 - 16 septembre 1884, chapelain à la Résidence Sainte-Sophie (Terrebonne) ancien manoir Masson légué aux Sœurs de la Providence par testament, après la mort de la seigneuresse (Extraits des Chroniques de la Résidence Sainte-Sophie, Terrebonne, 1883-1888. Archives historiques Providence. MCB/06-10-2009), au presbytère de la paroisse Sainte-Élisabeth-du-Portugal, à Montréal (1883-1889), à Saint-Jacques-de-l'Achigan (1889), au Sault-au-Récollet, (1892), à Saint-Jacques (1894), à Montréal (1896), puis à Saint-Jacques (1905-1907), où il est décédé. Sa dépouille mortelle y fut inhumée, le 20 juillet 1907.

5) MESSIRE ALFRED DUPUIS ET LA DÉVOTION À LA BONNE SAINTE ANNE⁴¹⁴

Par J.-Hector Geoffroy

La dévotion à la bonne sainte Anne s'est beaucoup développée à Sainte-Élisabeth, sous la direction de messire Alfred Dupuis, arrivé comme curé de cette paroisse en octobre 1860. On l'appelait le bon monsieur Dupuis, c'était un saint prêtre, un grand dévot à la sainte eucharistie; il invitait ses fidèles à communier souvent, surtout les filles du couvent. En cela, il a certes subi l'influence du révérend père Cyrille Beaudry, c.s.v., son ami intime, car ils se rendaient souvent visite. Messire Dupuis fut aussi un grand dévot à la Sainte-Vierge, puis à la bonne Sainte-Anne. Il le prouva bien en élevant deux sanctuaires dans la paroisse, le premier, la chapelle extérieure de Sainte-Anne (1879), située derrière la sacristie de l'église paroissiale, le second, la chapelle extérieure (1882-1883) du couvent.

CHAPELLE EXTÉRIEURE DE SAINTE-ANNE (1879)

Messire Dupuis fit appel à la bonne volonté de ses paroissiens, comme il l'avait fait lors de la reconstruction du couvent, après l'incendie de 1876 et comme il le fera aussi pour la chapelle extérieure du couvent dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes.

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, PATRONNE DU QUÉBEC (1876)



Statue de sainte Anne et de la sainte Vierge
dans la basilique Sainte-Anne de Beauré.
En 1876, alors que la première basilique est en construction,
le Pape Pie IX proclame sainte Anne patronne du Québec.

⁴¹⁴Idem pour 5, 6 et 7 : 113-119.



Chapelle extérieure de Sainte-Anne

située derrière la première église de Sainte-Élisabeth (1810-1903),
construite et inaugurée en 1879 par messire Alfred Dupuis.

Elle fut démolie en 1903, en même temps que la première église de 1810,
pour faire place à la deuxième église inaugurée en 1906.

Vue partielle de la photo de la première église prise dans
Gaspard Dauth et J.-A.-Stanislas Perron, Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-
neuvième siècle. Montréal, Sénécal, 1900.

La première pierre fut posée le 23 avril 1879, année jubilaire, et la chapelle fut bénite solennellement, le 24 août 1879, par le père Cyrille Beaudry, c.s.v., supérieur du Collège Joliette, en présence des fidèles et d'un grand nombre de prêtres qui ont signé aux registres de la paroisse : Jérémie Gagnon (1850-), vicaire à Joliette, Joseph Aubin, curé à Saint-Norbert, Jean-Baptiste Campeau, curé à Berthier, Maxime Leblanc (1840-1928), prêtre, Charles Ducharme (1886-1913), c.s.v., L. Dussault, Charles-B.-H. Leprohon, Hildège Dupuis (1838-1907), prêtre, vicaire (1867-1867) à Sainte-Élisabeth, Alfred Dupuis, curé de Sainte-Élisabeth (1860-1989), Cyrille Beaudry (1835-1904), c.s.v.

Et le 26 octobre 1879, messire Alfred Dupuis, curé de Sainte-Élisabeth, bénissait une cloche destinée à cette chapelle sous le nom de Marie, Anne, Émélie⁴¹⁵.

Ont signé le registre : Cyrille Beaudry, c.s.v., supérieur du Collège Joliette, Maxime Leblanc, prêtre, Joseph-Octave Chicoine (1831-1904), prêtre, Jean-

⁴¹⁵ Cette cloche pesait 253 livres.

Baptiste Manseau (1843-1914), c.s.v., François Dusseault, Catherine Voligny (J.-Octave Paquet, médecin), Auguste Guilbault, Auguste Drolet (Élisabeth Lévesque), Napoléon Pelland, Charles Tellier, Isaac Beaulieu, Ada Watts (Lazare Guilbault), Georgeline Beaulieu, Mélina Brissette (Toussaint Laforest), Céline Laliberté Beaulieu, Isaïe Goulet, F.-X.-Onésime Lacasse, Joseph Gadoury, Marie-Blanche-Laure Beaupré, Elmira Gervais Masse, Marie-Louise Garault, Ovide Marion, J.-M.-Hildège Dupuis, vicaire de Sainte-Élisabeth, Trefflé Gaudet (1838-1904), directeur du Collège de l'Assomption (1867-1874), J.-Magloire Légaré (1866-1900), prêtre, préfet des études au Collège de l'Assomption, Alfred Dupuis, curé de Sainte-Élisabeth.⁴¹⁶

Le 13 octobre 1879, il y eut érection d'un chemin de la croix dans cette chapelle de Sainte-Anne, par messire Alfred Dupuis, curé de Sainte-Élisabeth, délégué « ad hoc ».

Cette chapelle sera démolie en même temps que l'église de 1810, soit en 1903, pour faire place à l'église bénite en 1906.

MESSE DE FONDATION

« Dans ce pieux sanctuaire, quatre messes sont fondées à perpétuité et se diront tous les ans, dans les mois de janvier, mai, juillet et novembre à l'intention de toute personne vivante et défunte qui aura donné 25 sous, une fois pour toutes. De plus, ces personnes participeront à toutes les prières et exercices qui se font chaque jour dans ce sanctuaire. »

Ces messes sont à la charge de la fabrique. En fait, dans une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, tenue le 11 janvier 1880, la fondation de ces messes était approuvée.

C'est à cette même assemblée que l'on concédait le droit d'inhumation dans la cave de cette chapelle, dans l'espace compris depuis le mur de la façade jusqu'à la profondeur de 14 pieds et d'un pan à l'autre, dans l'ordre indiqué par l'inscription des noms, aux familles suivantes :

- 1- Maxime Bourdon, époux de Julienne Girard;
- 2- Alexis Coutu, époux de Geneviève Doucet;
- 3- Maxime Aubin, époux d'Esther Bellerose;
- 4- Moyse Gadoury, époux de Julienne Girard.

⁴¹⁶ Les noms des hommes et des femmes laïques me semblent être les parrains et marraines de la cloche, mais ce n'est pas indiqué aux registres. JHG

Cet ordre était indiqué par une pierre taillée gravée au nom de chaque famille (donc 4 pierres) apposées au portail de la chapelle⁴¹⁷.

Chacune avait versé la somme de 100\$. Ces sommes avaient été employées aux besoins ou à l'ornementation du cimetière.

La permission sollicitée fut accordée par mgr Charles-Édouard Fabre, évêque de Montréal.

Messire Alfred Dupuis, grand dévot à la bonne sainte Anne, fut heureux. Il s'en ouvrit, un jour, à ses paroissiens, lors de la construction de la chapelle extérieure du couvent consacrée à Notre-Dame-de-Lourdes. Nous lisons, en effet, au cahier des prônes, jour de L'Épiphanie 1882, ce qui suit : « Quelles bénédictions et quelle gloire pour la paroisse de Sainte-Élisabeth d'avoir deux sanctuaires aussi précieux que Sainte-Anne et Notre-Dame-de-Lourdes! » La perte du cahier des prônes de 1878 à 1881 nous prive de précieuses notes sur la construction de la chapelle de Sainte-Anne; par contre, les notes, au sujet de la construction de la chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes, nous disent amplement comment procéda le bon curé pour construire cette chapelle dédiée à Sainte-Anne.

Il n'y a alors aucun doute que la dévotion à la bonne Sainte-Anne s'est développée considérablement. En lisant le cahier des prônes, j'ai remarqué que les paroissiens tenaient à y faire chanter plusieurs grands-messes en l'honneur de Sainte-Anne. Des familles, partant pour les États-Unis, faisaient chanter ces messes pour le succès de leur voyage et de leur séjour. Et des familles des États-Unis, originaires de Sainte-Élisabeth, envoyaient des honoraires pour des messes à être chantées ou dites dans cette chapelle; j'en ai relevé un assez grand nombre. J'y ai lu les noms de mes grands-parents Pierre Geoffroy et Héloïse Asselin, en séjour à Woonsocket. Et cela dura depuis l'année 1881 à environ 1900.

L'hiver, les messes, sur semaine, se disaient dans cette chapelle Sainte-Anne; également, y avait lieu l'office de chaque jour du mois de novembre. Les réunions des diverses congrégations se faisaient aussi en ce lieu. Tandis que le mois de Marie avait lieu dans la chapelle du couvent.

En ce temps-là, beaucoup de fidèles, particulièrement, les mamans et leurs enfants, avaient l'habitude de faire une visite, d'abord à la chapelle de Sainte-Anne, puis au cimetière, après la grand-messe du dimanche, évidemment à l'époque de la belle saison.

Pendant plusieurs années, la messe de minuit, réservée aux hommes, avait lieu aussi dans cette chapelle.

⁴¹⁷ Ces quatre pierres taillées et gravées chacune au nom de l'une des familles sont actuellement apposées au mur extérieur de l'actuelle sacristie, côté sud. JHG

Comment se célébrait la fête de Sainte-Anne, au temps de monsieur Dupuis? Le cahier des prônes est bien silencieux sur ce point. Il n'y a aucun doute que monsieur Dupuis invitait ses paroissiens d'une façon bien particulière. Il est bien probable qu'il y eut un office, dans l'après-midi du dimanche suivant le 26 juillet, car on le constate par le pastoral de messire le chanoine Aristide Brien, curé. En voici le programme :

OFFICE À 2H30

- cantique;
- instruction;
- vêpres;
- vénération de la relique de Sainte-Anne;
- cantique;
- prière du soir;
- salut du très saint sacrement.

Monseigneur Alphonse Piette a raconté, en ma présence, que mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885) serait venu en pèlerinage en cette chapelle. Je n'ai trouvé aucune trace de cette visite. Il me raconta aussi que des personnes avaient obtenu des faveurs insignes par l'intercession de Sainte-Anne, en cette chapelle, au temps de messire Dupuis. Il m'a même donné les noms de personnes guéries, noms que je n'ai pas retenus.⁴¹⁸ En effet, des béquilles, des lunettes et autres ex-voto étaient suspendus dans cette chapelle, puis ensuite dans le transept de l'église de 1906. Que sont devenus ces objets après 1930? Je n'en sais rien.

L'habitude, ou coutume, d'inviter un prêtre, enfant de la paroisse, à prêcher en ce grand jour, daterait de messire Alfred Dupuis, très souvent aussi, pour chanter la grand-messe en ce grand jour, assisté de diacre et sous-diacre.

Il ne semble pas que mgr Joseph-Alfred Archambault (1859-1913, év. 1904-1913) ait présidé ces pèlerinages en l'honneur de Sainte-Anne, à Sainte-Élisabeth, mais, dès cette époque, les fidèles des paroisses environnantes

⁴¹⁸ Extrait du journal de monsieur Alphonse-Charles Dugas, vicaire à Sainte-Élisabeth de 1882 à 1889 : le 5 août 1884, pèlerinage d'un grand nombre de fidèles du diocèse de Trois-Rivières; ils étaient mille, à leur tête, 40 prêtres et mgr Louis-François Richer Laflèche (1818-1898), leur évêque (1867-1898). Monsieur Dugas note que souvent monsieur Dupuis visitait mgr Laflèche.

venaient en grand nombre à cette cérémonie de l'après-midi, surtout les anciens paroissiens.

Son excellence mgr Joseph-Guillaume Forbes (1865-1940, év. du diocèse de Joliette, 1913-1928) vint présider le pèlerinage de 1921, comme en fait mention le cahier des annonces.

Mais dès cette date, le pèlerinage fut ordinairement présidé par mgr l'évêque du diocèse ou le vicaire général.

Mgr Joseph-Arthur Papineau fut fidèle à présider chaque année ce pèlerinage qui attire maintenant des milliers de personnes (1956). Les résultats des quêtes servirent longtemps pour aider des jeunes aspirants au sacerdoce. Depuis 1955 environ, elles se font au profit de la fabrique, étant donné qu'il y a une quête spéciale pour les vocations, Œuvre des vocations pour le diocèse de Joliette. Ce jour-là, des jeunes filles vendent des rubans souvenirs aux pèlerins depuis nombre d'années.

En 1958, mgr Papineau déclarait ce pèlerinage paroissial comme pèlerinage diocésain annuel.

Il est certain que cette fervente dévotion à la bonne Sainte-Anne, inculquée par messire Alfred Dupuis à ses paroissiens, fut une source de grâces extraordinaires pour cette chère paroisse de Sainte-Élisabeth et, sans aucun doute, aussi source de très nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. Le jour de la solennité de la fête de Sainte-Anne (26 juillet) est depuis longtemps, et l'est encore, une journée de prières pour les vocations. Il faut cependant diminuer. La jeune génération n'accorde, certes pas, à cette grande fête paroissiale, l'importance que lui donnait la génération de nos parents et de nos grands-parents.

Les fidèles vont à l'office de l'après-midi, beaucoup plus par routine, que pour y prier véritablement, beaucoup pour y rencontrer des parents et des amis. C'est l'occasion désignée pour les réunions de familles et, pour les anciens, de se rendre dans leur paroisse natale afin d'y revoir des connaissances.

H.-H. Geoffroy, 9 juillet 1960

Faveurs spirituelles aux personnes qui visitaient cette chapelle dédiée à Sainte-Anne. L'an 1881, le 7 juillet, mgr Ignace Bourget a obtenu de vive voix de Sa Sainteté Léon XIII :

1- une indulgence plénière pour les personnes qui s'étant confessées et ayant communiqué, visiteront, le jour de la fête de Sainte-Anne (26 juillet), la chapelle dédiée à cette sainte, à Sainte-Élisabeth et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

2- une indulgence de 300 jours, tous les jours de l'année, aux personnes qui visiteront ladite chapelle et y prieront avec ferveur pour tous les besoins de l'Église.

Indulgence pour 10 ans.

Vu et approuvé,
Montréal, 8 novembre 1881
Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal

Voici un petit article paru dans le journal « La Gazette de Joliette », le 30 mai 1879 :

« Nous apprenons avec plaisir que la paroisse de Sainte-Élisabeth, qui s'est signalée, depuis quelques années, par tant d'œuvres de charité et de piété, achève la construction d'un magnifique sanctuaire à la bonne Sainte-Anne. C'est le premier, pensons-nous, qui soit élevé en l'honneur de Sainte-Anne, depuis qu'elle a été proclamée première patronne de la province de Québec. Cette œuvre intéresse toutes les paroisses environnantes qui seront heureuses d'avoir un lieu de pèlerinage à la bonne Sainte-Anne dans leur voisinage. On nous dit que la chapelle possèdera une précieuse relique de cette grande sainte. »

Du même journal, La Gazette de Joliette, voici le compte rendu de fêtes organisées, à l'occasion de la bénédiction de cette chapelle :

« Dimanche dernier⁴¹⁹, la paroisse de Sainte-Élisabeth était témoin d'une de ces solennités, de ces fêtes religieuses qui laissent un souvenir impérissable dans la mémoire de tous les assistants.

Nous avons déjà dit que grâce au zèle des révérends messires Alfred et Hildège Dupuis, curé et vicaire de cette paroisse, et à la générosité et au dévouement des habitants de Sainte-Élisabeth, un temple dédié à Sainte-Anne, s'élevait en arrière de l'église de cette paroisse.

Bien que les ressources fussent limitées, les travaux ont été poussés avec vigueur, et le 24 du courant, les dignes pasteurs et les généreux citoyens de Sainte-Élisabeth avaient le plaisir, jouissaient du bonheur du spectacle de l'inauguration de cette chapelle, de ce pieux sanctuaire qui fera de cette localité un lieu de pèlerinage pour tout le pays.

La cérémonie commença à 4 heures de l'après-midi. Après un cantique à Sainte-Anne, chanté par le chœur puissant de Sainte-Élisabeth et accompagné sur le magnifique orgue de la paroisse, le révérend monsieur

⁴¹⁹ Le 24 août 1879.

Maxime Leblanc⁴²⁰, curé de Saint-Félix-de-Valois, monta en chaire et s'inspirant de ce texte : « Memoria justi cum laudibus... La mémoire du juste avec les louanges... » exposa, dans un langage clair et précis, les qualités et les vertus de la bonne Sainte-Anne. Dès le quatrième siècle, la vénération dont cette sainte fut l'objet en Bretagne (France), à Sainte-Anne d'Auray, les honneurs que l'Église du Canada rendit à cette grande sainte et la confiance que la population de ce pays eut toujours en celle qui, par un décret de la Providence, fut choisie pour être la mère de la Vierge, qui enfanta l'Homme-Dieu, le Sauveur, le Rédempteur du genre humain.

Sainte-Anne est proposée comme modèle aux mères de famille pour l'éducation et l'instruction de leurs enfants. La vertu de la modestie et de l'humilité était le plus bel ornement de cette grande sainte que tous se complaisaient à nommer la bonne Sainte-Anne. »

L'éloquent prédicateur tint l'auditoire sous le charme de sa parole pendant quarante minutes.

Après le sermon, eut lieu la bénédiction de la chapelle, par le révérend père Cyrille Beaudry, c.s.v., directeur du Collège Joliette.

Quand cette pieuse cérémonie fut terminée, la statue de Sainte-Anne fut transportée de l'église au nouveau sanctuaire. Tout le monde défila en procession depuis l'église jusqu'à la chapelle pendant que le chœur interprétait des hymnes sacrés.

On estime qu'il y avait, à cette belle fête, plus de trois mille personnes, parmi lesquelles on remarquait beaucoup d'étrangers venus de Joliette, de Saint-Paul, de Saint-Félix-de-Valois, de Berthier, de Saint-Jacques, etc.

Parmi les membres du clergé, nous avons remarqué messieurs Jean-Baptiste Champeau, curé de Berthier (1874-1905), Joseph Aubin (1859-1881), curé de Saint-Norbert, Maxime Leblanc, de Saint-Félix-de-Valois, Joseph-Octave Chicoine, de Saint-Thomas (1860-1904), les révérends pères Cyrille Beaudry, Charles Ducharme, c.s.v., messire Jérémie Gagnon, vicaire à Saint-Charles-Borromée (1879-1880), de Joliette, le révérend Jean-Baptiste Manseau (1843-1914), procureur au Collège Joliette.

La chapelle de Sainte-Anne, à Sainte-Élisabeth, a été ouverte au culte, hier matin, et une messe solennelle s'y est dite pour les membres bienfaiteurs de l'œuvre. »

⁴²⁰ (1840-1928), fils de Pierre Leblanc et de Josephte Majeau, de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Il fut vicaire à Laprairie (1864), à Berthier (1866), desservant à Lanoraie (1868), curé de Sainte-Agathe-des-Monts (auxiliaire du célèbre curé Antoine Labelle) (1869), de Saint-Félix-de-Valois (1876) et de Saint-Martin (Île-Jésus) (1881-1928).

6- CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE (VERS 1880)

Par J.-Hector Geoffroy

C'est certes messire Dupuis qui seconda aussi la construction du petit oratoire en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes, situé au fond du cimetière et édifié par monsieur Charles Bonin, vers 1880. Cette famille Bonin demeurait au rang Sainte-Émélie. Je n'ai trouvé au cahier des résolutions (procès-verbaux de la fabrique) que le droit d'inhumer les défunts de la famille Bonin, droit concédé à monsieur Charles Bonin – assemblée des marguilliers du 7 août 1881 : « Permission d'enterrer sous la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, entre la balustrade et la porte de sortie, sur toute la largeur, à raison de 120\$.

» En 1957, dans une lettre du 17 août, monsieur Adrien Bonin, médecin, fils de Charles, m'écrivait : « Je ne puis vous dire quand et par qui la chapelle a été construite; elle existait avant ma naissance et j'ai 75 ans.

» En réalité, Adrien Bonin est né et fut baptisé le 22 décembre 1880.

Étant donné le dévouement de monsieur Charles Bonin à reconstruire la chapelle du rang de Sainte-Émélie en 1907, je suis porté à croire que c'est lui qui a construit ce petit oratoire et non son vieux père, Élie, décédé le 23 avril 1881, âgé de 80 ans.

Monsieur Charles Bonin aurait donc construit ce petit oratoire vers 1880; étant né le 3 mai 1854, il était donc âgé de 26 ans. Dans ma famille, on a toujours considéré monsieur Charles Bonin comme le constructeur.

Charles Bonin était le cousin germain de mon grand-père, Pierre Geoffroy.

Beaucoup de fidèles, visitant le cimetière, sont allés prier la Sainte-Vierge dans ce petit oratoire.

Cependant, il ne fut jamais entretenu; il était, ces dernières années, dans un état d'abandon vraiment lamentable; quand un jour, le sacristain, faisant brûler les herbes sèches, négligea de les éteindre complètement, il fut, ainsi, l'auteur involontaire de l'incendie de cette chapelle, qui s'écroulait de vétusté. C'était pendant l'heure du dîner, le Jeudi-saint, 18 avril 1957, à 12h25. Il n'en resta qu'un peu de cendre.

Il y avait un autel, une statue de la Vierge Immaculée, une statue de sainte Bernadette et deux anges supportés par deux anciens chandeliers en bois sculptés, appartenant à un groupe de six chandeliers sur le maître-autel, sculptés par Amable Gauthier en 1833.

Monsieur Adrien Bonin fit installer, en 1958, un beau monument en granit sur l'emplacement de cette chapelle, lieu de la sépulture ses parents.

Furent inhumés, sous ce petit oratoire, les dépouilles mortelles d'Élie Bonin, de sa deuxième épouse (Émilie Dumont Dumontier), de Charles Bonin, de ses deux épouses (Georgiana Lavallée) et de plusieurs enfants.



Petit oratoire en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes
situé au fond du cimetière et édifié par monsieur Charles Bonin vers 1880.



Vue intérieure

7- CHAPELLE EXTÉRIEURE DU COUVENT (1882-1883)

Par J.-Hector Geoffroy

La chapelle extérieure du couvent, d'abord dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes, puis à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, fut construite au cours des années 1882-1883.⁴²¹ Il était aussi coutume, qu'avant les funérailles à l'église, le corps passait quelques instants dans cette chapelle, pour quelques prières, par les religieuses et les élèves. Le curé y faisait alors la « levée du corps »⁴²².



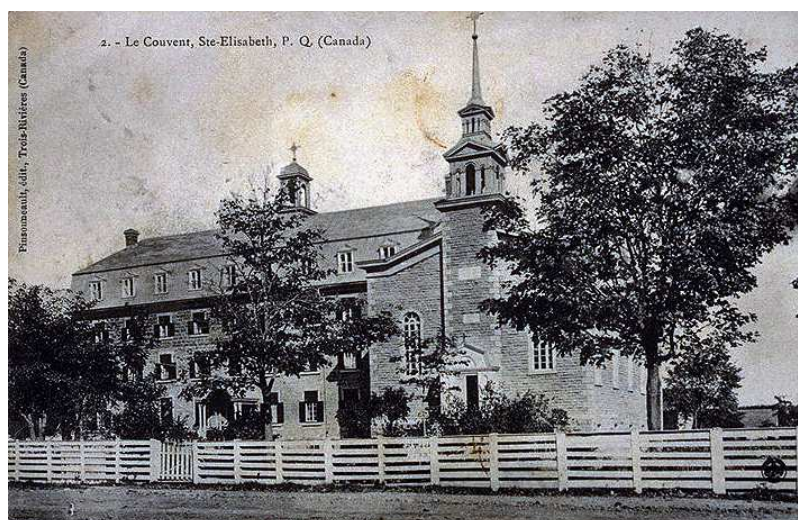
Chapelle du couvent de Sainte-Élisabeth bâtie en 1882-1883

Elle fut démolie en 1913 à cause de l'instabilité du sol.

Monsieur le notaire François-Xavier-Onésime Lacasse fit les plans de cette chapelle et de son autel principal. Le sol étant instable, les murs lézardés, il fallut la démolir en 1913.

⁴²¹ Dans cette chapelle, avaient lieu les dévotions du mois des morts, en novembre, les prières du carême, les mois de Marie, en mai, et, en octobre, les dévotions au rosaire (chapelet). Pendant la construction de l'église, 1903-1906, les offices paroissiaux y avaient aussi lieu. L'église n'étant pas chauffée l'hiver, les messes, ainsi que les autres offices, y étaient célébrés sur semaine. JHG

⁴²² L'accueil, par le célébrant des funérailles, du corps du défunt et des autres participants.



Chapelle du couvent de Sainte-Élisabeth
alors que le couvent est surélevé d'un étage

Vue d'une carte postale du début du 20^e siècle,
par Pierre-Fortunat Pinsonneault (1864-1938), Trois-Rivières.

Dans les trois cas, les paroissiens répondirent aux appels de leur bon curé d'une façon vraiment remarquable, argent, matériel et surtout journées de travail. On se serait cru à l'époque des cathédrales du moyen âge; on rivalisait de zèle et de générosité. Chacun des paroissiens tenait à faire sa part.

8- DÉCÈS DE MESSIRE ALFRED DUPUIS⁴²³

Monsieur Téléphore Morel (1857-1920), médecin à Sainte-Élisabeth (1887-1891), au témoignage de ceux que j'ai consultés à ce sujet, avait une très belle voix et chantait admirablement bien. Monsieur l'abbé Alphonse-Charles Dugas nous dit, dans son journal personnel, que le docteur Morel monta au jubé des chœurs dès le premier dimanche après son arrivée à Sainte-Élisabeth. Monsieur le curé Alfred Dupuis, qui adorait le chant ainsi que la musique et qui ne pensait que procurer un peu de joie à ses

⁴²³ Biographies des notaires et médecins qui ont exercé leur profession à Sainte-Élisabeth depuis ses origines à nos jours (1802-1980) 2^e édition. Par J.-Hector Geoffroy. Joliette, Édition privée, 1984. P. 59 et 57.

orphelines, invita souvent le docteur Morel à se rendre avec lui au couvent et à y faire de la musique et du chant.

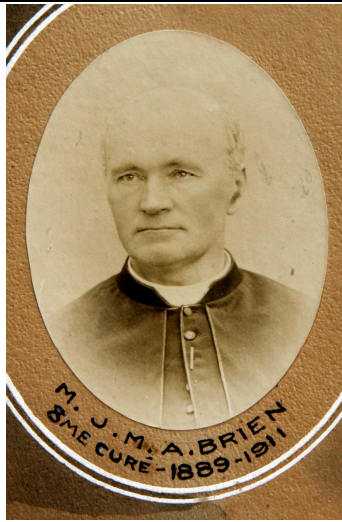
Et le bon docteur prit l'habitude de se rendre au couvent de temps à autre, après les vêpres, où il avait, sans doute, psalmodié avec le notaire Narcisse Lacasse et monsieur Lazare Guilbault (ép. Ada Watts). Et là, il chantait et faisait chanter les religieuses et les orphelines accompagnées par une religieuse à l'harmonium. Monsieur Dupuis ne manquait jamais, paraît-il, d'inviter le père Joseph-Antoine Charlebois (1853-1929), clerc de Saint-Viateur, à se rendre au couvent et à se joindre au docteur Morel pour un véritable concert intime.

C'est après l'un de ces joyeux après-midi que monsieur Dupuis, se sentant frappé mortellement, fit mander le docteur Morel qui crut y voir une congestion pulmonaire. Monsieur le curé mourait peu de temps après le départ du médecin. C'était le 21 avril 1889, dimanche de Pâques. Cet après-midi là, monsieur Morel, à la demande de monsieur le curé Dupuis, avait chanté au couvent « L'Envers des cieux », accompagné à l'harmonium par le père Charlebois. « En effet, s'était écrié le bon curé, comme ce doit être beau l'envers du ciel ! » Il ne se doutait pas qu'il s'y présenterait quelques heures plus tard !

Lors de la mort subite du curé, de son bon curé messire Alfred Dupuis, le docteur Joseph-Octave Paquet (1842-1890), médecin à Sainte-Élisabeth (1865-1890) avait éprouvé beaucoup de peine, pour n'avoir pas été appelé auprès du malade, pour consultation, par le jeune médecin qu'était Téléphore Morel, aussi de Sainte-Élisabeth. La raison de la présence du docteur Morel s'explique fort simplement; il avait passé l'après-midi au couvent avec monsieur Dupuis qui, dès son arrivée au presbytère, fut victime d'une attaque cardiaque.

CHAPITRE IX

ADMINISTRATION DE MESSIRE JEAN-MARIE-ARISTIDE BRIEN, HUITIÈME CURÉ (mai 1889 – septembre 1911) (48 – 70 ans)



Jean-Marie-Aristide Brien

Archives : Simone Brien et Jérôme Mireault, Sainte-Marie-Salomé

Jean-Marie-Aristide Brien est né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, le 16 février 1841, de Jean-Baptiste Brien, cultivateur, et de Marie-Louise Bourgeois. Ses parents demeuraient au 190, chemin Saint-Jean, à Sainte-Marie-Salomé. Il fit ses études primaires à l'école du Bas-du-Ruisseau-Vacher, ses études classiques et philosophiques au Collège de l'Assomption (1857-1864) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1864-1867). Il fut ordonné prêtre le 22 décembre 1867, par mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885). Puis, fut vicaire à Saint-Michel de Napierville (1867-1872), aumônier des sœurs de Sainte-Anne, à Lachine (1872-1877), des sœurs de la Miséricorde, à Montréal (1877-1889) et curé à Sainte-Élisabeth (1889-1911), où il a rebâti l'église en 1906 et agrandi le couvent.

« La paroisse de Sainte-Élisabeth entoure encore sa mémoire d'une profonde vénération. »⁴²⁴

Il fut nommé vicaire forain en 1903 et chanoine titulaire de la cathédrale de Joliette en 1907. Il est l'auteur de deux manuscrits (?) : Sainte Marguerite, (100 pages), et Le Secret de saint Joseph. Il fit un voyage à Rome en 1877. En 1911, il se retire à l'hospice Saint-Eusèbe à Joliette; il est décédé à l'hôpital Saint-Eusèbe, le 31 octobre 1917, à l'âge de 76 ans. Sa dépouille mortelle fut inhumée, sous l'église de Sainte-Marie-Salomé, avec celle de son frère, André (1826-1902), qui y était déjà.

⁴²⁴ Qui réalisera la prophétie ? Saint-Jacques et ses prêtres, par François Lanoue. Joliette, L'auteur, 1990. Page 17.

**SON FRÈRE ANDRÉ BRIEN (1826-1902)
RETRAITÉ À SAINTE-ÉLISABETH (1899-1902)**



André Brien, frère d'Aristide

Archives : Simone Brien et Jérôme Mireault, Sainte-Marie-Salomé

André Brien est né à Saint-Jacques-de-l'Achigan, le 16 octobre 1826, de Jean-Baptiste Brien, cultivateur, et de Marie-Louise Bourgeois. Ses parents demeuraient au 190, chemin Saint-Jean, à Sainte-Marie-Salomé.

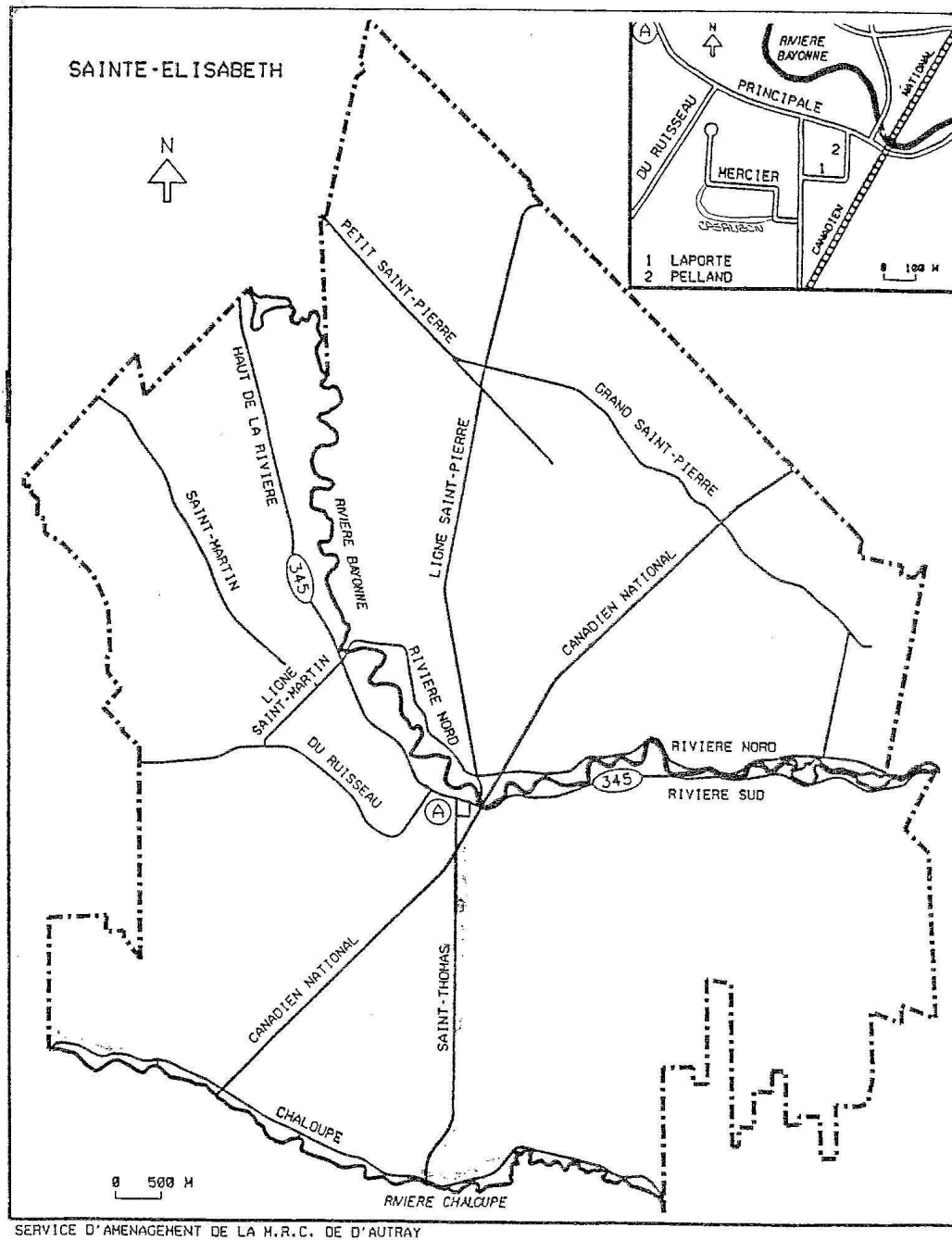
Il fit ses études primaires à l'école du Bas-du-Ruisseau-Vacher, ses études classiques et philosophiques (1847-1853) et théologiques, tout en enseignant (1853-1855), au Collège de l'Assomption.

Après avoir été ordonné, le 20 décembre 1856, par mgr Ignace Bourget (1799-1885, évêque de Montréal, 1840-1885), il fut vicaire à Saint-Charles-Borromée (1856-1869), de L'Industrie, desservant à Saint-Michel-des-Saints, quelques mois en 1863, curé à Saint-Cuthbert (1870-1899), puis retraits à Sainte-Élisabeth, chez son frère, Aristide, alors curé, où il est décédé, le 27 décembre 1902.

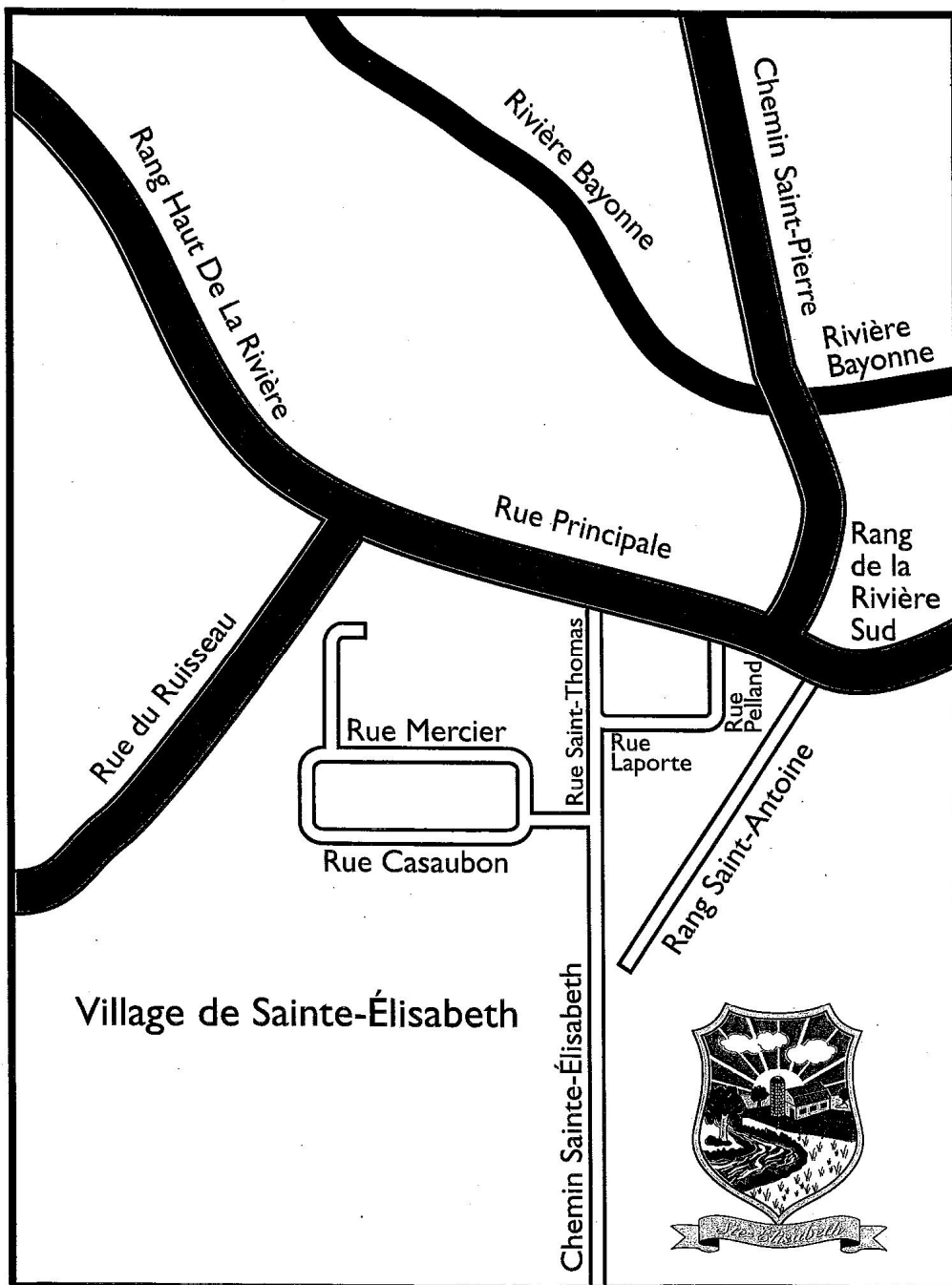
Sainte-Élisabeth (municipalité de paroisse)

Localité agricole aux terres fertiles, le territoire de Sainte-Élisabeth est traversé par la rivière Bayonne, à 25 km au sud de Saint-Gabriel-de-Brandon, près de Berthierville. Ce cours d'eau, dont le nom a été déformé en Bayolle par l'usage populaire, forme qui a donné naissance au gentilé Bayollais, a pour origine la petite ville de Bayonne, à la frontière de la France et de l'Espagne, patrie du seigneur de Berthier en 1718, Pierre de Lestage (1682-1743), mentionné dans l'aveu et dénombrement de 1723 comme Pierre Lestage Despeiroux. D'ailleurs, l'endroit portait jadis le nom de Bayolle et de Sainte-Elizabeth-de-Bayonne. D'origine basque, Bayonne dérive probablement de Ibai-ona et signifie bonne rivière, nom ancien de l'Adour. L'évolution de ces noms a souvent transformé les r et même les n en nn, rr, ll. Cette municipalité de la région de Lanaudière a reçu ses premiers colons à compter de 1756, de telle sorte que dès 1799 une mission desservait l'endroit. En 1834, la paroisse de Sainte-Elizabeth faisait l'objet d'une érection canonique. Vers 1835, le modeste territoire de la paroisse souffrant de surpeuplement, les nouveaux colons iront s'installer hors des limites paroissiales. Quelques années plus tard, en 1845, la municipalité de la paroisse de Sainte-Élisabeth – notons la graphie à l'anglaise – voyait le jour. Abolie en 1847, elle était rétablie sous la même appellation en 1855. Il faudra attendre jusqu'en 1987 pour que l'orthographe du nom municipal prenne une coloration française plus moderne, le même phénomène s'étant produit pour le bureau de poste (1836) local. Cependant, au XVI^e siècle, le français retenait l'orthographe z pour s (cf. Elizabeth de France dans les Dames Galantes de Brantôme). Étant donné que certains donateurs du terrain pour la construction de l'église se prénommaient Jean-Baptiste, tout comme l'abbé Jean-Baptiste-Noël Pouget (1745-1818), curé de Sainte-Geneviève-de-Berthier (1777-1818), qui desservit la paroisse pendant neuf ans, on a retenu le nom de sainte Élisabeth (I^{er} siècle), épouse du prêtre Zacharie et mère de saint Jean-Baptiste. Toutefois, dans l'église paroissiale, on peut admirer un tableau représentant sainte Élisabeth de Hongrie (1207-1231), fille du roi André II de Hongrie, don de Jean-Baptiste Goulet en 1831. Suivant une légende répandue pour plusieurs autres paroisses, la première église de l'endroit ayant été démolie parce qu'elle s'enfonçait dans l'argile, un superbe étalon noir, venu de nulle part, contribua grandement, par sa force, à la reconstruction du temple. Dès que l'édifice fut terminé, il disparut à jamais sans laisser de trace. On identifie cette légende comme celle du Diable constructeur d'églises. - Commission de toponymie du Québec, Banque des noms de lieux du Québec. Site WEB

Carte de la municipalité de Sainte-Élisabeth



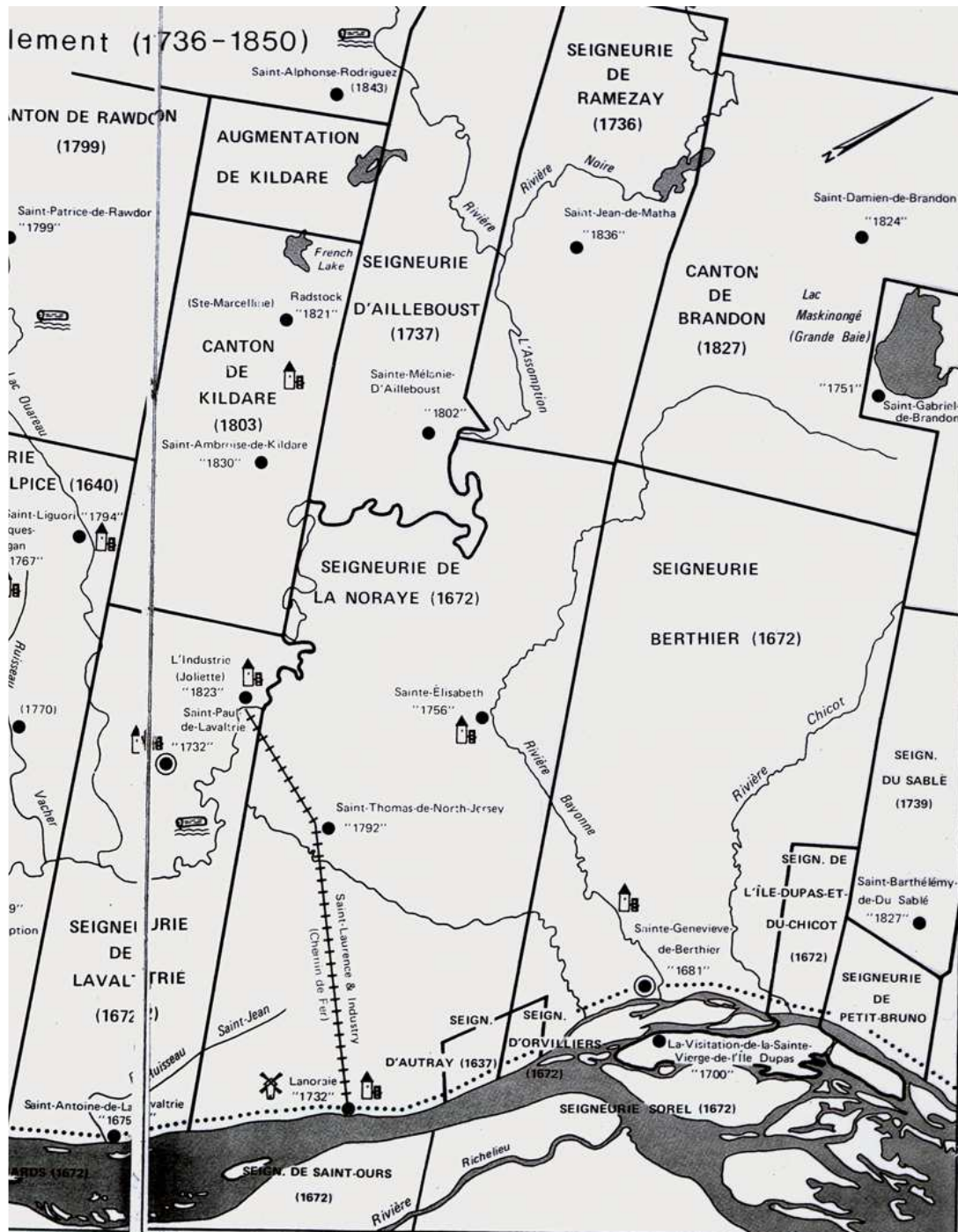
Carte du village de Sainte-Élisabeth



Municipalité de Sainte-Élisabeth, 2009

Le régime seigneurial dans Lanaudière

La consolidation du peuplement (1736-1850)



Extrait du Guide de Lanaudière, culture histoire et tourisme.
Joliette, Conseil régional de Lanaudière, 1985

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace, page 9

En guise d'avant-propos : le chanoine Alphonse-Charles Dugas, historien de la paroisse de Sainte-Élisabeth, page 15

Chapitre I : La fondation, page 23

Messire Jean-Baptiste-Noël Pouget, premier curé non résidant (1798-1808), page 65

Chapitre II : Administration de monsieur Benjamin Keller, premier curé (1808-1827), page 71

Chapitre III : Administration de messire Édouard Labelle, deuxième curé (1827-1829), page 117

Chapitre IV : Administration de messire Louis-Moïse Brassard, troisième curé (1829-1836), page 123

Chapitre V : Administration de messire Thomas-Léandre Brassard, quatrième curé (1836-1844), page 149

Chapitre VI : Administration de messire Joseph Quevillon, cinquième curé (1844-1849), page 185

Chapitre VII : Administration de messire Louis-Ignace Guyon, sixième curé (1850-1860), page 209

Chapitre VIII : Administration de messire Alfred Dupuis, septième curé (1860-1889), page 222

CHAPITRE IX : Administration de messire Jean-Marie Brien, huitième curé
(1889-1911), page 243

Sainte-Élisabeth (municipalité de paroisse), page 247

Carte de la municipalité de Sainte-Élisabeth, page 248

Carte du village de Sainte-Élisabeth, page 249

Le régime seigneurial dans Lanaudière, page 250

Livre numérique : janvier 2013

Édition format papier :

Achevé d'imprimer

en ce 24 mai 2010, journée nationale des patriotes.